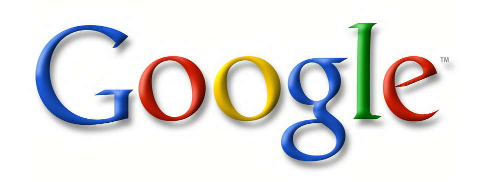
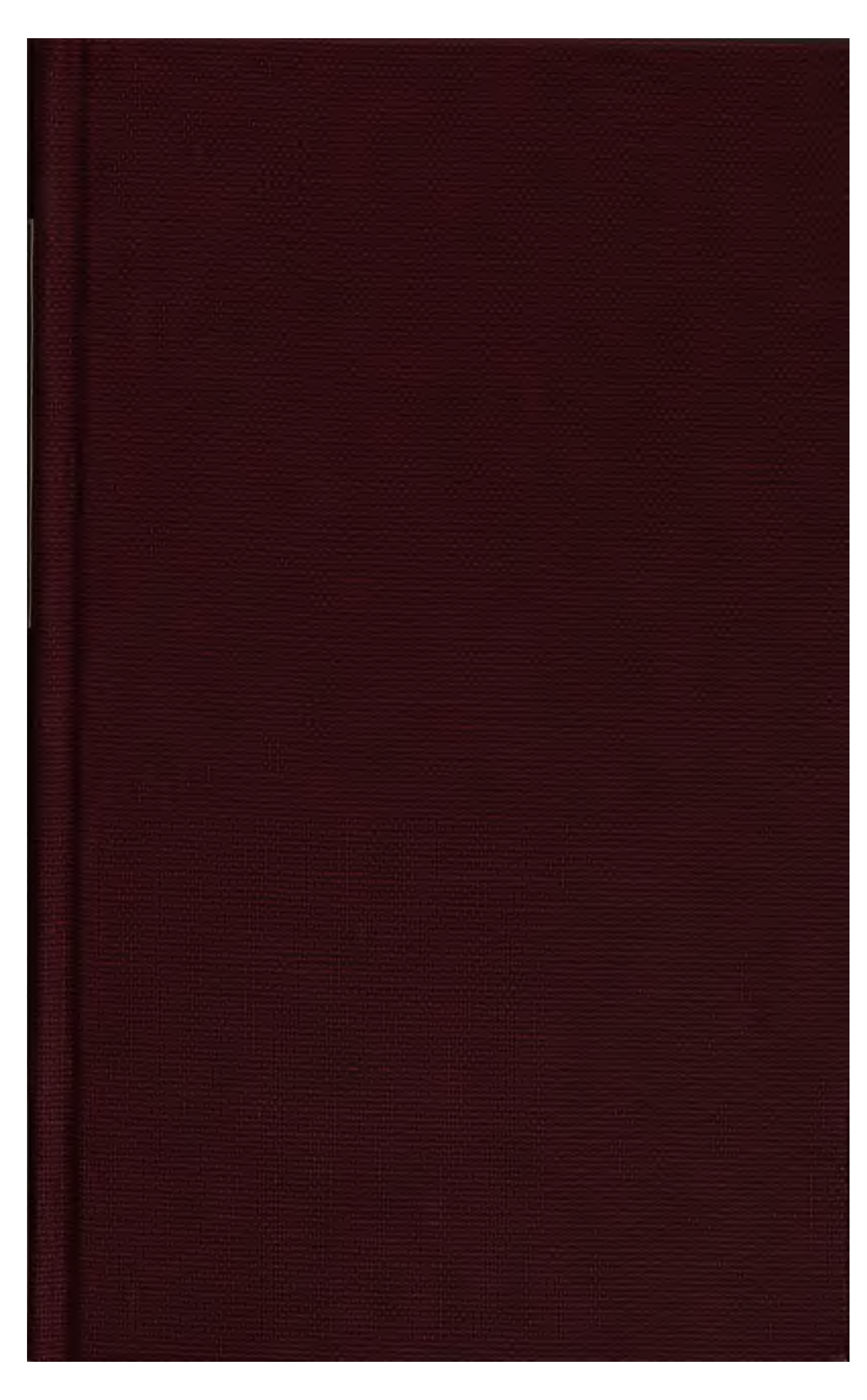




# CORRESPONDANCE

INÉDITE

# DE MABILLON ET DE MONTFAUCON

## AVEC L'ITALIE

Contenant un grand nombre de faits sur l'histoire religieuse et littéraire du 17e siècle

SUIVIE

## DES LETTRES INÉDITES DU P. QUESNEL

à Magliabechi, bibliothécaire du grand duc de Toscane, Côme III, et au cardinal Noris

ACCOMPAGNÉE

de Notices, d'Éclaircissements et d'une Table analytique

PAR M. VALERY

Auteur des Voyages historiques, littéraires et artistiques en Italie;
des Voyages en Corse, à l'île d'Elbe et en Sardaigne;
de l'Italie comfortable, et des Curiosités et Anecdotes italiennes;
Bibliothécaire du Roi aux palais de Versailles et de Trianon;
de l'Académie royale de Turin;
de l'Académie des Sciences de Naples et de plusieurs autres Académies d'Italie.

TOME II.

PARIS

CHEZ GUILBERT, LIBRAIRE

QUAI VOLTAIRE, 21 BIS.

1847

# CORRESPONDANCE

INÉDITE

# DE MABILLON ET DE MONTFAUCON

AVEC L'ITALIE.

PARIS. — IMPRIMERIE D'E. DUVERGER,

RUE DE VERNEUIL, N° 4.

# CORRESPONDANCE

INÉDITE

# DE MABILLON ET DE MONTFAUCON

## AVEC L'ITALIE

Contenant un grand nombre de faits sur l'histoire religieuse et littéraire du 17e siècle

SUIVIE

## DES LETTRES INÉDITES DU P. QUESNEL

à Magliabechi, bibliothécaire du grand-duc de Toscane, Côme III, et au cardinal Noris

ACCOMPAGNÉE

de Notices, d'Éclaircissements et d'une Table analytique

**PAR M. VALERY**

Auteur des Voyages historiques, littéraires et artistiques en Italie;
des Voyages en Corse, à l'île d'Elbe et en Sardaigne;
de l'Italie comfortable, et des Curiosités et Anecdotes italiennes;
Bibliothécaire du Roi aux palais de Versailles et de Trianon;
de l'Académie royale de Turin;
de l'Académie des Sciences de Naples et de plusieurs autres Académies d'Italie.

---

TOME II.

---

PARIS

CHEZ GUILBERT, LIBRAIRE

QUAI VOLTAIRE, 21 BIS.

1847

# CORRESPONDANCE

INÉDITE

# DE MABILLON ET DE MONTFAUCON

AVEC L'ITALIE.

---

Arch. du Mont-Cassin.

## LETTRE CXXVII.

### MICHEL GERMAIN à GATTOLA.

Lutetiæ Paris., in mon. S. Germani a Pratis, prid. Kal. Jan. 1687.

Nullas ex tuis, amicorum clarissime, litteras accepi, quin illis continuò respondere sategerim. Id enim pro meritis in nos tuis debebam ex officio. *Itineris* nostri *Italici* exemplar tibi modò redditum nullus dubito : at scire aveo quo tandem animo sit a te tuisque sodalibus acceptum. Mittam et intra paucos dies Mabillonii dissertationem, gallicam illam quidem, sed ab Henrico vestro Gandavensi, facili negotio, si non latina, saltem italica lingua donandam (1). Stupes quid hoc sit rei, quod deliciis vestris dignum promittere audeam. Ita est, mi Erasme, non potes in ordinem tuum eo duci affectu, quem ipsi probavimus, quin illico probes eorum consilia qui Benedictinæ familiæ prerogati-

vas adversus præposteros canonicarum regularium conatus tuentur. Id verò fortissimis ac universæ Galliæ probatis præstitit argumentis Mabillonius: quem cœtera si deessent vel hoc nomine complecti deberes. Judicium hac in re tuum, cùm liber ad vos pervenerit, peto et expecto. Subdam et alteram ejus lucubrationem de monastico primitùs instituto canonicarum secularium Romarici montis in Lotharingia, quæ Benedictos natales suos hodie dedignantur ([2]). Et hoc tibi novum fortasse videatur, sanctimoniales canonicas ferri, quæ votis nullis seu repagulis adstrictæ, postquam clericali præbendâ sunt potitæ, cùm libuerit, convolent in nuptias immodum canonicæ audiunt (si clericalem habitum exceperis) eas induant vestes, eo se cultu exornent, quales a nupturientibus in Italia puellis principibus vix ac ne vix quidem gestarentur. Quid dicam de libero quaquaversùm discursu facilique cum sæcularibus convictu? tametsi de illarum fama nihil sinistrum aut indecorum spargitur. Deus bone, quàm diversi a vestris aquilonarium mores! sed de his satis.

Paucis abhinc diebus prodiit ab uno e nostris erutus in lucem Anonymus Ravennas, qui ante annos circiter mille de geographia scripsit libros V, in quibus urbes aut loca fere mille deteguntur aliis incognita ([3]). Scripsit et de primis Gallorum Senonensium apostolis peramplam dissertationem alius nostris itidem ex sodalibus ([4]). Reliquorum opera quæ vel prælum subeunt aut brevì subitura sunt, prioribus meis intexui.

Vale, Erasme candidissime.

(1) V. la lettre de Mabillon à Magliabechi, du 22 décembre 1687.

(2) C'est la *Lettre à un de ses amis sur le premier institut de l'abbaye de Remiremont;* Paris, 1684, in-4°. Mabillon l'écrivit à la prière de l'abbesse, la princesse de Salm, qui voulait rétablir la vie religieuse. Une réforme pareille avait inutilement été tentée par l'héroïque Madame Catherine de Lorraine, la même qui, en juillet 1638, avec trente soldats et ses vassaux, avec des murs ébréchés par trois attaques, força Turenne de lever le siége de Remiremont après six jours de tranchée et laissant plus de huit cents hommes hors de combat; exploit de femme sur un grand capitaine, que l'on célébrait solennellement chaque année par une procession. Les dames de Remiremont, rapporte Dom Tassin, « entêtées de leur qualité de chanoinesses avancèrent dans un de leurs factums que le P. Mabillon n'avait osé assurer qu'elles eussent été de l'ordre de saint Benoît, qu'il avait dit au contraire que dès le IXe siècle elles étaient chanoinesses. L'un et l'autre étaient très faux. » Mabillon dans sa lettre prouve par la fondation de cette maison, par les monuments qu'on y voit, par les anciens auteurs, par les bulles des papes, que les dames de Remiremont ont été religieuses, et religieuses bénédictines, et qu'elles l'étaient encore au XVe siècle. Ces nobles dames, malgré la lettre érudite de Mabillon, restèrent chanoinesses jusqu'en 1790; elles étaient bien loin de suivre la règle de saint Benoît, allaient dans le monde, donnaient des fêtes et dansaient même avec leur galant costume, leur écharpe bleue et leur croix émaillée à huit pointes portant l'effigie de saint Romaric. Chaque dame tante avait sa maison et jouissait de 8 à 10,000 livres de rentes de prébendes. L'abbesse seule faisait des vœux; elle était princesse de l'Empire et appartint presque toujours aux maisons de France, de Lorraine, de Bourgogne, d'Autriche et de Saxe.

(3) La savante édition de l'*Anonymi Ravennatis, qui circa sæculum septimum vixit, de geographia libri quinque;* Paris, 1688, in-4°, fut donnée par Dom Porcheron qui la dédia au duc de Bourbon, fils du grand Condé. V. la lettre suivante.

(4) Dom Mathou venait de publier sa dissertation *De vera Senonum origine christiana*, in-4°, par laquelle il défend l'ancienne tradition de l'Eglise de Sens sur la mission dans ce pays et dès le premier siècle de saint Savinien, de saint Potentien et de saint Altin contre l'opinion des docteurs De Launoy et Dupin.

## LETTRE CXXVIII.

### Michel GERMAIN à MAGLIABECHI.

Paris, ce 10 janvier 1687.

Après vous avoir renouvelé, Monsieur, mes très humbles respects au commencement de cette année et vous l'avoir souhaitée très heureuse, je vous dirai que j'appréhende extrêmement que votre silence et celui de M. le prieur Benvenuti, joint à celui du gentilhomme à qui j'ai confié un paquet de lettres pour vous deux et un livre pour vous, comme je vous en ai donné avis, ne soit une preuve que ce monsieur ne soit péri en chemin : sa mère en est extrêmement en peine, n'ayant reçu de lui aucune lettre depuis son arrivée à Turin. Son nom est M. de Geney. Il est grand de taille, bien fait, et peut avoir vingt-huit ans. On craint qu'il ne soit allé à Venise s'embarquer pour le Levant, ou qu'il ne se soit allé faire religieux dans quelque solitude d'Italie. Quoiqu'il en soit je vous demande en grâce Monsieur, de m'apprendre si vous avez reçu nouvelle de ce paquet.

J'ai porté au P. Quétif le reste des mémoires de Savonarolle que vous lui avez fait tenir (1); il vient de m'apporter cette incluse, disant que celles qu'il vous écrit ne sont pas rendues fidèlement faute de correspondant. Je me suis offert à lui de bon cœur.

Je vous destine un volume in-8° que notre cher Dom Placide Porcheron, compagnon de nos études, vient de donner au public: c'est un anonyme de Ravenne, Goth ou Grec de naissance, qui vivait il y a mille ans, qui traite de la géographie, et y met bien mille villes, ou lieux inconnus ou presque inconnus jusqu'à présent, avec les autres qui sont dans l'Antonin, dans la Table Théodosienne de Peutinger, etc. Il marque avoir pris ses lumières de quarante auteurs qu'il nomme et dont à peine en connaissons-nous six. Je dis que je vous destine cet ouvrage, et je vous prie en même temps de me marquer à qui je le confierai pour vous le faire tenir : car après les cruels retardements de M. Anisson, il n'y a plus moyen de se servir de lui. Avez-vous reçu de lui le tome des *Actes* de nos saints et celui des *Analectes* qui vous manquaient? Nous sommes extrêmement rebutés de ses froideurs. Nous nous adressons à M. *Compain*, banquier à Lyon, pour faire tenir nos lettres, et il faudra se servir de M. Thyoly, libraire de Lyon, pour les paquets. Dom J. Mabillon donnera bientôt de la copie pour deux vol. in-4° de la continuation de notre *Museum Italicum*, qui contiendront les anciens rites de l'Eglise romaine avec de très savantes et utiles observations ; après quoi votre illustre Ambroise, et les avantages que nous avons tirés de Florence par votre moyen, seront mis en œuvre. Faites-moi, s'il vous plaît, la grâce d'assurer M. Benvenuti de nos très humbles respects, et de lui dire qu'il fera un très grand plaisir à M. le duc de Chevreuse et à toute sa maison, si en chemin faisant il veut bien

# CORRESPONDANCE

INÉDITE

# DE MABILLON ET DE MONTFAUCON

AVEC L'ITALIE.

# LETTRE CXXIX.

## MABILLON au P. CASARI.

Parisiis, 3 febr. 1687.

Admodùm, Reverende Pater, est quòd mihi graviter succenseas aut saltem indigneris, quòd ad tuas litteras amantissimas nondum rescripserim. Verùm si me nosces, scires utiquè me ab ipso pænas sumpsisse tantæ dilationis, nec qui te magis diligat esse fortè neminem, aut saltem esse inter primos. Memini illius ardentissimi studii, quo nos præsentes prosecutus es : nec ex animo meo exciderunt gratissimæ illæ litteræ quas ad me scripsisti : Sed quid? A nostro ex Italia reditu tanta mole negotiorum undique premor, ut vix amicis scribendi otium nancisci potuerim multosque, qui me litteris suis honorarunt, insalutatos dimiserim. Quòd si brevis sit hæc ad te epistola, erit tamen mei in te amoris et grati animi monumentum. Vale a nostro socio Michaele Germano. Mille salutationes R. P. Poltri,

Ms de la Bibliot. royale.

# LETTRE CXXX.

## ARCIONI À MABILLON.

Parmæ, die 4 febr. 1687.

Reddidit mihi Pater Dominus Benedictus noster testem benevolentiæ in me vestræ, sed utiquè maximæ eruditionis ac beneficiorum a nostro doctissimo cœtu sanctæ ecclesiæ Dei præstitorum *monumentum ære perennius*, operum videlicet divi Ambrosii novæ elaboratissimæque editionis tomum primum, cui metropolis Rhemensis tomos duos ad muneris velut mantissam pro summa vestra benignitate adjicere visum est. Id verò quàm mihi gratius quàm quibuslibet gemmis ac auro carius fuerit, vix calamo exprimere possum : primùm enim non potui quin turgidiusculè aliquid de me sentirem, qui vobis celeberrimis viris, præcipuè verò tibi tuoque socio, in amicitiis essem. Deinde habui quod e publica ordinis nostri re per vos in pristinum restituta gauderem, qui identidem Patrum nostrorum exempta secuti, arma ad conterendas inimicorum orthodoxæ fidei cervices paratis. Quid hujuscemodi absolutissimæ Ambrosii editioni opponent heterodoxi? Testor veritatis sinceritatem cui studeo, nil ad manuscriptos, et editos codices accuratiùs collatum, nil majori ingenuitate expressum, nil sapientiùs, nil ad veræ critices regulam elaboratiùs, si vestrâ tantummodò cætera

operâ excipiam, vidisse. Gratias igitur vobis, præcipuè verò tibi, humanissime Pater, tuoque Domino Michaeli quas possum humillimas ago pro munere; sed pro laboribus vestris, quibus universæ reipublicæ prodestis, Deum optimum maximum oro, ut incolumes vos ad annos Mathusalem servet, et sospitet. Si quid valemus universi, præcipuè verò si quid ego valeo, quo meum in vos obsequium tester, jubete; nihil enim mihi antiquius, nihil suavius quam animi observantissimi itemque beneficiis vestris gratissimi indicia præbeam. Valete, ac me, ut soletis, amare pergite, dùm ego tibi, Patrique Domino Michaeli fausta omnia precor.

---

Arch. du Mont Cassin.

# LETTRE CXXXI.

## MABILLON à GATTOLA.

Parisiis, 11 febr. 1687.

Admodùm, Reverende Pater, ita ne in mentem tibi venire potest, tuî ut obliviscatur tuus Mabillonius! Adhereat lingua faucibus meis, si non meminero tuî, mî cordatissime pater, frater et amice Erasme, quem medullitùs ego nosterque Michael amamus ac diligimus. Quod de non acceptis ex me litteris causaris, nescio quid in causa sit cur meas non acceperis. Nam ex quò Parisiis reversus sum, tibi me scripsisse bis aut ter memini. Pone igitur querelas in me, et amoris tui copiam solita benignitate mihi impertire.

Quòd officia tua nobis ultro polliceris, tuamque operam in describendis codicibus offers, gratias habemus quàm maximas. Nullum enim officii genus mihi gratius esse potest. Erit enim tempus cùm tuam operam implorabimus. Ivonis liber de sacramentis poterit communicari, si tibi videbitur, D. Laurentio de Zaccagnis, itidemque Commentarius Philippi in Job. Utrumque in his partibus habemus, nec prelo subjicere cupimus.

Mille obsequia nostra R. D. Abbati tuo, patrono nostro colendissimo (1), plurimam salutem admodùm R. P. Priori (2), Ratchisio, Henrico (3), Augustino, et cœteris amantissimis Patribus nostris Casinatibus, quos ex animo veneramur. *Iter* nostrum *Italicum* modò sub prelo versatur, in quo vestrûm omnium commemoratio non prætermittatur. Vale a nostro Michaele Germano.

(1) Dom Sébastien Biancardi, Abbé de Mont-Cassin depuis 1684; mort en avril, cette année.
(2) Dom Bernard de Naples.
(3) Dom Henri de Gand.

---

Bibliot. de Parme.

## LETTRE CXXXII.

### MABILLON à BACCHINI.

Parisiis, 12 februarii 1687.

Ex postremis litteris tuis, 20 januarii superioris scriptis, non sine anxietate intellexi fasciculum librorum nostrorum ad te pervenisse : cujus rei con-

trarium nuntium acceperat noster Michael a P. Gentile, qui libros a se postulatos non fuisse in illo fasciculo inventos amicè conquerebatur. Neque verò mirum admodùm videri debet, fasciculum illum, qui Lugduno Taurinum versùs novembri elapso deferri cœpit, tam serò ad te pervenire, quando litteras meas mense septembri præterito scriptas hoc ineunte anno tantùm acceperis. Pergratum autem mihi feceris, si quum primùm libri illi tibi redditi fuerint, me de acceptis feceris certiorem.

Jam tibi significavi me recepisse ex D. Anissonio summam 189 francorum, pro solutione librorum quos tuo jussu comparaveram, idest pro tomis *Augustini*, et *Spicilegiorum*: nam alios jam tibi dudum ego ac noster Michael Germanus dedicavimus. Cùm verò te appello Reverendissimum Patrem nostrum, ac vestrum hoc nomine comprehendimus quem tibi conjunctissimum esse non ignoramus.

De illo exemplari regulæ nostræ, quod apud Nonantulam asservatur (¹), vellem aliquid notare in *Itinere* nostro *Italico*, quod sub prelo modò versatur, quod citra ullam tuam molestiam fieri cupio. De Gezonis libro ne sollicitus sis, nam ejus exemplum penes nos habemus ex codice bibliothecæ Sanctæ Crucis Florentinæ.

En epistolam pro Reverendissimo P. Abbate Einseldensi, quam opto talem esse qualem tu optas atque P. Gaudentius, cui animum meum probatum volo. Deprecare culpam silentii mei erga Rev. P. Abbatem vestrum, cui vellem pectus meum apertum esse. Videret sane quantùm ipsum veneror et

suspicio. Plurimam eidem salutem ego nosterque Michael Germanus apprecamur, nosque sacro vestro cœtui medullitùs commendamus.

(1) L'antique et célèbre abbaye de Saint Sylvestre de Nonantola à cinq milles de Modène, détruite, et dont j'ai trouvé, en 1843, les restes occupés par un séminaire. Son histoire par Tiraboschi; 1784, 2 vol. in-fol. est un chef-d'œuvre, et le classement actuel des archives est celui qu'il a établi.

---

Ms de la Bibliot. royale.

## LETTRE CXXXIII.

### MAGLIABECHI A MABILLON.

Firenze, li 15 febbraio 1687.

Trasmessi a V. P. R. in ringraziamento del suo dottissimo ed elegantissimo Itinerario d'Italia, nel primo luogo, una lettera del P. Maggiore del sacro Eremo di Camaldoli. Dopo le ne inviai una altra del P. Abate di Badia. Di poi, le ne trasmessi tre altre, cioè una del sig. abate Cenni, una altra del P. Casari, la terza del P. Poltri. Adesso quì inclusa le ne mando una del sig. Mazzi.

Perchè non son voluto escire ne punto ne poco degl' ordini prescrittimi da V. P. R., ne diedi anche un esemplare al sig. Benvenuti, al P. Noris, al sig. Salvini ed ai Padri della SS. Nunziata. Il sig. Benvenuti se non l' ha ringraziata, la ringrazierà per cosa più che certa con una sua lettera. Il P. No-

ris mi disse che l'avrebbe ringraziata di Pisa, come mi presuppongo che a questa ora abbia fatto. E gl' altri ancora mi dissero che con lor lettere, l'avrebbero ringraziata. L'istesso mi promessero anche di fare i Padri della Pace a quali diedi il *Museo,* prima che ad alcuno altro.

Non ostante ch' io scriva lungamente, all' ottimo e dottissimo P. Germain, scriverò al solito così in confuso e senza ordine d'alcuna sorta a V. P. R. ancora alcune cose. È quà arrivato il Zonara, del dottissimo ed eruditissimo sig. Du Cange; ed oh con che mio contento, nella prima pagina delle sue note, vi ho veduto il glorioso nome di V. P. R. (1)!

Mi scrivono di Roma che sia stampata la vita del P. Antonio Grassi, dell' Oratorio di S. Filippo di Fermo e che la composizione sia del sig. cardinal Colloredo, benchè nella stampa non vi sia il nome dell' autore.

Il P. Marracci, confessore del sommo pontefice, con l'occasione dell' avergli raccomandato un amico mio, mi scrive che'l suddetto sommo pontefice non gode perfetta sanità (2).

Il sig. Arnoldo, amico di V. P. R., con una sua lettera del passato mese, mi scrive di Norimberga, frà l'altre, le seguenti parole: *Sunt aliqui qui collegium imperiale historicum exoptant, quem admodum in Italia similia collegia vocantur academiæ, vel alibi societates. D. Ludolfus Præses illius collegii futurus est; mihi verò res illa nimis difficilis videtur, quùm hodie vera scribere nefas sit, et in antiquissima gentis nostræ historia ferme cæcutiamus.*

*D. Ludolfus ex urbe Sichem a Samaritanis accepit litteras, prodituras cum versione proximis nundinis; quales epistolas olim Joseph Scaliger et Angli acceperunt. Vidi pariter titulos capitum commentarii Ludolfiani ad historiam suam habessinam, qui pulchri sunt prorsus.*

Con che di nuovo rendendo a V. P. R., mille milioni di grazie dell' onore immortale che per eccesso di cortesia si è degnata di farmi nel suo prezioso volume (3), e supplicandola de' suoi stimatissimi comandamenti, la riverisco, e mi riconfermo ec.

Sto aspettando con grandissima impazienza d'udire, che'l secondo tomo del *Museo* e le Lettere di Ambrosio Camaldolense sieno sotto al torchio.

Supplico V. P. R. a farmi l'onore di riverire umilmente in mio nome l'illustrissimo e dottissimo sig. Pellisson ed insieme accennargli che'l Serenissimo Padrone mi ha fatto scrivere che i suoi libri gli sono stati infinitamente grati e che ha una altissima stima, sì per essi, come per il loro autore. Non so se S. A. S. gl'abbia ancora risposto, ma dalla sua lettera, vedrà esser meno del vero, quel che io quì scrivo.

Io poi mi professo il più obbligato che viva, al detto signore e non solo hofatti veder quà i suoi insigni libri per la dottrina, per l'eleganza e pel giudizio col quale sono scritti, ma ne ho anche dato avviso a molti e molti personnaggi ed altri amici dotti, in varie parti.

(1) L'édition des *Annales de Zonare*, un des chefs-d'œuvre de

Du Cange, avait paru à l'imprimerie royale, 1686, 2 vol. in-fol. A la deuxième de ses notes, Du Cange, citant le Moine Anonyme de Ratisbonne, sur les tentations, rappelle qu'il vient d'être publié par le *viro doctissimo Mabillonio*, au tom. IV de ses *Analectorum*.

(²) Le savant P. Marracci confesseur d'Innocent XI avait, par humilité, refusé ses faveurs.

(³) Mabillon reconnaît, dans l'*Iter Italicum*, les divers services qu'il reçut de Magliabechi ; il en trace ce portrait souvent cité : « Is enim ea præditus est sagacitate, nihil ut ipsum lateat ; ea memoria, ut omnes libros habeat in numerato, ipse museum inambulans, et viva quædam bibliotheca. »

---

Bibl. Magliabechiana de Florence.

## LETTRE CXXXIV.

### MABILLON à l'abbé CENNI.

Lutetiæ Paris, 23 febr. 1687.

Non una mihi causa est ad te scribendi, nec tuorum beneficiorum memoria patitur ut diutius temperem calamum a gratiis agendis, quando referendis imparem me sentio. Hæret animo dies ille, quo eminentissimum cardinalem patronum tuum conspicere nobis licuit, quo quidem die primùm tuæ humanitatis nobis copia facta est. Accesserunt deinde alia in nos collata abs te beneficia : index epistolarum Ambrosii Camaldulensis, quæ in Codice Lucensi asservantur, tum duæ ejusdem auctoris epistolæ a te ipso descriptæ atque ad nos transmissæ. Et ne de alieno tantùm liberalis esse viderere, proprii ingenii monumentis voluisti nos locupletare, largiendo nobis vitam Mæcenatis, quam tuo atque nostro Magliabeco ad nos transmittendam consig-

nasti. Ad hæc tua nobis officia tam liberaliter offers, ut absque ingrati animi nota a gratiis tibi agendis abstinere non possim. Accipe igitur, vir clarissime, has exiles quidem sed tamen ex intimo affectu prodeuntes gratiarum actiones, pro tua in nos humanitate singulari et beneficentia, quam utinàm mutua quadam officii vice prosequi possemus. Tuum erit nobis indicare qua in re tibi tuisve usui esse possimus : nec patiemur, si se offerat occasio, nostram a te operam desiderari. Nunc sub prælo versatur nostrum *Iter Italicum*, in quo debita fiet vestrorum Lucensium commemoratio, a quibus tanta cum comitate fuimus excepti. Legetur etiam in eo, ut par est, nomen tuum quod vellem aliquo condigno elogio honorare; sed in his optanda esset eloquentia tua, quæ Mæcenatem a tenebris tam scitè vindicavit. Eminentissimo D. cardinali patrono tuo humillima nostra obsequia, si ita tibi videbitur, meo et nostri Michaelis Germani nomine quæso significare ne graveris. Vale.

---

Ms de la Bibliot. royale.

## LETTRE CVXXV.

### MAGLIABECHI à MABILLON.

Li 26 febbraio 1687.

Col solito infinito contento ricevo la cortesissima lettera di V. P. R. de' 3 del presente, della quale le ne rendo vivissime grazie. Mi ha bene apportato

un infinito dolore l'aver da essa inteso che V. P. R. non abbia ricevuta la mia nella quale le mandai la lettera del P. Beverini. Consegnai quella mia lettera in segretaria di S. A. S. e perchè vi sono alcuni segretari amicissimi di alcuni poco amici miei certo che l'apersero e presero la detta lettera del P. Beverini senza mandarla. Mi hanno fatto questo più volte ed il Signore Dio gli perdoni. Ne saranno andate male altre che per l'istessa strada ho inviate a V. P. R. Il sig. Carlo Mazzi aveva preso esso copia della detta lettera per mandarla a Parma dove si fa una raccolta di composizioni in lode di V. P. R. (1). Dalla copia per tanto del sig. Mazzi, le la mando quì inclusa avendola io trascritta per l'appunto senza di alterare un iota. Le mando anche la copia per l'appunto della lettera che quell'ottimo Padre allora scrisse a me, avendola copiata per servirla il detto sig. Mazzi che umilmente la riverisce. Gl'ultimi che 'l P. Beverini abbia riveriti con sue lettere siamo stati, V. P. R. ed io; poichè il giorno seguente, in giorno di giovedì, morì in brevissimo tempo, circa alle 23 ore, sorpreso all'improvviso da fierissimo accidente, per apertura di vena nella testa.

Ho consegnata la sua lettera al sig. Mazzi suddetto, al quale è stata infinitamente grata, e le rende umilissime grazie di tutti i suoi favori. Anche l'altra, ho mandata a Vallombrosa, all'ottimo P. Casari. Circa al manoscritto d'Umberto, perchè più volte ho mandato a San-Lorenzo a sollecitarlo, ed anche in corte rappresentato la necessità che V. P. R. aveva di averlo presto, stimo che S. A. S. le

l'abbia già mandato. Se non le l'avesse mandato, le lo manderò io. Perchè S. A. S. è a Pisa, non posso sapere di certo se le l'abbia trasmesso come stimo.

Con che supplicandola dell'onore de' suoi stimatissimi comandamenti e riverendola, mi confermo, ec.

Il catalogo de' libri di Buda, venuto a S. A. S., è così scorretto che sono in esso più errori che parole ([2]). Il P. Poltri lo copia esso come sta, per servirla, ed io la seguente le lo manderò. Sono per lo più libri stampati.

Rendo vivissime grazie a V. P. R. del foglio stampato che si è degnata di mandarmi, che dopo che sarà stato veduto da gl'amici, manderò al P. Bacchini, come mi comanda. Il P. Gaudenzio mi ha mandati i libri di V. P. R., che stimo che arriveranno quà tra pochissimi giorni.

([1]) L'admiration excitée par Mabillon en Italie ne fut pas moindre en Allemagne; il y obtint des savants le titre de *grand* : « Illud (*Magni* cognomen) Joannes Mabillonius, quem tanquam aquilam in nubibus, rei litterariæ benedictinæ imperatorem ac eruditionis principem jure suspicimus ac deveneramur, à viris doctissimis consecutus est. » *Hist. litter. Ord. S. Bened. T. III, p.* 436.

([2]) C'est le catalogue manuscrit de la célèbre bibliothèque du roi de Hongrie, Mathias Corvin, à Bude, pillée par les Turcs en 1527. Bude venait d'être reprise en 1686. On annonçait qu'une grande partie de la bibliothèque de Corvin, trouvée dans une tour du château, était passée à Vienne; le catalogue était impatiemment attendu par les savants. V. la *Bibliothèque universelle* de J. le Clerc, t. V, p. 410, et sur la bibliothèque de Corvin, les *Voyages historiques, littéraires et artistiques en Italie*, livre XV, chap. IV. Une lettre latine de Jules Pflück au savant historien et jurisconsulte Louis de Seckendorf, imprimée à Iéna, 1688, in-12, donne l'histoire de la bibliothèque de Bude et le catalogue médiocre des ouvrages retrouvés, au nombre de deux cent soixante-cinq.

Ms. de la Bibliot. royale.

# LETTRE CXXXVI.

## BACCHINI à MABILLON.

Parmæ, die 3 martii 1687.

Duabus epistolis tuis humanitate, ut cœteræ, refertis responsum debeo. Hæ quidem citiùs quàm cœteræ pervenerunt, et id mihi pergratum fuit, maximè propter eam epistolam quam ad Reverendissimum Reding pro nostro Patre Gaudentio commendatitiam mittere dignatus es; ipse etenim intra paucos dies iter suum aggredi cogitat. Gratias et meo et ipsius nomine ago quàm maximas. Video ad te nondum pervenisse epistolam meam cum altera Patris Abbatis, qua te certiorem facio de libris a nobis receptis; sed crediderim eam interim a te acceptam. Arbitror pretium persolutum, de quo me admonere dignaris, expensis respondere. Oro enixè ut, si quidquam deest, admoneas me; nec enim exigui beneficii loco habendæ sunt curæ quibus libros procurasti emptos, et munificentia qua cœteros elargitus es. Pro iis debitum mihi æternum erit. Pater Gaudentius ad te deferet, cum obsequiis meis, ea quæ pro te describenda in me receperam, et si quid solidi de regula Nonantulani monasterii habere potero, quod sedulò quæsivi, etiam adjungam.

Diariorum etiam anni 1686 exemplar perferet: æqui bonique consulas, quæso, hasce quisquilias. Ostendet etiam titulum libri ad vias antiquorum spectantis, quem prælo committere cogito; cùm enim partem eam materiæ, quæ ad generalitatem viarum pertinet, exactam adeò viderim apud Bergerium, concilium inii, ob libri elegantiam et raritatem, Bergerium latinitati donare, et libros quinque viis seorsùm inspectis, de meo addere. Si quid super hanc rem admonere dignaberis, id mihi gratissimum erit (¹). Pater noster ille qui Genuæ degit, et de quo me interrogas, vocatur Pater Dominus Bernardus Bissus Genuensis, sed nullum ibi monasterium habemus quod Sancti Majoli nomine insignitum sit. Monachus est nunc monasterii S. Benigni. Edidit primum tomum in-fol. rerum liturgicarum et ecclesiasticarum, quas tamen methodo Summistarum et Canonistarum tractat ordine alphabetico; et alterius tomi scribit impressa folia plusquàm sexaginta. Meditatus etiam proximè edere alterum librum decem Tractatuum theologiæ moralis, quam, more Italiæ, optimè callet. Hæc sunt quæ de ipso scribenda habui. In reditu Patris Gaudentii spem foveo videndi *Iter Italicum*, et super hanc rem ipsius diligentiam rogavi; fortè aliquid ad illustrandas vias suggeret hoc vestrum opus, quamvis hoc vestra provincia haudquaquàm sit. Pater Abbas summo obsequio vos salutat; Pater item Gaudentius ergà quem magna afficior invidia; Dominus etiam Joannes Baptista Gentilis, cui epistolam tuam reddidi; omnes verò, et ego maximè, Patrem Dominum Michaelem toto animi nixu salutatum vo-

lumus. Vale, Reverendissime Pater, et tua jussa mihi impertire dignare.

(1) La traduction latine de l'*Histoire des grands chemins de l'Empire romain,* de Bergier, commentée et étendue par Bacchini qui, dans ses voyages au Mont-Cassin, à Rome, à Naples, les avait étudiés, est restée inédite. Sa modestie ne put jamais se décider à l'imprimer, malgré les instances des savants étrangers. Il écrivait à Cuper : « Novi quo sœculo vivamus, et pusillitatis meæ conscius prodire non audeo. » On verra Mabillon le presser, et parmi les autres solliciteurs brille le grand nom de Leibnitz. Un fragment excellent de trente-deux pages sur la *Via Appia* est à la bibliothèque de Parme, et l'esquisse en quatorze petits cahiers in-fol., à la bibliothèque de Modène.

---

Ms de la Bibliot. royale.

## LETTRE CXXXVII.

### BACCHINI à MABILLON.

Parmæ, die 14 martii 1687.

Noster Pater Gaudentius, qui obsequium meum erga te et Patrem Dominum Michaelem coram testabitur, reddet vobis fasciculum schedarum in quibus descriptum reperies illud quod describendum meæ tenuitati commisisti. Cogitaveram ego mea manu id totum perficere, sed variis hinc inde occupationibus præpeditus, curam aliis demandare coactus sum. Hinc dolendum habui, quòd ab illis perfunctoriè res curata sit, unde conferens exemplar cum codice originali, multa debui corrigere, ex quo factum est ut libris usquequaquè impolita scriptura appareat. Puto tamen, pro ea qua in hujus

modi rebus polletis peritia, eamdem scripturam vos lecturos esse; si tamen quidpiam occurrat dubium, facile erit unum verbum ad me scribere, qui locum conferam et emendatum remittam. Huic epistolæ addam epistolam Bernhardi ex codice minori a me descriptam; aliqua in ea occurrerunt in quibus potiùs pro mea inscitia divinandum fuisset quam legendum; itaque, ut videbitis, quantùm potui, scripturam hujus modi in locis imitatus sum, et meam dubiam lectionem suprascripsi. Sperabam aliquid scribere de Regula Nonantulana, sed abs spe excidi; non cessabo tamen pro viribus aliquid notitiæ ejus exquivere, quamvis per Patrem Gaudentium non possim ampliùs eam transmittere. Rogavi eumdem Patrem Gaudentium ut quàm citissimè poterit vestrum *Italicum Iter* ad me transmittat, ut in diariis nostris possit referri, et a me cœteris vestris doctissimis operibus adjungi.

Dominus Magliabechius lamentatur quòd inter libros a me ipsi tuo nomine transmissos non fuerit prima pars seculi IV Actorum Sanctorum ordinis nostri, sed tantùm secunda IV uno tomo comprehensa, et altero seculum V. Idem ipse ad te scribet; quamvis enim ad ipsum miserim epistolam tuam in qua series descripta extat librorum ad ipsum reddendorum, nec nisi duo tomi ejusmodi Actorum ibi recenseantur, nihilominus persistit in eo quod etiam miseris primam supradictam partem seculi IV. Oro igitur eximiam humanitatem tuam ut de ea re virum cœteroquin certè suspiciendum, sed facilè de omnibus dubitantem, certiorem facias.

Hæc sunt quæ in præsentiarum mihi occurrunt

tibi scribenda, et plura occurrerent dicenda, si Patris Gaudentii fortuna uti possem, erga quem invidia me affici confiteor. Utinam quandoquè id mihi etiam præstetur, sed nec spei locus est. Absens tamen semper erga vos summa reverentia conabor animi mei obsequium et filii amorem exprimere, quantùm meæ licebit tenuitati. Doctissimum socium tuum Patrem Dominum Michaelem saluto, meo et Patris Abbatis nomine qui intra paucos dies iter Perusiam ad capitulum congregationis aggredietur. Omnis etiam noster cœtus vos ex toto corde salutatos volunt. Vale, et me pro tua humanitate amare perge.

---

Ms de la Bibliot. royale.

## LETTRE CXXXVIII.

### BACCHINI À MABILLON.

Parmæ, primo die aprilis 1687.

En tibi quod per amicum de Regula monasterii Nonantulani rescire potui. Ea in charta pergamena exarata est caracteribus specimine collato cum iis, quos in doctissimo opere de *Re Diplomatica* tradis, ætate XIV seculi non antiquioribus. Incipit verò ab illis prologhi verbis : *succinctis pro fide vestra*... post tres lineas editæ habent *in regno suo;* Nonantulanus cod. *in regnum suum;* post alias quatuor lineas, editæ

legunt *in monte sancto tuo;* Nonant. habet ea addita in margine. Statim editæ addunt *post hanc interrogationem*, quod deficit in Nonantulano. Post XXIX lineas in editis legitur *inducias;* in Nonant. *indulgentias*. Item post alias quinque lineas pro *habitandi*, quod in editis habetur, in Nonant. *habitanti*. In fine multa desunt, ab hiis videlicet verbis editorum, ergo *præparanda sunt etc*, sed tantùm rubeis caracteribus legitur *explicit præfatio*. Statim post primi capitis inscriptionem, quæ est *de Generibus Monachorum*, scriptum est in Nonant. *incipiunt capitula* et in fine : *Regula appellatur ab hoc quòd ad obediendum dirigat omnes*. Hæc capitula non habentur in editis. Caput II mutilum est, et ad illa verba : *et ità timens semper futuram discussionem*, deficit. Demum et in fine multa desunt, ultimum enim caput finit in ea verba : *Veteris ac novi Testamenti*. Adsunt per totum lectiones variantes ab editis, sed pleræque menda potius dicenda sunt. Hæc habeo in hanc rem scribenda, quæ si ad vestrum negotium facient gaudebo.

Pater Gaudentius discessit hinc die Mercurii hebdomadæ majoris, et die Veneris sequenti post prandium, Mediolano in Helvetos transmissurus. Brevì puto eum apud vos futurum, quarè rogo ut adjunctam epistolam ei reddere velitis cùm aderit. Pater Abbas noster toto obsequio vos salutat. Ante dominicam proximam in Albis, Perusiam versus, iter aggredietur ad capitulum congregationis nostræ, in quo alter ad hujus monasterii regimen deputabitur. Ipse cuinam monasterio preficietur usquè modò incertum est; cùm resciam scribam. Patrem Domi-

num Michaelem veneror; et ambobus vobis me devinctum subscribo.

---

Arch. du Mont Cassin.

## LETTRE CXXXIX.

### MABILLON à GATTOLA.

Parisiis, die 6 aprilis 1687.

Caro mio Padre, ho ricevuto con grand mio gusto l'affettuosissima e cordialissima lettera, la quale V. P. s'è degnata da scrivermi da costà, lei ne rendo vivissime grazie, e col tutto mio cuore l'assicuro della corrispondenza mia al suo affetto che da me è più caro che non puol esprimere. Non c'è dubbio che V. P. deve ridere del mio parlare cattivissimo, ma mentre quel mio cuore sia conosciuto e provato da V. P. basta per me. Fra li libri manoscritti di vostra libraria ce n'è uno nel quale sono tre sermoni che bramo avere copiati.

Et quandoquidem ita paratum video carissimi Erasmi mei ad nostra subsidia animum, eo utor confidenter te jubente. Codex ille signatus est n° 288. In eo tres sunt sermones, primus S. Joannis Chrysostomi, de expellendo S. Severiano : duo alii sunt ipsius Severiani. Pergratum mihi feceris, carissime et amabilissime Pater, si hos sermones descriptos ad nostrum Stephanotium mittas ad me transmittendos (1). Faciemus quod in nobis erit ut possimus

recuperare duos illos libros Patris Hay, quos tu habere optas : sed fortasse non ita facilè occurrent, quia sunt rariores in his partibus. Non deerit certè hac in parte diligentia nostra, sicut nec tui dilectio, quæ in cordibus nostris æternùm vigebit.

Quoties litteras tuas accipio, toties cum ingenti gaudio animi mei recordor nostræ in Sancto Monte commorationis, cùm te frui nobis licebat, cùm te scribentem dictantemque uno verbo semper præsentem habebamus. Nunquam ne recurret illa hora, quando te, quando bonos Patres nostros, quos ex animo veneramur et colimus, denuo revisemus. Sed hoc saltem fiat in beata æternitate, quam tibi tuisque opto. Vale.

(1) Le nom d'Estiennot avait été déjà latinisé en *Stephanotius* par Mabillon dans les *Annales bénédictines* et la *Diplomatique* où il le cite fréquemment. « La première fois, raconte Dom Tassin, qu'il signa sous ce nom à Rome, on lui en fit un procès devant le Pape, comme s'il eût changé son nom ; mais il se justifia en disant au Saint Père que c'était Dom Jean Mabillon qui l'avait ainsi baptisé. »

---



## LETTRE CXL.

MABILLON au cardinal D'AGUIRRE.

Paris., idibus aprilis 1687.

Quòd pedibus et corpore non licet, his litteris atque hoc animi, quantus quantus in me est, affectu

apud Lugdunum occurro Eminentiæ tuæ. Magnoperè mihi displicet, quòd non datur ora tueri tanti viri, eique mea obsequia demississima coram exhibere; quippe id non patitur aut meus, aut ipsarum rerum status. Miserum me! quòd tam præclara et optabili occasione non datur frui. Quot et quanta mihi occurrunt, quæ in amicas (si dicere audeam) aures effunderem. Quot et quanta commoda ex illa collatione reportarem? sed divinæ providentiæ obsequendum est, et recondenda intra pectus, quæ litteris committere non possum. O utinam redeat aliquando favorabilis ista occasio, quam nulla interciperet necessitas! sed hæc vota sunt, et mera vota impatientis animi, cui spe præsenti frustratum esse gravissimus dolor est. Verùm quando ita jubet Deus, patere, Eminentissime Domine, ut quod unum mihi reliquum est, litteris te interpellem, ut me, sodalesque meos, qui litteris incumbunt, tua auctoritate præsidioque tuo fovere ac tueri pergas; præcipuè vero congregationem nostram, cujus alumni omnes honorem tuum quasi suum reputant, atque in te transfusum. Eo honore ut diutissime fruaris optamus omnes, non dubia spe adducti, dignitatis tuæ usurum in Ecclesiæ utilitatem, atque in decus, et commodum Ordinis nostri, et congregationis nostræ profectum redundaturum. Hæc omnia præstabis, si quamprimùm præclaram istam Conciliorum Hispanicorum Collectionem edas in lucem. Quod si fieri potest, Lugduni fieri optem, apud tibi devotissimos Anissonianos, quorum bona fides aliæque virtutes Eminentiæ tuæ jamdudum perspectæ ac probatæ sunt. Cùm Lugduno discesse-

ris, non dubito quin ad Eminentis, cardinalem et episcopum Gratianopolitanum te conferas, qui dignus est ut a Regina Austri, si qua sit, conveniatur (1). Nobis erepta est bona ista fortuna, quòd is visitationibus suis tum esset occupatus, cùm per illas partes transivimus. Fruere tanto viro, quem conspexisse quasi virtutem ipsam vidisse est. Vale.

(1) Cet évêque de Grenoble était le vertueux cardinal Le Camus, l'ami d'Arnauld et de Nicole.

---

Bibl. de l'Université de Bologne.

## LETTRE CXLI.

### MABILLON au cardinal D'AGUIRRE.

Paris, 15 april. 1687.

Pridie hujus diei declinavit ad nos Em. cardinalis Ranunccius, mihique ostendit litteras tuas, quibus me sodalesque meos, qui litteris incumbimus, ipsamque congregationem nostram ei commendabas. Hæc vero dignatio tua ita me affecit, ut etiam si antea præcipuo affectu ac studio Eminentiam tuam colerem ac venerarer, tamen incredibile est quantos ignes in animo meo denuò excitavit. Cùm enim a probo et summo viro laudari et commendari præclarum est, tum illud imprimìs insigne, quòd vir talis ac tantus absque ullius impulsu tu apte benevolentia hoc officium nobis impendisti. Qua de re infinitas tibi ex animo gratias nomine to-

tius congregationis nostræ, præsertim verò studiosorum nostrorum ago. Atque utinam te in his partibus videre, te alloqui, te etiam si dicere fas est, complecti daretur. Utinam saltem in illis monasteriis nostris, quæ per Novempopulaniam, et Septimaniam tibi obviàm erunt, tunc versarer. Quando eò diverteret Eminentia tua, utinam vel tibi apud Lugdunum occurrere liceret? Sed hæc vota sunt, nec nisi vota, quibus obsequi non sinunt horum temporum leges; sed de his satis. Intellexi prætereà ex Em. cardinale, litteris salvi conductûs te jam instructum esse, ac fortasse ante æstatem in Italiam profecturum. Quamquam id non ita certum dum etiam addebat ejus Auditor, Eminentiam tuam fortè hucusquè accessuram. Quod adeò nos optamus, ut idipsum sperare, ne spes nostra excidat, non audeamus. Scripseram nuper Lugdunum ad Eminentiam tuam, ratus iter tuum per illam urbem hoc verno tempore futurum. At vix id fieri posse modò existimem. Interim avidè te expectant Anissonii, digni certè quos hospitio tuo digneris. Ego verò ægerrimè fero, quòd nullum ordinis aut congregationis nostræ monasterium in illa urbe supersit, Athaniensi recèns ad sæculares canonicos translato. Verùm multa sunt alia in itinere tuo, Tolosæ, Burdegalæ, Avenione, et alibi, quibus perquàm honorificum erit te apud se hospitari. Sanè ad id Eminentiam tuam obnixè invitat Rev. Vicarius noster Generalis, qui mortui nuper Generalis vices agit ad proximum capitulum nostrum generale, quod Floriaci 1 maii celebrandum est. Plurimum salutem E. T. optant sodales nostri. Vale Eminentiæ tuæ

Ecclesiæ lumini, ac ordinis decori, fausta omnia adprecatur omnium obsequientis. Fr. Michael Germain.

---



## LETTRE CLII.

### MAGLIABECHI À MABILLON.

Firenze, li 22 aprile 1687.

Più cose mi necessitano ad incommodare V. P. R. con questa mia. Debbo nel primo luogo mandarle l'inclusa lettera dell' ottimo P. Poltri. Secondariamente mi sovviene, che debbo avvisarle il nome, ec, del P. Abate di Badia, che è il seguente: Rev. Padre Dom Candido Gianini da Forlì, Abate di S. Maria della Badia di Firenze e Teologo del nostro serenissimo e Rev. Sig. Principe cardinale, et presentemente si trova a Perugia al capitolo. Probabilmente andrà Abate in qualche altro luogo.

Per terzo a' giorni passati fù da me il R. P. Abate Arcioni che andava al capitolo a Perugia e mi impose il riverirla in suo nome con ogni maggiore affetto. Stette quasi un intero giorno nel mio povero museo e si fecero soavissimi discorsi dell' incomparabil merito di V. P. R. e dell' ottimo e dottissimo P. Germain che riverisco.

Qui incluse troverà V. P. R. alcune novità letterarie della nostra Italia, che la prego a degnarsi di far vedere al sig. abate De La Roque, autore de' giornali che riverisco. Dalla vita della signora Elena

Cornaro Piscopia ho trascritte alcune poche cose, circa all' essere ella stata Benedittina, perchè forse alcuna di esse potrebbe servirle pel suo itinerario d'Italia. L'autore della detta vita, cioè il P. Dezza, è mio amico ed è certo un Religioso degnissimo per pietà e per erudizione. In oltre è uno de' più celebri predicatori della nostra Italia. La quaresima passata ha predicato nel duomo di Parma, e la seguente dee predicare a Malta ([1]).

Per empiere questo foglio, scriverò a V. P. R. alcune altre novità letterarie della nostra Italia che la prego medesimamente a degnarsi di far vedere, al sig. Abate autore de' giornali.

In Parma, il P. Bacchini, farà stampare il seguente libro : *Historia de magnis per Imperium Romanum viis ; Complectens origines, progressus, ac extensionem vix credibilem militarium maxime viarum ad postremos usque Romanæ ditionis fines stratarum; In quo dum veteri Romanorum magnitudini, ac potentiæ fax perspicua additur; Itinerarium Antonini, et Tabula Peutingeriana illustrantur. Auctore Nicolæ Bergerio in Presidiali Rhemensi Tribunali Advocati. D. Benedictus Bacchinus monachus ordinis S. Benedicti Congregationis Cassinensis è Gallico Idiomate latinitati donavit, Græca testimonia restituit, et sicubi opus fuit notas addidit. Idem de magnis Romanorum per Italiam viis libros V. Mantissæ loco adjecit, ac tabulis odographicis adornavit. Parmæ* 1687, *in-fol.* Il detto libro, credo che ci vorrà qualche tempo avanti che si cominci a stampare, ed è solamente impresso il frontispizio ([2]).

In Cesena, se non erro, giacchè non ho ancora avuto il libro, è stata stampata la seconda parte della *Difesa di Dante* del Mazzoni, che non era mai escita in luce e veniva da dotti desideratissima (*).

Io l'avevo però già letta manoscritta perchè si trovava in libreria del sig. cardinal Francesco Barberino dalquale a'miei preghi la chiese in presto il Serenissimo e Reverendissimo sig. Principe Cardinale Leopoldo e la tenne quà qualche tempo.

Adesso ristampano la prima parte della detta *Difesa di Dante* del Mazzoni, che era già stata stampata, ma non si trovava più, onde era libro non solo dotto ed erudito ma anche raro assai.

Io ho scritto a chi me ne ha dato avviso che sarebbe benissimo fatto che procurassero di trovare le lezioni manoscritte che l'istesso Mazzoni fece sopra Dante, sì dove il detto Dante descrive l'immaginativa potenza della nostra anima; come anche sopra'l seguente suo verso : *La gloria di colui, che'l tutto muove.* Mentre che gli riescisse il trovarle, certo che sarebbe a tutti gl'eruditi gratissimo il vedere le dette lezioni stampate. L'istesso dico dell'altre lezioni che'l medesimo Mazzoni fece sopra i Brindisi esplicando quell' ottava dell' Ariosto che principia:

Non era Rodomonte usato al vino,
Perchè la legge sua lo vieta, e danna.

La notizia suddetta, che si sia stampata la seconda parte della *Difesa di Dante* del Mazzoni, certo che sarà sommamente grata all' eruditissimo sig. abate Menagio che riverisco.

Il sig. Patino mi scrive che in breve farà stampare alcune inscrizioni greche.

Con che mancandomi il tempo, finirò di tediarla, supplicandola dell' onore de' suoi comandamenti, riverendola riconfermandomi ec.

Alle settimane passate le mandai la copia per l'appunto delle lettere del P. Beverini. Adesso ricevo una lettera del P. Bacchini, nella quale mi scrive che aspettavano in Parma il P. Sfondrato.

Tutti gl'amici riveriscono umilmente V. P. R. e l'ottimo e dottissimo P. Germain. Fra gl'altri mi ha imposto più volte il farlo, il P. Guinigi, lettore della Badia di Fiesole e nipote di monsig. arcivescovo di Ravenna. De' Giornali de' Letterati di Parma ne sono fino ad ora stampati tredici. Come con altre mie ho scritto a V. P. R. subito che ricevei i libri, feci avere il Cotelerio al sig. Salvini; la *Liturgia gallicana* al P. Poltri; e mandai il Granata a Camaldoli.

Alcune novità letterarie della nostra Italia :

Il sig. abate Schelstrate mi ha mandato il seguente suo nuovo libro : *Dissertatio de Auctoritate Patriarchale et Metropolitica, adversùs ea quæ scripsit Eduardus Stillingfleet, Decanus Londinensis, in libro de Originibus Britannicis, per Eman. A. Schelstrate S. F. D. et Bibliothecæ Vaticanæ Prefectum; Romæ* 1687 *in*-4. Come le sarà noto, il detto sig. Schelstrate ne'mesi passati, fù fatto canonico di S. Giovanni Laterano. Il sig. Gio. Ceva, dotto matematico, mi ha trasmesse le seguenti orazioni di monsig. Ceva, suo cugino, ristampate appunto adesso : *Illustrissimi et Reverendissimi B.D. Caroli Francisci Ceva, Episcopi Dertoniensis, Marchionis Comitis et cœt., olim in Ecclesia Me-*

*tropolitanæ Mediolanensi Canonici Ordinarii, Pœnitentiarii Majoris, Orationes quas in Romana Curia habuit coram Innocentio X, Pontifice Maximo, in sacello Pontificum Quirinali, iterum typis impressæ, sub auspiciis Emin. Cardinalis Federici, Vicecomitis Archiepiscopi Mediolani. Dertonæ, typis Nicolai et Fratrum de Violis,* 1687 *in*-8.

Il sig. Gio. Batista Cornaro Piscopia, procuratore di S. Marco, mi ha mandata la Vita della sua sig. figliuola, come anche il seguente altro libro: *Le Pompe Funebri celebrate da' signori Accademici Infecondi di Roma, per la morte dell'illustrissima sig. Elena Lucrezia Cornaro Piscopia, Accademica, detta l'Inalterabile, dedicate alla Serenissima Republica di Venezia. In Padova per il Cadorino* 1686, *in-foglio* (1). *Vita di Elena Lucrezia Cornaro Piscopia descritta da Massimiliano Dezza delle congregazione della SS. Maria Madre di Dio, e dedicata alla Maestà dell' augustissima Imperatrice Eleonora, principessa di Monferrato ec. In Venezia per Antonio Bosio* 1686. *in*-4. La detta sig. come sarà noto a V. P. R. fù, benchè nel secolo, benedettina. A carte 42 della suddetta Vita, vi si legge: « Indi raccolti tutti gli spiriti a consiglio mandò a chiamare D. Cornelio Codaniai, Abate di S. Giorgio Maggiore, vecchiando e tenuto in concetto d'altissima perfezione. A questo chiese l'abito benedettino, da portare occultamente sotto le vesti e dopo avere in sua mano rinovato il voto di castità disse al genitore ec. » Ed a carte 44: « Portava l'abito benedettino, benchè di lana, sopra l'ignuda carne, frequentava le chiese di quella religione, massime

nelle feste de' loro santi ed ivi era solita communicarsi. Scrivendo a' Padri benedettini ed anche al proprio confessore, si sottoscriveva, Elena scholastica, perchè tal nome erasi eletta nel ricever l'abito di quella nobilissima religione. In somma per quanto ella poteva, conformavasi all'osservanza e allo spirito primitivo del suo gran Patriarca S. Benedetto. » A carte 65 : « Essendo ancor sana, parve che antivedesse l'infermità e la morte che le soprastava, però un giorno chiamata in secreto Maddalena, giovane che in sua compagnia aveva, e con laquale assai confidava, le parlò in simil guisa: « So benchè minor d'età, credo certo, che morirò prima di voi. Or in primo luogo io voglio, cara Maddalena, che il mio corpo non sia toccato per altre mani che per le vostre. In secondo luogo, voglio esser sepolta col mio abito di S. Benedetto, ed in chiesa de' monaci benedettini, se però, come spero, li miei genitori ne saranno contenti. Vi prego a farmi assistere da molti buoni religiosi, acciocchè il demonio abbia minor forza contro di me in quell' ora tremenda, ma particolarmente procurate, che vi sia il mio confessore ed un Padre di S. Benedetto ec. » A carte 75 : « Dormiva con l'abito benedettino di ruvida lana sopra la carne, ne vi fù modo di persuaderle il contrario, se non venendo al precetto dell' obedienza cui prontamente s'arrese. Ma quindi a poco supplicò con tanta efficacia il padre ed il confessore che si ridussero a capitolare; onde fù accordato che continuasse a portarlo negl' altri tempi pur che ne' mesi più caldi dell' estate lo deponesse. » A carte 85, 86, 87 e 89 : « La pompa del

funerale fù ordinata in tal guisa. Si vestì la defunta con l'abito di oblata benedettina, ma con la mozzetta di pelle in segno del dottorato,ec. Fù per lungo giro portata verso lo studio publico ed indi alla famosa basilica di santa Giustina dove l'Abate ed i monaci l'incontrarono. Gran fatica vi bisognò a deporla dal catafalco, per le turbe che verso lei s'affollavano, pure alla fine si trasportò e come oblata benedettina fù posta nella cappella medesima dove si seppeliscono i monaci. Nella predetta chiesa, non si concede mai a chi si voglia luogo di sepoltura, ma l'altissimo concetto che correva di lei fece sì che que' buoni religiosi non solamente dispensarono in ciò i lor decreti, ma sentendo che la procuratrice madre della defunta per nuovi motivi pensava di darle altrove sepoltura con efficacissime instanze, la ridussero alla prima deliberazzione; anzi per agevolarla fecero edificare un nuovo sepolcro, il che portò la dilazione de' tre giorni ne' quali restò il cadavere sopra terra, ec. Al suo sepolcro che tuttavia si fabbrica magnifico e numeroso di statue, non ancora s'è inciso l'epitafio, ma quello che si legge intanto sopra il suo deposito in santa Giustina, è come segue:

*D. O. M.*
*Helenæ Lucretiæ*
*Cornelio Piscopiæ*
*Johannis Baptistæ D. M. Procuratoris*
*Filiæ,*
*Quæ moribus et Doctrina supra sexum*
*Et laurea ad memoriam posteritatis insignis,*
*Privatis votis coram Cornelio Codanino*
*Abbate S. Georgii Majoris emissis, S. Benedicti*
*Institutum ab ineunte ætate complexa, et*

*Religiosè prosequuta, in Monachorum*
*Conditorium, ut vivens optaverat*
*Post acerba fata admissa est,*
*Monachi H. M. P.P. Anno D. 1684.* »

A carte 94 et 95 : « La repugnanza de' genitori, e l'imperfetta sua sanità non le permisero di vivere ne' chiostri come ardentemente desiderava, oltre che il confessore stesso, per tali o simili ragioni, la dissuase : ma ella, che per ogni modo voleva esser tutta di Dio, trovò maniera di rendersi claustrale senza uscire dal mondo. Si fece oblata benedettina; il suo ritiramento fù proprio di monaca; per ricreazioni mai non usciva per visite solamente, quando l'obbedienza la costringeva. Portò sempre l'abito di quell'ordine di grossa lana sopra le carni, e per quanto le fù possibile osservanne tutte le regole, et de' tre voti fu puntuale mantenitrice ec. » A carte 104 : « Non conversava con alcuno familiarmente, ne a lungo, se non forse con qualche gran servo di Dio, per conferire il suo interno e singolarmente col P. Cornelio abate benedettino vecchio quasi ottuagenario e morto in concetto d'altissima perfezione : da questo apprese gran lume per l'anima sua e ne trasse quella partialità d'affetto che portò sempre all'ordine di S. Benedetto. »

Di Padova mi è stato mandato il seguente libro, che appunto adesso ricevo : *Universa Astrosophia naturalis, variis et hucusquè nunquam editis experimentis comprobata, et ab argumentis quam plurimis a falsitate in contrarium deductis, rationibus ac auctoritatibus vindicata. In tres divisa libros. Majestati Reipublicæ Venetæ, Marco Antonio Justi-*

*niano serenissimo Principi, Augustissimis Patribus, ab Auctore Antonio Francisco de Bonatis J. V. D. Patavino humiliter dicata. Patavii*, 1687, *sumptibus Petri Mariæ Frambotti*, in-4.

(1) Voici ce qu'écrivait à Magliabechi, sur les talents oratoires du P. Dezza, le cardinal Barbarigo : « Il P. Dezza si fa onor grande, e regge molto bene al paragone del P. Valle giesuita uomo di fama. Io son qui tanto occupato, che non ho agio d'andare alle prediche, ma sento a parlar del P. Dezza con plauso. Io non posso far per lui più di quello, ch' egli stesso fa per se col grido della sua virtù; tanto più, che il mio soggiorno a Venezia deve esser breve. Con tutto ciò assicuro V. S. ch' egli m' è oltre modo raccomandato, e per' l suo proprio merito, e per essere amico di lei : che sono due grandi raccomandazioni. » Let. du 8 mars 1686.

(2) V. la lettre de Bacchini à Mabillon, du 3 mars 1687, note 1.

(3) La seconde partie de la *Difesa della comedia di Dante*, parut in-4°, 1688, à Césène, patrie de Mazzoni. Elle était d'abord dédiée à l'évêque, monsignor Pilastri; ce prélat étant mort pendant l'impression, les éditeurs Verdoni et Buccioli le remplacèrent par monsignor Rinaldo degli Albizzi. Quelques exemplaires offrent la curiosité des deux dédicaces. Le cardinal Barbarigo répondant à Magliabechi, le 17 mai 1687, s'exprime ainsi sur le mérite supérieur de cette publication : « Sarà certamente gran benefecio de' letterati goder compiuto un si raro parto di quel mirabile ingegno, e io ho sentita la notizia che V. S. me n'apporta, con molta soddisfazione. »

(4) Telle était la renommée de la savante bénédictine vénitienne Hélène Lucrèce Cornaro Piscopia, que Louis XIV ordonna aux cardinaux de Bouillon et d'Estrées de la visiter, afin de lui rapporter si tout ce qu'on en disait était véritable. L'orateur des *Infecondi*, Michel Bruguères, intitule sa harangue *il Trionfo della virtù feminile;* il peint Hélène triomphant de trois monstres, particulièrement ennemis de son sexe, du Luxe, de l'Ignorance et de l'Orgueil ; il la met au-dessus de Pompée qui triompha en même temps de trois rois, de Mithridate, de Tigrane et d'Aristobule, et il la fait monter au ciel sur ce char du *Phœdre* de Platon tiré par les Passions et la Raison.

# LETTRE CXLIII.

## MABILLON à MAGLIABECHI.

ce 15 juin 1687.

Ce serait un gros péché de laisser partir M. le bailli Suarez sans avoir l'honneur de vous écrire et de vous renouveler mes reconnaissances. J'ai reçu seulement depuis environ cinq jours la dernière *scansia* de la *Biblioteca volante* que vous aviez confiée pour moi à deux seigneurs suédois il y a près d'un an. Je vous en remercie de tout mon cœur. Je voudrais bien avoir quelque pièce qui méritât de vous être envoyée. Voici quelques petites pièces qui se sont faites depuis peu, que je vous prie d'agréer. Dom Thierry vous fait mille compliments. Il va commencer d'imprimer le Grégoire de Tours (1). Si vous aviez quelque avis à lui donner, il le recevrait avec beaucoup de reconnaissance. Je travaille toujours à nos *Annales*, en attendant un meilleur temps pour imprimer notre sixième siècle et la continuation de notre *Museum*. Je suis plus que je ne puis vous dire, etc.

(1) L'édition de Grégoire de Tours par Ruinart, ne parut qu'en 1699 in-fol. Il la dédia au premier Président du parlement de Paris, de Harlay. Elle a mérité d'être comprise dans le *Recueil des Historiens des Gaules et de la France* de Dom Bouquet, et d'être adoptée dans la *Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France depuis la fondation de la monarchie française jusqu'au XIII*e *siècle,* de M. Guizot. « La seule bonne édition des Œuvres complètes de Grégoire de Tours, dit cet écrivain, est celle qu'a publiée Dom Ruinart ; la préface est pleine de savantes recherches. »

Ms de la Bibliot. royale.

# LETTRE CXLIV.

Claude ESTIENNOT à Dom BULTEAU.

*Pax Christi.*

Rome, ce 17 juin 1687.

Mon Révérend Père, on ne voit pas que les affaires entre les deux cours se disposent à un accommodement, il paraît au contraire qu'elles s'aigrissent de plus en plus. Vous avez su l'ordre de Sa Sainteté de faire effacer toutes les fleurs-de-lys et ôter les portraits et images du Roi de toutes les boutiques et portes des Français. Il a été exécuté à l'égard de quelques unes; il est vrai qu'ayant fait réflexion sur l'éclat que cela ferait, on les a fait remettre la nuit, mais l'ordre a été donné et on juge de là des intentions et bonne volonté des gens.

On pousse le duc de Bracciane à bout et on a saisi par ordre de Sa Sainteté jusques à ses blés et ses foins qui sont à Bracciane. Il trouvait moyen de s'accommoder avec ses créanciers; il trouvait de l'argent à deux pour cent pour payer ses dettes. Les créanciers voulaient bien encore lui donner terme pour quelques mois; il y a d'autres familles aussi endettées que celle-là, à qui on ne dit mot; tout cela fait penser que l'attachement à la France lui a procuré ce chagrin. Son Eminence monseigneur le cardinal d'Estrées a demandé et obtenu audience de Sa Sainteté, lui a représenté les suites

que cela pourrait avoir et promis de payer comptant douze mille écus et être garant de cinquante mille, et n'a pu rien gagner. Madame la duchesse de Bracciane, nonobstant la saison avancée et fort rude, part vendredi pour la cour. On ne sait comme le Roi prendra tout cela, et on est ici dans une attente impatiente de le savoir; laissons-le faire, il ne fera rien que de bien.

Un notaire des plus qualifiés de Rome et riche (car il n'y en a que quatre dans Rome et cette charge est considérable) ayant dit quelques paroles de la bulle contre le *franco*, et le Pape l'ayant su, dit au gouverneur de le faire pendre (*sia impiccato*); mais ce gouverneur qui sait son métier le fit avertir de se sauver dans quelque monastère, ce qu'il fit et y tomba malade à mort de peur; mais, ou le Saint Père ayant fait réflexion, ou quelqu'un lui ayant fait faire, et sur le bruit que cela ferait, on a accommodé son affaire; mais on ne sait pas les conditions.

On nous manda l'ordinaire dernier l'embarras qu'il y eut à la procession des Jésuites, et qu'à cause des carrosses qui s'étaient mis en haie, elle n'avait pu passer; le Pape l'ayant su, en a fait faire bonne justice, car l'abbé de Caserte, de la maison de Gaëtan, est banni pour six ans de tout l'Etat ecclésiastique, son cocher condamné aux galères, et deux dames de qualité sont condamnées à avoir leur maison pour prison ; sans en pouvoir sortir que les fêtes et dimanches pour aller entendre la messe dans une église voisine et non ailleurs, et encore à pied et sans pouvoir y aller ni là ni

ailleurs en carrosse : et cela jusques à... on ne sait.

Le Pape a donné l'évêché de Carpentras au cardinal d'Enof, celui de Rimini à Cavallieri, Montefiascone à Barbarigo, Faenza à Corsi, Capoue à Caraffe, et......... Le cardinal d'Enof a eu quelque peine à accepter Carpentras, mais il s'est ravisé et a bien fait de prendre, car s'il refusait il pourrait, le Pape venant à mourir, muser. Sa commanderie *del Spirito Santò* n'est pas encore donnée, mais ce sera pour un monsignore et non pas pour un cardinal, cela étant indigne de son rang et de sa qualité. On n'a point pensé à nous envoyer la liste des supérieurs, et nous n'avons su des nouvelles du chapitre que ce que vous nous en avez écrit et ce qu'on en a écrit au R. P. Dom Ambroise, qui vous salue ; cela a mortifié le pauvre P. Dom Jean qui ne saura de nouvelles qu'il ne soit en France, étant parti hier avec notre commis pour s'en retourner par Ligourne, Marseille et Avignon. Il a été fort regretté, singulièrement de notre Em. Abbé qui lui a donné et à nous des marques d'une sincère et tendre amitié. Peut-être saurons-nous, l'ordinaire prochain, qui on nous enverra en sa place. Dom Ambroise est ici apparemment encore pour quelques mois. Les RR. PP. Minimes nous ont donné un domestique qui les a servis et dont ils ont été fort contents, fidèle et paisible, qui fait tout ce qu'un commis pourrait faire.

M. de Fortia a reçu le saint viatique ce matin et s'en va bientôt, selon les apparences, en l'autre monde. M. Aurout a la compagnie de M. de With qui est un habile et honnête homme, ce qui fait qu'il

ne nous vient plus voir si souvent ; on s'en console et fort aisément. Monseigneur Schelstrate nous a fait l'honneur de nous venir voir deux fois cette semaine ; il envoie à Dom Jean un exemplaire de son dernier livre (¹), et nous dit qu'il allait donner bientôt au public deux ou trois volumes de fragments, entr'autres un Anastase bibliothécaire, plus ample qu'il ne l'est dans la *Bibliothèque bysantine*, et les citations d'où il a tiré tout ce qu'il dit dans les *Vies* des Papes, etc. Faut attendre et voir..... Monseigneur Ciampini imprime ou va imprimer une dissertation *De Azymo et Fermentato*, je crois qu'il penchera plus du côté du P. Mabillon que du cardinal Bona, quoiqu'il ne soit pas tout à fait du sentiment ni de l'un ni de l'autre (²). M. l'abbé Taya l'a quitté. *Non conterantur !* Les RR. PP. Jésuites députés sont presque tous arrivés. Le R. P. Fontaine sera assurément un des proposés pour le généralat, je voudrais qu'il fût accepté ; c'est un fort honnête homme aimé et estimé généralement de tout le monde. Vous savez que l'Abbé de Subiago a été continué par bref. Il y a trois ou quatre Français à Saint-Paul, l'Abbé et le Procureur-Général, amis des Français. Ainsi, selon les apparences, il y aura plus d'union et de liaison. Le cardinal Aguirre a logé dans les monastères de l'ordre par toute sa route où il y en a eu ; il doit arriver cette semaine.

Je suis au R. P. Dom Placide, à M. Bulteau, et à vous, etc.

(¹) V. la lettre de Mabillon à Magliabechi, du 4 octobre 1686, note 2.

(2) La dissertation de Ciampini a pour titre : *Conjecturæ de perpetuo azymorum usu in ecclesia latina*, Rome, 1688, in-4°. V. la lettre de Bacchini à Mabillon, du 4 février 1683, note 2.

---

Arch. du Mont Cassin.

## LETTRE CXLV.

Michel GERMAIN, MABILLON et Claude ESTIENNOT à GATTOLA.

Lutetiæ Paris., in pervigilio S. Johannis, 1687.

More tuo facis, Erasme suavissime, cùm officia tibi reddita eo suscipis animo, qualem maxima quæque beneficia vix mererentur. Is ego non sum qui ejusmodi studiis certare tecum velim : hæ deinceps erunt partes meæ, hic animus, ut Erasmum quem intimo cordis sensu præsentem ubique complectar, minimè ornatis multominùs fucatis verbis compellem. Nihil in adversariis occurrit quod ad Clini propè Aquinam Abbatis commendationem faciat. Quæ misisti studiorum nostrorum subsidia prægustavimus : una excepta ad Erasmum parænetica epistola, exemplar tuum, necdum percepimus : brevì autem prosperè flantibus ventis sumus accepturi. Musei nostri Italici volumen primum, ab itineris italici descriptione cœptum, propè est ut finiatur. En quem amabo te præstas, Erasme, cùm de comparando illo, cum de submittendâ hanc in rem pecuniâ verba facis ! Quæ Monastico nostro Gallicano tribus a mensibus injecta est remora jamjam, uti spero, solvenda est, nec, si Deus annuerit, editio post ferias augustales protelabitur sub prælo (1).

Sudat Augustinus cum Manichæis atque Donatistis dimicans; nec vacant Ambrosiani nostri sacri doctoris librum *De Virginitate* recudentes. Absoluta est Augustini *Confessionum* editio nova parvo volumine, minutis et elegantissimis caracteribus (quales in Italia frustra quæsieris), ac ne quid desit ad omnem ornatum, doctas exquisitasque Opellæ notas auctor inseruit (1). Alterius e nostris commentum in regulam, non est quod nuntiem, magna jam ex parte confectum : nam gallico scriptum est idiomate, quod Erasmo non nisi barbarum et exoticum haberetur (2). Hilarium qui parat, etiam comparatis omnibus ad novam editionem facientibus, e scriniis nondum eduxit : spes tamen est daturum in lucem antequam labentis anni metas attingamus (3). *Hortum Erusianum* et *Astrum inextinctum* leviori pretio redempturus, unum e bibliopolis nostris in inferiorem Germaniam trajicientem rogavi, utriusque libri exemplum unum ad me rediens ut deferret. Utrumque quamprimùm accepero tuum erit. De edendis nonnullis patribus græcis cogitant congregationis nostræ præpositi majores, eamque ob rem græcorum studiorum academiam privatam in altero nostro parisiensi Cœnobio (Alborum Mantellorum dicunt) instituere (4). Qui modo præest congregationi nostræ superior generalis, Claudius Boistardus audit, venerandi senis benedicti non plus dignitatis, quam illius adversùm te amoris successor, hic te salvere jubet et optimis institutis ac studiis tuis plurimùm gratulatur. Quandoquidem et beneficiis erga nos suis et facie notus est Rev. Andreas Casinensis abbas vester et noster (5), liceat

ipsi quantulacumque demissi ac bene memoris animi obsequia, cæterisque beneficentissimis Patribus offerre. Sis amicitiæ nostræ decus, Erasme, hujus operis institor. Vale et me tuis ad Deum precibus habe commendatum.

F. Michael Germanus M. B.

Accepi exemplum trium Severini homiliarum, quas abs te, mî cordatissime Erasme, peteram. De his gratias ago tibi quàm maximas. Albo lapillo signanda est illa dies, qua te videre et alloqui, et amicum habere meruimus. In simper interim in corde, passim in ore cum tuis casinatibus, quos ex animo veneramur. Sed quando tempus dabitur tuis beneficiis rependendi vicem! Et adhuc quindecim dies et tomi nostri primi editio e prœlo emerget, pernicibus pennis ad vos evolatura. Vale mî Erasme, valeantque tecum optimi tui casinates, inprimis R. Prior, P. Ratchis, P. Lector, P. Caraffa, et liceat mihi ante omnes Reverendissimo Domino Abbati vestro humillima obsequia mea exhibere.

F. J. Mabillon. M. B.

Con l'occasione delle lettere dei P.P. Mabillone e Germano, fo la riverenza e bacio le mani al mio carissimo P. D. Erasmo, al quale io mandai la settimana passata: *Regale Sacerdotium* P. Sfondrati (7), e prego accettarlo per amor mio e ringraziamento per mille favori ricevuti dal mio detto carissimo.

E stampato il viaggio del P. Mabillone e mi è venuto un' esemplare per la posta, in quello si fa menzione del P. D. Erasmo come si deve. Per la *Biblioteca Ascetica* non si ritrova in Roma e c'è

solamente un' esemplare a casa. Se la biblioteca del sig. cardinale Slusio si vende per parte saranno questi libri e molti altri: m'ha detto il R. P. Abate di S. Paolo che il R. P. Abate di Monte Casino voleva comprarla per tre o quattro mila scudi di libri, non potrà trovare un' occasione migliore, ma sarà necessario di aver quì l'indice e catalogo di quelli che sono nella biblioteca Casinese. Salutate prego dalla mia parte il R. P. Abate, e offeriteli i miei rispetti, bacio anche le mani al R. P. D. Ratchisio. Mi perdoni il P. Erasmo il stile mio italiano, poco meno elegante che quello di Bentivoglio e Pallavicino, ma forse più sincero. Assicurando il P. D. Erasmo che io sono suo servitore e fratello ([8]).

F. Claudio Stephanotio.

([1]) Le texte du *Monasticon Gallicanum*, qui devait former 3 vol. in-fol., n'a point paru. Les manuscrits conservés à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés servirent pour le *Gallia christiana*. Le P. Lelong dans sa *Bibliothèque historique de la France*, leur donne ce titre : *Monasticon gallicanum, seu historiæ Monasteriorum ordinis sancti Benedicti in compendium redactæ, cum tabulis topographicis centum et octogintaMonasteriorum, quibus hoc anno* 1687 *constat S. Mauri congregatio*. Selon l'utile *Dictionnaire iconographique des monuments de l'antiquité chrétienne et du moyen-âge*, de M. Guénebault, il n'existe en France que trois exemplaires des dessins du *Monasticon Gallicanum;* un bel exemplaire est à la bibliothèque de l'Arsenal ; un autre, à la bibliothèque de Rouen.

([2]) Dom Blampin passe pour avoir donné cette jolie édition des confessions de saint Augustin.

([3]) V. la lettre de Cl. Estiennot à Michel Germain, du 2 décembre 1687.

([4]) V. la lettre de Cl. Estiennot à Mabillon, de juillet 1687.

([5]) V. sur l'académie de Saint-Vannes, la lettre de Mabillon à Magliabechi, du 10 décembre 1696, note 1.

([6]) Dom André Diadato, Abbé du Mont-Cassin, de 1687 à 1693.

([7]) L'ouvrage de Sfondrate, publié sous le nom d'Eugenius Lombardus, a pour titre : *Regale sacerdotium romano pontifici asser-*

*tum et quatuor propositionib. Cleri Gallicani explicatum*, 1684, in-4°.

(8) Cette lettre de Michel Germain et de Mabillon avait, ainsi que plusieurs autres à Gattola, été transmise de Rome, par Estiennot, où il était Procureur-Général de la congrégation de S. Maur.

---

Ms. de la Bibliot. royale.

# LETTRE CXLVI.

## Claude ESTIENNOT à Dom BULTEAU.

*Pax Christi.*

Rome, ce 29 juin 1687.

Mon Révérend Père, le R. P. Dom Ambroise Mangin, dans le mémoire qu'il vous a envoyé du tableau de la peinture qui est à Saint-Théodore, croit avoir bien lorgné; néanmoins comme nous en doutons, et qu'il a eu crainte d'avoir oublié quelques traits, il y est retourné, y a mené un peintre, en a fait faire un dessin qu'il vous envoie avec un discours historique sur la figure, et apologétique sur sa conduite. Les affaires du duc de Bracciane n'ayant pu s'accommoder, et le Pape, qui avait permis une surséance, ayant laissé faire les poursuites, la *Camera* a mis entre ses mains Bracciane et tous les effets, cassé tous les officiers du duc, installé d'autres et saisi jusqu'au blé et aux foins. Cette conduite a fait ici grand bruit. Madame la duchesse de Bracciane partit hier pour aller en France, et on ne croit pas que cette affaire, avec toutes les précédentes, accommode celles qui sont entre les deux cours. La duchesse est extrêmement regrettée, non seulement des Français, mais de beaucoup d'Italiens, et tout le monde la plaint d'être obligée de faire un voyage

si long et si pénible dans une saison si avancée.

Le R. P. Supérieur Général m'écrit qu'on a destiné ici à la place de Dom Jean le R. P. Sous-Prieur de Cornillon; je lui mande qu'il nous enverra celui-là ou tel autre qu'il lui plaira comme aussi un commis.

Il y a trois ou quatre jours que l'on mit ici en prison le capitaine de la place d'Espagne. Cela fit fort mal au cœur aux Espagnols qui ont été trouver le cardinal gouverneur, pour lui dire que, si c'était pour dettes, ils s'offraient de les acquitter de quelques sommes qu'elles fussent. Le cardinal gouverneur leur dit que non. Et pourquoi donc répliquèrent les Espagnols? Vous pouvez, leur dit-il, l'aller demander à Sa Sainteté, car c'est par son ordre qu'il y a été mis. Le Vice-Roi de Naples en ayant eu avis, il a aussitôt fait prendre les soldats du Pape, qui étaient ici tombés malades et y étaient convalescents, leur a fait mettre les fers aux pieds et les a envoyés aux galères. Voilà le bruit qui vient de se répandre dans Rome et qui mérite confirmation. Il faut pourtant qu'il en soit quelque chose, puisque hier, sur des avis venus de Naples, on assembla une congrégation, où il fut résolu qu'on prierait Sa Sainteté de faire élargir le capitaine espagnol, et il a été mis en liberté. Le Vice-Roi de Naples est une rude épine au pied du Saint Père.

Le duc Frédéric Sforce, appelé le duc Cesarini, a été nommé pour présenter la haquenée, il demanda audience de Sa Sainteté pour lui en donner avis. Le Pape lui témoigna qu'il était fort aise qu'on l'eût choisi, et ce dans une conjoncture qu'ayant

touché les revenus du duché de Sonnino, qu'on dit valoir quinze à vingt mille écus par an, et que la chambre avait eus en dépôt jusqu'à fin de procès pendant quatre ans; mais il surprit fort Sa Sainteté, en lui assurant avec serment qu'au lieu de quatre vingt mille écus qu'il croyait toucher, la Chambre avait fait tant de réparations et de frais qu'il ne lui en était resté que quatre à cinq mille écus. Le Pape ne put pas le croire; mais le duc lui protesta que cela était ainsi. Il faut conclure de là que les officiers de la *Camera*, s'ils travaillent, ils se font bien payer.

Mais revenons à la cavalcade et à la cérémonie de présenter la haquenée; on ne sait si elle se fera, et on ne voit pas qu'on fasse au palais d'Espagne de préparatifs pour cela. La raison est que celui qui la présente, dans cette fonction, a pendant trois jours la qualité et les priviléges des ambassadeurs. Le Pape a fait dire au duc qu'il ne voulait pas recevoir la haquenée, qu'il ne renonçât par écrit au *franco* des trois jours; le duc s'est offert de ne rien innover et a dit ne vouloir pas maintenir le *franco*, et le Pape l'a voulu avoir par écrit; mais le duc ne l'a jamais voulu donner, non plus que Cogolludo qui est à Gaëte, en attendant que notre ambassadeur soit arrivé, pour voir comment il fera pour le *franco*. Mais il y sera du temps, puisqu'on dit par tout Rome que l'ambassadeur de France ne viendra qu'après le rinfrescat.

On poursuit avec chaleur l'affaire de Molinos. Un ami m'en a fait voir depuis neu heures du soir jusqu'à six du matin le procès. Il y a deux

cent soixante propositions, tirées de ses lettres et de ses écrits, dont la plupart ne sont pas soutenables, et les autres sont exprimées dans des termes fort durs. On dit qu'on doit voir dans peu de temps la condamnation de la plupart de ces propositions par la Congrégation du Saint-Office. Pour son livre, on ne lui a encore dit mot. Il n'y a pas cinq ans qu'il a été approuvé par cette cour, et comment se pourrait-elle résoudre à le condamner sitôt après. Celą viendra, mais avec le temps.

L'ambassadeur d'Angleterre partit hier au soir pour s'en retourner, peu satisfait de cette cour et du Saint Père ([1]). Il remporte la réputation d'homme d'esprit, mais trop vif et prompt pour négocier en ce pays-ci. Ceux qui savent l'humeur du Saint Père ne le blâment pas pour en avoir usé de la manière, et croient qu'il faut crier, se plaindre et se faire craindre, si l'on peut, pour gagner quelque chose ([2]).

Il paraît un nouveau livre qui a pour titre *Gallia vindicata contra Maimburgum*. Monseigneur le cardinal Aguirre me le fit voir samedi que j'eus l'honneur de le saluer et me dit : *est liber verè aureus*. On croit que le P. Sfondrate en est l'auteur, et y a mis son nom ([3]). Nous le verrons avec le temps. L'Em. Abbé se porte un peu mieux, il est de retour des Castels; les chaleurs sont trop grandes pour pouvoir villegier.

Il a couru un bruit que les Algériens avaient pris le vaisseau sur lequel sont les Anglais qui ont été au service de M. l'ambassadeur, ses meubles et les présents de la duchesse de Modène au roi et

à la reine d'Angleterre (⁴); mais il ne se confirme pas. M. de la Thuillière a été voir son Eminence monseigneur le cardinal d'Estrées, touchant la fête dont nous vous avons écrit, et ce par ordre. Mais dans la suite je ne sais si les choses iront comme par le passé et avant la rupture. Je suis tout à vous, etc.

(¹) Lord Castlemaine, ambassadeur de Jacques II, près Innocent XI, depuis le mois de janvier de l'année précédente. Selon le docteur Lingard, Castlemaine menaçant le Pape de son départ, il lui aurait reparti : *Lei è padrone.* La cause de ce démêlé était le refus d'élever à l'épiscopat le trop fameux P. Peters, confesseur du roi, mais il n'était point question de lui obtenir le chapeau, comme l'a prétendu Voltaire.

(²) « Le cardinal Mazarin, qui avait été élevé à Rome, rapporte l'abbé de Longuerue, et dont le père était majordome des Colonne, connaissait ce pays-là ; il disait qu'il n'y fallait aller que l'épée à la main, et son objet, dans l'entreprise d'Orbitelle, était de mettre la France à portée de s'y faire toujours craindre, comme le seul moyen de faire ce que nous voudrions. » Cette théorie politique à l'égard du Saint-Siége n'a plus d'application : depuis plus d'un siècle aucun acte de sa part ne la provoque ; les persécutions qu'il a subies ont été iniques et insensées. Il en est à peu près de même des attaques récentes de la presse et de la tribune.

(³) Le titre remarquable de l'ouvrage de Sfondrate est : *Gallia vindicata, in qua testimoniis exemplisque gallicanæ præsertim Ecclesiæ, quæ pro regalia ac* IV *Parisiensibus propositionibus a Ludovico Maimburgo aliisque producta sunt, refutantur*, in-4°.

(⁴) La duchesse de Modène était Laure Martinozzi, nièce du cardinal Mazarin, veuve d'Alfonse IV d'Este, et la reine d'Angleterre, sa fille, Marie Béatrix.

---

Ms. de la Biblioth. royale.

## LETTRE CXLVII.

### BACCHINI À MABILLON.

Parmæ, Id. julii 1687.

Accidit jampridem ut, cùm pro tua summa in

me humanitate mittere dignatus es libros, de quibus rogaveram te dum apud nos esses, iis adjungeres aliquos quos ad communem amicum nostrum D. Antonium Magliabechium mittendos curarem. In calce autem cujusdam epistolæ tuæ brevem adjunxisti eorumdem catalogum, ad quem examinavimus libros omnes, cùm ad nos Lugduno a domino Anissonio missos pervenerunt, et omnia appositè respondentia invenimus. Inter cœteros autem libros pro Magliabechio destinatos, adnotabantur in catalogo duo volumina compacta Actorum SS. nostri Ordinis, absque ulla nota qua signaretur quinam essent. Ex plurimissimis tomis quibus opus illud insigne constat, animadverti sane in altero eorum voluminum secundam partem adesse sæculi IV; sed cùm ex catalogo rationem mihi habendam viderem librorum, non per sæcula, sed per volumina, et viderem duo volumina ibidem haberi compacta, juxta prescriptum, id e re domini Magliabechii factum putavi, qui ea secunda parte sæculi IV tantummodo indigeret. Factum est autem, ut ipse sæpius apud me conquestus sit, quasi utraque pars sæculi IV a te missa sit, et apud nos ea remanserit quæ deficit, et quodammodo doluerit partem primam dolo malo ablatam. In eam etiam rem duas a te conscriptas epistolas misit, in quibus videris asserere utramque sæculi IV partem a te missam. Rogat demum ut tester tibi supradicta tantummodo duo volumina a me sibi missa. Id verò totum ultrò libentissimo animo exequor, per eam qua ergà te teneor obsequio plenam reverentiam, ex Actibus. SS. ordinis nostri obtestans, nullum aliud

volumen in manus meas pervenisse præter duo compacta, quorum quidem titulus transcriptus hic est : *Acta sanctorum ordinis Sancti Benedicti in sæculorum classes distributa. Sæculum IV, quod est ab Anno Christi* 800 *ad* 900. *Pars secunda. Lutetiæ Parisiorum* 1680, *in-fol.—Acta sanctorum ordinis Sancti Benedicti in sæculorum classes distributa, sæculum V, quod est ab Anno Christi* 900 *ad* 1000. *Lutetiæ Parisiorum* 1683. Hæc verò duo volumina compacta sub ejusdem fidei sacramento juro per me missa ad dominum Magliabechium.

In hac re cùm agatur de fide viro bono digno, cujus summo amore teneor, et de qua apud neminem usque adhuc in suspicionem veni, rogo te, Reverendissime Pater, etiam atque etiam, ut apud dominum Magliabechium testeris, te nullum præter hæc duo volumen ad me misisse, si quidem res ita sit ; sin autem, primam illam partem sæculi IV ad me non pervenisse credas, sed fortè apud dominum Anissonium remansisse Lugduni, qui libros ex una in alteram capsam collocavit, cum prior in itinere disrupta ac pessumdata Lugdunum pervenisset. Nollem equidem hanc meam epistolam deperdi, ut alias deperditas autumo, quas misi mensibus elapsis, quod ne accidat curabo. Verumtamen rogo te, Reverendissime Pater, ut statim ab accepta duos versus respondeas nobis.

Crediderim a Patre nostro Gaudentio te jampridem recepisse opera descripta Patris Alberti Sarthianensis et cœtera quæ describenda mandaveras, quamvis nec de hoc usque modo quidquam resciverim.

Hæc verò sunt quæ me tua humanitate abuti coegerunt. Summo obsequio Patrem Dominum Michælem salutatum volo, et cùm demum pagina scribenti deficiat, totus in tuî obsequium me meaque humillimè suscribe.

---

Ms de la Biblioth. royale.

## LETTRE CXLVIII.

### Claude ESTIENNOT à Dom BULTEAU.

*Pax Christi.*

Rome, 17 juillet 1687.

Mon Révérend Père, monseigneur le cardinal Slusius fut enterré mercredi dans l'église de l'*Anima;* vingt-deux cardinaux y assistèrent. Il y faisait une si grande chaleur que ce ne fut pas sans pâtir beaucoup, singulièrement le cardinal Chigi, qui, en sortant de l'église, se retira chez un ami dans le voisinage et y changea de tout, étant percé comme s'il fût sorti de la rivière. Le cadavre du défunt quoique fort embaumé et fort desséché, n'ayant plus que la peau et les os et n'ayant pas trouvé en tout son corps trois palettes de sang, devint si noir qu'on fut obligé de lui mettre un masque et de lui cacher les mains; je ne le pus pas voir en cet état sans verser des larmes. On n'a pu découvrir dans l'ouverture du corps qu'on a faite, ni la cause de sa maladie, ni celle de sa mort; au moins si on la sait on ne la dit pas. M. De Lisle

notre chirurgien qui la fit, m'a dit qu'on avait trouvé le foie, la rate, le cœur et la tête admirablement bonnes et nullement gâtées; mais comme une demi-heure après sa mort ses *pudenda* devinrent extrêmement violettes et que le lendemain il devint noir comme notre habit, on a cru avec quelque fondement qu'il y avait eu de quelque sorte de p. [*poison*] qui ne laisse aucunes marques dans les parties qu'il affecte. *Deus judex, justus, fortis et patiens.* Il se trouve dix à douze mille écus de dettes sans celles qu'il a fallu faire pour ses obsèques, l'entretien de sa famille pendant six semaines et l'habiller de deuil; ainsi son argent et ses meubles n'étant pas suffisants pour payer ses dettes, il faudra vendre sa bibliothèque et elle sera donnée pour le quart ou de ce qu'elle vaut ou de ce qu'elle a coûté. Il y a pour plus de quatre à cinq mille écus de manuscrits et de mémoires, de nonciatures, conclaves, vœux consistoriaux et autres affaires qui trouveraient place dans la bibliothèque du Roi et la rempliraient bien [1]. Outre le testament qu'il a fait, il a encore voulu faire un codicile et y faire des petits présents à ses amis, peut-être s'y serait-il souvenu de nous; mais la maladie ne lui en a pas donné ou le pouvoir ou le loisir, car il n'a fait son testament que lorsqu'on lui a annoncé qu'il était temps qu'il reçût les derniers sacrements et se préparât à la mort. Le P. Philippe, des Minimes, a mieux connu son mal que personne, et s'il avait continué à le traiter comme il fit quelque temps il l'aurait tiré d'affaire; c'est ce que Borry, que sa Sainteté y envoya, a dit, et il a condamné absolument toute la quantité pro-

digieuse de drogues et de remèdes différents que les médecins lui ont donnés et par lesquels ils l'ont épuisé. Ce digne prélat est fort regretté ; on ne sait pas qui on mettra à sa place ; on parle du cardinal Cassoni, de monsignor Ciampini, de monsignor Albani, et quelques-uns même de monsignor Schelstrate ; d'autres veulent que monsignor le cardinal Casanata le recevra *per interim*. Si cela arrive, c'en est pour la vie du Saint Père.

On sait ici que monseigneur l'ambassadeur vient, et cela inquiète terriblement cette cour qui n'a jamais cru qu'après la publication de la bulle il dût venir. On ne doute pas que venant on n'ait prévu en France que le Saint Père ne le voudra pas recevoir pour ambassadeur, ne lui voudra pas donner audience, et ainsi on croit bien qu'il y aura des suites dans cette affaire, dont la cour de Rome pourra se repentir [2].

L'ambassadeur d'Espagne est dans son palais, mais comme il a fait de grandes dépenses à Naples, qu'il n'a pas payées, il ne trouve ici ni marchands, ni banquiers qui lui veuillent avancer, et par conséquent sa famille n'est ni faite ni vêtue, et on ne sait quand il sera en état de faire sa cavalcade et encore moins son entrée. Il a cinquante dames avec madame sa femme.

Le cardinal de Médicis fait ses visites d'adieu pour s'en retourner sur la fin de ce mois à Sienne [3]. Il se plait fort ici et voudrait bien y demeurer, mais il y fait une si grande dépense qu'il y mangerait bien une bonne partie du revenu du Grand-Duc qui n'en est nullement d'avis. On ne croit pas encore le ma-

riage du grand prince avec l'infante de Portugal entièrement rompu (*).

On attend quelles représailles le Vice-Roi de Naples fera pour le capitaine de la place d'Espagne, et le *bando* contre le P. de Guzman. Il a reçu ce Père parfaitement bien, lui a donné un appartement dans son palais et a fait venir un religieux pour lui tenir compagnie. Il n'a fait aucune plainte de Sa Sainteté, mais le Saint Père en a fait encore de nouvelles contre lui au roi d'Espagne. Cependant la cour d'Espagne ne paraît nullement disposée à le rappeler, tant parce qu'il gouverne très bien que parce qu'on ne le veut point en Espagne.

Son Eminence monseigneur le cardinal d'Estrées vous salue et vous remercie par avance des pièces que vous lui promettez touchant sa famille; il a quitté la vigne *Vaini* et est allé demeurer pour jusqu'au mois d'octobre chez les Pères de saint Antoine qui n'en seront pas plus au large. Il avait pensé à l'infirmerie des Minimes; mais cela ne s'est pas fait. Monseigneur le cardinal Aguirre fait ses visites. Le Saint Père en est fort content, et, à ce qu'on dit, coiffé. Il dit dimanche dernier à M. l'abbé de Tamisier, qui fut le voir et ensuite vint dîner chez nous, qu'il croyait la congrégation de Saint Maur, un des corps des mieux réglés de l'Église. Il n'a pas grande estime pour le sien.

Dimanche dernier les RR. PP. Jésuites firent leurs assistants; le R. P. Fontaine fut confirmé pour la France, et de 87 voix qu'il pouvait avoir il en eut 82. On dit beaucoup de bien du Général qu'ils ont élu; qu'il est fort zélé, opposé à la morale relachée, etc. Le Pape en est extrêmement satisfait, mais les Ita-

liens ne le sont pas tant à beaucoup près, crainte qu'il ne les laisse pas vivre selon leurs us et coutumes (5). Je salue le R. P. Mabillon et vous prie de lui dire que je pense à M. Du Cange et au R. P. Coustant, mais que les chaleurs sont si grandes qu'on ne sait à quelle heure aller à la bibliothèque; les matins, Monsignor le Chanoine est au chœur, l'après-dîner on ne peut sortir qu'entre quatre et cinq et on ne trouve personne. Mes civilités aux RR. PP. Augustiniens et Ambrosiens et à M. Bulteau.

Je suis de tout mon cœur, etc., Dom Ambroise vous salue.

(1) Le catalogue de la bibliothèque du cardinal Sluse, rédigé par le libraire de Paris, Deseine, établi à Rome, parut dans cette ville, 1690, in-4°, sous le titre de : *Bibliotheca Slusiana sive librorum catalogus quos ex omnigena Rei Litterariæ materia Joannes Gualterus sanctæ romanæ Ecclesiæ cardinalis Slusius Leodinensis sibi Romæ congesserat.* Cette bibliothèque se distinguait par le recueil des règles, des statuts et des priviléges de tous les ordres, et des constitutions et des coutumes des divers pays.

(2) Il s'agit de l'ambassade du marquis de Lavardin, envoyé par Louis XIV afin de braver le Pape dans Rome au sujet de l'abus ancien, appelé le droit de franchise, qu'Innocent était résolu à réprimer.

(3) Ce cardinal de Médicis est le frère de Côme III, François-Marie, dont il a été parlé à la lettre de Mabillon à Magliabechi, du 16 septembre 1686, et qui, dès 1682, était gouverneur de la ville et de l'état de Sienne.

(4) Ferdinand, fils aîné de Côme III, après la rupture de son mariage avec Isabelle, fille de don Pierre, épousa en 1688, Violante Béatrix, fille de l'électeur Ferdinand de Bavière, sœur de la Dauphine.

(5) Ce Général des jésuites était l'illustre Gonzalez de Santalla, l'auteur du *Fundamentum theologiæ moralis*, ouvrage célèbre dans lequel il ne craignit point d'attaquer le *probabilisme*, malgré l'opinion attribuée à son ordre et à sa nation sur cette folle et pernicieuse doctrine. Il ne fut élu qu'au troisième scrutin par quarante-huit voix sur quatre-vingt-six.

# LETTRE CXLIX.

## MABILLON au Cardinal D'AGUIRRE.

Lutetiæ, 21 julii 1687.

Quæ ex urbe de tuo isthuc adventu deque honorificâ tuî apud summum Pontificem exceptione perlata sunt, tantùm mihi voluptatis attulerunt, ut id litteris explicare non possim. Nam cùm ad omnes Benedictinos redundet hujus gaudii atque honoris usura, tùm ad me præcipuè pertinet, qui Eminentiam tuam præ cæteris venerari debeo, tuamque eruditionem maximè suscipio. Sed illud imprimis auget observantiam in te meam, quod post tuam in purpuratorum patrum ordine concessionem adeò pristinæ tuæ in me benevolentiæ non es oblitus, ut eam novo quodam fœnore, quæ tuæ dignitatis est, ultrò cumulaveris. Id quod tum ex litteris ad Eminentissimum Cardinalem nuntium nostrum abs te scriptis, tum ex variis per italiæ insigniores urbes sparsis de nobis sermonibus honorificentissimis intellexi. Atque utinam tantæ in nos dignationi tuæ referre vicem liceret! Sed quantùm supra nos evectus es tantùm ad id impares nos sentimus. Verùm si hanc de te bene merendi impotentiam seponas, sanè de hac tenuitate nostra gloriamur, de tua promotione summoperè gaudemus. Te enim excelsa decent, nos verò humi serpentes homunciones non nisi humilia et infima. Immo quod

ad te tanta cum familiaritate scribere audemus, supra modulum nostrum est, nisi tua in nos id exigeret humanitas. Sed quid inutili verborum congerie occupatissimis auribus obstrepimus? Non dubito quin E. T. gratius et acceptius esset aliquid rescire de rebus litterariis, quæ apud nos circumferuntur. Verùm facilè supplebit vicem meam noster Claudius Stephanotius, amicus meus, ad quem de ejusmodi nuntiis accuratè scribere solemus. Is tibi tomum primum Musæi nostri Italici consignabit, quem ut benignis oculis accipias etiam atque etiam rogo. Precamur Deum Opt. Max. ut te diu incolumem servet in Ecclesiæ profectum, atque ordinis nostri decus et ornamentum. Vale.

---

Ms. de la Biblioth. royale.

## LETTRE CL.

### Claude ESTIENNOT à MABILLON.

Juillet 1687.

Voici, mon Révérend Père, une lettre du bon Père Dom Erasme, dont j'ai retranché le superflu, et ce que le R. P. Dom Pierre Coustant, que je salue, souhaite savoir du manuscrit de saint Pierre : *Ms. cod. S. Hilarii in archivio J. Petri, Roma, lib. IX in fine fol. 194 verso, hæc habentur..... Consistere est professus* (¹).

Je prierai M. Croizier s'il reçoit des *Iter Italicum* de n'en point vendre que je n'aie fait les présents à

ceux que vous souhaiterez; quinze tomes entiers suffiront, à mon avis, et nous les destinons aux Eminences, 1° d'Estrées, 2° Casanata, 3° Ottobon, 4° Colleredo, 5° Aguirre, 6° Schelstrate, 7° Ciampini, 8° Fabretti, 9° Palagi, 10° d'Ervaux, 11° de Gesvres, 12° la Vallicelle, 13° la Vaticane, 14° pour nous, 15° la Reine. Pour l'*Iter* à part nous en aurons suffisamment; j'ai déjà marqué au seigneur abbé de Juliis que la vie de saint Nicolas nous était inutile. M. Aurout m'a promis de m'aider à revoir le *Chronicon Alexandrinum*, après les chaleurs qui sont très grandes. Quoi que nos officins puissent dire, quand j'aurai occasion de faire copier ce que vous m'avez marqué, je le ferai; nous ferons d'autre côté moins de dépense et ne chargerons pas les parties de ce que nous aurons fait pour vous, de sorte qu'ils s'en puissent plaindre, et quand ils le feraient, il faudra prendre patience. *Lasciate fare a me*. Il y a longtemps que je cherche les lettres du cardinal Sirlet; elles étaient à la bibliothèque du cardinal Sluse, mais il n'a pas été en état de nous les aller chercher, presque depuis qu'il est cardinal, et de plus, qui croyait qu'il dût mourir sitôt? Nous devions faire le catalogue de ses manuscrits, et alors y prendre tout ce qui nous aurait pu servir; la mort a rompu toutes nos mesures. Son Em. monseigneur le cardinal d'Estrées semble vouloir acheter sa bibliothèque; si cela arrive, nous pourrions vous faire ce service et beaucoup d'autres. Les vies des Saints Pères sont écrites et relues. J'ai donné au Barbon quelque notice d'ouvrage que vous souhaitez et il m'a promis d'y travailler; mais le P. Ley qui est bi-

bliothécaire, est tout autre que n'était le cardinal Colloredo; il faut prendre patience et attendre de quelle humeur sera celui qui lui succèdera. Je prendrai au Vatican le catalogue des manuscrits de saint Athanase qui y sont. Le cardinal Aguirre que je vis hier vous salue et me dit qu'il avait reçu une de vos lettres du mois d'avril, mais qu'il est si accablé de visites et de cérémonies, dont il s'ennuie fort, qu'il ne croit pas pouvoir y répondre sitôt. C'est un fort honnête homme et d'esprit, mais bien différent et opposé au génie de cette cour. Je lui dis qu'on allait travailler aux Pères Grecs, il en eut une fort grande joie; il aime la congrégation très sincèrement, et a bonne envie d'avoir tous les livres de nos pères *ma mancano quattrini*. Le P. Myers est son économe, et à qui, quand on parle de livres à acheter, on ne fait pas plaisir; nous en avons prêté quelques-uns à Dom Garcie, secrétaire et confesseur de son Eminence; c'est une bonne pâte d'homme, mais je crois que la science ne l'incommode guère. Il nous dit hier : *Bone Deus, hic non potest vivere sine bibere semper*. Je suis tout à vous, etc.

Le P. abbé Taya fut mis jeudi aux prisons du Saint-Office pour avoir écrit pour le cardinal Petrucci, c'est un homme perdu (²).

(¹) Mabillon avait proposé d'entreprendre une nouvelle édition des œuvres de saint Hilaire, qu'il regardait comme l'une des plus grandes lumières de l'Eglise gallicane. Il désigna Dom Coustant, et l'édition dédiée au cardinal d'Estrées, parut à Paris chez Muguet, 1693, in-fol. Coustant dans la préface cite comme le plus ancien ce manuscrit du Vatican, écrit en Afrique, la troisième année du règne de Trasamond qui, suivant la supputation d'Holsténius, revient à l'an 510. Cette édition mérita d'être publiée de

nouveau, à Vérone, en 1730, par Scipion Maffei, avec quelques fragments nouveaux et beaucoup de variantes dues à ses recherches.

(²) On attribue au cardinal Petrucci une *Apologie du Quiétisme.*

---

Ms. de la Bibliot. royale.

# LETTRE CLI.

Claude ESTIENNOT à Dom BULTEAU.

*Pax Christi.*

Rome, 22 juillet 1687.

Mon Révérend Père, j'ai mis ès-mains de son Em. monseigneur le cardinal d'Estrées le mémoire touchant sa famille que vous m'avez envoyé ; il vous salue, vous en remercie et vous prie de vouloir bien faire avoir copie des titres d'Amiens que vous lui marquez, pour être une bonne fois bien instruit si ce sont les merlettes ou le fretté qui soient les véritables armes de la maison d'Estrées. Les merlettes étant en chef semblent être une brisure et marque de cadet.

Le R. P. Général des jésuites est, à ce qu'on dit, un fort honnête homme. Nos Français en paraissent contents, et il a dit à plusieurs que, quoiqu'il fût espagnol, il se conduirait à leur égard de manière qu'ils ne pourraient pas croire que le génie et l'antipathie des nations y eussent aucune part (¹). Il est intime ami du cardinal Aguirre qui est en partie cause de son élection; il en dit mille biens au Pape, et lorsque les RR. PP. allèrent, avant l'élection,

baiser les pieds de Sa Sainteté, il le demanda, lui marqua bien de l'estime, et quand ils furent sortis il dit qu'il s'imaginait bien qu'ils ne jetteraient pas les yeux sur un si saint homme. Les RR. PP. l'ont su et étant bien aises de se remettre bien dans l'esprit du Saint Père, ce qui leur est très important, presque tous les ultramontains allèrent à lui et même quelques italiens. Quoiqu'il en soit, les gens sages de ce pays-ci croient qu'à la vérité le R. P. Fontaine était plus capable de la charge que lui, mais que dans la conjoncture des temps ils ont très bien fait de faire le choix qu'ils ont fait. Ce R. P. a fourni des mémoires au cardinal Aguirre pour sa *Défense de la chaire de saint Pierre*, et le Pape, ayant su son élection, dit : « Dio sia laudato erano » duoi attacatissimi alla sede apostolica, nella » Ispania, havemo fatto l'uno cardinale e hanno fatto » l'altro Generale. » Le Saint Père l'entretint fort longtemps après son élection et ne pouvait presque le quitter.

Madame la duchesse de Modène fut enterrée dimanche à San-Carlino proche les quatre fontaines, après avoir pâti extrêmement d'une rétention d'urine pendant seize jours. On l'aurait pu sauver si elle avait voulu se laisser sonder par les chirurgiens, mais elle n'a jamais pu s'y résoudre. Elle fut encore l'an passé malade à l'extrémité de cette même maladie ; cela n'empêche pourtant pas que des gens ne disent et ne croient qu'elle a été empoisonnée, et le Saint Père l'a su, mais il a vu si peu d'apparence à cela qu'il n'a pas voulu permettre qu'on l'ouvrît. Comme on veut des raisons

de tout en ce pays, les uns disent que c'est parce que la défunte avait prié Sa Sainteté de ne le pas permettre, d'autres que si Sa Sainteté l'avait permis, et qu'il se fût trouvé vrai qu'il y eût du poison, on aurait cru d'abord que ç'aurait été le duc son fils et cela aurait fait grand éclat et grand tort à ce duc qui n'était pas trop bien avec elle. Il fit pourtant ce qu'il put, pendant qu'il fut ici, pour se bien remettre avec elle; il lui demanda même pardon à genoux s'il lui avait donné quelque sujet de chagrin. Je ne sais s'il l'obtint. Cette princesse quoique dévote n'a jamais pu digérer quelques petits mépris qu'elle croit qu'on a eus pour elle à Modène. Son chagrin n'a pourtant aucunement paru dans son testament par lequel elle laisse au duc tous les biens acquis et retirés de ses deniers dans les terres du duc, et ses meubles et joyaux, excepté son beau collier de perles, un des plus beaux à ce qu'on dit qu'il y eût dans l'Europe, qu'elle donne à la reine d'Angleterre avec cent soixante mille écus reversibles au duc au cas qu'elle meure sans enfants. Pour ses pauvres religieuses Ursulines, elle leur lègue quinze mille écus qui paieront les frais de leurs voyages, car selon toutes les apparences elles seront obligées de s'en retourner. Leur institut n'est pas pour ce pays-ci où on ne veut pas qu'elles tiennent école, et quand elles en tiendraient on n'aurait garde d'y envoyer des filles tant soit peu de qualité. C'est le génie du pays. Le R. P. Briant, correcteur des Minimes, mourut vendredi après quatre jours d'un flux qu'on ne put jamais faire cesser. Beaucoup de gens s'en sont trouvés malades et quelques-uns en

sont morts; on croit que ce sont les fruits, et par les chaleurs terribles qu'il fait on ne saurait quasi manger autre chose.

Le R. P. Appiani, jésuite, prisonnier au Saint-Office comme quiétiste, y a commencé par y perdre l'esprit et enfin y est mort la semaine passée. On veut que la sentence contre Molinos soit rendue, et un bien informé m'a dit que ce qu'on pourrait faire ce serait de le sauver du feu. Cette affaire a extrêmement affligé le Saint Père. Le capitaine de la place d'Espagne est mort au château Saint-Ange. Le voilà hors de procès.

Nous avons vu ici les dix-neuf lettres pastorales de Jurieu. Il y a de beaux endroits, mais il y en a bien d'outrés et de furieux. La lettre qui répond à quelques-unes a été trouvée bonne, mais non pas de la force de celles du dit Jurieu (2). Ne vous mettez point en peine pour nous mander des nouvelles, dites-nous celles que vous saurez et seulement celles de Paris, d'étude, de livres nouveaux, etc.; car pour celles d'Allemagne et de Venise nous les savons plus tôt que vous ne pouvez nous les apprendre. Monseigneur le cardinal Aguirre pense tout à bon à son édition des Conciles, mais il se plaint de ce qu'il faut tant faire et tant recevoir de visites que cela lui emporte tout son temps. Son Em. monseigneur le cardinal d'Estrées lit l'*Iter Italicum* et en est content; bien des gens ont envie de le voir. Monsieur notre Prieur a eu une diarrhée qui l'a pensé envoyer en l'autre monde, et il n'est pas encore hors d'affaire. Tout ce qu'on peut faire par ces chaleurs, c'est de vivre.

Je salue M. Bulteau ; mes civilités au R. P. Mabillon.

Je suis tout à vous, etc.

(1) V. la lettre de Cl. Estiennot à Dom Bulteau, du 17 juillet, note 5.

(2) Pellison avait composé cette réfutation qui a pour titre : *Les chimères de M. Jurieu ; Réponse générale à ses lettres pastorales de la seconde année contre le livre des réflexions et d'examen abrégé de ses prophéties*. Paris, in-4°.

---

Ms de la Bibliot. royale.

## LETTRE CLII.

### Claude ESTIENNOT à Dom BULTEAU.

Rome, 28 juillet 1687.

Mon Révérend Père, M. l'ambassadeur d'Espagne fit à la fête de sainte Anne un fort beau feu devant son palais. Il y eut girandole, un peu plus petite que celle de saint Pierre ; toute la place était éclairée de plus de quatre cents flambeaux de cire blanche ; ce qui faisait un parfaitement bel effet. Il les avait fait venir de Gênes, comme il en a fait venir aussi des étoffes pour sa famille, etc. Les marchands de Rome lui ayant fait difficulté de lui donner à crédit, il ne veut plus absolument rien prendre chez eux. Il prépare une fort belle illumination pour la fête de saint Louis. Il a eu une audience secrète de Sa Sainteté, dont on dit qu'il est fort satisfait.

Monseigneur le cardinal Denof a prié Sa Sainteté de le dispenser de recevoir l'évêché de Carpentras, et lui a dit pour raison qu'il ne croyait pas avoir de

vocation pour cela. Mais, lui dit le Saint Père, en avez-vous pour être cardinal ? On ne sait ce qu'il a répondu. Quoiqu'il en soit, s'il n'accepte cet évêché et qu'on donne à monsignor Cibo, frère du cardinal, la charge de commandeur du Saint-Esprit, comme le bruit en court, il sera fort mal à son aise, car il ne doit plus rien attendre du Saint Père. Il y a quelque temps que monseigneur le cardinal Ottobon, parlant à Sa Sainteté des cardinaux de la dernière promotion, lui dit : « Saint Père, les commandants des places fortes sont blâmés quand ils se rendent avec des munitions de guerre et de bouche et pouvant encore se défendre ; mais quand la famine les presse et que les munitions de bouche leur manquent, personne ne les blâme quand ils capitulent. » Le Saint Père entendit bien la parabole et dit qu'il avait été deux ans sans avoir rien eu du Saint Siége; mais il avait huit ou dix mille écus de rente de biens paternels. Sa Sainteté a repris à Don Livio le bien qu'elle lui avait cédé et dont il n'avait que l'usufruit, c'est-à-dire plus de vingt-cinq mille écus de rente, et l'a appliqué à l'hôpital de Santa-Galla que son frère a commencé de faire bâtir dans Rome et que Sa Sainteté fait achever. C'est un fort bel exemple que donnent et Sa Sainteté et Don Livio, qui n'en sera pas pour cela mal à son aise, car il lui reste encore au moins cinquante-cinq à soixante mille écus de rente, sans ce qu'il met tous les ans à *multiplico*, car il ne dépense pas quatre mille écus par an. Dimanche, le bruit qui avait couru de son mariage ne s'est point trouvé vrai, et on ne croit pas que Sa Sainteté ni lui y pen-

sent. Il est pourtant en âge nubile. Dimanche dernier, l'évêque de Prémislau nommé à l'évêché de Warmie eut de Sa Sainteté son audience de congé, et n'obtint rien de tout ce qu'il avait demandé, savoir : le chapeau pour monseigneur l'évêque de Beauvais, la validation du mariage de Lubomirsky, la nomination des abbayes de Saint-Benoît et de Cîteaux pour le Roi et de l'argent pour continuer la guerre contre les Turcs. On lui a fait espérer quelque chose sur ce dernier article, et on ne l'a pas entièrement refusé sur le précédent, mais il n'y a rien de conclu, et peu à espérer. Le cardinal Ludovisio languit toujours et ne peut pas aller bien loin ; il ne peut plus manger, mais seulement boire ; on lui donne d'excellents consumés qu'il prend pour de l'*orzata*. Les RR. PP. Minimes de la Trinité du Mont ont fait correcteur ou vicaire à la place du défunt celui que vous y avez vu sacristain et procureur. Monseigneur Arrighi, qui était auditeur du Saint Père, a été fait secrétaire des brefs, mais ce n'est que par commission ; ce qu'il y a c'est qu'elle durera autant que la vie du Saint Père. Il a été autrefois avocat fameux et le plus habile qu'il y eût à Rome. Il est présentement âgé, et il s'en sent. On avait cru que cette charge serait pour monseigneur le comte Cassoni ; mais celle qu'il a, si elle était *ad vitam*, est encore plus belle, car il peut beaucoup et presque tout sur l'esprit du Saint Père. La venue de monseigneur l'Ambassadeur donne ici de l'inquiétude et fait bien raisonner les gens ; il y en a bien encore qui ne sauraient se persuader ni qu'il vienne, ni qu'il doive venir. Mes civilités à

M. Bulteau, à monseigneur Dalo et à M. de Fermanel quand vous les verrez.

Je suis de tout mon cœur, votre etc.

Pensez à son Eminence et aux mémoires de sa famille.

---



## LETTRE CLIII.

### MABILLON à MAGLIABECHI.

Paris, 3 août 1687.

Il faut que je commence encore aujourd'hui par vous demander pardon de n'avoir pas répondu exactement à toutes vos lettres en particulier. Vous savez qu'un misérable auteur qui est venu aux termes de l'enfantement n'a pas peu d'affaires. Nous en sommes enfin à la distribution de notre premier tome du *Museum Italicum,* qui comprendra le récit de notre voyage. Si les messagers pouvaient seconder nos inclinations, vous en auriez déjà les exemplaires que nous vous avons destinés. J'en ai donné quatre entiers au Résident de S. A. S. en cette ville : le premier est pour la bibliothèque de S. A. S. auquel je vous prie de faire agréer cette faible reconnaissance. Je n'ai pas osé prendre la hardiesse de lui écrire. Un mot de votre bouche vaudra mieux qu'une lettre de ma main. J'ai joint quelques oraisons funèbres de nos plus habiles orateurs, que je prends la liberté de présenter, par

votre moyen, au Sérénissime Prince Gaston, auquel je sais que ces sortes de pièces ne sont pas désagréables. Je voudrais bien avoir quelque chose du goût du Sérénissime Grand Prince; mais je n'ai que du respect et une profonde vénération que je lui puisse offrir, non plus que Dom Michel qui joint ses sentiments de reconnaissance aux miens. Le second exemplaire sera pour vous; le troisième pour nos RR. PP. de Badia, auxquels je vous prie de témoigner la continuation de nos respects et du souvenir que nous conservons du bon traitement qu'ils nous ont fait; le quatrième est pour les RR. PP. Feuillants de *la Pace*, desquels nous avons aussi reçu tant de faveurs. Vous savez que c'est en particulier au R. P. Dom Pierre de Saint-Louis, qui était pour lors prieur, que nous en avons la principale obligation. Dans le même paquet où sont ces trois derniers exemplaires du *Museum* (outre celui qui est destiné pour la bibliothèque de S. A. S.) vous trouverez huit exemplaires de notre *Iter* séparément, que je vous prie de distribuer à nos amis suivant votre volonté et votre disposition, par exemple à M. le prieur de Sainte-Félicité, au P. Carlo, au R. P. Noris, à M. l'abbé Cenni, à Vallombreuse, à l'Annonciate, à Camaldoli, etc. Ces huit exemplaires sont dans un paquet avec les trois tomes du *Museum*. J'avais dessein d'y ajouter le premier tome de notre quatrième siècle, qui vous manque, mais j'ai eu crainte d'être à charge à M. le Résident. Je croyais vous avoir envoyé ce volume par le P. Bacchini, mais après y avoir fait une sérieuse réflexion, il se trouve que je me suis trompé. Je vous l'enver-

rai par le P. Gaudentio qui doit retourner ici bientôt; mais je vous prie de ne me pas faire de difficulté de recevoir ce volume : car à moins de cela, je n'accepterai pas le volume de Bossius que vous avez eu la bonté de donner à Dom Jean Durand pour nous. Je suis confus de tous vos bienfaits; souffrez au moins que nous tâchions de nous revenger du mieux que nous pourrons.

Il faut maintenant vous parler de vos lettres. Je reçus hier deux paquets de votre part, l'un pour M. Pellisson qui est maître des requêtes, *supplicum libellorum Magister*, etc., historiographe du Roi; l'autre pour M. l'abbé Ménage ; lesquels leur seront rendus aujourd'hui ou demain. Il y avait quelques jours que j'avais aussi reçu un autre paquet de votre part pour M. Bigot, auquel je l'ai donné. Voici une lettre qu'il vous envoie.

On commence à débiter le *Zonare*, imprimé au Louvre par les soins de M. Du Cange, en deux volumes, comme sont ceux de l'histoire byzantine.

Je vous prie d'avoir un peu pitié de nous, dans le jugement que vous ferez de notre voyage, et de nous épargner un peu. Je voudrais bien avoir mieux parlé d'une personne que j'estime et honore extrêmement.

Je vous prie de prendre la peine d'écrire au R. P. Bacchini et de lui témoigner que vous êtes bien informé que le premier tome de notre quatrième siècle ne lui a pas été envoyé, et que je lui demande excuse de ma bévue.

Obligez-moi de faire nos excuses à S. A. S. de ce que nous avons pris la liberté d'y mettre son nom

très illustre. Il aura sans doute la bonté d'excuser la faiblesse et la grossièreté de nos expressions. Je suis de tout mon cœur, aussi bien que Dom Michel, votre etc.

---

Ms de la Bibliot. royale.

# LETTRE CLIV.

Claude ESTIENNOT à Dom BULTEAU.

*Pax Christi.*

Rome, 5 août 1687.

Mon Révérend Père, j'ai laissé à M. Diroys les mémoires de M. Du Cange pour la famille de son Em. monseigneur le cardinal d'Estrées qui les a vus et me les a renvoyés; mais je n'ai pu encore avoir l'honneur de le voir depuis. Les matins, il est aux congrégations, et les chaleurs sont si grandes qu'on ne saurait sortir les après-dînées que fort tard, et on ne le trouve pas. Il couche à Saint-Antoine, mais il mange assez souvent à son palais où demeurait le cardinal Mellini proche le Mont-de-piété.

Vous avez su qu'un homme ayant été pris par des sbires qui le menaient en prison, s'attacha aux barreaux d'une fenêtre dans la juridiction de la Reine et qu'ayant crié, quelques gens de la Reine vinrent au secours et firent lâcher prise aux sbires. On a fait le procès à l'homme et aux gens de la Reine, et ils ont été condamnés à être pendus. La Reine a cru, par cette sentence, être outragée, et

dans la pensée que c'est monsignor Imperiali, trésorier de la chambre, qui a fait rendre ce jugement, elle lui a écrit cette lettre, dont monseigneur Bernardi, *scalco* de Sa Sainteté, qui me vint voir hier me donna copie. « *A Monsignore Imperiali, tesoriero della camera apostolica. Il vituperar voi e il vostro padrone il Papa si chiama oggidi far giustitia nell' vostro tribunale. Io vi compatisco assai; ma molto più vi compatirò quando sarete cardinale. Intanto vi do parola che quelli che voi havete condennato a morte, comparerono, si piace a Dio, un pezzo e se pure havranno a morire d'altra morte che della naturale, non morirono soli. — Dal palazzo questo* 29 *Luglio* 1687. *La Regina.* » Je donnerai au neveu de monseigneur Bernardi une lettre de recommandation pour vous; s'il va vous la rendre, comme je le crois, je vous prie de lui faire amitié. Mon dit seigneur Bernardi nous en a fait ici, et entre nous, nous lui devons l'honneur d'avoir baisé les pieds du Saint Père, et il me dit hier qu'en cas pareil, il nous fera amitié et service et de bon cœur. Je vous prie d'offrir mes respects au R. P. secrétaire, lui dire que j'ai reçu les avis et la lettre circulaire qu'il a eu la bonté de m'envoyer, et savoir de lui ou de quelque autre ami quel jour M. de Bourlemont, Abbé de Saint-Florent de Saumur, a pris possession de son abbaye et me le mander. Réponse s'il vous plaît sur cela pour un ami.

Jeudi au soir, après plusieurs plaintes portées au Saint-Office de ce que le pauvre abbé Taya disait et écrivait, et ayant enfin fait un écrit et une apologie pour les opinions du cardinal Petrucci et des

Quiétistes qu'il imprimait, les sbires furent l'attendre à son logis, le mirent dans un carrosse et le menèrent au Saint-Office. Il tomba d'abord en pâmoison, d'où étant revenu il pria seulement qu'on fût avertir le cardinal Petrucci qu'on le menait aux prisons du Saint-Office. Un commissaire du Saint-Office fut en même temps se saisir de ses livres et papiers; si on y trouve la dissertation, il est mal dans ses affaires. Monsignor Ciampini, chez qui il était venu demeurer, l'avait par bonheur congédié depuis quelques mois; cela a affligé ses amis, mais monseigneur Victori, qui m'est venu voir ce matin, m'a avoué qu'il s'était attiré cette disgrâce par ses paroles et par l'entêtement qu'il a montré pour les Quiétistes, et ce qui peut l'affliger davantage, c'est qu'à la nouvelle de sa détention, qu'on porta à monseigneur le cardinal Petrucci, il dit qu'il ne l'avait jamais prié d'écrire pour lui et n'avait pas besoin de son secours pour se justifier. Voilà un pauvre homme perdu. Pour monseigneur le cardinal Petrucci, on m'a dit qu'il imprime présentement un ouvrage dans lequel il désavoue, révoque ou explique des opinions et expressions qu'on a trouvées trop dures dans ses livres, et qu'il a témoigné au Saint Père qu'il avait cru écrire et dire la vérité; mais que si le Saint Père en jugeait autrement il était prêt à se soumettre, rétracter, etc. Pour Molinos on ne sait qu'en dire; j'ai copie de son procès qui tient presque une main de papier; dans les deux cent soixante propositions il y en a qu'on ne peut excuser; on en a déjà condamné une partie et je tâcherai de vous envoyer le décret, l'ordinaire prochain.

M. l'évêque de Premislau a eu son audience de congé et n'a rien obtenu. Il doit partir un de ces jours et M. l'abbé de Tamiers, qui est comme sa partie et qui va faire un tour en France, attend qu'il soit parti pour partir aussi, sur le bruit qu'il avait fait courir qu'il s'en allait par ordre de Sa Sainteté, ce qui s'est trouvé faux.

Son Em. monseigneur le cardinal Aguirre est fort ennuyé des visites qu'il a à rendre et à recevoir, et il me dit hier qu'il y avait longtemps qu'il soupirait après ses livres.

Le R. P. Dom Claude, vice-procureur et nommé prieur d'Aix, se trouve chez nous dans le moment que je vous écris et vous prie, le R. P. Dom Jean et vous, d'agréer ses civilités. Leur procureur de Florence leur a fait un mauvais tour; il leur a emporté près de trois cents écus et s'en est fui; cela a fort affligé la communauté de *la Pace* et le pauvre Père Dom Claude. On sollicite un bénéfice pour M. l'abbé Bernou; on lui mandera si l'affaire réussit. Saluez-le, je vous prie, de ma part. On prépare le train du cardinal d'Est; il sera incomparablement plus magnifique que celui du cardinal de Médicis qui pourtant était très beau. Cette Eminence n'a jamais dépensé ici moins de vingt-cinq louis d'or par jour en eaux rafraîchissantes et en glace. Je suis à M. Bulteau et à vous, etc.

Monsignor le trésorier Impériali ayant porté à Sa Sainteté la lettre que la Reine lui avait écrite pour lui en faire ses plaintes et savoir s'il ne devait pas se précautionner, le Saint Père lui dit : « N'ayez pas peur, c'est l'effet de la canicule ; quand elle

sera passée, la Reine changera d'avis; avec les dames il faut prendre patience, car elles ne sont pas toujours raisonnables. »

---

Ms de la Bibliot. royale.

## LETTRE CLV.

Claude ESTIENNOT à Dom BULTEAU.

*Pax Christi.*

Rome, 12 août 1687

Mon Révérend Père, je vous dis par ma dernière, que la Reine ayant cru que monsignor Imperiali, trésorier de la chambre, était cause de l'arrêt de mort qu'on avait rendu contre ses gens qui avaient fait échapper aux sbires l'homme qu'on conduisait en prison et qui s'était attaché aux fenêtres d'une maison dans son *franco*, lui avait écrit la lettre dont je vous envoyai copie. Monsignor Imperiali s'en étant plaint au Pape, cela ne le toucha pas et tourna la chose en raillerie. La Reine étant allée le jour de saint Ignace, à l'église des Jésuites faire ses dévotions, elle y mena *palam* ces domestiques condamnés, et on n'en dit mot. Le lendemain Sa Sainteté lui ayant envoyé un régal, on crut les choses accommodées; mais le soir le marquis d'Ornano, de la famille de la Reine, ayant su que monsignor Imperiali revenait de sa vigne en calèche, seul, le fut attendre en carrosse sur le chemin et fit presser sa calèche par son carrosse contre la muraille, de

sorte que le mosnignor courut risque d'être blessé et sa calèche brisée; le marquis mit ensuite l'épée à la main et fit la peur entière au monsignore. La Reine l'ayant su, désavoua l'action du marquis, envoya au monsignore le régal que le Pape lui avait envoyé et lui écrivit ce billet à peu près du style du premier : « *Io non posso meglio risarcire la bestialità di che sapete, se non con mandarvi il regalo ponteficio. Prego Iddio che l'obedienza non vi faccia mai havere regal d'altro sapore, ma per me sarò sempre la medesima. La Regina.* » Ces compliments inquiètent le monsignore, et avec raison. La Reine fit, il y a quelques jours, assembler sa famille haute, et leur dit que jusqu'à présent elle les avait maintenus dans quelques priviléges sous sa protection; qu'elle voyait bien que dorénavant elle ne le pourrait pas faire; que ceux qui se voudraient retirer pouvaient le faire, et qu'elle assisterait et protégerait toujours le mieux qu'elle le pourrait ceux qui se voudraient attacher à son service. Le marquis Del Monte fit en même temps le même compliment à sa famille basse; on ne sait pas encore quelle résolution l'une et l'autre auront prise.

Monseigneur le cardinal Ludovisio doyen du sacré collége, mourut samedi, âgé de 85 ans; il y a plus d'un mois qu'il ne voulait plus manger, mais seulement boire, et quand on le pressait de manger : « Je dois mourir ce soir, disait-il, à quoi bon manger, ce sera autant de perdu. » On lui a donné pendant tout ce temps des consumés en guise de limonade et avec de la glace qu'il a toujours pris comme des eaux rafraîchissantes, car il voulait

bien boire parceque, disait-il, cela ne chargera pas mon estomac. On croyait que par son testament il ordonnerait d'être enterré à Saint-Ignace, dont ses prédécesseurs sont presque fondateurs; mais il haïssait à mort les Jésuites, et c'était assez pour le mettre en mauvaise humeur que de dire du bien de la compagnie; il a donc voulu être enterré à *Santa-Maria-Transtevere*, par je ne sais quelle raison.

Hier la cavalcade se fit. Elle ne fut pas à beaucoup près si nombreuse ni si bien ordonnée que celle de feu M. l'Ambassadeur. Ce bon prélat était grand aumônier et fort homme de bien, mais si fantasque que quand on lui allait rendre visite, on demandait à son maître de chambre, s'il y faisait bon. S'il était en bonne humeur et sans hypocondre, il recevait honnêtement les gens, autrement il y avait bien à en essuyer. Les Pères de Saint-Antoine le furent voir, il y a quelque temps, pour affaires et le trouvèrent dans ses humeurs noires ; il ne leur dit jamais autre chose, sinon qu'ils étaient des chiens et des hérétiques. Son maître de chambre était aux écoutes pour savoir comment il recevait les gens, et leur faisait ensuite des excuses de la mauvaise humeur de son maître.

Un P. Boussy de la *Chiesa Nuova* ayant composé une apologie pour Molinos et le cardinal Petrucci, la fit voir et donna à examiner à l'abbé Taya qui la trouva fort bien faite; on la fit voir par après à M. le cardinal Cibo qui permit de vive voix à un libraire de l'imprimer; cela fut su, on saisit les exemplaires; le P. Boussy fut s'accuser au Saint-Office et par là se tira d'affaire, et le pauvre abbé

Taya, qui n'est pas l'auteur du traité a payé pour tous. On dit qu'il a tout confessé et avoué et qu'il pourra par là plus tôt se tirer d'embarras; mais avec tout cela c'est un homme perdu, et il n'y a rien à espérer en cette cour.

Son Eminence loge toujours à Saint-Antoine et mange seulement quelques jours de la semaine au palais qu'il a loué et où vous avez vu loger le cardinal Mellini. Les appartements y sont beaux, et comme il y a place pour exposer ses tableaux, tapisseries et meubles, il est fort bien orné. Il n'a point encore mis d'armes sur son palais; il a peine à y mettre celles de Portugal, et, s'il ne le fait, on parle de lui ôter la protection de ce royaume.

On croit M. l'évêque de Premislau parti. M. l'abbé de Tamiers part dimanche prochain pour Cîteaux et y assister au chapitre de la réforme. Il pourra peut-être de là aller jusqu'à Paris, où il veut vous rendre visite et au R. P. Mabillon.

Monseigneur Schelstrate, qui nous vint voir avant-hier, me dit qu'après les chaleurs il commencerait l'édition de son premier volume de recueils. Je ne vous saurais dire quand la continuation du cardinal Baronius paraîtra; elle doit aller jusques en l'an 1600.

Je crois que le R. P. Dom Jean Durand sera présentement arrivé à Paris; au moins m'écrit-il du 16 juillet d'Avignon, qu'il y est arrivé en bonne santé et qu'il en doit partir dans peu de jours.

Monseigneur de Servien est de retour; Sa Sainteté l'envoya d'abord visiter par M. le comte Cassoni. On dit pourtant qu'il ne restera pas longtemps à Rome;

si cela arrive ce sera contre son intention. Bien des gens veulent encore que monseigneur l'Ambassadeur ne viendra pas, du moins si tôt, et que les affaires s'accommoderont; je le souhaite. Je salue le R. P. Mabillon et M. Bulteau, et suis de tout mon cœur etc.

On parle d'une grande action des Vénitiens et qu'ils se sont rendus maîtres de Lépante, Patras, etc.

---

Ms de la Bibliot. royale.

## LETTRE CLVI.

### Claude ESTIENNOT à Dom BULTEAU.

*Pax Christi.*

Rome, 19 août 1687.

Mon Révérend Père, l'évêque de Premislau n'ayant pu rien obtenir de tout ce qu'il était venu solliciter est demeuré encore quelques jours et a demandé quelques gratis de ses bulles de l'évêché de Warmie ; je n'ai pas ouï dire qu'il ait été plus heureux ; il doit partir dans peu, et peu satisfait de son voyage et de son séjour en cette cour.

On avait cru que les démêlés de la reine de Suède avec monsignor Imperiali pourraient avoir quelque suite, mais elle a donné congé au marquis d'Ornano, désavoué sa conduite, écrit une lettre fort soumise au Saint Père qui lui a promis d'oublier tout le passé. Il n'y a plus de différend qu'entre le marquis Del Monte et le comte Azzolin, à qui aura meilleure

part dans les bonnes grâces de la Reine pendant sa vie, et dans son testament après sa mort (1). Je n'ai pu avoir copie de la lettre de la Reine au Saint Père, au défaut de laquelle je vous envoie celle du Roi Catholique au Pape en lui envoyant le marquis de Cogolludo pour ambassadeur : « Beatis-» simo Padre, mando per mio ambasciatore alle » piedi di Vostra Santità il marchese de Cogol-» ludo quale tiene ordine di venerare, servire, » ossequiare et d'incontrare tutte le sodisfattioni » che se gli recercaranno della Santità Vostra alla » quale testimonierà come facciamo noi di nostro » proprio pugno che non ha in tutta la Christianità » principe più ossequioso di noi e obediente verso » la Santa Sede. »

Le R. P. Général des Jésuites qui a fort grande estime du R. P. de Champs lui a proposé de rester à Rome ; on croit même que, cela supposé, il l'aurait fait secrétaire de la compagnie, qui en est la deuxième charge ; mais ce Révérend Père s'en est excusé et a bonne envie, aussi bien que les autres Pères français, de s'en retourner en France sitôt que le rinfrescate sera venu, et s'il ne vient, après la Notre-Dame de septembre.

J'ai copie de l'apologie du cardinal Petrucci, de l'abbé Taya ; elle n'est pas mal faite, mais il l'a imprimée sans la permission du maître du sacré palais ; il a tenu quelques discours trop libres ; enfin on lui en voulait, et il y a du temps qu'on cherchait *opportunitatem*.

Les RR. PP. ont fait ici une neuvaine de sermons des miracles de saint Ignace. On a fait imprimer un

abrégé de ces sermons, de la vie et des miracles du saint. Le R. P. Général en a présenté aux Eminences huit jours après. Nonobstant sollicitations quelconques, il a été censuré, et je le conjecturai bien de ce qu'une Eminence qui me le fit voir et qui m'en lut quelque proposition m'en dit.

M. l'abbé de Tamiers est parti dès dimanche au soir pour Cîteaux et Paris et pour assister au chapitre de la réforme. Les gens raisonnants veulent que ce soit pour quelque autre affaire qui ne se dit pas.

On a trouvé une nouvelle manière de microscope beaucoup plus parfaite que ceux qu'on a vus jusqu'à présent. On m'a donné un exemplaire du Traité mais à cause du port, je n'ai osé vous l'envoyer, non plus que le procès de Molinos et le *Traité apologétique* de l'abbé Taya. On dit ici qu'on charge à Marseille ou à Toulon des pierres toutes taillées pour faire en peu de jours une citadelle, sur quoi on raisonne bien différemment. On veut aussi que la goutte de monseigneur l'Ambassadeur n'est nullement douloureuse et ne l'oblige pas à garder le lit. Monseigneur l'ambassadeur d'Espagne prépare un magnifique feu d'artifice pour la fête de saint Louis. Son Em. monseigneur le cardinal d'Aguirre nous fit l'honneûr de nous donner vendredi à dîner; la table y fut fort bien couverte, et, à la mode d'Espagne, nous commençâmes le dîner par le dessert. On n'y vit pas de potage ; du reste les viandes étaient fort bien apprêtées, et on servit de tous les plats, comme on fait en Italie, chacun sur des assiettes. Cette Eminence ne se sert que de vaisselle de faïence, couche vêtu et avec le petit scapu-

laire comme il faisait étant religieux. Le R. P. Myers me chargea de vous saluer, Dom Jean Mabillon et vous ; il mange tous les jours à la table de son Eminence avec Dom Garcie son confesseur. Je salue M. Bulteau et suis en vérité, etc.

(¹) La maison de Christine ne fut pas très magnifiquement traitée dans ce testament. Le poète courtisan Menzini, son ami et témoin de sa mort, peint avec vérité, dans une lettre à Redi, publiée à Florence en 1830, à la suite des *Lettere di Lorenzo il magnifico e d'altri illustri Toscani*, le mécompte des gens de Christine ; après la scène de désespoir causée par ses derniers moments : « Dopo un' ora incirca passammo dalla camera, ove giaceva, in altra stanza contigua, dove si aperse e si lesse il di lei testamento. Qui io non posso dirle tutte le particolarità di esso..... Lo aver lasciato particolarmente la sua povera famiglia senza verun conforto, con non farle niente di più di quel che qui in Roma costumi di fare ogni altro benchè mediocre signore, ha fatto credere che questo, non sia stato il puro sentimento di così alta regina, ma che vi si sia adoprata manifattura di persone, che per vestire se stesse hanno volentieri e barbaramente fatto che tutti gli altri restino ignudi... Mi creda, che questo ha seccato le lagrime sugli occhi di molti, ed ha fatto sì che la regina non sia pianta, dove che con ogni piccola amorevole recognizione saria stata pianta eternamente. »

---

Bibl. Magliabechiana de Florence.

## LETTRE CLVII.

Michel GERMAIN à MAGLIABECHI.

Paris, ce 25 août 1687.

Vous êtes, Monsieur, le plus obligeant ami qui soit sur la terre. Plût à Dieu que cette justice que je vous rends, fût un fidèle témoin du sentiment

de mon cœur qui sera éternellement plein de respect et de reconnaissance de vos bontés. M. Anisson l'aîné est depuis quelques jours en cette ville pour tâcher d'avoir la direction de l'imprimerie royale qui est vacante par la mort de M. Marbre Cramoisy. Les libraires et imprimeurs de Paris s'y opposent de toutes leurs forces, et je crains qu'ils ne l'empêchent effectivement. Cette affaire ne sera jugée qu'au commencement de l'année prochaine. Il m'a donné deux de vos lettres, l'une pour Dom J. Mabillon et l'autre pour moi. Notre Père est allé à Meaux, à dix lieues, c'est à dire environ vingt-six milles de Paris, pour se remettre un peu de ses fatigues. J'ai ouvert sa lettre suivant l'ordre qu'il m'a laissé en partant. Nous avons reçu fidèlement toutes les lettres que vous avez la bonté de marquer, et tant lui que moi y avons fidèlement répondu, mais non pas toujours séparément. Il sera ici dans peu de jours, et il ne manquera pas de répondre exactement à tous les points de votre dernière. Je vous suis, Monsieur, extrêmement obligé de la confiance dont vous voulez bien m'honorer. J'ai obéi à vos ordres et brûlé le mémoire secret qui était enfermé dans votre lettre. J'entre dans tous vos sentiments à l'égard de M. Bigot; il est certain qu'il en devait user autrement; il y a de l'ingratitude dans son fait : mais au reste vous faites bien de mépriser ces vains applaudissements qui ne font rien au solide de notre bonheur. Je dois pourtant vous assurer très fortement qu'il n'y a pas en France un seul homme de qualité, d'honneur et de science, qui ait été à Florence, qui ne se fasse

un mérite de se louer de vous et de publier votre courtoisie. Tous ceux à qui nous avons présenté notre *Iter* et le *Museum Litterarium Italicum*, vous rencontrant par tout cet ouvrage, nous savent bon gré de vous avoir rendu une partie de la justice que nous vous devons. Il n'y a que notre conscience qui nous reproche de ne l'avoir pas fait dignement, mais nous y suppléerons, Dieu aidant, dans les volumes suivants. Il y a environ six jours que j'ai envoyé à M. Anisson à Lyon le cinquième tome des Actes de nos saints qui vous manque, pour vous le faire tenir. Il dispose une balle et promet que vous l'aurez dans peu.

Je sais bon gré à M. Meibomius de se souvenir des heureux moments qu'il a passés auprès de vous et de l'estime qu'il marque de votre érudition; il me paraît qu'il en dit trop peu (1). Vous parlez très juste de M. Bigot et de M. Ménage, la seconde fois que vous en parlez dans votre billet secret. Je vous remercie du noble sonnet sur le recouvrement de la santé du Roi que vous m'avez fait la grâce de m'envoyer. Je le montrerai à nos savants la première fois qu'ils s'assembleront ici. Je ne sais si vous avez lu en anglais ou en français le voyage d'Allemagne, de Suisse et d'Italie du docteur Burnet, anglais puritain qui est réfugié en Hollande, où il s'est depuis peu fort bien marié, en haine du roi d'Angleterre à qui il a adressé des pièces insolentes, et dont il serait puni s'il mettait le pied en Angleterre ou en Ecosse. Ce Burnet fait une description de ses voyages où il ne paraît aucun caractère ni d'honnête homme, ni d'homme de bien,

Ce n'est qu'une satire continuelle et des calomnies et des injures grossières contre la religion, les rites et les cérémonies de l'Eglise catholique. J'ai lu en une nuit cet ouvrage tourné en français. Il y parle pourtant assez bien de S. A. S. le Grand-Duc et de vous, aussi bien que de quelques gens de lettres. Notre voyage paraissant en même temps ( permettez-moi, Monsieur, de dire un peu sottement, mais pourtant véritablement, avec l'estime et la satisfaction du public ), les savants disent qu'il faut juger des belles maximes de la foi catholique et des ténèbres de l'esprit hérétique par la comparaison de ces deux ouvrages. Il y a même un savant qui, malgré nous, tourne en français notre *Iter Italicum*, afin de réfuter quelques endroits faux et malins de celui de Burnet. Sur quoi, Monsieur, si vous avez quelques mémoires rares pour justifier que les anciennes catacombes et cimetières ont été faits par des chrétiens pour y ensevelir les martyrs et les autres fidèles, vous servirez l'Eglise en nous les envoyant ; car Burnet avance sans preuve légitime que ces cimetières sont plus anciens que le christianisme et qu'ils ont servi, avant et durant les temps de la persécution, à enterrer les ossements des esclaves et des malfaiteurs qu'on suppliciait. Mais peut-être que ce méchant livre sera déjà venu entre vos mains, et que vous aurez déjà mis une éponge salutaire sur les endroits qui vous paraîtront faux et injurieux à la vérité. Quand j'ai lu cette pièce il m'aurait été facile de marquer plusieurs de ces endroits; mais je les méprisai, ne sachant pas qu'on se mettrait en peine de les réfuter. Je

suis fort aise que vous ayez usé de réserve comme vous avez fait avec lui sur la lettre de saint Jean Chrysostôme *ad Cæsarium Monacum;* car encore qu'il tourne vos paroles autrement que je sais que vous ne les avez dites, je serais fâché que cet aventurier se fût vanté d'avoir recouvré cette pièce par votre moyen. Il y a, dans ce qu'il vous fait dire de la capacité de quelques bibliothécaires de Florence, des expressions qui viennent de sa tête et qui ne sont pas sorties de votre bouche si crues qu'il les rapporte. Mais je vous en donne avis afin que, si ce livre vient à être connu à Florence, vous ayez de quoi vous précautionner contre ce que Burnet vous met dans la bouche. Obligez-moi de savoir de M. l'abbé Gamburrini s'il songe à ce que M. le duc de Chevreuse souhaite de lui, et s'il a reçu ma dernière que je lui ai écrite par un gentilhomme qui s'en allait à Florence en diligence. Il serait bon que quand il veut faire réponse il prît la peine de faire écrire un autre : car on a bien de la peine à déchiffrer son écriture. Je sais l'estime que je dois faire de son travail, suivant ce que vous m'avez mandé il y a quelque temps; mais il est bon que M. le duc de Chevreuse sache ce qu'il peut attendre de ces découvertes pour l'éclaircissement de sa généalogie. Il n'a qu'à nous adresser ses lettres par votre moyen; comme elles ne sont pas fréquentes elles ne nous incommoderont pas. C'est trop abuser de votre patience. Faites-nous le plaisir de vouloir bien assurer nos RR. PP. de la Badia, et en particulier tous messieurs vos savants que vous savez qui nous aiment, Dom J. Mabillon et moi, de nos très hum-

bles services. Je serai toute ma vie avec un respect et une fidélité inviolable, etc.

(1) Ménage rapporte ainsi quelle avait été l'occasion comique du voyage du savant médecin et professeur allemand en Italie: « Meibomius le fils ayant lu ces mots dans un Itinéraire d'Italie : *Petronius Bononiæ integer asservatur, egoque ipsum meis oculis non sine admiratione vidi*, crut qu'effectivement le manuscrit de Pétrone était entier à Bologne, et partit exprès de Lubeck pour aller voir cette merveille sur le lieu ; où étant arrivé, il alla d'abord trouver le médecin Capponi qu'il connaissait de réputation, et là, ouvrant son livre dont il avait exprès marqué la page, lui demanda, après lui avoir fait lire l'endroit, si ce fait était véritable ; très véritable, répondit le médecin ; et si vous voulez venir avec moi, je crois avoir assez de crédit pour faire en sorte que votre curiosité soit présentement satisfaite. Meibomius le suit avec une joie qui ne se peut exprimer. Mais il fut bien surpris lorsque son guide l'ayant conduit à la porte de la principale église de la ville, le pria d'entrer, lui disant que c'était là qu'il verrait ce qu'il cherchait. Comment, s'écria Meibomius, est-il possible qu'on ait choisi un tel lieu pour y déposer un livre si infâme ? Que voulez-vous dire, interrompit Capponi, avec votre livre infâme ? c'est ici l'église de saint Pétrone où l'on garde son corps entier, comme votre auteur en fait foi, et comme vous le verrez vous-même tout à cette heure. Le sacristain est de mes amis, je n'ai qu'à lui parler, et je m'assure qu'il nous le montrera tout aussitôt. Meibomius revenant alors comme d'un profond sommeil, reconnut le *qui pro quo*, et je vous laisse à penser s'il y eut à rire. »

---

Ms de la Bibliot. royale.

## LETTRE CLVIII.

### ARCIONI à MABILLON.

Placentiæ, ex S. Sixti monasterio die 27 augusti 1687.

Reverendissime Pater, cum postremis elapsi Julii diebus hinc transivit ad propria remeans communis

amicus noster P. Gaudentius Roberti detulit mihi testem amoris tui, ac suspiciendi sodalis Michaelis Germain, volumen primum *Musei Italici*. Librum equidem summo gaudio, ut cætera vestra soleo, percurri; nec potui non summo gaudio affici, quin viderem Italicum natale solum ad oculos eruditis oculis proponi eo ingenio quo res maximè monasticæ illustrentur. Gavisus sum, pretiosissima antiquitatis monumenta, quæ monachis quondam Benedictinis summis sudoribus stetere et quæ nunc fere alicubi squalore ac situ consumuntur, a vobis in lucem publicam proferri, doctissimisque observationibus illustrari, quò etiam nobis (utinàm fiat tandem ea pervolvendi desiderium accendatur. Unum tantummodo offendi, a quo non mediocri confusione affectus sum, cùm videlicet me laudibus prosequi voluistis, gratesque certè humanissimas rependere pro exiguis officiis, quibus dum monasterio Parmensi præeram, erga vos usus sum. Loco id summi ingentisque favoris tunc fuit, quod propterea repetitis per epistolas precibus impetravi; quare eo etiam nomine tibi doctissimoque socio devinctus sum. Gratias gratiis cumulare voluisti, pro quibus cum nil habeam quod dignè rependam, animi tantùm erga vos obsequentissimi has litteras testes adhibeo. Vale, et si quid hìc valeo, ut imperes etiam atque etiam rogo. Hæc verò utrique vestrûm, Reverendissimi doctissimique Patres, scripta volo.

Ms de la Biblioт. royale

# LETTRE CLIX.

## BACCHINI À MABILLON.

Parmæ, die 1 sept. 1687.

Reverendissime Pater, cum Pater noster Gaudenius ad nos se recepit statim ad vos reversurus, exemplar vestro nomine *Musei Italici* reddidit, quod incredibili lætitia accepi, summoque gaudio statim evolvi. Alterum item, quod Reverendissimo Abbati Placentino transmisi, qui, quæ suarum partium erga vos sunt, exequetur. Ego interim tibi doctissimoque socio grates ago quas possum maximas tum pro preiosissimo munere, cum quòd in eo meminisse voluistis meæ nullitatis, mihique laudes eas affigere, quas utinam meruissem. Nihil equidem mihi gloriosius quàm a vobis laudari, sed nihil itidem onerosius, cùm non is sim qui respondere valeam testimonio illi quod de me perhibetis. Dulcissimo Amici nomine me vocatis; mihi magnæ laudis maximique decoris loco fuisset, si quandoque erga vos servum dignè me......

Redditæ inde sunt mihi humanissimæ litteræ ex quibus tandem intelligo omnes libros ritè a me domino Magliabechio transmissos, quos meæ fidei commiseras. Gratum in primis id mihi fuit, qui ob eam rem summoperè eram sollicitus, inde quod accepta tibi fuerint opera Alberti Sarthianensi, quamvis tumultuariè descripta. In reditu

ad nos Patris Gaudentii, cui in dies iter ad vos meditanti hanc epistolam consignabo, unum a te enixè rogo. Receperat ille in se emere mihi Parisiis missale monasticum, ac Breviarium item monasticum trimestribus tomis distinctum. Emit hæc ille quidem et detulit, sed quæ usque ab annis 1664 edita sunt, et proinde nulli usui sunt, cùm in iis desint omnia ea SS. officia quæ post modum emissa sunt. Rogo itaque te Patremque Germain (cujus opera se usum asserit Pater Gaudentius in iis comparandis) ut eorumdem SS. officia si seorsim edita habentur mittatis tam pro missali, quàm pro breviario; idem enim Pater Gaudentius solvet quod opus erit.

Eumdem Patrem Gaudentium enixè rogavi ut Du Cangii Glossarium ad infimæ græcitatis auctores, si editum est, et Vaillantii opus de Syriæ præfectis nonnullaque alia transmittat (1), vel secum in reditu ferat. Rogavi etiam ut omnem lapidem moveat ut Antonini Itinerarium Lutetiæ inveniat, quo summoperè indigeo, et Stephanum de Urbibus. Nunc apud vos totus sum, ut pro vestra humanitate operam vestram præstetis quatenùs horum copiam inveniat.

Cogor Bergeri editionem in proximum annum differre, eo maximè titulo, quia ferè per totam æstatem improba valetudine laboravi, doloribus viscerum, ac rerum diutius afflictatus, ratione quorum abstinere debui ab ea cura, qua uti erga opus decrevi antequàm lucem aspiciat. Interim, opera quædam Helenæ Lucretiæ Piscopiæ quæ ejusdem parens communicavit edere statim aggredior, qui-

bus vitam virginis latinam præfixi (2). Volumen jam approbatum typographus habet.

Vale, reverendissime Pater, et Patrem Germain meo nomine saluta.

(1) L'érudit ouvrage de Vaillant a pour titre : *Seleucidarum imperium, sive historia regum Syriæ ad fidem numismatum accommodata*, Paris, 1681, in-4°.

(2) Cette vie a pour titre : *Actorum Helenæ quà ad miraculum doctissimæ, quà ad prodigium innocentissimæ. Florilegium collegit D. Benedictus Bacchinus monachus Casinas,* elle termine l'édition des Œuvres de Cornaro Piscopia publiées à Parme, 1688, in-8°.

---

Ms. de la Biblioth. royale.

# LETTRE CLX.

## GATTOLA à MABILLON (1).

[*Breve estratto di una lunga lettera scrittami di Roma.*]

Roma, li 3 settembre 1687.

In questo giorno nella chiesa della Minerva, alla presenza del sacro collegio de' cardinali e di un popolo innumerabile, si è fatta l'abjura del Molinos. Nella detta chiesa, si contavano sopra cinquanta palchi, ripieni di dame, e della prima nobiltà. Altri ordini poi di palchi si vedevano in detta chiesa per i prelati, religiosi, seminaristi e ne vi era luogo che non fosse ripieno di popolo. Il Molinos fu condotto sopra un palco, in faccia a' sig. cardinali e del tribunale supremo del S. Offizio composto de' consoltori prelati, del Generale di S. Domenico, del commissario, d'alcuni qualificatori, che anno qualificato le proposizioni, e di altri ministri di detto

S. Offizio. Stava il Molinos in piedi, assistito da un birro, che di quando in quando gl'asciugava la fronte. Aveva le mani ammanettate, fra le quali teneva un candela accesa. Dal pulpito vicino al reo, da Padri di S. Domenico in voce altissima, se li lesse tutto il ristretto del processo; e fu osservato da tutti, che la sua faccia, per l'intero tempo, di circa a tre ore, come anche nel portarsi, e nell'escir di chiesa, era piena di sfatiaggine et di temerità, e particolarmente nella commozzione del popolo, che molte volte, secondoche sentiva leggere alcune maggiori sue scelleragini, gridava strepitosamente: *fuoco fuoco!* A tutto questo il Molinos non solo non si arrossiva, ma più che mai mostrava constantissima sfacciataggine; senza mai chinar il capo, nel sentire più e più volte nominare Giesu, Maria, S. S. Sacramento: onde molti anno creduto, che abjurasse, non per detestare le sue eresie, che sentiva leggersi, ma per non esser fatto spettacolo in questo campo di Fiore, ove sarebbe stato abbruciato vivo.

Il ristretto del processo, che se li lesse conteneva due parti. Una riguardava le proposizioni dogmatiche, che già si sono stampate, onde dovendo capitare sotto gl'occhi di ognuno, non occorre farne menzione e queste sono al numero di 68.

La seconda riguarda molte sue scelleraggini, e particolarmente in materia di senso. Alcune d'altre sue scelleraggini, sono le seguenti. Erano 22 anni che non s'era confessato, perchè come egli asseriva, conosceva, che in tutto il suddetto tempo, non aveva materia bastante alla colpa veniale.

In tutto il tempo di sua vita, non fece mai quaresima, e mangiava anche nel giorno di venerdì e di sabato non solo carne ma anche pesce. Ad alcuni suoi scolari che gli fecero degl'anagrammi, alludendo che fosse un Dio in terra, disse che avevano profetato.

Nel dar una camicia tutta sudicia, e sporca, che da Spagna portò a Roma, ad un suo confidente, gli disse che la custodisse con venerazione, perchè dopo la sua morte sarebbe stata riconosciuta per una grandissima reliquia.

Al birro che lo legò quando lo condusse al S. Offizio per tutta la strada, disse che legava un uomo speciale di Dio, e che sarebbe stato gastigato.

Dopo la lettura del suo processo, fu spogliato a' piedi del Padre commissario, dell' abito lungo di prete, e vestito con abito di penitenza, con la croce addosso, e per ultimo assoluto da tutte le scomuniche mostrando anche in questo ultimo la solita intrepidezza, e sfacciataggine. Fù condannato alla carcere stretta per tutto il tempo di sua vita, nel S. Offizio, deve vestire abito di penitenza, la croce in petto, deve confessarsi quattro volte l'anno cioè per Natale, Pasqua, Pentecoste e per tutti i Santi; deve recitare ogni giorno il *Credo*, una terza parte del rosario, e meditare i suoi misteri.

Tutte le sue opere manoscritte e stampate sono proibite sotto pene gravissime.

Il giorno seguente, cioè il dì 4, si fece la seconda abjura di due fratelli di casa Leone della Diocesi di Como, uno prete, e l'altro laïco. Il primo mostrò segni di pentimento, ma il secondo comparve sfac-

ciatissimo quanto il Molinos. Le materie lette nel ristretto del processo furono assai simili a quelli del detto Molinos, ma non tanto essecrande.

Ho trascritto a V. P. R. in compendio, ciò che lungamente mi è stato scritto. Può però essere, che nella lettera statami scritta, sieno degli errori, e che chi mi ha scritto, non fosse ben informato.

(1) Cette pièce curieuse écrite de la main de Gattola s'est trouvée dans sa correspondance avec Mabillon ; il n'y avait pas de lettre d'envoi.

---

Bibl. Magliabechiana de Florence.

## LETTRE CLXI.

### Michel GERMAIN à MAGLIABECHI.

Ce 8 septembre 1687.

Nous vous sommes extrêmement obligés, Monsieur, des bontés que vous voulez bien nous continuer. Je viens de recevoir votre lettre dans laquelle vous faites un précis de l'ouvrage du P. Sfondrati contre Maimbourg, et où se trouve aussi le dessein de l'ouvrage d'Ottius contre les Annales de Baronius (1). Je m'expliquerai une autre fois plus amplement sur ces deux articles : aujourd'hui je n'ai précisément le temps que de vous parler de ce qui est nécessaire. Je vous demande pardon d'avoir écrit cette lettre en billet; je n'y songeais pas et j'ai usé de cette familiarité que nous trouvons commode en France. Une autre fois je serai plus avisé. Dom J. Mabillon est encore à Meaux, mais

j'espère qu'il sera ici dans deux jours. J'ai ordre de lui, d'envoyer à M. Anisson le tome des Analectes qui vous manque afin que vous nous fassiez l'honneur de le recevoir; ce sera dans peu. Avez-vous reçu le cinquième tome des Actes de nos saints, c'est à dire la première partie du IV<sup>e</sup> siècle? Je l'ai envoyé au même M. Anisson. Je prends la liberté de vous adresser cette incluse pour M. l'abbé Gamburrini, espérant que vous souffrirez bien cette dépense que nous réparerons, Dieu aidant, avec le temps. Je vous l'envoie décachetée afin que vous preniez la peine de la lire et de la cacheter avant que de la lui délivrer. Vous y verrez, Monsieur, de quelle manière je le presse de s'expliquer; s'il répond catégoriquement aux difficultés que je lui propose, M. le duc de Chevreuse qui est un seigneur vraiment chrétien, qui aime infiniment plus la vérité que la gloire de sa maison, et qui est un exemple de modestie et d'humilité à la cour, fournira abondamment à tout ce qui sera nécessaire et même convenable à sa dignité. Mais auparavant il est bien aise d'être sûr que la fable, le mensonge et la flatterie n'auront point de part à cette recherche non plus que le faux raisonnement ou les conjectures mal fondées. Je ne sais non plus que vous si M. Gamburrini a tous les talents propres à cela; si vous pouviez par vous-même ou par quelqu'un de vos amis, comme par exemple par le R. P. Abbé de Castiglione que nous avons vu à Arezzo, trouver soit dans la branche des Alberti de Catenaia, soit dans celle des Conti-Alberti, le père d'un Thomas venu en France ou sorti de Florence environ l'an 1410, nous nous

fierions incomparablement plus à vous, et à ceux qui nous instruiraient de votre part qu'à..... Votre naturel bienfaisant et l'universalité de votre savoir me fait espérer de très bonnes choses de vous sur cette matière. Ayez donc s'il vous plaît la bonté d'y songer un peu, vous obligerez infiniment un très bon seigneur, M. le duc de Chevreuse, Dom J. Mabillon et moi qui serai toute ma vie avec de très grandes obligations, etc.

La poste part; je n'ai point le temps de rélire cette lettre.

(1) C'est le prospectus de l'*Examen perpetuum historico-theologicum in Annales Cæsaris Baronii cardinalis*, in-4°. Les trois premières centuries parurent à Zurich en 1676; l'abbé Redingius y répondit aussitôt par ordre d'Innocent XI; Ottius répliqua en 1684 peu avant sa mort. L'éditeur actuel était Jean-Baptiste Ottius fils de Henri; le libraire Pierre Ziegler de Zurich s'engageait à terminer l'ouvrage sous deux ans dès qu'il aurait un nombre suffisant de souscripteurs.

---

Bibl. Magliabechiana de Florence.

## LETTRE CLXII.

### MABILLON à MAGLIABECHI.

Paris, ce 12 septembre 1687.

J'ai reçu depuis peu plusieurs de vos lettres tant par le moyen de M. le résident de S. A. S. que par la voie ordinaire. J'en ai reçu trois pour M. Bigot qui est retourné à Rouen, et deux pour M. Ménage, qui leur ont été rendues. J'ai été bien aise de voir dans la dernière que vous avez écrite à

M. Bigot votre sentiment touchant le nom de Platine. Si je l'avais reçue plus tôt, j'en aurais profité dans notre Itinéraire. Ce sera pour une autre occasion. Il y a plaisir d'avoir recours à vous dans ces doutes ; on en trouve l'éclaircissement auprès de vous à moins de rien. Je vous suis bien obligé en mon particulier des extraits que vous m'avez envoyés du livre du R. P. Sfondrate. Il me semble qu'il se déclare un peu trop contre les P. J. Il me paraît d'ailleurs avoir bien du génie pour écrire. Ne vous embarrassez pas trop du catalogue des ouvrages de saint Athanase qui se trouvent à Saint-Laurent. Je vous prie que cela se fasse à votre loisir. M. Anisson l'aîné est ici pour solliciter la charge de directeur de l'Imprimerie royale à la place de M. Cramoisy (1). Je souhaiterais qu'il y pût réussir : mais il a beaucoup d'adversaires. M. Du Cange n'a pas encore achevé d'imprimer son Glossaire grec. C'est M. Anisson qui en fait la dépense. Ce sera un excellent ouvrage. M. Legrand, précepteur du fils de M. le marquis de Veins, neveu de M. de Pomponne, va faire imprimer un écrit contre M. Burnet touchant une conférence qu'il a eue avec lui en cette ville (2). Il a composé aussi l'histoire de Wiclef et de Jean Hus, qu'il doit bientôt donner au public. C'est un jeune homme de grand mérite. On va recommencer le Journal des Savants. On joint à M. l'abbé de la Roque, M. le président Cousin, avec M. Legrand, dont je viens de vous parler, et encore un autre avec lui. De sorte qu'ils sont quatre, j'espère qu'ils feront bien. On a donné la charge de bibliothécaire du collége des Quatre-

Nations à un docteur de Sorbonne, appelé M. Pic (3). J'ai prié M. Anisson de vous envoyer le deuxième tome de nos Analectes, que j'ai appris que vous n'aviez pas. Dom Michel vous présente ses respects avec moi qui suis de tout mon cœur, votre etc.

(1) La direction de l'Imprimerie royale ne fut donnée qu'en 1701 à J. Anisson qui résigna cette charge en 1705 à son beau-frère Claude Rigaud.

(2) L'abbé Legrand publia l'*Histoire du divorce de Henri VIII, roi d'Angleterre et de Catherine d'Arragon, avec la défense de Sanderus, la réfutation des deux premiers livres de l'histoire de la Réformation de M. Burnet et les preuves*. Paris, 1688, 3 vol. in-12.

(3) Ce Pic, dit l'abbé de Longuerue, « méprisait absolument ses confrères les docteurs pour leur ignorance des langues. »

---



## LETTRE CLXIII.

### MABILLON À MAGLIABECHI.

Paris, ce 22 septembre 1687.

Nous serions les personnes du monde les plus ingrates, si nous n'avions témoigné au public les obligations que nous vous avons du bon succès de notre voyage. Je souhaite que la vue de notre ouvrage corresponde à l'idée que vous en avez. Nous y avons fait de notre mieux, mais les paroles ne viennent pas toujours au gré de nos inclinations. Je voudrais bien que ce fût un présent plus digne de S. A. S. Mais quel moyen à des gens comme nous, d'avoir rien qui soit digne d'elle. Tout ce que

vous ferez pour la distribution du *Museum* et des *Iter* sera bien fait, et nous le ratifions dès à présent. Vous nous ferez plaisir de donner un exemplaire de l'*Iter* à M. Salvini et de lui dire que le Glossaire grec de M. Du Cange ne sera pas encore si tôt achevé.

Obligez-moi s'il vous plaît de témoigner mes reconnaissances à M. le capitaine de la Reina du présent qu'il m'a fait de la généalogie de Hugo, duc de Toscane. Il oblige beaucoup le public en éclaircissant cette matière qui est fort embarrassée.

J'ai envoyé votre dernière lettre à M. Bigot, et je donnerai au premier jour à M. l'abbé Ménage l'apologie de la Casa, qui est en vérité digne de paraître en public. J'en ai pris copie pour la faire imprimer avec votre permission en cas que M. Ménage ne l'imprimât pas. Dom Michel vous présente ses très humbles respects, et lui et moi saluons tous nos bons amis de votre illustre ville. Je suis en mon particulier avec respect, votre etc.

---

Ms de la Biblioth. royale.

## LETTRE CLXIV.

Claude ESTIENNOT à Dom BULTEAU.

*Pax Christi.*

Rome, 23 septembre 1687.

Mon Révérend Père, le R. P. Dom Jean Durand par ordre du R. P. Mabillon que je salue et que les

Em. Casanata, Ottobon, Colloredo et Aguirre m'ont ordonné de saluer de leur part, aussi bien que le R. P. Dom Michel, m'avait prié de demander à M. l'abbé Fabretti : 1° *Vinum de grano ;* 2° *Vinum de partio ;* 3° *Vinum de Proconia* ou *de Procoma*; 4° *Oleum Tacria ;* 5° *Ecclesia S. Johannis ad vestem* ; voici la réponse de M. l'abbé Fabretti à ces difficultés. Et à propos du dit sieur Fabretti, étant dimanche dans le carrosse de monsignor Ciampini avec monseigneur de Rossane et M. Aurout, le carrosse versa; monseigneur de Rossane eut le front tout cicatrisé, monsignor Ciampini, une épaule démise, M. Aurout fut blessé à la tête, et le dit seigneur abbé qui tomba sur monsignor Ciampini n'eut ni peur ni mal.

La santé du Saint Père n'est pas encore bien rétablie; on veut même qu'il ait été plus mal qu'on ne l'a dit et qu'on ne l'a cru. Les chaînes sont presque toujours tendues à *Monte-Cavallo* et cela ne marque rien de bon. Nous avons enfin un secrétaire des brefs qui est monseigneur Albani ; on dit que ce prélat a bien du mérite et il a été toujours un des proposés pour cette charge avec monsignor Ciampini, mais avec tout cela il lui faut du temps et de l'étude pour s'en pouvoir acquitter aussi bien qu'a fait le défunt. On fait le catalogue de sa bibliothèque, il y a des livres doubles suffisamment pour faire une bibliothèque et cela fait croire que M. le baron de Sluse qui vient et qui veut s'en retenir une bonne partie ne vendra pas les meilleurs livres; bien des gens y pensent à cette bibliothèque, et encore plus y penseraient s'ils avaient des quattrins.

J'ai vu la première dissertation de l'abbé de Saint-Gall, de son *Gallia Vindicata* où il traite de la régale, et il n'y a encore à ce que je crois que cela d'imprimé; elle est bien faite et bien écrite, mais on a dit dans la réponse au R. P. Alexandre une partie de ce qu'il dit et le meilleur. Il y a une réponse en français à l'histoire des évêques de Rome qui est fort estimée, et M. Maimbourg y est mal mené en beaucoup d'endroits (¹).

On avait cru les démêlés de la reine de Suède accommodés et finis; mais il paraît, par un manifeste en forme de lettres que j'ai vu, qu'ils sont plus grands que jamais. S. M. s'y plaint de beaucoup de mauvais traitements qu'elle dit avoir reçus, et dit que l'ambassadeur d'Espagne les a trouvés si grands qu'il lui a offert les services du Roi son maître et les siens, qu'on lui a fait les mêmes offres du côté de la France, etc. mais qu'elle les a tous remerciés, qu'elle ne veut faire d'embarras à personne et qu'elle croit se pouvoir maintenir sans secours de ses amis, qu'elle voit bien que tout ce qu'on en fait n'est que pour l'obliger à quitter Rome, mais elle déclare qu'elle y veut vivre et mourir. Toutes ces plaintes ne sont pas ce qui donne plus d'inquiétude au Saint Père. Une histoire des Quakers d'Angleterre, si elle est vraie dans toutes ses circonstances, la venue de monseigneur l'Ambassadeur dans le dessein de maintenir le *franco*, la retraite de celui d'Espagne à Frascati pour voir comment se comportera celui de France, et enfin la disposition où sont les autres souverains de maintenir le *franco* de leurs ambassadeurs, si le Roi conserve

celui du sien, lui font beaucoup plus d'embarras; peut-être même que l'affaire des quiétistes l'augmente encore. Enfin, il est vrai de dire que *potestas culminis nihil est aliud quam tempestas mentis*. Il a couru un bruit que les Vénitiens avaient pris Castel-Nuovo et Dulcigno; mais il ne se confirme pas.

J'ai vu le procès de Molinos et vous en ai marqué quelques circonstances de ses impuretés; mais une Éminence qui est du Saint-Office m'a dit que ce n'était pas la centième partie et qu'on n'avait mis cela qu'afin de faire connaître *ex ungue leonem*.

On me vient de dire que Sa Sainteté a fait le projet de la distribution des biens qu'elle veut donner aux cardinaux de sa dernière promotion, mais il n'y a rien encore d'arrêté et de publié. Le cardinal *Astalli* est de tous, celui qui semble avoir plus de besoin et à qui Sa Sainteté n'a donné quoi que ce soit; pour le cardinal Aguirre qui nous fit voir hier le détail de tout son revenu, il peut avoir environ cinq mille écus; le roi d'Espagne lui a assigné six mille écus sur les revenus de la Sicile, mais il n'y a rien à espérer, il y a tant de charges et de dettes qu'il n'y a pas de quoi les acquitter. Ainsi, il attend quelques vacances de bénéfices; il a déjà huit ou dix canonicats ou prébendes. Il est encore logé au palais Nugnez, cela lui épargne deux ou trois cents pistoles du moins. Le vice-roi de Naples est menacé d'hydropisie: on espère pourtant qu'il s'en tirera. Le R. P. général des Minimes a gagné son estime et sa confiance, et on lui a fait à Naples

des honneurs extraordinaires; on ne l'attend ici qu'après la Toussaint. On veut que plusieurs personnes de l'un et l'autre sexe aient été se déclarer au Saint-Office pour éviter les poursuites qu'on aurait pu faire contre elles. Pour le cardinal Petrucci, on ne sait qu'en dire; il assista dimanche à la Chapelle et ne parut non plus embarrassé qu'un homme qui n'a nulle affaire, les uns veulent qu'il imprime un traité par lequel ou il explique ou il rétracte ce qu'on a trouvé à blâmer dans ses livres, d'autres qu'il soutient n'avoir rien écrit qui mérite d'être censuré; il n'y a que le temps qui nous puisse faire connaître ce qui en est. On parle encore de la lettre de monseigneur le cardinal de Grenoble, et on en parle différemment. Si l'explication qu'on dit qu'il a donnée au neuvième article paraît, vous l'aurez (2). Je salue M. Bulteau et le prie de faire mes compliments de conjouissance à M. l'abbé Dalo, sur sa nouvelle charge, en lui offrant mes respects. Je suis de tout mon cœur, etc.

Il n'est pas assuré que monseigneur Albani soit secrétaire des brefs; les uns le font, et les autres, monseigneur Santo Pilastri. Mais Sa Sainteté diminue fort les émoluments de la charge et en applique la plus grande partie à la *Benedetta Camera.*

(1) L'adversaire de Maimbourg était Antoine Charlas; sa réfutation publiée cette année a pour titre: *De la Puissance ecclésiastique, ou Réponse au Traité historique de L. Maimbourg, de l'établissement de l'Eglise romaine*; in-4°.

(2) V. la lettre de Mabillon au cardinal d'Aguirre, ides d'avril 1687, note 1.

Ms de la Biblioth. royale.

# LETTRE CLXV.

## Claude ESTIENNOT à Dom BULTEAU.

*Pax Christi.*

Rome, 30 septembre 1687.

Mon Révérend Père, on a peine encore à croire en ce pays-ci que M. l'Ambassadeur soit parti et il n'y a pas longtemps qu'on y croit qu'il dût partir. Cela inquiète terriblement cette cour; on ne voit pas où peuvent aller les choses, si on ne les met en négociation.

Il a paru ici un écrit touchant la doctrine des quiétistes qui a été dénoncé au Saint-Office; celui qui l'a écrit est le marquis de Pallavicin, maître de chambre du cardinal Cibo. Il a été cité, et comme il n'a écrit que ce que le cardinal lui a dicté, cette Eminence a voulu que le marquis reconnût l'écrit de sa main et n'avouât pas que le cardinal en était l'auteur; le marquis ne l'a pas voulu faire et n'a pas cru le pouvoir. L'Eminence lui a donné son congé et il s'est retiré (1). On sait qu'il y a encore bien d'autres personnes embarrassées dans le quiétisme, à qui peut-être par respect à leurs dignités et caractères on ne dira mot; il n'est pas concevable combien de gens, et de gens qui passent pour avoir de l'esprit avaient donné dans ces illusions (2). Monseigneur le cardinal d'Estrées est celui

qui s'en est aperçu des premiers et qui a poussé plus vivement les choses. Monseigneur le cardinal Ottobon qui, étant évêque de Bresse, avait trouvé dans son diocèse de ces sortes d'illuminés qui y ont fait bien du mal et lui ont donné bien de l'embarras, s'est aussi déclaré fortement contre eux et ne les a pas épargnés.

Il est sûr que M. de Castlemaine a été très bien reçu du roi d'Angleterre ; Sa Sainteté a répondu à la lettre du Roi que je crois vous avoir envoyée, mais d'un style bien différent.

Un jésuite de Naples, et du quatrième vœu, ayant été mis en prison pour avoir parlé de la conduite et du régime de la compagnie, et peut-être pour d'autres raisons qu'on ne dit pas, en a appelé au Saint-Siége, et nonobstant oppositions quelconques il a été tiré des prisons, mis en dépôt chez les Carmes de Naples, et de là conduit à Rome pour y être entendu, puni ou absous selon la justice.

Enfin monseigneur Albani est déclaré secrétaire des brefs. Sa Sainteté ou la chambre lui donne cinquante écus par mois et la *parte* qui peut aller encore à douze ou quinze écus ; le reste sera pour la *camera*. On veut que feu monseigneur le cardinal en ait retiré jusqu'à vingt-deux mille écus par an. On fait le catalogue de sa bibliothèque et on y trouve presque des livres doubles pour en pouvoir faire deux, de manière que monsieur son frère peut en faire une complète et avoir encore pour huit ou dix mille écus de livres à vendre.

M. Dumolinet est à Naples il y a quelques jours.

Je crains fort qu'il en revienne aussi léger d'argent qu'il y est allé, car les Espagnols qui l'ont entre les mains auront bien de la peine à déguerpir. On sait que M. Dupré, résident pour le Roi à Gênes, est allé à Parme; on veut même qu'il y ait conclu le mariage du prince avec madame la princesse de Conti. Si cela est, on ne doute nullement que l'accommodement pour Castro et pour Montalte ne soit fait, ce qui n'inquiète pas peu les gens en ce pays-ci. Sa Sainteté sait que M. de Lavardin a beaucoup de bonnes qualités, et on le lui a écrit; mais aussi sait-elle qu'il suivra très exactement tous ses ordres et ses instructions? Le bruit a couru que Castel-Nuovo était pris, mais il ne se confirme pas; au contraire, on dit que les Turcs s'y défendent très bien.

Monseigneur le cardinal Aguirre commence un peu à respirer; il aurait bonne envie de travailler à ses Conciles d'Espagne, mais je crois que ce ne sera pas si tôt. Je pus avec lui voir la bibliothèque Vaticane vendredi dernier, et eus l'honneur de dîner à sa table samedi. Il a lu, nonobstant affaires et dépêches, l'*Iter* du P. Mabillon; il en est fort content, et m'a donné ordre de le saluer et vous aussi; il m'a demandé en quel état était le *Monasticon Gallicanum*. Je lui ai dit que vous y travailliez et de bonne façon (*); il a pensé autrefois à travailler à celui d'Espagne, mais la scholastique, à laquelle il se repent fort d'avoir donné tant de temps, l'a trop occupé.

Sa Sainteté commence à donner des audiences, mais rarement; elle donna hier la bénédiction à la soldatesque selon la coutume.

On dit que le cardinal Petrucci travaille à sa justification, ou peut-être même à une rétractation des opinions qu'on a tirées de ses lettres et de ses écrits ; mais rien n'a encore paru, que j'aie vu. Les commissaires qui ont été envoyés à son diocèse n'ont pas encore fait leur rapport ; on sait seulement qu'ils y ont trouvé des diaconesses, prêtresses, etc. Dieu veuille qu'il n'y ait rien de pire.

Le cardinal Cutrey se dispose à retourner à son évêché et fait ses visites ; c'est un prélat fort sage et grand homme de bien ; pour le cardinal Barbarigo il n'attend plus qu'une audience de Sa Sainteté pour s'en aller à son évêché de Montefiascone ; il n'y aura pas plus de deux mille écus de rente, mais comme il y sera sans train, il y pourra vivre et même ménager quelque chose.

L'abbé d'Einsidlein écrit fortement contre Maimbourg, Dupin, les propositions et un hérétique qui a écrit du concile de Trente. On attend encore trois dissertations de l'Abbé de Saint-Gall ; la première est de la régale ; les autres doivent être contre le sieur Dupin et les propositions. Le cardinal Aguirre pense à faire une seconde édition de sa *Defensio cathedræ* et y retrancher et ajouter beaucoup de choses, mais le temps lui manque (¹). Mes civilités à M. Bulteau. J'attends la réponse de monseigneur Schelstrate pour écrire à M. l'abbé Dalo en la lui envoyant ; je lui fais par avance mes compliments sur sa nouvelle dignité. Je suis de tout mon cœur, etc.

M. Fabretti vient de m'envoyer ce mémoire pour le R. P. Dom Jean Mabillon à qui je vous prie

de le donner et le saluer de la part du seigneur philosophe Aurout, de l'abbé Fabretti, monsignor Ciampini et *tutti quanti*. Ce qu'on a dit ici des quakers d'Angleterre n'est ni tout-à-fait vrai ni tout-à-fait faux. Il est certain qu'il en est venu un qui a fort pressé pour avoir une audience de Sa Sainteté et se promettait de le pouvoir convertir à sa religion ; on l'a voulu mettre au *Passarelli* ; monseigneur le cardinal Howard l'a fait enfermer au couvent de Saint-Jean et Paul et le fera sauver sans bruit pour l'honneur de la nation.

(1) Le cardinal Cibo, fut en effet chargé, comme chef de la congrégation du Saint-Office, de dénoncer aux évêques, par une lettre circulaire du 15 février 1687, les erreurs des quiétistes.

(2) Le *Guide spirituel* de Molinos, publié à Rome en 1675, approuvé trois fois par les inquisiteurs de Rome et deux par les inquisiteurs d'Espagne, fut en douze années traduit et réimprimé vingt fois. Une traduction latine imprimée à Leipsick, avec la première et enthousiaste approbation de l'archevêque de Palerme, est de cette même année 1687.

(3) V. la lettre de Michel Germain à Gattola, de la Saint-Jean 1687.

(4) La première édition du *Defensio cathedræ sancti Petri, advers. declarat. Cleri Gallicani* parut à Salamanque, 1683, un gros vol. in-fol.; elle était dédiée à Innocent XI et valut à l'auteur le chapeau dont il était plus digne par son mérite que par son livre.

## LETTRE CLXVI.

### MICHEL GERMAIN et MABILLON à MAGLIABECHI.

Paris, ce 6 octobre 1687.

J'ai reçu, Monsieur, avec bien de la reconnaissance la très sage et très éloquente description de la scène du détestable Molinos, que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Je ne songe jamais à vous que l'idée du plus obligeant homme du monde ne me revienne. Je vous appellerais volontiers *les délices du genre humain*, si ce mot pouvait convenir *orbi litterario*. En vérité, Monsieur, j'ai besoin que vous m'aidiez vous-même à vous en remercier autant que je le dois. Puisque la détestable hérésie des gnostiques, des patares, des fratricelles et d'autres semblables monstres a été renouvelée par le misérable Molinos, et que cet homme perdu a pu infecter tant d'ames rachetées du sang de notre Rédempteur, que penseriez-vous, Monsieur, sur un dessein qu'il ne tient qu'à nous d'exécuter. Entre les autres pièces que nous avons rapportées de notre voyage d'Italie, nous avons toute l'histoire d'une méchante femme nommée Guillemine, bohémienne, qui a infecté il y a environ trois cents ans la Lombardie des mêmes erreurs ou à peu près, que le Saint-Office a condamnées dans Molinos. Cette maîtresse du mensonge était si fort

adorée de ses sectateurs qu'après sa mort on fit près de vingt ans entiers trois fêtes par an à son honneur, jusqu'à ce que le désordre de ses disciples ayant paru, on en eut tant d'exécration qu'on la déterra du cimetière du monastère de *Chiaravalle*, de l'ordre de Cîteaux, proche de Milan, où elle était enterrée sous une arcade avec honneur, et qu'on jeta ses cendres au vent ([1]). Il y a de certaines choses fâcheuses dont il est important d'instruire la postérité, afin qu'elle se précautionne contre les nouveautés dangereuses, et je ne trouve pas que notre bon homme Dom Luc d'Achery, ait fait tort au public pour avoir donné dans un des tomes de son *Spicilége* l'histoire de ces malheureux que le roi Robert fit brûler à Orléans, il y a près de sept cents ans, entre lesquels il y avait des chanoines, des religieuses et même le confesseur de la reine.

M. le duc de Chevreuse ayant su que je vous avais écrit pour tenir la main que ce qui doit venir de Florence touchant sa famille d'Alberti soit solide et véritable, en a témoigné beaucoup de joie, et je suis sûr que si ce seigneur pouvait vous rendre, ou à quelqu'un de vos amis quelque service, il s'y emploierait de bon cœur. Je ne sais si je vous ai mandé qu'un gentilhomme de ce pays-ci tourne en français notre *Iter Italicum*, et qu'il prendra cette occasion pour réfuter quelques endroits de celui que Burnet a donné au public. Je me trompe, il me souvient bien de vous en avoir écrit, mais j'ai oublié de vous prier de me marquer les fautes que nous y aurons glissées, afin de les corriger dans

la version française et dans une autre qui peut-être pourrait être faite en italien dans la suite ; vous ne nous refuserez pas cette grâce. M. Anisson vous a-t-il envoyé le tome des Actes de nos saints et celui des Analectes qui vous manquent? Obligez-nous de témoigner à tous messieurs les savants qui fréquentent votre muséum que Dom J. Mabillon et moi avons pour eux tous les sentiments de respect, de vénération et de reconnaissance dont nous sommes capables. Conservez-nous à tous deux l'honneur de vos bonnes grâces et permettez-moi de continuer à me dire, etc.

F. Michel Germain, M. B.

J'ai reçu, Monsieur, le décret qui a été fait contre Molinos dont je vous suis extrêmement obligé. Je vous ai déjà mandé que j'ai reçu toutes vos lettres pour M. Bigot et M. Ménage. Si vous pouviez nous faire avoir copie de ce qui est contenu dans le petit livre de l'Annonciate qui avait été égaré, vous nous obligeriez beaucoup. Excusez-moi, s'il vous plaît, si je vous écris aujourd'hui si brièvement. Je n'en suis pas moins, etc.

F. J. Mabillon. M. B.

(1) V. sur Chiaravalle et l'hérétique Guillelmine, les *Voyages historiques, littéraires et artistiques en Italie*, liv. IV. chap. II.

Ms. de la Biblioth. royale.

# LETTRE CLXVII.

## Claude ESTIENNOT à Dom BULTEAU.

*Pax Christi.*

Rome, 21 octobre 1687.

Mon Révérend Père, le bon P. Abbé Dom Julio, religieux feuillant, Abbé de Saint-Sébastien, grand hébreu et que vous avez connu ici, tomba vendredi dernier d'apoplexie et mourut dimanche, sans avoir pu recevoir autre sacrement que celui de l'extrême-onction.

L'affaire du *franco* est presque la seule dont on parle à Rome. Il y a longtemps qu'on a voulu persuader au Pape de demander la renonciation au *franco* aux ambassadeurs lorsqu'ils entreraient sur ses terres ou celles de l'Église; mais on n'a pas réussi, et quand celui d'Espagne a été à Rome et qu'on la lui a demandée par écrit, il ne l'a jamais voulu donner. Quand M. de Lavardin sera arrivé (on l'attend la semaine prochaine), on verra quel train prendront les affaires; mais elles paraissent fort brouillées, et on craint une rupture. Sa Sainteté a fait connaître aux Éminences qu'elles lui feraient plaisir de ne pas lui rendre de visite; elles lui ont toutes répondu qu'elles le feraient, s'il le leur commandait. Sa Sainteté ne l'a pas encore fait; on ne doute presque pas qu'elle ne le fasse. On dit que l'ambassadeur d'Espagne a si fort plu à Sa Sainteté, par la conduite qu'il tint à l'égard

des domestiques qui avaient menacé des sbires, qu'elle lui a donné cinquante mille écus à prendre sur des bénéfices vacants et des décimes. Le cardinal Crescentio baisse fort et il est à craindre qu'il n'aille pas loin; il a quatre-vingt-un ans; il ne peut plus sortir de la chambre. On ne trouve pas grand'chose contre les mœurs du cardinal Petrucci; le mal est dans la doctrine. On mena hier un Augustin aux prisons du Saint-Office; je ne puis pas vous dire son nom; ce qu'on sait c'est que c'est pour le quiétisme. Le R. P. Appiani, jésuite, a été jugé; il est condamné à trois ans de prison étroite, c'est-à-dire à ne voir personne, ne sortir pas de la chambre, ni avoir ni feu ni lumière, et à jeûner au pain et à l'eau les vendredis, et de plus à sept ans de prison ordinaire; on croit avec tout cela qu'il en est quitte à bon marché. On a mis aussi en prison à Florence deux fameux quiétistes qui dogmatisaient.

Le Saint Père tient à l'égard des opéras une conduite opposée à celle que tenait Clément IX; celui-ci ne voulait pas qu'il y eût de *cabretti*, c'est-à-dire d'eunuques et ce pour cause, et qu'il n'y eût que des *cantarine*; le Pape ne veut pas qu'il y ait de *cantarine*, et qu'il n'y ait que des *cabretti*. Il se fait du mal par les uns et les autres; il est plus énorme et peut être plus ordinaire par les h..... que par les f.....

On veut que M. l'Ambassadeur ne viendra pas sitôt à Rome et qu'il restera à Capraroles, qui est dans le duché de Castro, à une journée de Rome où est le rendez-vous de toute sa compagnie;

madame la duchesse de Lenti est déjà partie pour aller à Bagnaia qui n'en n'est pas éloigné; peut-être pendant ce temps-là négociera-t-on un accommodement, et on le souhaite. Ce qui le persuade, c'est que le palais Farnèse n'est pas encore meublé, et on ne voit pas qu'on s'empresse pour le faire. On veut que Sa Sainteté ait donné ordre de lever trois compagnies de milice, dont l'une doit être à *Campo di fiore*; mais cela ne s'accorde pas avec ce qu'on dit, que le Saint Père ne veut se servir que d'armes spirituelles, c'est-à-dire déclarer, si monseigneur l'Ambassadeur veut maintenir le *franco*, qu'il aura encouru l'excommunication portée par la bulle; enfin, les affaires sont en un point où il faut que de nécessité elles éclatent ou se concluent par un accommodement.

On voit ici les mémoires de M. le comte de Rochefort imprimés à Cologne chez Pierre Marteau, où l'on dit beaucoup de choses de la cour depuis la mort du cardinal de Richelieu jusqu'en l'an 1685 que l'auteur est mort; il y a quelque chose qui tient du roman; mais il y a des endroits bien fins et bien malins qui ne doivent pas plaire à des gens qui vivent encore ([1]). Vous aurez vu sans doute le livre imprimé aussi à Cologne : *De la manière de manger l'agneau de la nouvelle loi;* il ne plaît pas ici à une communauté fort réglée et qui s'y croit maltraitée ([2]). Pour ceux de *mostro della gracia*, *Sulpitii Severi*, *il negro mantico*, et un autre qui a traité de la saignée, je les ai cherchés et demandés à d'habiles gens et à des libraires; mais vous pouvez dire à M. Bulteau, que je salue, qu'on ne les

trouve pas et que les livres espagnols sont beaucoup plus rares à Rome qu'ils ne le sont à Lyon et à Paris, par où il faut qu'ils passent ordinairement pour y venir. Je n'ai pu être éclairci non plus où se trouvait le *Liber restitutionis prælatorum*, cité dans l'*Italia sacra* d'Ughelli. Pour *Gonsalvo di Toledo*, archevêque de Léon, je verrai son Em. monseigneur le cardinal Aguirre et saurai s'il m'en peut donner quelque éclaircissement.

Le P. Thomassi, théatin, vient de donner au public un livret qui a pour titre : *Vera norma di glorificar Iddio et di far orazione ;* il est presque tout tiré de l'Écriture sainte et des Pères : ce sont des oraisons jaculatoires ; il y a beaucoup de bonnes choses, vous le verrez ; l'auteur m'en a donné deux exemplaires, un pour vous et un pour nous. Je crois que monseigneur Ciampini a commencé l'impression de son ouvrage *De operibus musivis* (³). Pour M. Fabretti, il est allé en son pays et y fait porter une grande quantité de vieilles *robes*, inscriptions, bustes, etc. et il veut faire un *musæum* (⁴).

M. Dumolinet est de retour de Naples où il n'a pu rien faire, et se prépare à s'en retourner en France. M. de Cramaille part aussi dans peu de jours ; en échange il vient beaucoup d'autres Français et en si bon nombre que le cardinal gouverneur, par ordre de Sa Sainteté, a ordonné à tous les cabaretiers d'en apporter un état tous les soirs.

Je vous tiendrai compte du déboursé pour les *Nouvelles ;* la somme n'est pas grande, et vous pouvez l'avancer et donner une lettre de change

au bout de l'an que j'acquitterai, si je ne le fais par avance, comme je crois l'avoir fait à peu près l'ordinaire dernier.

Je n'ai rien qui vaille la peine d'être écrit au R. P. Prieur de Saint-Germain et ne sais que ce que je vous écris; encore y a-t-il beaucoup de choses que je ne vous manderais pas si j'en avais de meilleures à vous écrire. Offrez-lui, je vous prie, mes humbles respects; M. l'abbé Blondel lui offre les siens.

M. Dumolinet est de retour de Naples et se prépare à partir bientôt pour s'en retourner en France, aussi avancé dans l'affaire qu'il avait à conclure que quand il est venu; il part ce soir. Le vice-roi de Naples est toujours fort mal et on le croit malade à n'en pouvoir échapper; on veut ici que ce soit un châtiment des entreprises qu'il a faites contre les immunités ecclésiastiques, je m'en rapporte... Ce qui paraît est que de longtemps le royaume de Naples n'a été en si bon état et si bien gouverné. M. Dumolinet est fort en peine d'un paquet que Dom Jean Barré vous avait donné pour lui, que vous avez confié à un ami qui est arrivé à Rome il y a quelque temps, qui a même donné avis à Paris de son arrivée en ce pays-ci; cependant, ni M. Dumolinet, ni moi à qui le paquet était adressé, n'en avons point ouï parler. Eclaircissez-nous-en, je vous prie. M. Dumolinet s'est bien voulu charger d'un petit paquet où il y a le livre du R. P. Thomassi, dont je vous ai parlé et copie d'un *cérémonial* du XIVe ou XVe siècle, que j'ai trouvé à la bibliothèque de la Reine, que j'ai fait copier et que

j'ai cru qui pourrait servir au R. P. à qui je vous prie de dire de le retirer.

Je suis de tout mon cœur, etc.

([1]) Ce volume in-12 parut sous le titre de *Mémoires de M. L. C. D. R. sur ce qui s'est passé de particulier sous M. le cardinal de Richelieu et sous M. le cardinal Mazarin.*

([2]) Le titre est : l'*Agneau pascal*, ou *Explication des cérémonies que les Juifs observaient en la manducation de l'Agneau de Pâques, appliquées dans un sens spirituel à la manducation de l'Agneau divin dans l'Eucharistie, selon la Doctrine des conciles et des saints Pères,* 1686, in-8, par l'abbé Richard. Ce livre passionné, écrit contre la fréquente communion, traite de schismatiques les adversaires des jansénistes dont il exalte « le courage qui ne plie point contre la corruption de la morale de l'évangile. »

([3]) La première partie des *Vetera monumenta, in quibus præcipue musiva opera, sacrarum profanarumque ædium structura dissertationibus iconibusque illustrantur,* le plus important ouvrage de Ciampini parut à Rome en 1690; la deuxième en 1699, in-fol. fig. : les deux dernières parties n'ont point été publiées.

([4]) Le bon marché des antiquités à cette époque mit à même Fabretti d'en orner non-seulement sa maison natale d'Urbin, mais encore sa maison de campagne. La collection comptait 430 inscriptions; le catalogue qu'il en publia en 1699 fut son dernier ouvrage; il est resté un modèle de critique lapidaire.

---

Bibl. Magliabechiana de Florence.

## LETTRE CLXVIII.

### Michel GERMAIN à MAGLIABECHI.

Paris, ce 17 novembre 1687.

Je crois, Monsieur, que vous aurez présentement reçu le paquet que je me suis fait le plaisir de vous envoyer par M. de Cavoye qui partit, il y a près de trois semaines, pour se rendre à Rome

avant l'arrivée de M. l'Ambassadeur. Je l'ai prié de vous aller rendre ses devoirs et les miens, et de vous rendre le paquet que je lui ai confié, où il y avait une lettre pour monseigneur Benvenuti, et une autre pour le P. Abbé Gamburrini, toutes deux ouvertes. J'y ai mis aussi quatre poésies françaises à l'honneur du Roi, et deux épigrammes latins sur les conquêtes de l'Empereur et des Vénitiens. Enfin j'ai trouvé que le livre que M. Nicole vient de donner contre le ministre Jurieu *De l'Unité de l'Eglise catholique* est si bon et si digne d'être lu des gens de bien et des savants, que j'ai cru vous faire plaisir de vous offrir l'exemplaire que l'auteur m'a fait la grâce de me donner (¹). Encore que M. Nicole soit grand ami de M. Arnauld, qui passe pour le coryphée des jansénistes, ne craignez point de faire voir ce livre si vous le jugez à propos à S. A. S. et à son Eminence monseigneur le cardinal de Médicis; car il n'y a rien que d'admirable dans cet ouvrage qui détruit entièrement le système de Jurieu qui ouvrait une grande porte à l'hérésie, et même aux plus exécrables sectes, de se croire, malgré les excommunications, dans le sein de l'Eglise catholique, et au nombre de ses membres vivants. Si j'avais encore quelque petit droit sur ce présent qui est, comme je crois, entre vos mains, je vous prierais aussi que MM. Benvenuti et le bon curé qui nous a donné à manger chez lui avec vous, et dont la vertu m'a charmé, en eussent communication après que vous l'aurez dévoré.

Tous nos Pères se sentent très obligés des faveurs

que vous leur continuez, et rendent justice à votre vertu et à l'inclination obligeante dont vous prévenez et honorez les amateurs de la vérité et des belles-lettres. Dans une assemblée de savants que nous eûmes céans le jour de saint Martin, tout le monde convint que Florence vous avait, sous les ordres de S. A. S. et du cardinal de Médicis, pour le père de la république des lettres, comme Rome avait son Casanate et le chevalier Del Pozzo, Naples son Valletta, Paris son d'Hérouval, fauteurs de la littérature. Cette comparaison qui comprenait toute l'Eglise latine alla loin, et on ne tarissait point sur vos louanges. Le prodige de savoir, M. Du Cange, était d'avis qu'on trouvât un expédient pour vous faire venir à Paris, y rester trois mois. Il n'y eut que Dom J. Mabillon qui, fondé sur bien des raisons, fit conclure qu'on ne transplanterait pas un arbre de Florence qui y produit de si belles fleurs et de si bons fruits. A propos de M. Du Cange, savez-vous, Monsieur, qu'il imprime tout à la fois le *Chronicon Alexandrinum* grec et latin, le *Gregoras* et son glossaire grec, *Mediæ et infimæ græcitatis?* Ce vénérable vieillard fait pour cela des efforts de géant, et cependant il est aussi gai et aussi tranquille que s'il ne faisait que se divertir. Que le bon Dieu ajoute encore trente années aux soixante-quinze qu'il a sur la tête (2). Combien vous plaît-il, Monsieur, que je vous en souhaite? pas moins qu'à Nestor et à tous les heureux chrétiens savants. Je me joins à Dom J. Mabillon et à tous nos autres gens de lettres, pour me dire avec un respect et une fidélité inviolable, etc.

(1) Le traité de l'*Unité de l'Eglise* parut in-12 à Paris. Nicole y réfute le système de Jurieu qui prétend que l'Eglise catholique et universelle est répandue dans toutes les sectes, et qu'elle existe dans toutes les sociétés qui n'ont pas renversé le fondement de la religion chrétienne.

(2) Du Cange, né le 18 décembre 1610, touchait même alors à sa soixante-dix-septième année.

---



# LETTRE CLXIX.

## MABILLON au Cardinal D'AGUIRRE.

Lutetiæ Parisiorum, kal. decembris 1687.

Ut Eminentiæ tuæ hoc tempore scribam, multa me impellunt, proxima Christi natalitia, novi anni recursus, gratiarum actio ; a quibus secundum Apostili institutum epistolam ordior. Cum enim tot in dies benevolentiæ in nos tuæ argumenta ad me deferantur, cum amicos, et consanguineos tuos commoveas, ut nos, ac me etiam inter alios officiis ac beneficiis suis persequantur cum denique ex tua æstimatione nos tantilli aliquid apud homines primarios videamur : an non obtusi cordis, et animi censendi essemus, si tantæ beneficentiæ sensus præcordia nostra non penetraret ? Fateor, hac in parte me nequaquam lapideum esse nec mediocriter fuisse affectum, non solum ex commendatione tua apud Eminentissimum Nuntium nostrum sed maxime ex adventu illustrissimi consanguinei tui d'Aguirre, qui me tuo nomine invisere, suaque officia te jubente offerre dignatus est, vir sanè de

quo nihil metuas, ne parum generis et dignitatis tuæ splendori respondeat, utpotè ingenio eloquentia, moribus et gratia principis unici regis fratris ornatus: cui adest mascula soboles, multam de se spei materiam præbens : sed dum hæc persequor, vota mea in compendium redigere cogor, quantumvis prolixa sint, nempe, ut his festis, hoc novo anno redeunte, Deo gratus, et hominibus, nobisque, et Ecclesiæ incolumis vivere pergas. Mitto Eminentiæ tuæ folium Diarii litterarii suppressi in quo aliquid de specimine conciliorum tuorum continetur.

Quædam loca rogatu meo emolliit auctor, qui mihi schedam suam nondum impressam ostenderat : sed fortasse nonnulla ad huc intacta reliquit, quæ correcta vellem. Verum, cum hoc Diarium, ut dixi, suppressum sit, nihil ex eo discriminis timendum. Nunc aliud Diarii litterarii opus condunt auctores novi cum illo, cui uni hæc cura primùm incumbebat. Si specimen tuum iterum ad prælum revocent, conabor officere, ut nihil sit in eo, quod dignitati tuæ possit afficere. Humillima obsequia sua E. T. offerunt sodales nostri qui litteris incumbunt atque imprimis socius meus D. Michael Germanus. Vale.

---

Ms de la Bibliot. royale.

## LETTRE CLXX.

Claude ESTIENNOT à Michel GERMAIN.

*Pax Christi.*

Rome, 2 décembre 1687.

Mon Révérend Père, assurez, je vous prie,

M. Du Cange de mes respects et lui dites qu'au premier jour de beau temps et de loisir nous irons, M. Auront et moi, à la bibliothèque Vaticane et verrons si la lacune de la page 820 de l'imprimé se trouve dans le manuscrit. Si M. l'abbé Nicaise est à Paris, saluez-le, je vous prie, de ma part lorsque vous le verrez; il m'a fait l'honneur de m'écrire, mais comme il ne m'a pas marqué son adresse, je n'ai pu lui faire réponse. Vous pouvez demander au R. P. Dom Jean Prou ce dont vous aurez besoin; mandez-le moi et je lui en tiendrai compte. Je n'ai jamais ouï parler du P. Gaudentio Roberti, carme de Parme, ni n'ai rien reçu de sa part pour M. Dumolinet, il l'a attendu ici longtemps, et a fort murmuré contre Dom Jean Barré, de ce qu'il ne lui a pas envoyé par la poste; il a eu quelque raison, car cela lui aurait obtenu ici des choses qu'on lui a refusées. Voici ce qu'un savant de Paris écrit à une Éminence de ce pays-ci sur le livre du R. P. Mège : « Le P. Mège, bénédictin de la congrégation de Saint-Maur a fait un *Commentaire sur la règle de saint Benoît*, dans lequel il réfute M. l'Abbé de L. T., sans le nommer; monseigneur l'évêque de Meaux ayant eu avis que ce livre était imprimé l'a fait supprimer par monseigneur le chancelier qui en avait donné le privilége. Quoique j'aie une grande vénération pour la vertu de M. L. de L. T., je ne puis approuver que pour conserver la réputation d'un si grand personnage on fasse injustice à un libraire et qu'on note un auteur. De Paris, le 17 novembre (1). » Quand vous aurez occasion de nous envoyer ce livre de la

première édition vous nous ferez plaisir. La Reine a envoyé ici deux ou trois fois pour savoir si je n'avais rien reçu pour elle de M. Dumolinet. Votre Père carme, à ce qui m'en paraît, n'en a pas fort bien usé.

Les affaires s'aigrissent à un point, ou qu'il faut qu'elles éclatent ou qu'elles s'accommodent au plus tôt. On vient de me dire que le Roi a demandé au duc de Savoie, Verceil pour le passage de vingt-cinq mille hommes, et Ligourne au Grand-Duc pour ses galères, qui le lui ont accordé, et que monseigneur l'Ambassadeur a fait discontinuer le travail de ses carrosses ; on ne sait à quoi cela tend. Dom Ambroise et Dom Jean vous saluent. Je suis tout à vous, etc.

Quand vous verrez M. l'abbé Dalo dites-lui, je vous prie, après lui avoir offert mes respects, que j'ai eu soin de l'affaire qu'il sait et que je me donnerai l'honneur de lui écrire, quand on aura fait réponse à la lettre. Mes civilités au R. P. Dom Jean Mabillon. Monseigneur l'Ambassadeur à qui je présentai mercredi dernier l'*Iter Italicum*, m'ordonna de le saluer de sa part et lui marquer l'estime qu'il a pour lui. L'affaire des chartreux a pensé se rebrouiller plus que jamais pour quelques expressions, et le pauvre P. Procureur-général est à plaindre. Il y a ici deux bénédictins de Bavière qui ont ordre de leurs supérieurs de prendre notre habit. Leur congrégation est déjà composée de seize monastères. Les deux de Pologne qui sont ici aussi pour l'érection d'une congrégation n'avancent guère ; ils

ont tous recours à nous et nous ont dit qu'ils en avaient et plus de secours et beaucoup plus d'amitié que de ceux du Mont-Cassin. Si nous avions un hospice capable de les loger ils auraient bien de la joie d'être avec nous en se nourrissant à leur manière; mais *nec expedit*, *nec vacat*, cela soit dit entre nous deux, *e da fratelli.*

(1) Le *Commentaire sur la règle de saint Benoît, où les sentiments et les maximes de ce saint sont expliqués par la doctrine des conciles et des saints Pères, des plus illustres solitaires, et des principaux auteurs qui ont traité de la discipline monastique* parut à Paris, in-4°. Voici les nouveaux et curieux détails, donnés par Dom Tassin sur les péripéties de cette publication. On y voit un nouvel exemple de la passion et de l'opiniâtreté portées dans ces luttes théologiques : « Ce commentaire, dédié à madame la princesse palatine, Abbesse de Maubuisson, parut peu de temps après celui de M. de Rancé, Abbé de la Trappe, et fit beaucoup de bruit. Comme Dom Mège y établit plusieurs maximes différentes de cet Abbé, on l'accusa de relâchement. L'Abbesse de Maubuisson ne voulut pas voir ce livre, parce qu'elle honorait particulièrement M. l'Abbé de la Trappe, qui y était attaqué. M. Bossuet, évêque de Meaux, son ami intime, prit feu et se plaignit au P. Général du Commentaire de Dom Mège. Comme les supérieurs des monastères de France n'y étaient point traités avec un certain ménagement, ils se déclarèrent contre l'auteur. Le P. Général, pour les satisfaire, pria Dom Claude Martin de lire, retoucher et corriger cet ouvrage; après quoi on en ferait une seconde édition, et l'on supprimerait la première. Dom Martin travailla en effet; mais le P. Mège, qui était protégé du Général, ne voulut pas déférer à ses corrections, et le Commentaire resta tel qu'il était. Cependant M. l'évêque de Meaux continuait à demander satisfaction pour l'Abbé de la Trappe, réfuté dans ce livre. Pour apaiser le prélat, la diète annuelle de 1689 fit un règlement, dont on lui donna copie le premier jour d'août. Par ce règlement, le Commentaire du P. Mège fut proscrit et la lecture en est interdite. »

Bibl. Magliabechiana de Florence.

# LETTRE CLXXI.

## MABILLON A MAGLIABECHI.

Paris, ce 22 décembre 1687.

Je vous renvoie les deux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser pour M. Ménage, auquel je les ai communiquées. Je ne doute pas qu'il ne vous en témoigne ses reconnaissances. Je suis surpris que vous n'ayez pas encore reçu notre *Museum,* puisqu'il est arrivé à Rome. Je souhaitais passionnément que vous en eussiez des premiers, et cependant la chose a tourné tout autrement. Il est arrivé le même retardement pour Milan. J'espère que vous ne serez pas moins persuadé de la disposition de nos cœurs à votre égard. Nous avons imprimé depuis peu un écrit touchant la préséance des Bénédictins sur les Chanoines réguliers qui avaient écrit contre nous. C'est en français. Nous vous en ferons tenir quelques exemplaires à la première occasion (1). Il paraît un petit in-8° d'un ancien géographe qui était natif de Ravenne, et qui vivait au huitième siècle. M. Du Cange avance l'édition du *Chronicon Alexandrinum.* Une petite société de nos Religieux travaille aux Pères grecs et ils doivent commencer par saint Athanase. Ils vont donner un petit coup d'essai en faisant imprimer un petit tome de pièces grecques non imprimées (2). J'oubliais de vous dire que celui qui nous donne l'*Anonyme de Ravenne* est un jeune Religieux

des nôtres appelé Dom Placide Porcheron. Ses notes sur cet auteur sont fort recherchées. Dom Michel vous présente ses très humbles respects aussi bien que moi qui suis de tout mon cœur, après vous avoir souhaité les bonnes fêtes, etc.

Nos civilités à tous nos amis de Florence.

(1) Cette savante dissertation d'histoire et de discipline ecclésiastique sur une question de cérémonial, est intitulée : *Réponse des Religieux Bénédictins de la province de Bourgogne, à un escrit des chanoines réguliers de la mesme province touchant la préséance dans les Estats*. L'écrit des chanoines réguliers a pour titre: *Exposition sommaire du droit des chanoines réguliers de la province de Bourgogne contre les Religieux Bénédictins de la même province*, in-4°. Louis XIV avait exigé que les Bénédictins répondissent, parce que les prétentions des chanoines réguliers se fondant sur un *motu proprio* du pape Pie IV en faveur des chanoines réguliers de St-Jean de Latran, bref non homologué en France par le parlement, ces prétentions semblaient contraires aux libertés de l'Église gallicane. V. la lettre de Michel Germain à Magliabechi, du 10 mai 1688.

(2) Ces religieux étaient Dom Loppin, Montfaucon et Dom Pouget. Le premier étant mort et le dernier ayant quitté Paris, Montfaucon resta seul chargé de l'édition du *Saint Athanase*, regardée par Dupin comme un *travail incomparable*. Elle parut en 1698, 3 vol. in-fol., et fut dédiée au cardinal de Bouillon, ami de Montfaucon. V. la lettre de Mabillon à Magliabechi, du 9 août 1688.

---

Bibl. Magliabechiana de Florence.

# LETTRE CLXXII.

## MABILLON à MAGLIABECHI.

(1687)

J'ai reçu en peu de jours trois de vos lettres, dans l'une desquelles était le catalogue des manuscrits de Bude, dont je vous remercie de tout mon

cœur; Je suis bien obligé à notre cher ami le bon P. Roltri d'avoir pris la peine de le transcrire. Je vous prie de lui en marquer mes reconnaissances à la première occasion.

Il est certain que nous avons mis dans le fardeau de livres adressés à Parme les deux tomes de notre IVe siècle. Je vous prie d'en écrire un mot à Parme, et en cas qu'il fût égaré, ce que je ne crois pas, nous vous en ferons tenir un autre aussitôt que vous nous en aurez donné avis. Pour ce qui est des livres que nous vous avons envoyés, nous en avons été bien payés par avance. Je vous prie de n'y pas penser davantage. Vous nous donneriez sujet de chagrin d'en parler.

Pour ce qui est du Grenade, il suffit qu'il soit envoyé a Camaldoli. Le bon P. secrétaire s'en accommodera bien avec le R. P. Major, auquel je vous prie de témoigner dans l'occasion la continuation de nos reconnaissances.

Nous sommes très sensibles à l'honneur que nous fait le R. P. Abbé de Fiesole et le R. P. Guinigi de se souvenir de nous, comme aussi aux RR. PP. de l'Annonciade. Nous parlons souvent avec grand plaisir, Dom Michel et moi, de tant d'honnêtes gens qui nous ont comblés de grâces et de civilités pendant notre séjour à Florence. Nous vous en sommes redevables puisque c'est à votre considération qu'on en a ainsi usé à notre égard.

Je vous serais extrêmement obligé si vous pouviez et vouliez bien empêcher que l'on imprimât rien de moi à Parme. C'est la grâce que je vous demande, et je vous prie de tout mon cœur de vous employer

pour cela. Ce n'est pas une cérémonie que je fais en cette rencontre, mais je vous prie d'être persuadé que c'est un des meilleurs offices que vous me pourriez rendre.

J'oubliais à vous dire que j'ai reçu la lettre de M. l'abbé Cenni qui est un des plus honnêtes hommes de Lucques. Vous pouvez me faire plaisir de me dire son pays. J'en ferais mention dans l'occasion (1).

On vient de donner au public un livre intitulé : *L'Antiquité des temps rétablie et défendue contre les Juifs et les nouveaux Chronologistes*. C'est un religieux de Cîteaux, nommé le P. Paul Pezron qui en est l'auteur. Il prétend qu'il faut ajouter au calcul des juifs 1500 ans. C'est un in-4° imprimé à Paris, chez Boudot. M. Dupin a aussi achevé d'imprimer son second tome de la Bibliothèque des écrivains ecclésiastiques. Je ne sais rien autre chose digne de vous être mandé.

Dom Michel vous présente ses respects avec moi qui suis de tout mon cœur, etc.

(1) Cenni était de Sinalunga, près Sienne, mais il était à Lucques secrétaire de l'évêque et il y reçut Mabillon en 1686.

---

Bibl. Magliabechiana de Florence.

## LETTRE CLXXIII.

### MABILLON et Michel GERMAIN à MAGLIABECHI.

14 février 1688.

J'ai reçu, depuis peu, plusieurs de vos lettres avec d'autres que nos amis de Florence et des lieux circonvoisins m'ont fait l'honneur de m'écrire. Je n'y

ai pas répondu exactement ayant été incommodé des yeux depuis quelques semaines. Je me porte un peu mieux grâces à Dieu. J'ai donné en main propre votre lettre à M. Pellisson, qui l'a reçue fort agréablement. Il a toute l'estime qu'il doit de votre chère personne. Je vous remercie de tout mon cœur des corrections que vous avez eu la bonté de m'envoyer sur notre *Iter Italicum.* J'avais corrigé celle qui regarde le livre de *Defensor* dans l'errata. Je vous prie de continuer à me donner de semblables marques de votre amitié, que je préférerai toujours à tous autres éloges que je ne mérite pas. M. Vaillant a achevé d'imprimer son livre de médailles touchant les colonies. Je ne l'ai pas encore vu mais on m'a dit que c'est le meilleur de ses ouvrages. Nous aurons dans Pâques le pénultième tome du saint Augustin (1). On avance l'impression de l'ouvrage de M. Legrand contre M. Burnet, touchant le schisme d'Angleterre. La *Vie de saint Louis* en 2 vol. in-4° paraît depuis quelques jours en français. Je laisse le reste de ce vide à Dom Michel pour vous marquer ses respects. Je suis de tout mon cœur, etc.

F. J. MABILLON M. B.

Je ne fais que d'arriver d'Argenteuil, où j'étais allé prendre des mémoires pour l'histoire de ce monastère-là (2). Je suis ravi, Monsieur, que mon parent soit retrouvé et qu'il vous ait mis en main les lettres et le livre que je lui avais confiés pour vous et pour M. le Prieur de Sainte-Félicité : du moins il me semble que c'est ce que vous mandez à Dom J. Mabillon avoir reçu de moi. Je n'ai pas

encore eu le temps de lire les lettres qu'il a reçues pendant mon absence. Obligez-moi, Monsieur, d'un mot de réponse, touchant la dernière que je me suis donné l'honneur de vous écrire sur le travail du P. abbé Gamburrini et ce qui regarde la maison Alberti, afin que j'en puisse donner avis à M. le duc de Chevreuse. Je serai toute ma vie avec un respect, une estime et un attachement inviolable, etc.

F. M. GERMAIN. M. B.

(1) C'était le X[e] tome du *Saint Augustin*, qui attira sur le directeur de l'édition, Dom Blampin, la persécution, parce qu'à son insu, le libraire inséra dans quelques exemplaires l'analyse du livre de la Correption et de la Grâce, par Arnauld. Il fut déposé de sa charge de sous prieur de Saint-Germain-des-Prés, et le P. Lachaise sollicita instamment son exil auprès de l'archevêque de Paris, de Harlay, exil que réclamait aussi l'humble bénédictin et qui fut refusé. Bossuet avait scrupuleusement examiné et approuvé les traités sur les matières de la Grâce, contenus dans ce volume. V. la lettre de Ruinart à Magliabechi, du 12 septembre 1699, note 1.

(2) V. la lettre de Michel Germain à Gattola, de la saint-Jean, 1687, note 1.

---

Bibl. Magliabechiana de Florence.

## LETTRE CLXXIV.

### Michel GERMAIN et MABILLON à MAGLIABECHI.

Le 9 mars 1688.

Je réponds à deux de vos lettres tout à la fois, et je commence par me consoler de la perte de mon paquet, puisqu'il a plu à Dieu me priver de cette consolation par la mort ou par quelqu'autre accident arrivé à M. de Cavoye. J'ai fait tenir au P. Quétif ce qu'il y avait pour lui, la semaine

passée; j'en userai de même des deux cahiers imprimés que vous lui adressez, celle-ci. Je suis bien aise que vous soyez en état de recevoir bientôt la nouvelle *Vie de saint Louis* : vous y trouverez sans doute que les légendes nous ont donné une pauvre idée de ce prince qui, avec sa piété, était encore revêtu d'autres excellentes qualités qui conviennent à un souverain. Je vous suis fort obligé des bons offices que vous nous offrez auprès de M. Benvenuti, duquel j'espère tout ce qu'on doit attendre de raisonnable sur le sujet pour lequel j'ai pris la liberté de vous importuner. Je ne ferai plus nulle démarche auprès de l'abbé Gamburrini : c'est à lui à se mettre en état de profiter de l'occasion qu'on lui a présentée. Lorsque je vous ai envoyé le livre de M. Nicole, ce n'a pas été dans la vue que vous augmenteriez vos largesses envers nous; mais puisque vous nous voulez bien combler de vos présents, je vous remercie par avance de ceux que vous nous spécifiez; je vous donnerai avis quand nous les aurons reçus. Vous nous faites grand plaisir de nous marquer que le sieur Pierre Marie Cavina veut bien se servir de l'*Anonyme* géographe de Ravenne que notre Père Dom Placide vient de donner au public. Je ne manquerai pas de joindre un autre exemplaire au vôtre et un troisième du livre de l'*Unité de l'Eglise* de M. Nicole, pour suppléer à la perte de celui que je vous avais envoyé par M. de Cavoye. Et parce que je crains un retardement par la voie des libraires, je chercherai quelque occasion certaine et qui soit plus favorable pour vous faire tenir ces livres en diligence. Mais si vous

pouviez m'indiquer un endroit qui vous satisfît, j'aurais bien plus de joie de vous avoir servi en la manière que vous m'auriez prescrit. Douze savants m'ont chargé de vous prier de remercier le sieur Benotti de son sonnet à l'honneur du roi; on le lira dans la prochaine assemblée de l'Académie avec l'éloge dû à vos manières obligeantes et aux soins que vous prenez de tout ce qui regarde la république des lettres. Le mérite et l'habileté du dit sieur Benotti n'y seront pas oubliés. Je parlerai au P. Quétif et au P. Alexandre de l'offre que vous leur faites de votre manuscrit des ouvrages de leur Père Dominique. Je vous supplie d'être persuadé, Monsieur, que *semper honos nomenque tuum laudesque manebunt* dans le cœur, l'esprit et la langue de tout ce que nous avons ici d'amateurs des bonnes lettres. Conservez-nous toujours la grâce de votre affection et souffrez que je me dise souvent, etc.

F. M. GERMAIN M. B.

Permettez-moi, s'il vous plait, Monsieur, de me joindre ici avec Dom Michel pour vous remercier de la continuation de vos bontés à mon égard. Nous allons imprimer le second tome de notre *Museum* qui traitera des rites de l'Eglise romaine, après lequel nous imprimerons les lettres d'Ambroise Camaldule. J'aurais bien voulu commencer par celui-ci; mais nos amis ont cru qu'il fallait donner auparavant les rites romains. J'espère que vous aurez bien la bonté de nous pardonner ce délai. J'ai fait voir votre lettre à M. Pellisson, qui est tout plein d'estime pour votre chère personne. Il m'a chargé de vous présenter ses respects. Obligez-

moi de témoigner à notre bon ami le sieur Charles Mazzi, que nous lui sommes bien obligés de ses honnêtetés, et de l'amitié qu'il nous fait l'honneur de nous conserver. Je ne lui écris pas pour ne pas multiplier les lettres. J'écrirai quelque jour à notre bon patron le R. P. Abbé de l'abbaye.

Je suis tout à vous.

F. J. Mabillon M. B.

---

Ms de la Biblioi. royale.

## LETTRE CLXXV.

### ARCIONI à MABILLON.

Placentiæ, die 11 martii 1688.

Antè aliquot hebdomadas, cum fortè ad nos in itinere quodam divertisset communis amicus noster Pater Gaudentius, admonuit me de desiderio tuo habendi graphicam altaris majoris descriptionem, quod in ecclesia Parmensi S. Johannis Evangelistæ jamdudum ædificandum curavi (1). Id a te, dum Parisiis degeres, mihi per epistolas significatum addebat; verum mihi haud quidem conscius sum, litteras abs te ullas, quibus quidquam hujus modi imperares, recepisse; ipse verò, quòd fideret litteris quas non receperam, jussa tua reddere neglexit. Quò igitur moræ peccatum diligentia pari emendarem, viro hæc optimè callenti altare delineandum commisi, qui accuratissimè, ut videbis, provinciam egit. Quatuor porrò distinctis paginis rem exequutus est. Altera si quidem expressit Ichnographiam; cœ-

teris tribus orthographias anticam, posticam, ac secundum latus. Eas ut tutò mitteret, oravi Patrem Gaudentium, qui, utpotè humanissimus, quod petii in se recepit. Descriptioni autem addidi exemplar opusculi a me quondam editi, cum altare ipsum dedicatum est in S. S. reliquiarum translatione, cujus descriptio potissimum libercùlo causam dedit (2). Si quid præterea valeo, jubeas velim. Cæterum vos universos salvere maximopere exopto, præcipuè autem eruditissimum socium tuum Patrem Germanum. Dominationi tuæ Reverendissimæ addictissimus.

(1) Le P. Arcioni s'entendait aux arts du dessin ; outre l'embellissement de plusieurs chapelles, il donna le plan de plusieurs édifices d'une bonne architecture et de quatre magnifiques escaliers, dont deux se voient encore dans le monastère de Saint-Jean l'Evangéliste de Parme. Au moyen du vaste payé de marbre poli et de la grande fenêtre qui permet aux rayons du soleil de s'y réfléter, il parvint à éclairer la coupole de l'église, merveille de la jeunesse du Corrége, jusque-là trop peu visible.

(2) Ce livre, publié à Parme, 1661, in-4°, a pour titre : *Pompe festive per la solenne translazione di sei corpi santi, e d'altre insigni Reliquie, seguita nel Capitolo Generale de' Padri Casinesi nella loro Chiesa di San Gioanni Evangelista a dì 15 di Maggio* 1661 ; il se termine par le recueil des inscriptions dont l'église fut ornée pour le chapitre et la translation, et par plusieurs pièces de vers.

---

Arch. du Mont-Cassini

## LETTRE CLXXVI.

### Michel GERMAIN et MABILLON à GATTOLA.

Paris, Id. Mart. 1688.

Non possum, mi Erasme, vehementer non affici,

cùm suavissimas litteras a te accipio. In his quippe relegi vel invitus etiam abditissimos pectoris atque amoris tui sinus : idque demum effecis, ut vel saxeum cor emollires, meque tenuissimo tibi glutine conjungeres, ni jampridem ex asse totus in censum tuum venissem. Eadem Mabillonio nostro mens, idem in te affectus, quem rebus quàm verbis tibi probatum mavult. Utrumque beasti, cùm tuam clarissimorumque sodalium de *Itinere nostro Italico* dixisti opinionem : cui favoris plurimum, censuræ non satis ab Erasmo subverear. Præposito nostro generali obsequia, quandoquidem sic jubes, tua sum contestatus. Reposuit ille verba honoris et benevolentiæ plenissima.

Venio ad nostrorum exercitationes, quas tibi, pro singulari in rem Benedictinam amore, non injucundas esse conjicio. Ante mensis incœpti finem, *Musei* nostri *Italici* tomos duos simul typis committemus : quo Romanæ sanctæ Ecclesiæ ritus antiqui publicæ luci variis dissertationibus illustrati exponuntur. Eodem fermè tempore collatus ad Mss. codices variisque mendis expurgatus prælum subibit Hilarius, magnum olim Gallicanæ lumen Ecclesiæ, cui post Athanasium vindici tribuenda est Christi divinitatis assertio. Penultimum Augustini volumen tantum non confectum est ; paschalis erit fructus recreandis studiosorum animis comparatus. Qui edendis græcorum Patrum operibus sese accingunt tres e nostris magnæ spei juvenes, unum ex iis volumen latinitate donatum emittunt in vulgus (1). In eo contenta opere ne singillatim describam facit illorum metus, qui consilia sua præverti ab aliis, ut solet aliquando, formidant. Lento gressu pro-

forme de lettres de la façon de M. Arnauld, pour répondre à l'apologie du P. Le Tellier, jésuite, qui prétendait justifier en tout ses confrères missionnaires dans les Indes Orientales, la Chine, le Japon, etc.? Ces lettres seront suivies d'autres qui feront un juste volume ([3]).

J'ai reçu une lettre du P. Capassi, qui me marque ses intentions pour les livres qu'il demande à M. Boudot. Comme je ne pourrai pas sortir avant jeudi, et que je ne puis prévoir la résolution que prendra le sieur Boudot sur la modification du prix, contenue dans la lettre du R. P., je vous supplie, Monsieur, de lui dire que je suis obligé d'attendre, à lui faire réponse, l'ordinaire prochain. Ce sera par votre moyen. Il me ferait plaisir de vous confier ses lettres, s'il me veut faire l'honneur de m'en écrire; et je vous prie en ce cas de les ouvrir et les lire avant que de me les envoyer. Je suis, aussi bien que D. J. Mabillon et tous nos hommes de lettres, avec beaucoup de respect et de reconnaissance, etc.

Obligez-nous d'assurer le R. P. Capassi et vos illustres savants de mes civilités et de mon respect.

([1]) Ce refus avait été provoqué par le crédit de Baillet, précepteur du fils du président Lamoignon : l'*Anti-Baillet* dans lequel Ménage restitue au poète comique Nicolas Secco, la petite et infâme pièce de *la Formica* attribuée à Casa, parut cette année, à la Haye, 2 vol. in-12.

([2]) La réplique d'Arnauld parut cette année à Cologne, sous le titre de : *Défense des versions de l'Ecriture Sainte, des offices de l'Eglise et des ouvrages des Pères, et en particulier de la nouvelle traduction du Bréviaire romain* (faite par Nic. le Tourneux), *contre la sentence de l'Official de Paris*, in-12.

([3]) Le livre du P. Tellier attaqué par Arnauld et son fidèle ami, du Vaucel, a pour titre : *Défense des nouveaux Chrétiens et des*

# LETTRE CLXXVII.

## Michel GERMAIN à MAGLIABECHI.

Ce 19 avril 1688.

Ce mot est pour vous donner avis que j'ai encore reçu, dans votre dernière, un paquet pour le P. Quétif, que je lui ai envoyé de votre part, et un autre pour M. Bigot que j'ai envoyé à M. Ménage pour le lui faire tenir à Rouen, où il est allé faire ses Pâques. M. Ménage lui enverra ces mémoires s'il le faut; mais je crois que ce ne sera qu'après s'en être servi lui-même : car c'est pour ce sujet que M. Bigot a eu recours à vous, afin de fournir à M. Ménage de quoi réfuter ce que M. Baillet a écrit dans sa Bibliothèque des auteurs. Vous savez, Monsieur, combien ce M. Baillet et M. Ménage sont brouillés là-dessus, et que M. Ménage fait imprimer en Hollande une sanglante réfutation de M. Baillet, parce qu'on ne lui en a pas voulu donner ici la permission (1). Il paraît depuis huit jours une longue ordonnance, affichée en placard; elle est de l'official de Paris pour défendre la version du bréviaire en français. Cette pièce est d'autant plus curieuse qu'apparemment M. Arnauld ne la laissera pas sans réplique (2). Je l'aurais jointe à celle-ci, n'était que je crois que le résident de S. A. S. la fera tenir de reste à Florence. Si vous la souhaitez, je vous l'enverrai. Avez-vous vu deux cahiers en

» mensis, ubi interfuit archiepiscorum, episcoporum
» et abbatum multitudo atque diversi ordinis cleri-
» corum et laicorum copia; in qua inter cætera
» decreta quæ ibi gesta sunt V. de familia regis
» Teutonicorum, quorum consilio Ecclesiæ vendun-
» tur, a liminibus S. Ecclesiæ separavit ita, ut si ab
» inde usque ad kal. junias Romam non venirent et
» satisfacerent, excommunicati haberentur. Philip-
» pus rex Francorum si nuntiis papæ ad Gallias
» ituris de satisfactione sua et emendatione secu-
» ritatem non fecerit, habeatur excommunicatus.
» Liemarum, Bremensem archiepiscopum, pro
» inobedientia et superbia sua ab episcopali officio
» suspendit, et a corpore et sanguine Christi inter-
» dixit. Garnerum Strasburgensem ab episcopali et
» sacerdotali officio suspendit. Henricum spirensem
» suspendit. Herimannum bambergensen, si ante
» pascha non venerit satisfacturus, similiter sus-
» pendit. Item in Longobardia Guillelmum papien-
» sem et Cunibertum Taurinensem suspendit. Dio-
» nysium placentinum deposuit. Robertum ducem
» Apuliæ jam anathematisatum et Robertum de
» Loritello invasorem bonorum S. Petri excom-
» municavit. »

J'ai prié son Eminence monseigneur le cardinal Colloredo de me les faire copier et ai donné la note de cela au barbon qui fait le catalogue de leur bibliothèque. Nous avons gagné en ce que le R. P. Leandre est cardinal; mais nous avons perdu, en ce qu'il n'est plus bibliothécaire. Celui qui lui a succédé lui ressemble comme le blanc au noir. Il faut lui laisser passer son temps, et voir celui qui

viendra après lui quel homme ce sera. Il y a de la misère partout.

Le R. P. Abbé de Farfa vint hier nous voir et me pria fort de vous saluer de sa part ; il nous doit envoyer les tomes du *Cartulaire* que nous n'avons pas examinés les uns après les autres, et nous a fait promettre de l'aller voir et rechercher encore, dans les archives, pour voir s'il n'y a rien qui vous soit échappé. Il vous prie de vouloir bien lui envoyer un bréviaire en quatre parties, de la dernière édition, et m'a voulu donner de l'argent pour cela. Mandez-nous ce qu'il vous aura coûté ou relié, si vous le jugez plus commode, ou en blanc si vous le jugez à propos, et j'en tiendrai compte au R. P. Dom Jean Prou, à M. Bulteau ou autre qui vous fera cette avance. Je vais, après avoir fini cette lettre à l'église de Saint-Clément, voir un peintre pour vous en faire faire le dessin tel que vous le souhaitez. On travaille à la peinture des trois fontaines et je vous l'envoie.

M. Leblanc est un fort honnête homme qui nous fait beaucoup d'amitiés. Il nous vient voir presque tous les jours (1) ; il est à présent à Naples d'où il doit repasser par le Mont-Cassin. Je lui ai donné une lettre pour le R. P. Dom Erasme, qu'il n'y trouvera pourtant pas, car il est en visite avec le R. P. Abbé. J'ai adressé à monseigneur de Rheims, avec la vie de Paul IV qu'il m'a demandée, ce que je crois qui vous manque du *Diarium* de Léon X et l'ai prié de vous le faire tenir.

Il n'y pas à espérer beaucoup des bibliothécaires, dans la conjoncture des temps. *Dies Mali sunt*. Il

paraît une réponse au plaidoyer de M. Talon : *Maledictum pro maledicto* ; elle est forte et bien écrite ([2]). Je suis tout à vous ; vos amis vous saluent.

([1]) Le Blanc, de retour à Paris, publia l'année suivante, sa rare et savante *Dissertation sur quelques monnaies de Charlemagne, Louis le Débonnaire, Lothaire et ses successeurs, frappées dans Rome*, in-4°, brochure de circonstance à l'appui du droit de franchise et qui tendait à établir la souveraineté des rois de France dans la capitale du monde chrétien. La politique de Louis XIV s'armait même de l'érudition.

([2]) Le plaidoyer de Denis Talon relatif à l'arrêt du parlement, du 23 janvier de cette année, attaquait vivement la bulle d'Innocent XI contre le droit de franchise. La réponse, imprimée à Cologne, in-12, a pour titre : *Réflexions sur le plaidoyer de M. Talon*. L'auteur, Dom Gerberon, s'était réfugié en Hollande après s'être échappé de l'abbaye de Corbie, où il faillit être arrêté le 15 janvier 1682, pour avoir écrit contre la régale, et comme soupçonné de pamphlets contre l'archevêque de Paris. Une *Réfutation du plaidoyer de M. Talon*, parut aussi cette année, in-12, à La Haye.

---



## LETTRE CLXXIX.

### Michel GERMAIN à MAGLIABECHI.

Ce 10 mai 1688.

Je prends la liberté de vous adresser la réponse à la dernière que M. Benvenuti a écrite à Dom Jean Mabillon, touchant la généalogie de M. le duc de Chevreuse. Je n'y ai pas mis d'enveloppe, ni d'adresse, afin d'obvier en partie à la chèreté des ports, dont il me fâche fort de vous charger ; mais

que faire avec un ami aussi généreux que M. Magliabechi? Vous nous enrichissez, en toutes manières, de vos présents, de votre estime, et ce que j'estime infiniment, de votre précieuse amitié. Nous avons reçu toutes les choses que vous avez eu la bonté de spécifier dans votre dernière, qui était jointe à une lettre pour le P. Combefis, que je lui enverrai tantôt.

J'ai brûlé cette dernière lettre après l'avoir lue, et je vous avoue que vous méritez de vivre au milieu de gens de lettres qui aient le cœur mieux placé que ceux dont vous faites mention. Leurs mépris et leur malignité ne nous touchent nullement. Si nous sommes touchés, c'est de leur faiblesse et de la bassesse de la passion qui les domine. Nous avons travaillé (Dieu le sait) à bonne intention et sans relâche pendant notre séjour en Italie. Nous y avons beaucoup profité; le public en rendra un jour bon témoignage : nous n'y avons offensé personne ni de paroles ni par écrit. Nous nous sommes efforcés à donner une plus noble idée de l'état des sciences et des gens de lettres qui sont en Italie, que n'avaient les Français, les Anglais, les Allemands et ceux des Provinces-Unies. Beaucoup de critiques changent, à notre persuasion, en estime, l'extrême mépris qu'ils avaient de la nation italienne pour l'étude solide des sciences supérieures. En un mot, nous avons tâché de relever et d'honorer tous ceux de qui nous avons reçu quelque marque de bonté et quelque assistance. Qu'on lise ailleurs tant de relations et de voyages d'Italie qu'on voudra, on n'en trouvera point où un étranger, soit ca-

tholique, soit protestant, en ait mieux usé que nous. Si ceux-là même que nous avons tâché d'obliger en usent mal, ils nous donnent occasion de modérer les louanges que nous leur avons données, et se rendent indignes d'être cultivés par aucun de ces amateurs de la vérité dont la France et les autres pays du nord et du couchant sont remplis. Salvini a grand tort, puisque sur l'estime que ce qu'il sait de grec nous a inspiré, nous avons rendu de lui un témoignage si avantageux à S. A. S. le Grand-Duc, que ce prince admirable a eu la bonté de nous dire, qu'en considération de notre suffrage, il ferait du bien à cet homme. Que Dieu le bénisse et le rende plus homme de bien ! Il me souvient fort distinctement de quelle manière nous avons eu l'inscription du Mont-Cassin. Accablés de travail, nous priâmes le Père archiviste de la copier exactement, il le promit et nous l'avons imprimée telle qu'il nous l'a donnée. Ayez la bonté de nous l'envoyer plus correcte. J'écrirai aussi à un ami fidèle que j'ai au Mont-Cassin qui reverra cette inscription sur l'original; et peut-être se trouvera-t-il que ce que le P. Noris et Salvini croient devoir être corrigé sera une faute que l'original même aura fournie. Ce n'est pas que nous nous embarrassions d'être corrigés par d'autres. Nous recevons au contraire ces sortes de corrections avec joie et avec très grand plaisir. C'est une folle vanité de se croire infaillible dans ce qu'on produit, surtout dans une si grande variété de matières. Quand Salvini aura autant imprimé de choses nouvelles que nous, peut-être reconnaîtra-t-il qu'il n'est pas im-

peccable. S'il nous avait avertis en ami et en honnête homme, que le *Plotin* est imprimé en grec, nous aurions pris plaisir à le reconnaître et lui faire honneur de cette découverte. Mais allant prôner partout cette faute, il fait une plus grande faute lui-même qu'un ancien appellait *Solecismus morum* (1). Je saurai tantôt du libraire Boudot ce qu'il a envie de faire avec le P. Capassi : s'il entre en négociation, j'en donnerai avis à ce R. P.; mais si je ne lui écris pas, ce sera une marque que le libraire n'aura voulu rien rabattre de l'estimation de ses livres. Faites-nous, s'il vous plaît, la grâce de donner cet avis au R. P. Capassi et de l'assurer en même temps de mes respects. Je vous remercie de la notice du livre qui comprend les ouvrages de notre sœur Hélène Lucrèce Cornaro-Piscopia. Le bon P. Bacchini aura sans doute l'honnêteté de nous en faire part lorsque le carme Gaudentio Roberti reviendra en France. Je m'étonne qu'il tarde tant. Dom Jean Mabillon est encore incommodé d'un reste de fièvre et de fausse pleurésie qu'il avait eue pour s'être trop fatigué en répondant en huit jours à un grand écrit que les chanoines réguliers ont fait contre lui pour la prééminence (2). La pièce de notre Père est actuellement sur la presse. Avez-vous reçu la première qu'il a faite sur ce sujet? Il ne me souvient plus par où je vous l'ai envoyée. Je n'abuserai pas plus longtemps de vos bontés et de votre patience, si ce n'est pour vous demander la conservation de vos bonnes grâces, et pour me dire, aussi bien que Dom Jean Mabillon, en tout respect et avec un véritable désir de reconnaissance, etc.

(1) Ce *Solecismus morum* est le trait du bonhomme Chrysale à sa sœur Belise dans les *Femmes savantes:*

« Le moindre solécisme en parlant vous irrite,
» Mais vous en faites, vous, d'étranges en conduite. »

(2) L'écrit de Mabillon est intitulé : *Réplique des Religieux Bénédictins de la province de Bourgogne au second écrit des Chanoines Réguliers de la même province*, in-4°. V. la lettre de Mabillon à Magliabechi, du 22 décembre 1687, note I.

---



# LETTRE CLXXX.

## Michel GERMAIN à MAGLIABECHI.

Ce 20 juin 1688.

Je vous suis redevable de bien de réponses et d'actions de grâces, pour toutes les bontés dont il vous plaît de me combler. Un voyage que j'ai été obligé de faire en Picardie m'a empêché de me rendre plus tôt à mon devoir. Il faut aujourd'hui y satisfaire le moins mal que je pourrai. Je commence par la plus ancienne de vos lettres. J'ai peur que la vente des manuscrits de saint Jean de Carbonara à Naples ne nuise à ceux qui ont dessein de profiter de ces précieux monuments, qui sont cachés dans vos bibliothèques. Je ne suis pas content du P. Gaudentio, carme de Parme, puisque non-seulement il ne vous a pas donné le tome des *Analectes* que je lui ai mis en main pour vous ; mais aussi de ce qu'il n'a pas envoyé à Rome un petit paquet où était l'éloge du feu prince de Condé que je lui avais de même confié. Ayez, s'il vous plaît, la bonté de

faire savoir au P. Dom Benoît Bacchini qu'il me fera plaisir de vous faire tenir un des exemplaires de notre réponse aux chanoines réguliers ; mais s'il y manque, priez, je vous prie, le premier ami que vous aurez à Rome, d'aller voir pour ce sujet notre P. Dom Claude Estiennot, procureur général de notre congrégation, qui loge près de la Trinité du Mont ; je lui vais écrire de vous en faire tenir quelques exemplaires. M. l'abbé Renaudot, qui rend toute la justice qui est due à votre incomparable mérite, nous a dit en avoir envoyé trois exemplaires à Florence, dont l'un devait être pour vous : il en fera autant de la seconde réponse qui paraît depuis peu ; mais de crainte qu'on ne la retienne comme la première, ayez la bonté de me faire savoir à qui vous voulez que je la confie pour vous. Je ne sais de quels termes user pour vous marquer, monsieur, l'admiration où nous sommes de vos bontés, et jusqu'à quel point nous sommes sensibles à la grâce que vous nous faites espérer de recevoir de vous le manuscrit d'Ambroise le Camaldule, de Guarin, et qui vous est heureusement tombé entre les mains. Ce présent nous sera comme une rosée du ciel, et il y viendra justement à temps pour orner et perfectionner le troisième tome du *Museum Italicum*, que j'espère que nous commencerons avant la fin de cette année ; le deuxième qui contient *les Rites anciens de l'Eglise Romaine* roulant actuellement sous la presse. Que Dieu vous récompense du bien que vous faites à ceux qui aiment les bonnes lettres, et le bien commun ! Les morts que vous nous apprenez nous sont des leçons pour mieux vivre.

Bartolocci, Crescentio, Rospigliosi, etc., savent à présent leur sort; et quel sera le nôtre? Nous avons tous une joie singulière que le Révérendissime P. Cerri soit élu général. Il y a long temps que je lui ai souhaité cette dignité et encore une plus éminente. Il sera cardinal. Je vous remercie de la notice que vous nous donnez des livres nouveaux qui paraissent en vos quartiers. Je me ferais honneur de vous rendre la pareille des nôtres, si les journaux ne vous en donnaient pas une plus ample connaissance. On vient de me dire que sur l'avis que les J. ont donné au Roi que c'était M. Arnauld qui avait répondu à M. Talon, S. M. en a paru fort irritée contre toute sa famille qui a été obligée de lui faire connaître que c'est M. Genest, auditeur du nonce Dada en Angleterre, qui est auteur de cette pièce (1). M. Talon avait prié le Roi de trouver bon qu'il la réfutât. S. M. n'a pas voulu le permettre. En effet, la multiplication de ces sortes de libelles ne fait qu'aigrir les esprits de ceux qui doivent être unis par le saint lien de la charité. On se déchire l'un l'autre dans ces sortes d'écrits, et il n'y a que les hérétiques et les libertins qui en profitent. Il serait à souhaiter que les différends pour le *franco* fussent à naître; mais plus on les poussera, plus l'Eglise et la Catholicité souffriront-elles de ces brouilleries. Nous en avons un funeste exemple dans le divorce d'Henri VIII, roi d'Angleterre. M. Legrand vient de donner trois petits volumes contre ce qu'en a écrit Burnet, lesquels assurément doivent être lus au plus tôt par S. A. S. le Grand-Duc, auquel son ministre qui réside à Paris devrait les

avoir déjà envoyés. Burnet y est atterré. Ce fanfaron méritait bien une telle humiliation.

Je porte compassion au R. P. Capassi. Il faut être sage, et ne s'exposer pas à une disgrâce par une démangeaison d'écrire ce qu'on doit prévoir qui déplaira ([1]). Il ne tiendrait qu'à nous de bien publier des affaires que nous avons tirées de différents endroits, mais l'intérêt commun de l'Eglise, et le nôtre en particulier, nous fera toujours taire quand il sera dangereux de parler et de se produire.

Je ne saurais entrer dans le sentiment de l'abbé Malagonelli, et je suis sûr que lui et tous les bons esprits du monde chrétien qui voudront venir à Paris y communiquer leurs lumières, y seront reçus avec honneur et avec applaudissement, encore plus que s'ils étaient nés Français ! Le P. Servite d'Aix et tous ceux qui seront recommandés de votre part au P. Dom Jean Mabillon, seront toujours reçus ici avec respect et toute la joie que mérite l'avantage d'être connus et approuvés d'un si grand homme que vous. J'aurai bien de l'obligation à M. le prieur Benvenuti s'il a la bonté de s'employer à donner satisfaction à M. le duc de Chevreuse. Gardez-vous bien d'acheter nos écrits contre les chanoines réguliers. Tout ce qui sortira de nos mains, sera à vous premier qu'à tout autre. Le Père Frassen est mon compatriote ; il a un mérite fort distingué ; et si la vertu des Français valait encore quelque chose à Rome, on ferait bien de l'y retenir et d'y profiter de ses lumières et de son érudition, aussi bien que de ses exemples. Mais c'est à présent un crime romain que d'être Français. Tant pis pour l'Eglise ([2]). Je vous

remercie très humblement de vos avis très nécessaires pour la correction de notre *Iter Italicum.* Nous profiterons de la restitution de l'inscription de C. Ummidius, etc. Salvini se repentira un jour de rendre le mal pour le bien. Pour nous, nous tâcherons, avec la grâce de Dieu, de *Vincere in bono malum* (1). Fi du vilain Tollius qui a dérobé la bibliothèque Ambrosienne! En vérité je voudrais que ce crime ne restât pas impuni. J'ai fait voir à la troupe de savants, les livres nouveaux que vous nous indiquez, et tous, sans exeption, vous remercient très humblement de l'honneur de votre souvenir. L'incomparable M. Du Cange a pensé mourir d'une rétention d'urine; il se trouve mieux. Il a soixante-dix-huit ans. Je serai toujours, aussi bien que Dom J. Mabillon, avec une obligation et une reconnaissance inviolable, etc.

Depuis ma lettre écrite, j'ai reçu votre dernière par laquelle vous me faites l'honneur de me charger de l'achat des *Conciles* du P. Labbe pour S. A. S. le prince Don Gaston. Je travaille actuellement à vous donner satisfaction; et dans peu je vous accuserai le départ de ces livres dans une balle adressée à M. Thioly, marchand libraire à Lyon.

(1) V. la lettre de Cl. Estiennot à Mabillon, du 4 mai 1688, note I.

(2) Le P. Capassi, servito, exclu de son ordre, se retira, à Rome; il y obtint, par sa science et son caractère, l'estime de Fontanini et de Bianchini. Voici ce qu'en écrivait Fontanini à Magliabechi: « Il P. M. Capassi appena arrivato quà è venuto ad onorarmi, stando qui vicino al Palazzo nostro; e mi ha portati i cortesi saluti di V. S. Illustrissima. Veramente ella gli fa giustizia, sti-

mandolo per un Religioso dottissimo, avendolo io pure scoperto per tale, benchè appena abbia parlato con lui, ed accompagna il suo sapere con altrettanta compitezza e modestia. Se di questi uomini ne fosse un solo Convento, le cose anderebbono assai meglio di quello che vanno...., L'insigne Padre Capassi che ama e stima V. S. Illustrissima quanto si dee, cioè sommamente, la riverisce senza fine, e vive allegrissimo, perchè ha trovati quì amici tali, che sanno ben servirlo, e farlo conoscere per quello che è, ad onta della malignità di alcuni suoi F..., i quali temono che la sua dimora quì faccia loro grand'ombra, e perciò vanno malignando, ma indarno. Non parlo dell'ignoranza di chi ha procurato di nuocergli, perchè il tempo fa maturare le nespole. In somma le dico, che il P. Capassi starà in Roma, e sarà stimato. *Sapienti pauca*...., Del resto il P. M. Capassi è stimato da tutta Roma, come ogn'uno potrà certificare V. S. Illustrissima. E di lui si può dir davvero, che è pronto a spargere il sangue per li SS. Martiri, come tutta Roma lo riconosce, e lo vede: e nella vessazione ingiusta che ha avuta non ha fatto appunto altro, che imitare le virtù de' SS. Martiri senza finzione alcuna. » Lett. des 12 novembre 1707, 28 janvier 1708 et 21 septembre 1709.

(3) Le P. Frassen, définiteur général de l'observance de saint François s'était rendu à Rome pour la tenue du chapitre général de son ordre, où il parut avec éclat.

(4) Le nom de Salvini a été biffé, peut-être par Magliabechi, avec de l'encre plus noire que celle de la lettre ; mais on en voit assez pour le reconnaître et il est indiqué par le sens.

---

Bibl. Magliabechiana de Florence.

# LETTRE CLXXXI.

## MABILLON à MAGLIABECHI.

Paris, ce 9 août 1688.

Je ne sais ce que vous direz de moi, de ce que j'ai été si longtemps sans avoir l'honneur de vous

écrire, quoique je reçoive tous les jours de nouvelles marques de vos bontés et de votre amitié. Mais j'espère que vous me ferez la grâce d'excuser un homme auquel de fréquents voyages, quelque maladie et quantité de petites distractions n'ont pas laissé la liberté de s'acquitter pleinement de ce devoir. C'est pour y suppléer en quelque façon, que je vous écris celle-ci aujourd'hui pour vous remercier de tout mon cœur de la continuation de votre amitié, et en particulier du dernier paquet que j'ai reçu de votre part par le moyen de M. le résident de S. A. S. Ce paquet contient un livre sous ce titre : *Faventia antiqua regio rediviva* de M. Pierre Cavina, avec quelques autres écrits de mathématiques du même auteur. J'ai appris aussi que vous aviez eu la bonté d'envoyer à M. Anisson pour moi, un nouveau manuscrit d'Ambroise Camaldule, duquel je vous suis très obligé quoique je ne l'aie pas encore reçu ; M. Anisson m'a mandé qu'il l'avait entre ses mains, et qu'il attendait une occasion favorable pour me l'envoyer. Je souhaiterais avoir quelque chose digne de vous être présenté, mais il faut encore un peu attendre. Je m'étonne que vous n'ayez pas encore reçu le premier écrit que j'ai fait contre les prétentions des chanoines réguliers, dont j'avais donné quelques exemplaires au P. Gaudentio pour vous faire tenir. Nous tâcherons d'y suppléer par le moyen du P. Estiennot qui n'a pas encore reçu, comme je crois, les exemplaires qu'on lui a destinés de ces deux écrits qui ont été faits sur la même matière. Nous imprimons notre second tome du *Museum*

*Italicum*, qui comprendra les anciens rituels de l'Eglise romaine ; et j'espère que l'impression en ira plus vite dans la suite qu'elle n'a été jusqu'à présent. M. Du Cange a achevé son *Glossaire* grec en deux volumes, mais il ne se débite pas encore. Cet illustre auteur a été fort incommodé d'une fâcheuse rétention d'urine ; mais il en est un peu soulagé. Sa nouvelle édition du *Chronicon Alexandrinum* s'achève ; il y aura beaucoup d'augmentation. Le premier tome d'*Analecta græca* que nos confrères ont recueilli, est à moitié imprimé. Ils travaillent cependant à Saint-Athanase. Le dixième volume de Saint-Augustin se débite ; il n'en reste plus qu'un que l'on commencera bientôt. Le second tome de Saint-Ambroise est plus de moitié imprimé. Voilà ce que je sais de nouvelles de la république des lettres. Ce n'en est pas une de vous dire que je suis avec toute la reconnaissance possible, etc.

---

Bibl. Magliabechiana de Florence.

## LETTRE CLXXXII.

### MABILLON et Michel GERMAIN à MAGLIABECHI.

Paris, ce 16 août 1688.

Par la lettre que j'eus l'honneur de vous écrire, le dernier ordinaire, je vous remerciai de la grâce que vous m'aviez faite de m'envoyer quelques ouvrages du sieur Cavina, que je reçus la semaine passée. J'avais reçu aussi quelque temps auparavant un autre paquet de votre part, dans lequel il

y avait quelques ouvrages du P. Noris, et le *Dialogue* de Poggius avec l'*Hodœporicon* d'Ambroise Camaldule. Je croyais vous avoir remercié de ce dernier présent, comme j'ai fait, il y a huit jours, du premier : mais j'apprends par la lettre que vous avez eu la bonté d'écrire, cet ordinaire, à Dom Michel que vous êtes en peine de savoir si j'ai reçu ces paquets. Celle-ci sera donc pour vous tirer de cette peine, et pour vous témoigner mes très humbles reconnaissances pour tant de grâces que je reçois tous les jours de vous, quoique j'y corresponde si peu. Je vous en demande pardon et je vous prie d'être persuadé que je ne suis pas moins pénétré de toutes les bontés que vous avez pour nous et pour moi en particulier. Je n'ai pas encore reçu le manuscrit que vous avez envoyé d'Ambroise Camaldule, mais il est à Lyon, et je le recevrai sans doute au premier jour. Je suis de tout mon cœur, etc.

F. J. MABILLON, M. B.

Nos amitiés, s'il vous plait, à tous nos amis qui sont à Florence.

Je vous suis extrêmement obligé, Monsieur, des grâces que vous me continuez, quoique j'en sois si indigne. Nous convenons tous qu'il y a des marques d'une protection de Dieu extraordinaire dans le bonheur arrivé au cardinal Gravina dans sa chute. La relation que vous nous en avez envoyée plait fort à nos savants. Si je croyais que certaines petites pièces volantes, faites la plupart à la louange du Roi, ne fussent pas envoyées à S. A. S. par ses

gens qui sont ici, et si je ne craignais que cela vous incommodât à cause du port, je vous enverrais tout ce qui passe par mes mains qui peut être contenu dans une lettre. J'attendrai vos ordres là-dessus. Nous ne ferons de notre vie mention de S. (Salvini) il n'en vaut pas la peine. Je vous supplie très instamment de vouloir bien témoigner au sérénissime prince Don Gaston que j'ai tous les sentiments possibles de la reconnaissance que je dois à ses bontés. Vous ne me sauriez faire un plus grand plaisir que celui de me charger de quelque commission pour son service. Je ne manquerai pas de dire, jeudi prochain, à M. Pellisson, le bonheur qu'il a que son ouvrage des *Chimères* de M. Jurieu n'ait pas déplu à S. A. S. Croyez-moi, Monsieur, on ne saurait donner une teinture plus juste de la religion des protestants, ni plus nécessaire à un prince tel que le sérénissime Don Gaston, qu'en lui faisant lire le livre de M. l'évêque de Meaux *Des variations des Eglises protestantes*. Il n'en faut pas davantage à un prince de cet âge pour lui inspirer les lumières nécessaires sur cet important sujet, que trop peu de gens savent en Italie. Dom J. Mabillon vous a répondu sur tout ce que vous avez eu la bonté de lui envoyer. Le bon homme M. Du Cange se porte beaucoup mieux. Il vint hier de sa maison à pied céans, il se promena dans notre jardin avec d'autres savants et s'en retourna à pied. Il y a presque aussi loin de son logis à notre abbaye, qu'il y a de chez vous à la *Pace* des Pères feuillants fors les murs. Son *Glossaire grec* et le *supplément du latin* sont reliés. Il en fera les présents dans quatre

jours. L'érudition y est encore plus étendue et plus admirable que dans le *Glossaire latin ;* mais peut-être que le nom du grec détournera quelques espagnols de lire ce terrible ouvrage. L..... pressions[1] du Père Pa. i roulent de bonne grâce. J'en ai vu quelque chose en passant. On ne peut nier qu'il n'y ait de l'érudition dans son travail. Avez-vous vu la lettre de M. l'évêque de Tournay, dans laquelle il prend parti sur le différend qui était entre deux théologiens de Louvain sur l'infaillibilité du Pape? Cette lettre déplaît fort à Rome, et y sera sans doute censurée : je crois que cette censure fera moins d'éclat que les autres qu'on y médite, si elles ne sont déjà faites, de la protestation de M. de Luxembourg, du plaidoyer de M. Talon et de l'appel du parlement. Car on est déjà ici tout préparé à répercuter ces foudres, d'une force et d'une rigueur qui ne servira qu'à chagriner les auteurs de la censure et à aigrir les esprits et peut-être les cœurs d'une manière qui deviendra sanglante. Si l'on joint à cela ce qui se passe à Rome et à Cologne sur l'affaire de l'archevêché et l'électorat, et la déclaration que le Roi a faite depuis peu de jours qu'il prenait M. le cardinal de Furstemberg, électeur postulé de Cologne, sous sa protection, on doit tout craindre, et les gens de bien doivent s'employer auprès de Dieu pour obtenir la paix. Le grand bref que Sa Sainteté a envoyé en faveur du prince Clément de Bavière fera plus d'éclat qu'on ne s'est imaginé à Rome qu'il pourrait faire. Non seulement les protestants en..... un désavantage du Pape; mais aussi bien des catholiques ne sau-

raient comprendre pourquoi, d'une part, tant de violement des sacrés canons, et de l'autre, le refus d'accepter la démission d'un évêché à cause de la haine qu'on porte à la France, et perdent une bonne partie de l'estime qu'ils avaient pour la vertu sévère du Pape, ce qui est un très grand désavantage à l'Église. Mais tout cela me passe, et il vaut mieux se taire et attendre en patience la miséricorde de Dieu. Permettez-moi d'assurer tous vos savants amis de mon respect et de me dire du meilleur de mon cœur, etc.

F. M. Germain, M. B.

(1) Cette lettre est mal conservée et le papier très fin; les caractères sont quelquefois déchirés sur le bord ou effacés. Il doit ici être question du P. Pagi et de ses réponses aux critiques de sa *Dissertation sur les Consuls-Césars*.

---

Bibliot. de Parme.

## LETTRE CLXXXIII.

### MABILLON à BACCHINI.

Lutetiæ Parisiorum, 14 octobris 1688.

Litteræ tuæ quo mihi sunt gratiores, eo me majori tristitia afficiunt, si quando eas cursorum aut bajulorum negligentia intercipi sentio. Id vero mihi accidisse fateor ex postrema epistola tua, quam amicus noster D. Le Blanc ex istis partibus reversus mihi consignavit. Ex hac enim intellexi, binis litteris, quas ad me scripseras, me privatum fuisse. Quid in istis contineatur, satis conjicio ex

serie novissimæ epistolæ tuæ, in qua me mones, ut nostrum Porcheronum nomine tuo conveniam, eique verbis tuis gratias agam de transmisso *Anonymo Ravennate*, cujus exemplum necdum ad te pervenerit. Rem, ut jussisti, exsecutus sum. Nunc vero putat Porcheronus tibi redditum esse suum *Anonymum*, vel certe brevi reddendum. Itinerarium Antonini abs te expecto, ut possessori, qui bona fide illud commodavit, incunctanter restituam. Si in mea esset potestate, eo uti posses pro tuo arbitrio. Sed quæ alieni juris sunt, cum religione tractanda. Quod vide ne improperando a me dictum putes, sed exponendo. Nam aliàs itinerarii possessor non admodum urget ejus restitutionem. Hæc me minus longe angit, et sollicitat, quam afflicta valetudo tua, cui, quod non satis consulas, graviter, parce, quæso, duriori verbo, tibi succenseo. Cura ut in posterum viribus fractis parcas. Alioquin si radices agat corporis defectio, tuis lucubrationibus, et, quod rei caput est, te sospite carebimus. Perge igitur in operis tui absolutionem, sed cum ea cautela, qua hominem infirmum decet. Tolerabilior longe erit operis delatio, quam restitutæ valetudinis tuæ. Ad me quod attinet,

eo in statu sum, ut me male affectum, aut constanti sanitate præditum possim dicere. Utcumque valeo, subinde solitus relabi in pristinas meas infirmitates. Tametsi jamdudum confirmatæ vires tantisper videri possunt. Sed de his nimis multa. Redeo ad te, quem etiam atque etiam rogo, ut studiis prudenter incumbas: et si quidem alumnos habes laboris tui æmulos, in eos partem oneris rejicias.

Hoc si facies, te diu superstitem, et incolumem, quod quidem magnopere optamus, et nobiscum optat universus litteratorum cœtus, habebimus. Hisce votis et noster Germanus, et Porcheronus noster tibi plurimam salutem dicunt. Vale.

---

Bibl. Magliabechiana de Florence.

## LETTRE CLXXXIV.

### Michel GERMAIN à MAGLIABECHI.

Ce 18 octobre 1688.

J'ai reçu tout à la fois deux de vos lettres ; j'y réponds de suite. Après avoir fait des diligences qu'on aurait peine à croire pour trouver les *Conciles* tels que S. A. S. le prince Don Gaston les demande, je les ai eus enfin en blanc et je les fais relier. Ils reviendront ainsi conditionnés à 340 livres. Dans la suite, on ne les aura plus qu'à 400 livres, car il n'en reste plus 60 exemplaires à vendre dans tout le royaume (1). J'ai eu le saint Bernard tout neuf en deux tomes in-fol. pour 15 livres ; l'Eusèbe, le Socrate, le Sozomène, le Théodoret de M. de Valois en un tome in-fol. pour 15 livres ; le saint Cyprien de M. Rigault en un vol. in-fol. pour 10 livres. J'ai fait marché pour l'emballage de tout cela à 6 livres. Ce qui fait en tout 386 livres. M. le résident du Grand-Duc qui m'a délivré vos lettres, m'a fait dire par le même homme qui me les a portées, qu'il me don-

nerait l'argent que je souhaiterais. Je lui enverrai cette balle, et je vous en donnerai avis.

Le bon M. Du Cange est retombé malade et je n'ai plus guère d'espérance de le revoir en santé. Il a reçu ses sacrements. Voilà déjà deux abcès qu'on lui a trouvés dans la vessie : la fièvre avec cela et soixante-dix-huit ans au mois de décembre prochain, suffisent pour mener ce grand homme au tombeau. Je suis un peu en peine de spécifier quel livre il entend par son histoire *Franco-Byzantine* : car il a donné en des vol. in-fol. les notes sur l'Alexiade, le Cinnamus et le Villehardouin ([2]). Outre cela il a donné une histoire des familles impériales de Constantinople, auquel livre il a donné le titre d'Histoire Byzantine. Je crois pourtant que c'est ce dernier ouvrage qui est cité dans les endroits dont M. le baron Gizzi est en peine. Nos confrères achèvent de corriger les épreuves du *Chronicon Alexandrinum* de ce Nestor malade. Je crois qu'il sera achevé avant qu'il meure, mais je doute qu'on le présente au Roi auquel il est dédié, avant ce temps-là. Ainsi ce sera apparemment un ouvrage posthume. Ce bon monsieur a deux fils et deux filles, tous quatre très bien faits : les deux fils sont propres à tout ce qui n'est point d'étude, et les filles ont une inclination et une aptitude toute particulière pour cet exercice et pour les sciences même supérieures ([3]). Je laisse à vos philosophes à raisonner là-dessus.

J'aurai bien de l'obligation à M. Benvenuti s'il veut bien me faire part de ses découvertes sur la maison des Alberti. Vous nous délivrez d'une grande

peine en nous avertissant que le manuscrit qui contient des épîtres d'Ambroise de Camaldule, et des autres savants de son temps, est encore à Parme; nous avions conçu qu'il avait été adressé à M. Anisson à Lyon; nous les pressions de nous l'envoyer: ils se défendaient de l'avoir reçu. Enfin tout va bien, grâce au Seigneur. Il est vrai que les deux messieurs Lipstorpius et son compagnon de Francfort méritent qu'on leur rende civilités; mais s'il nous en venait quelqu'un de votre part, ce nous serait une grande joie de lui marquer par nos empressements et services, une partie des obligations que nous avons à vos bontés.

Je vous congratule sur les ouvrages de messieurs vos savants, sans oublier les vers de l'élégant seigneur de Villefranche. La troupe des savants a applaudi à ce que vous m'en avez envoyé lorsque je l'ai produit à la mercuriale de M. Ménage. Vous ne seriez pas homme à prendre goût aux actes, lettres, et autres pièces qui se font ici à l'occasion des fâcheux différends qui gâtent la belle harmonie qui devrait être entre le Saint Père et la France. Les pièces sont fort sages et devraient faire ouvrir les yeux à Rome, mais outre que vous les aurez sans doute du palais, je crains que vous ne trouviez plus de goût à la découverte d'une bonne antiquité qu'à toutes ces querelles, qui n'ont jamais produit que des effets funestes à l'Eglise et aux états.

Le premier tome des *Analectes* grecs de nos confrères est achevé; on se prépare à le relier pour le mettre en vente quand la cour sera de retour (1). Il paraît un gros volume in-4° d'un docteur de

Sorbonne sur l'usure (5). C'est un péché dont ni vous, ni moi ne serons jamais atteints : car vous êtes libéral et aumônier, et moi je ne veux rien avoir. On imprime en Hollande la critique sur le nouveau testament du sieur Richard Simon ci-devant prêtre de l'Oratoire (6), qui désavoue d'avoir composé la vie du fameux P. Morin, quoiqu'il ne soit que trop vrai qu'il en est l'auteur (7); il paraît de sa façon une petite critique rabbinique du sieur Dupin, laquelle peut exciter votre curiosité (8). Il est certain que cet homme-là sait. Je ne vous fatiguerai pas davantage, que pour vous supplier très humblement de vouloir bien assurer S. A. S. le prince Don Gaston de mes profonds respects et de me croire plus que personne aussi bien que de messieurs vos savants, etc.

(1) Le prix de la collection des *Conciles* du P. Labbe, 18 vol. in-fol. est singulièrement baissé; elle se donne, comme on dit, pour 70 ou 90 fr.

(2) V. la lettre de Michel Germain à Magliabechi, du 13 décembre 1688.

(3) Du Cange avait eu douze enfants. Malgré ses immenses travaux et sa charge de trésorier d'Amiens, il accomplit tous les devoirs du père de famille et sut avec intelligence gouverner sa fortune et sa maison.

(4) Ce premier tome des *Analecta græca*, in-4°, est le seul publié. Le *Typique d'Irène*, femme de l'empereur Alexis Comnène, qui est une règle pour des religieuses avec le détail des revenus destinés à leur subsistance; *la Logarique ancienne et nouvelle* du même Alexis Comnène, relative aux tributs que l'on payait à l'Empereur, et à la valeur des monnaies de ce temps, et le *Traité de Héron* sur les mesures, traduits en latin par Montfaucon, forment la moitié du volume. Le reste est l'œuvre de Dom Pouget et de Dom Loppin.

(5) Ce livre est le *Tractatus de Usurâ et Fœnore*, item de Usu-

*varià trium contractuum pravitate* par le docteur Jacques Gaitte, dans lequel ce théologien traite d'illicite le prêt du commerce et combat principalement sur ce point les opinions de Charles du Moulin et de Saumaise.

(6) *L'Histoire critique du Texte du Nouveau Testament* parut en 1689. Censurée par Bossuet, le cardinal de Noailles et la Sorbonne, elle fut à la fois attaquée par les écrivains de Port-Royal à cause de ses corrections à la version de Mons, et par les Jésuites que Richard Simon avait jusque-là loués et très ménagés, à cause de la critique de la version des *Quatre Evangélistes* du P. Bouhours.

(7) La vie du P. Morin mise en tête des *Antiquitates ecclesiæ orientalis*, Londres, 1682, in-8, fut une des causes de l'inimitié de Port-Royal et des Bénédictins contre Richard Simon, parce qu'il y déprécie ce Père, une des lumières de l'Oratoire, et le met au dessous du fameux jésuite espagnol Maldonat, un des plus grands et des plus faux esprits du XVIe siècle, que Bossuet lui reproche d'avoir même préféré à saint Augustin et aux Pères, quoiqu'il l'ait ensuite rabaissé et accusé de n'avoir point lu tous les écrivains ecclésiastiques qu'il citait.

(8) Dupin avait le premier et vivement attaqué la célèbre *Histoire critique du Vieux Testament* qui obtint un moment l'approbation de Bossuet. Il mit hardiment à côté de Spinosa, Richard Simon pour avoir dit que Moïse n'était pas l'auteur de toutes les paroles du Pentateuque, notamment de la partie du Deutéronome touchant la mort de Moïse et sa sépulture, *demeurée inconnue jusqu'à aujourd'hui* (selon les propres mots du texte de la Vulgate). La verte réplique publiée sous le nom de Jean Reuchlin est intitulée : *Dissertation critique sur la nouvelle Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques;* Francfort, 1688, in-12.

---



## LETTRE CLXXXV.

### Michel GERMAIN à MAGLIABECHI.

Ce 7 novembre 1688.

Le relieur qui a travaillé aux *Conciles* m'a fait attendre douze jours plus qu'il ne m'avait fait espé-

rer; ce qui a été cause que je n'ai donné les volumes dont je vous ai parlé dans ma précédente que depuis jeudi dernier. Je n'ai aussi reçu de M. le résident que 380 livres parce qu'il n'a pas voulu que je fisse emballer ces livres : ainsi les 6 livres de plus que j'avais marquées ne doivent pas être mises en ligne de compte. Depuis ma dernière écrite vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer deux lettres. Je réponds de suite à l'une et à l'autre. Vous savez à présent la mort du brave M. Du Cange. Je vous enverrais son portrait, n'était qu'on le mettra à la tête de son éloge, qu'on va joindre à son volume du *Chronicon Alexandrinum*. C'est M. Baluze qui a fait cet éloge que je n'ai pas vu. Je congratule le seigneur Thomas Cornelio et messieurs les versificateurs de leurs beaux épithalames. Nous avons été ici fort contents du sieur Arnold. Je souhaite qu'il avance ses éditions. Nous songeons à avoir les *Miscell.* du P. Balbinus, et les ouvrages posthumes de Pearson et ceux de Ludolphus. Ce qui regarde le ciel chimique ne nous touche guères non plus que ce que Gronovius dira contre Fabretti. Je fais plus de cas de ses scholies sur l'Etienne *de Urbibus*. J'ai fait tenir à M. l'abbé Ménage ce qui le regarde dans votre lettre. Le P. Gaudentio manque de parole. Il le faut attendre en patience. J'ai brûlé votre billet secret, après l'avoir lu et relu. On a fait faute de ne prendre pas le *saint Augustin* au prix dont nous étions convenus ; car à présent il n'y en a plus du premier volume de la première édition, et Muguet veut vendre chaque volume 18 livres, au lieu qu'il les donnait auparavant à 15 livres. Suivant l'avis que

vous me donnez, je me garderai bien de plus rien donner à M. Zipoli, à moins que vous ne me l'ordonniez expressément. Si c'était pour venir en France que vous songeriez à changer, j'en aurais un plaisir indicible; mais si c'était pour aller ailleurs, hormis peut-être à Venise ou à Padoue, j'en serais inconsolable, car en vérité vous êtes à proprement parler le seul homme de lettres qui soit en Italie; et je n'y sais guères de lieux où l'on puisse vivre dans la liberté nécessaire à la république des lettres. Je vous suis extrêmement obligé de la lettre et de l'arbre généalogique que M. Benvenuti m'a envoyé par votre moyen. J'attends au premier jour M. le duc de Chevreuse pour les lui communiquer. Il est dans un château, auprès du duc de Luynes, son père, qui est dangereusement malade. Aussitôt que je l'aurai vu, je ne manquerai pas de témoigner à M. Benvenuti ses humbles reconnaissances et les miennes : de quoi je vous supplie, Monsieur, de le vouloir bien assurer par avance.

Je ne sais si je vous ai mandé que le premier tome des *Analecta græca* de nos trois Pères grecs sont reliés; on en fait cas. Ils vont commencer l'édition du *saint Athanase*. Tous nos savants, et ceux du dehors vous présentent leurs respects et particulièrement M. l'abbé Renaudot qui sort d'une grosse maladie. La fameuse guerre que le Pape, avec sa précipitation sur l'affaire de Cologne, fait naître en Angleterre et en Hollande, ruinera peut-être la religion catholique dans ce royaume-là; du moins la littérature en souffrira un étrange dommage. Les desseins de Dieu sont impénétrables; la prudence

humaine et la politique avec les passions d'orgueil, de ressentiment et de hauteur ont toujours gâté le gouvernement de l'Église. En voici un funeste exemple, que tous les gens de bien déplorent et déploreront toujours, jusques à ce qu'il ait plu à Dieu de donner aux Romains des sentiments plus humbles, et plus éclaircis dans la science de l'Église, sur leur prétendue autorité sans bornes, source inépuisable d'ignorance et de fautes, qui rendra les protestants irréconciliables, et fera mourir une infinité de chrétiens. Prions Dieu qu'il les éclaire et qu'il nous fasse la grâce de participer à la foi et à la communion des Romains, sans consentir à leurs prétentions et aux principes de leur doctrine politique.

Je suis avec un profond respect, etc.

---

Bibl. de l'Université de Bologne.

## LETTRE CLXXXVI.

MABILLON et Michel GERMAIN au Cardinal D'AGUIRRE.

Parisiis, kal. decembris 1688.

Eminentissime Domine, quod ad te scribere ulterius non differam multæ me rationes, eæ que non leves impulerunt. Primo ne qua subiret interpolatio istius benevolentiæ, qua me dudum non merentem ultro prosecutus es. Neque enim ferendum esset, ut hoc tuo beneficio, quod mihi nec cogitanti ex tua humanitate et caritate accidit, ob ingrati animi vitium me indignum redderem. Deinde id etiam ad scribendum me movit, quod

nostros, qui in urbe sunt, eâdem benevolentia complecteris, quam gratiam ratione communis necessitudinis et societatis in me redundare sentio. Sed quod calamum maxime acuit est recuperatio afflictæ valetudinis tuæ, de qua ut Eminentiæ tuæ congratularer, teque ad eam in posterum amplius curandam hortarer, non modo tuæ incolumitatis, quæ mihi imprimis carissima est, sed etiam Ordinis nostri ratio persuasit. Accedit quod proxima festa, et novi anni recurrentis initium nova mea erga te officia exigunt, ne non solum privata, sed etiam communia clientum in patronos obsequia prætermisisse videar. Verum insuper mihi incumbit tibi gratulari, Eminentissime Domine, meo non solum nomine, sed et totius reipublicæ christianæ quod editionem *Conciliorum* vestratium eam sub prælum commiseris. Neque enim dubito, quin ex illa editione, ut tibi plurimum honoris, sic etiam non minus emolumenti in publicos ecclesiæ usus proveniendum sit. Age itaque, inceptum opus sedulo prosequere, dùm nos interim nostra inferioris quidem momenti studia, quo possumus ardore urgemus. Atque utinam pax illa, quam tantopere desiderant omnes boni, ac pii, jam tandem inter sacerdotium, et regnum sarciretur: ut non modo afflicta rei christianæ communibus ac conjunctis viribus succurri posset, et studiis sacris daretur opportuna vacatio. Sed votis nostris flectenda est hac de re divina majestas, quam nostris offensis in nos provocavimus. Tu verò, Eminentissime Domine, pro tua virili parte non dubito, quin ea, quæ pacis sunt, cogites; quod utinam Sanctissimo Domino nostro

persuadeas. De studiis nostris plura tibi noster Stephanotius. Vale.

F. J. Mabillon. M. B.

Epistolæ loco mihi liceat obsequentissimi animi tesseram proferre nomen meum.

F. Michel Germain. M. B.

---

Bibl. Magliabechiana de Florence.

## LETTRE CLXXXVII.

Michel GERMAIN à MAGLIABECHI.

Ce 13 décembre 1688.

Vous me comblez d'honneur et de grâces lorsqu'il vous plaît de faire connaître à S. A. S. et au prince Don Gaston les sentiments du profond respect et de l'attachement que j'aurai toute ma vie pour leur service. Pourquoi parlez-vous d'incommoder par vos lettres, comme si nous étions assez insensibles pour ne goûter pas l'avantage que nous recevons de votre communication? Nous en profitons extrêmement, et à moins que cela ne vous soit à charge, je vous assure que vous nous ferez un plaisir singulier de continuer. On commence à s'apercevoir que M. Du Cange manque à l'assemblée de nos savants qui font toujours mention fort honorable de vous. Voici le titre du Villehardouin de cet illustre défunt: *Histoire de l'Empire de C. P. sous les Empereurs français, divisée en deux parties, dont la première contient l'histoire de la*

*conquête de la ville de C. P. par les Français et les Vénitiens écrite par Geoffroy de Villehardouin.* Je vous avoue que c'est une perte pour un état, quand des hommes d'un pareil mérite viennent à lui manquer. Vous avez bien deviné en faisant le P. Sfondrati Abbé de Saint-Gall auteur du libelle écrit contre M. de Lavardin et contre M. Talon [1]. Nous recevrons avec beaucoup de plaisir l'ouvrage du seigneur Mazzi et nous vous remercions de l'avant-goût que vous nous en avez donné. Il en est de même pour les autres. Mais l'assurance que nous recevons de posséder bientôt par emprunt votre manuscrit dont vous avez écrit au P. Bacchini, nous touche bien davantage, et d'autant plus que nous aurons lieu de vous en témoigner une plus ample reconnaissance. Je ne vous dirai rien aujourd'hui de ce qui regarde la littérature de France, ni de celle de Hollande et d'Angleterre. L'horrible confusion où les rebelles de ce royaume-là mettent les affaires, ne sera pas moins contraire aux lettres qu'à la religion catholique. Il ne me reste donc plus qu'à vous assurer que je suis aussi bien que Dom J. Mabillon, en tout respect, après avoir salué messieurs vos savants, etc.

[1] Le livre de Sfondrate que le patriotisme gallican de Michel Germain traite de libelle, raconte l'entrée à main armée dans Rome, du marquis de Lavardin, et combat le droit de franchise des ambassadeurs dont il dénonce l'injustice et les périls pour l'ordre public ; le titre est : *Legatio marchionis Lavardini Romam ejus que cum Innocentio XI, dissidium,* Rome, in-12. V. la lettre de Cl. Estiennot à Mabillon du 4 mai.

Bibl. Magliabechiana de Florence.

# LETTRE CLXXXVIII.

## MABILLON À MAGLIABECHI.

A Paris, ce 10e de l'an 1689.

Je vous suis extrêmement obligé de la continuation de votre souvenir, dont je vous remercie de tout mon cœur. L'extrait que vous avez eu la bonté de m'envoyer du livre de M. l'Abbé de Saint-Gall m'a été fort agréable : car ces sortes de pièces ne se voient pas ici. J'ai vu en Italie son *Regale Sacerdotium*, si je me souviens bien du titre, mais je n'ai rien vu de ses autres ouvrages, lesquels étant contre la France n'y ont par conséquent pas de cours. Dom Michel vous mandera apparemment que le second tome de notre *Museum Italicum* est presque achevé d'imprimer. J'aurai soin de vous en faire tenir quelques exemplaires le plus tôt que faire se pourra. J'avais prié notre P. Procureur de vous envoyer la seconde réponse ou la réplique que que j'ai faite aux chanoines réguliers. S'il ne l'a pas fait, je crois qu'il le fera au plus tôt. Je remercie tous nos amis de Florence de l'honneur qu'ils nous font de se souvenir de nous et je suis avec toute la reconnaissance possible, etc.

Arch. du Mont Cassin.

# LETTRE CLXXXIX.

## MICHEL GERMAIN et MABILLON à GATTOLA.

S. Germani a Pratis, pridie kal. martias 1686.

Anxioris vitæ nec minus laboriosæ nuper erumpentes fluctus ærumnasque gravissimas, non parum, mi Erasme, suavissimis litteris tuis mitigasti. Quem enim gaudio non afficerent, cùm perseverantiæ in te amoris tam blanda significatio, tum maxime recordatio felicissimæ diei illius, quæ tibi me conjunxit, addidit, compaginavit? Utinam Casini Montis verticem denuo subire, Patris insigi tumulo, Erasmum amplexari daretur! Et quoniam tanto locorum intervallo dividimur vel inviti, agedum mutuis epistolis orbitatem meam solari juvat, animique mei sensa tuum in sinum apertius effundere. Quod litterarum et ingenti comparandæ studio doctrinæ teneri contestaris, id mihi compertum pridem, et teipso dignissimum videtur. At quæ demum in studia rues amantius? Libere respondeo nisi penu tuum sacris litteris apprime refertum scirem, auctor essem tibi, mi Erasme, ut *sacra Biblia* denuo revolveres, obscuriores locos commentariorum ope discuteres, Dei cultum christianæque religionis placita et mysteria ex ipso dominico fonte purius haurires; ut, quoniam divinæ legis intelligentiæ complures jam annos, præter pe-

pularium tuorum morem, impendisti, philosophiæ sedulam navasti operam, et porro theologiam scholasticam non leviter inivisti, superest, ut si te minus tangit juris canonici studium, ex quo multorum fortuna pendet, vestrates etiam apud monachos, duobus tibi gradibus accedendum sit ad doctrinæ famam, quæ religioso viro maxime competit, et ad ecclesiasticæ videlicet nec non monasticæ rei clariorem intelligentiam.

Illud autem ut assequaris, non parum conducet plana, facilisque legendorum et in adversaria referendorum librorum methodus, qualem tibi me, dum unà versaremur, ingessisse memini. His usus compendiis, ad ecclesiasticam scientiam tutus incedes, si primi sœculi Patres, quorum notitiam suppeditabunt bibliotheca Patrum, Natalis Alexander ex ordine prædicatorum, et Dupinus in nova bibliotheca gallicè nuper edita, cum actis Conciliorum ejus sœculi, cum relatis ab Eusebio, tum a Baronio factis historicis, sedulo contuleris. Hâc methodo sœculi primi notitiam ut imbiberis, totus ipse prorues in secundum, hocque pacto deinceps ex omni traditione christiana diligentiam tuam fugiet nihil. Monasticæ vero disciplinæ fontes primarios consuluisse te gaudebis ultro, cùm auctores quarti et quinti sœculi, quos peperit Oriens, in canales tuos derivaveris. Benedictinam rem quod attinet, lege et perlege, *Acta sanctorum* ordinis nostri a Mabillonio meo in sœculorum classes distributa; confectam senties rem, ut prœclara tot illustrium virorum facta dictaque tuos in usus transtuleris: neque verò tædii longam illam inter actorum seriem

intercurret. Ecce præsto adsunt, versanturque sub prælo Edmundi nostri Martene præclara duo volumina, quorum alterum veteres monasticos ritus omnes enucleat et apertam profert in lucem; nec sane Casinenses vestros æterna dignos memoria prætermittit: alterum vero peramplum exhibet in regulam nostram commentarium, ubi quidquid ad illustrandum sacræ regulæ textum, Patrisque nostri pervestigandum sensum animumque, legitur apud veteres auctores, Hildemarum, Smaragdum, Bernardum Casinensem, Richardum a S. Angelo, Rabanum, Rupertum, et innumeros e nostris, aliisque scriptores, incredibili diligentia collectum suisque aptatum locis reperies. Hosce libros duos ut compares quantocius, et in congregationis tuæ bibliothecam induci cures incunctanter, tibi suadeo, fidejussor haud temerarius, reperturum te ibi quam plurima sensui gustuique tuo maxime consentanea. His ubi studiis exercitatos sensus accomodaveris, si quæ restant in rem nostram legenda tibi scriptorum nostrorum opera, proferre non gravabor. Interim vero, mi Erasme, cura ut valeas, et tuis precibus ad Protoparentis nostri tumbam juvare digneris. Ill. ac Rev. D. Abbatem, contuberniique sanctissimos Patres, ut nomine meo salutare velis, et obsequia mea illis offerre, precor enixius. Paterno te amore resalutat Præpositus noster generalis, et ut in Domino proficias exoptat. Vale, et tuî memorem amore pergas.

F. Michael Germanus. M. B.

Quanto amore te prosequar, mi Erasme, nul-

lis verbis possum exprimere. Brevi nostri in te amoris pignus habebis, alterum volumen *Musei Italici*, in quo de ritibus romanis agitur. Hoc ad te perferendum curabit noster Claudius, qui tibi alia meo nomine de restituto codice significabit. Id unum rogo, ut eodem, quo soles, amore me meosque prosequi perges. Rev. Abbatem Patrem vestrum ac meum, totumque sacri Montis cœtum meis verbis salutes velim. Tuus ex animo.

F. JOHANNES MABILLON. M. B.

---

Ms de la Biblioth. royale.

# LETTRE CXC.

## BACCHINI À MABILLON.

Parmæ, postridie kal. Martii 1689.

Ultimis elapsi februarii diebus, accepi tandem missum a quodam equite Brixiensi, cui Parisiis commendatum fuerat per dominum Pighet, fasciculum litterarium, in quo *Anonymi Ravennatis* exemplar jamdiù anxiè expectatum inveni, simul cum quibusdam varii argumenti schedis domini Chatarinot. Omnia quidem gratissima mihi fuere, et de omnibus gratias humillimas refero tibi, Reverendissime Pater, et oro ut meo nomine ne graveris referre doctissimo et humanissimo Patri Porcherone, cui ex intimo corde me totum devoveo.

Cum vix amplius sperem futurum, ut Pater Gaudentius ad vos veniat; arripui occasionem mittendi

Itinerarium Antonini Lusitanum per comitem nostrum Parmensem nuncupatum de La Rosa. Discessit enim is hinc paucis ab hinc diebus vocatus a rege vestro, ac manipulis militum præficiendus in presenti bellicarum rerum discrimine, cum alias non ignobile specimen dederit sui. Nullus dubito quin incolumem vobis reddat librum, quem summopere commendavi; et ipse de reddendo sanctè promisit, juravitque. Anxius tamen sum usquequo aliquid de ipso reddito a vobis rescire continget; quod cum acciderit, rogo etiam atque etiam, ut grates meo nomine referas humanissimo viro, a quo commodatum habui.

Misit etiam a me rogatus, sed mercatorum ope, Lugdunum ad dominos Anissonios, codicem cum aliis schedis manuscriptis, Pater Gaudentius. Hœc ut ad vos transmitterentur jussit Magliabechius noster. Potes interim aliquid de hac re ad Anissonios scribere, ut admoniti rem sedulius curent. Nil vestra eruditione dignum quod scribam suppetit. Romæ prodiere vita et opera Alberti Sarthianensis; de qua re te admonendum censui, qui fortè circa ea aliquid meditaris.

Dominus etiam Ciampinus emisit nonnullas notas in *Anastasium Bibliothecarium* (¹). Cœtera quæ quidem novi in nostra Italia recens prodiisse, futilia sunt.

Si contingat ut vel ad Magliabechium, vel ad alium quem libet, seu per Anissonios, seu alia via libros mittatis, rogo humillimè, ut digneris mittere exemplar trium voluminum *Bibliothecœ scriptorum ecclesiasticorum* domini Dupin.

Hœc enim ut procurarem committere dignatus est Eminentissimus cardinalis Corsius. Pretium ipsorum diligentissimè solvam statim ac de hac re admonitus fuero. Parcas velim si tua humanitate abutor.

Audivi quam multa, et optima in dies emittatis; ac Patrem Gaudentium rogavi ut statim curaret quatenus mitterentur. Utinam citò accidat!

Humillimo obsequio vos universos salutatos volo; prœcipuè autem Patres Germanum ac Porcheronum. Tu verò, humanissime Pater, vale, et rudi Minerva effutitam epistolam æqui bonique consule, Pater Reverendissime, etc.

Si quid dignaberis rescribere, oro ut epistolam mittas Mediolanum mihi directam sed clausam in scheda inscripta Illustrissimo domino comiti Francisco Mediobarba Birago. Iterum vale.

(1) L'édition de Ciampini a pour titre : *Examen libri pontificalis, sive vitarum romanorum pontificum quœ sub nomine Anastasii bibliothecarii circumferuntur*, etc. Rome, 1688, in-4°; Ciampini attribue à divers auteurs les vies des papes données comme d'Anastase; il n'attribue à ce bibliothécaire que les vies de Grégoire IV, de Serge II, de Léon IV, de Benoît III et de Nicolas I.

---

Bibl. Magliabechiana de Florence.

## LETTRE CXCI.

Michel GERMAIN à MAGLIABECHI.

Ce 13 mars 1689.

Pardon, s'il vous plaît, de ce que j'ai différé de

répondre à vos deux dernières. Il m'est survenu tant d'accablements et de chagrins, que je ne sais comment j'ai pu subsister avec toutes les impressions que nous avons sur les bras. J'attendrai encore un peu pour savoir si vous ne m'apprendrez pas par quelle voie il vous plaît que je vous fasse tenir de nouveaux tomes du *Museum Italicum* pour vous et pour nos amis : si je ne vois rien qui nous accommode, je me servirai de la voie ordinaire. Cependant nous imprimons le *saint Bernard* avec de nouvelles notes, d'un caractère qu'on appelle saint augustin et en même temps le second tome qui pour être bon ne contient rien de saint Bernard en cicéro, comme il était auparavant, mais avec de fort bonnes corrections sur les manuscrits. Nous avons quelques nouvelles épîtres de ce Père(1). Les *Actes choisis et sincères des Martyrs*, que notre compagnon Dom Thierry Ruinart donne au public avec de savantes notes, avancent fort et nous occupent, aussi bien que le grand commentaire latin de Dom Emond Martène sur la règle de saint Benoît, où l'on verra de belles recherches d'antiquité(2), de même que dans son autre livre *De Antiquis Monacorum ritibus* que M. Anisson imprime à Lyon(3). Obligez-moi de faire tenir cette incluse à M. le prieur de Sainte-Félicité. Je n'y mets point d'adresse afin d'épargner d'autant le port de cette lettre. Je vous remercie très humblement des notices que vous m'envoyez des livres nouveaux. Tout ce qui regarde les brouilleries de la France avec la cour de Rome est du papier perdu que ceux qui nous suivront auront peine de croire avoir été fondé sur

quelque chose de réel. L'effet que ces badineries produisent à présent dans les esprits, c'est de mettre au jour le génie du Pape, et de nuire infiniment à la réputation de Sa Sainteté et de l'Eglise romaine. J'en suis très fâché et je ne conçois pas comme on ne s'aperçoit point que toutes les louanges que les hérétiques donnent au Pape sur sa dureté et son animosité contre la France, tourneront dans peu contre le Saint-Siége et empêchent la conversion de plusieurs de ces opiniâtres aveugles(1).

Je voudrais avoir été chez vous lorsque le seigneur Buonamici s'y est trouvé ; je lui aurais rendu mes respects comme je le fais par celle-ci. Dom Jean Mabillon et moi avons reçu avec une sensible douleur la nouvelle de la mort de M. Carlo Mazzi ; c'était un très homme de bien, il aimait les lettres, il travaillait, et secouru de vos lumières, il enrichissait le public des productions de son esprit. Vous pouvez vous assurer, Monsieur, que nous avons prié Dieu pour le repos de son ame. Je souhaite que le commentaire de M. Ciampini sur l'*Anastase* remplisse et rassasie toute l'avidité qu'ont les savants de voir tous les mots et tous les endroits difficiles de cet auteur bien expliqués. *Hoc opus hic labor est.* Nous n'avons pas encore entendu parler de votre manuscrit. Mais j'ai écrit avant-hier à M. Anisson de nous l'envoyer par la voie la plus courte, du moment qu'il l'aura reçu. Quand il vous plaira de m'honorer de vos lettres, je vous prie de vouloir bien mettre l'adresse au P. Dom Jean Mabillon, et les envoyer à M. Compain, conseiller

du Roi et banquier à Lyon, par ce moyen elles nous seront rendues fort fidèlement et M. Anisson ne saura pas tout ce qui nous viendra de votre part. J'avertirai M. Boudot qui a imprimé le P. Pagi, de ce que vous souhaitez et peut-être joindrons-nous le *Museum* à ce livre. M. Anthelmi est encore à Paris. Je ne manquerai pas de le saluer de votre part. Le P. Pagi a bien raison de marquer qu'il a profité des observations qu'il a reçues de votre libéralité : vous êtes le père commun des bonnes lettres ; et c'est cette inclination toute bienfaisante que nous savons qui vous tient, laquelle me fait prendre la liberté de vous incommoder si souvent. Tous nos Pères qui se donnent à l'étude et généralement tous les savants vous saluent, vous embrassent et vous souhaitent mille bénédictions. Je suis aussi bien que Dom J. Mabillon, avec plus de respect et d'attachement que personne, etc.

J'ai donné à l'abbé Ménage ce qui était pour lui.

(1) Mabillon avait, dès 1667, terminé, en trois ans, la première édition de *saint Bernard*, publiée à la fois en 2 vol. in-fol. et en 9, in-8°. « Il fit paraître, dit Dupin, tant d'exactitude, de pénétration, de jugement et d'érudition dans cet ouvrage, que les connaisseurs jugèrent facilement qu'il tiendrait un rang considérable parmi les savants de son siècle. » Le P. Bona, Abbé général de la réforme de l'ordre de Cîteaux en Italie, depuis cardinal, recommanda le *saint Bernard* au pape Alexandre VII, et il écrivit à Mabillon pour le féliciter et l'exhorter à continuer des travaux si utiles à l'Eglise. Il s'agit ici de la deuxième édition publiée en 1690, 2 vol. in-fol. que la rareté de la première avait rendue nécessaire. V. les lettres de Michel Germain à Magliabechi, du 20 septembre 1689 et du 30 janvier 1690.

(2) Ce premier ouvrage de Martène, publié l'année suivante et

réimprimé en 1695, mérita les éloges de Dom Calmet. Tel fut son succès que Dom Bougis résolut de le faire mettre en français par Dom Roussel, cité comme dit Dom Tassin, pour sa belle littérature, l'un des plus beaux esprits de la congrégation, et dont la version de saint Jérôme est encore estimée, même après celle de M. Collombet; mais on apprit qu'il était déjà traduit par une religieuse bénédictine de Dinan, la mère Saint Alexis. Le titre est : *Commentarius in Regulam S. P. Benedicti litteralis, moralis, historicus; ex variis antiquorum scriptorum, commentationibus, Actis sanctorum, monasteriorum ritibus, aliisque monumentis, cùm editis cùm manuscriptis concinnatus*; *in-4°*.

(3) L'ouvrage sur les *Rites monastiques*, composé par Martène, à l'invitation de Mabillon, parut l'année suivante, 2 vol. in-4°.

(4) V. la lettre de Michel Germain à Porcheron, du 18 septembre 1685, note 2.

---

Bibl. Magliabechiana de Florence.

## LETTRE CXCII.

### Michel GERMAIN et MABILLON à MAGLIABECHI.

Ce 27 mars 1689.

Je crois que ma précédente vous aura éclairci de tout ce que j'ai reçu de votre part, de sorte que vous ne devez plus être en peine de rien. Comme vous aurez la bonté d'adresser désormais par la voie du banquier de Lyon que je vous ai marqué, vos lettres à Dom Jean Mabillon, tout sera plus sûr et plus bref, et je ne manquerai pas d'y répondre exactement. J'ai envoyé à M. Boudot un paquet fort bien cacheté dans lequel il y a deux exemplaires du deuxième volume du *Museum Italicum*; le premier est pour S. A. S. et l'autre pour vous. Nous espérons qu'en présentant ce tome au

Grand-Duc, vous nous ferez aussi la grâce de l'assurer de nos très profonds respects et de l'assiduité de nos humbles prières pour sa conservation et pour celle de toute son auguste maison. M. Boudot s'est chargé de joindre le tome du P. Pagi avec ces deux de notre *Museum*, et de vous envoyer le tout par la voie la plus courte qu'il saura trouver. Dom Jean Mabillon et moi prenons une très grande part à la distinction que vous a faite le grand prince de Toscane : nous sommes très joyeux de cet honneur qu'il rend lui-même à son illustre nom en honorant si particulièrement le seul et incomparable citoyen de la république des lettres que nous ayons vu au delà des monts. Nous y avons bien trouvé de grands hommes et des gens qui aiment l'étude, mais encore une fois vous êtes le seul qui se dévoue tout entier au bien et au service des auteurs, et de ceux qui travaillent pour les sciences. Que Dieu veuille nourrir et fortifier cette belle flamme dans le cœur du grand prince que je considère encore plus comme descendant de la savante maison de Médicis, que comme l'héritier présomptif de la Toscane.

Je me réjouis de voir par les extraits des livres que vous nous communiquez comme tous les savants font gloire de vous informer de leurs affaires et de tirer de vous les secours dont ils ont besoin. Nous avons suivi vos lumières sur les Pères de la *Badia* et de la *Pace*, auxquels nous n'enverrons pas le deuxième tome du *Museum*. Nous n'avons pas encore de nouvelles de votre manuscrit et nous pouvons de même assurer que M. Anisson ne l'a pas reçu ; car il nous

en aurait donné avis après la prière que je lui en ai faite. Basnage et tous les gens de sa secte semblent perdre la tramontane lorsqu'il s'agit de quelque point de leur religion. Je serais bien fâché qu'il eût parlé de vous autrement qu'il n'a fait. C'est toujours une gloire à un catholique et à un vrai chrétien de désarmer ces rebelles, et ennemis de notre sainte foi. Le P. Hardouin, jésuite, qui vient de donner un nouveau tome d'observations sur les médailles des villes et des provinces adressé au sieur Vaillant qu'il réfute, va encore réimprimer cette épître de saint Jean Chrysostôme. Dieu sait les conséquences qu'il en tirera. Nos Bénédictins anglais nient que ce qui est dit dans la nouvelle édition des opuscules d'Usserius touchant Barnesius soit entièrement vrai. Mais il y a eu quelque prétexte, et quelque fondement à cette histoire qu'on a gonflée et augmentée suivant le style des hérétiques; sur quoi il est bien difficile de dire et de connaître à fond la vérité, tant les passions des différents partis l'ont obscurcie (1).

Je sais bon gré à ceux qui ont procuré des obsèques si solennelles au bon défunt signor Mazzi. Il est juste que l'on marque du regret de la perte d'un homme de bien. Tout se prépare à des mouvements qui seront sans doute très nuisibles aux lettres : Dieu sait quelle en sera la fin, mais on n'en peut rien conjecturer que de tragique pour la religion, etc. J'espère en N. S. qu'il vous en préservera et nous aussi. Dom Jean Mabillon et tous nos gens de lettres vous remercient de la grâce de votre souvenir. Nous vous présentons tous nos respects et

moi en particulier je suis plus que personne votre etc.

F. Michel Germain. M. B.

Permettez-moi, Monsieur, de joindre ici mes respects pour vous à ceux de Dom Michel et de vous prier de vouloir bien suppléer par votre éloquence ordinaire aux défauts du petit présent que nous prenons la liberté de faire à S. A. S. du second volume de notre *Museum Italicum*. Je vous supplie en même temps d'en agréer aussi un exemplaire pour vous. Il ne tiendra pas à nous que vous n'ayez bientôt le troisième, c'est-à-dire les lettres d'Ambroise Camaldule que nous avons par un effet de votre libéralité. J'ai joint au paquet qui s'adresse à vous, un autre paquet pour le P. Bacchini que je vous prie de lui faire tenir par une voie sûre, n'en ayant pas d'autre à présent. Ce paquet contient quelques livres qu'il m'a demandés pour un de ses amis. Obligez-moi de nous continuer l'honneur de vos bonnes grâces, et d'être persuadé que je suis toujours, avec tout l'attachement et toute la reconnaissance possible, votre etc.

F. J. Mabillon. M. B.

(¹) La première édition des *Britannicarum ecclesiarum antiquitates* avait paru à Dublin, 1639, in-4°; cette deuxième, corrigée et augmentée, à Londres, 1687, in-fol.

# LETTRE CXCIII.

## MABILLON à BACCHINI.

Idibus aprilis 1689.

Redditæ mihi sunt gratissimæ litteræ tuæ pridie kal. martii scriptæ, ad quas ut quam primum respondeam exigit necessitudo nostra, qua vix ulla major est. Brevi accipies tres tomos *Bibliothecæ Ecclesiasticæ* doctoris nostratis Dupin, qui constant duodecim francis. Hos inclusi fasciculo mittendo ad illustrissimum nostrum Magliabechium una cum duobus exemplis secundi tomi *Musei Italici*, quorum alterum tibi, alterum Reverendissimo et colendissimo nobis Abbati, et patrono Arciono dedicamus ex animo ego, nosterque Michael Germanus qui utrique vestrum obsequia nostra denuo contestamur.

Nondum accepi Itinerarium Antonini Lusitanum, quod ad nos remittis per comitem de La Rosa. Hac de re conveniam dominum Pighetum, et cum primum prœdictus comes ad nos pervenerit, id resciam, et ab eo librum commendatum recipiam. Scribam etiam quantocius ad Anissonios pro fasciculo quem D. Gaudentius (cui plurimam salutem voveo) ipsis direxit ad nos transmittendum.

Significavi nostro Porcheronio quanti eum facias, ejusque lucubrationem in *Anonymum Ravennatem*.

Iste ex corde salvere jubet seque ad tibi obsequendum semper paratissimum fore pollicetur.

De re litteraria quod ad te scribam, vix quicquam modo memoriæ occurrit præter primum tomum P. Pagi super correctione cardinalis Baronii *Annalium*, quod opus tibi litteratissimo jamprobe cognitum esse non dubito(¹). Bernardi opera novis typis, novoque cultu denuo donamus. *Acta martyrum* selecta brevi prodibunt, uti et *Ritus Monastici*, et *Commentarius novus in Regulam S. P. Benedicti*. Hæc sunt quæ modo occurrunt. Vale.

(¹) Il s'agit du tome premier du *Critica historico-chronologica in Annales ecclesiasticos card. Baronii*, l'œuvre capitale du P. Pagi, qui forma 4 vol. in-fol. ; Anvers (Genève), 1705. Ce premier volume publié à Paris fut très augmenté, car au lieu de s'attacher à Baronius, l'auteur ne suivait que Sponde, son abréviateur.

---

Bibl. Magliabechiana de Florence.

## LETTRE CXCIV.

### Michel GERMAIN et MABILLON à MAGLIABECHI.

Ce 18 juillet 1689.

Il m'ennuyait de ne plus recevoir de vos aimables nouvelles dont tous messieurs nos savants s'estiment fort honorés. Votre dernière ne pouvait mieux arriver qu'hier pour recevoir les applaudissements de quantité de *virtuosi* qui nous vinrent voir hier aussi bien que M. l'abbé de Louvois. Vous aurez sans

doute reçu la fable de la *Boussole* qui convient bien autant à S. A. S. le Grand-Duc qu'à S. M. T. C. pour laquelle le P. Commire l'a faite : car la sagesse des conseils de votre grand souverain mérite toute l'application des beaux mots qui composent cette poésie ([1]). Je suis infiniment obligé à M. Benvenuti des bontés qu'il a eues pour M. le duc de Chevreuse et toute son illustre maison. Ce seigneur songe à lui donner des marques de sa parfaite reconnaissance. Peut-être que si les choses s'adoucissent, quelqu'un de ses enfants, peut-être son fils aîné le duc de Montfort ira lui-même en parler à M. le Prieur, auquel je souhaite toute l'élévation que son incomparable mérite fait attendre. Nous avançons fort le *saint Bernard*; il ne reste plus que quinze feuilles du corps de l'édition des *Acta sincera et selecta Martyrum*. Dom J. Mabillon dira le reste. Cependant je suis en tout respect, votre etc.

F. Michel Germain. M. B.

J'ai reçu la dernière lettre que vous avez eu la bonté de m'écrire, et je vous en rends un million d'actions de grâces. C'est un régal pour moi de recevoir de temps en temps des marques de votre souvenir, que j'estime extrêmement. Vous m'avez fait plaisir de me faire savoir la dissertation que M. Meibomius a faite contre moi ; car je n'en avais aucune connaissance. Il n'y a rien de plus honnête que la manière dont il en use envers moi. J'ai appris aujourd'hui avec bien du chagrin que le paquet que je vous adressais dans lequel est le second

tome de notre *Museum* n'est pas encore parti. L'état où sont les choses à présent en est cause. Je suis avec tout le respect que je dois, votre etc.

F. J. MABILLON. M. B.

(¹) V. la lettre de Michel Germain à Magliabechi, du 26 septembre, note 2.

---



## LETTRE CXCV.

MABILLON et Michel GERMAIN à MAGLIABECHI.

Ce 25 juillet 1689.

Je reçus hier le paquet que vous avez eu la bonté de confier pour moi à M. l'abbé Ferrier qui est arrivé ici en bonne santé, grâce à Dieu. Je n'ai pas encore eu l'occasion de l'entretenir pour savoir de vos nouvelles et principalement de l'état de votre santé, que je crois bonne puisque vous ne me mandez rien du contraire par vos lettres. Au reste je vous suis extrêmement obligé de votre dernier présent que j'estime beaucoup, tant à cause de l'auteur qu'à cause de vous principalement, Monsieur, dont j'estime l'amitié encore plus que tous les présents. Mais je vous prie de ne me pas tellement accabler de vos libéralités, que vous me mettiez hors d'état de correspondre à votre amitié. Je m'en trouve déjà tellement surchargé que si vous ne m'en donnez un acquit général, il n'y

a pas moyen de s'empêcher de faire banqueroute. Cela n'empêchera pas néanmoins que je ne veuille rester toute ma vie votre très obligé aussi bien que Dom Michel.

Voilà un mot de lettre que M. le Chantre de Paris m'a envoyé pour vous prier de faire payer, si cela se peut, un de ses domestiques de quelque argent qu'il a prêté à un honnête homme de votre ville. Excusez, s'il vous plaît, ma liberté; il n'y a pas eu moyen de lui refuser ce qu'il demandait avec beaucoup d'instance. Il paraît un petit livre français de la dernière révolution de Portugal qui est fort bien écrit (¹). Je suis avec respect, votre etc.

F. J. MABILLON. M. B.

Depuis ma dernière écrite j'ai vu M. Ménage et M. Picot qui m'ont chargé, Monsieur, de vous assurer de leurs respects. J'ai lu aussi l'*Anti-Baillet* de M. Ménage, où je voudrais qu'il eût ménagé les injures. Son adversaire lui a déjà répondu en partie par deux volumes des *Anti* de toute sorte de nation, de profession et de religion. L'ouvrage de M. de la Casa, que M. Ménage a reçu de vous, est à la fin du second volume et vous est dédié. Cette pièce avec les beaux vers dont tout l'ouvrage est parsemé valent mieux que la pièce même, qui est pleine de fiel, et bien éloignée de l'esprit du christianisme. Gardez-vous bien de croire M. Baillet aussi ignorant que M. Ménage tâche de le traduire. Je vois bien que M. Bigot, à qui cet ouvrage est dédié, y a bonne part aussi bien que tous ses correspondants des divers pays qu'il a consultés. Vous y verrez le profit qu'ils ont fait de vos instructions. Con-

servez-moi toujours l'honneur de vos bonnes grâces, et croyez-moi avec un respect inviolable, votre etc.

F. MICHEL GERMAIN. M. B.

(1) C'est la première édition de l'*Histoire des révolutions de Portugal* par l'abbé de Vertot ; elle était anonyme et portait ce titre : *Histoire de la Conjuration de Portugal* (en 1640), Paris ; veuve Martin, in-12.

---

Arch. du Mont Cassin.

## LETTRE CXCVI.

### Michel GERMAIN et Claude ESTIENNOT à GATTOLA

S. Germani a Pratis, kal. Augusti, 1689.

Nox erat et acrioribus studiis defatigatum opprimebat sopor, cùm in postremas tuas incidi. Revixit confestim animus, adeoque lætus et hilaris exarsit in amorem tuî, nihil ut minus quam de somno et longè aliud a corporis requiete cogitaret. Ergo calamum arripio suavissimis affectibus tuis celerem redditurus vicem propero, quem elicit amor tenerum imbrem lacrymarum ægre comprimens. Mihi macte virtutis es, Erasme, qui neque meo quatuor mensium silentio, neque terrarum intervallo, motibusve bellicis, aut dominorum funesta dissentione movearis, quò minùs sanctè juratum amorem, tam præclaro testimonio firmatum, assertum æternum velis. In has ego pii fœderis leges concedo lubens, ac ne plura, compertum habe, tibi me quandiù vita

comes erit, animi tota propensione, totis visceribus adhæsurum. Sed hæc quid ad incredibilem officiorum tuorum humanitatem? Id sanè verissimum, ut vincar beneficiorum tuorum amplitudine, sed amore non vincar. Quòd probas *Musei* nostri *Italici* tomum alterum, mihi quidem ac studiosis omnibus perplacet. Ut enim mittam doctissimum Mabillonii, de tota rerum divinarum serie, commentarium, poteras affici, tu, qui, sacrorum ordinator, missarum agmini præibas olim(1). Sed in primis attendas, Erasme doctissime, majorum quæ fuerit prisca religio, quam sancta, quam belle respondens numinis majestati, quam procul ab hodierno nonnullorum fastu disparata! Simplicioribus illis ritibus, animum ut aptaveris, nullo negotio perspicies, cur senum immutatæ fuerint, et ad recentiores inflexæ modos veterum ceremoniæ, quarum tamen pars haud exigua pristinam formam retinuit. In his etiam sacrorum dogmatum latentia probabis argumenta, quibus Ecclesiæ auctoritas fidesque sua constet; sed te ipsum judicem exspecto. Monasticis meis laboribus cogor justitium inducere, tum propter *Bernardi* novam, accuratissimam et auctiorem, quæ multis prælis decurrit, editionem, tum *In Benedictinam regulam commentarios*, omni doctrina refertos, *Actaque martyrum selecta et sincera*, me adjuvante, lucem aspiciant. *Hilarium* a nostris recognitum ne typis committat Muguetus, faciunt acerba, quæ fervent, quæque duratura videntur cum latinæ linguæ cultoribus bella. Interim vero solito cursu properat ad exitum Rugusinus, dùm *Ambrosius* lento pede graditur, non ante anni proximi kalendas Augusti

finiendus. Pollicitos libros reconditioris eruditionis, non est quod proferam. Non enim putem hoc idiomate tibi placituros : placebit, verò, ni fallor, Episcopi Suessionensis Huetii libellus, quo Cartesianam evertere philosophiam conatur(2). Officia tua non modò grata habet, verum etiam maximi facit præpositus noster generalis, a quo plurimam salutem recipies. Illust. ac Rev. Abbati, totique religiosissimo cætui vestro, per te, mi Erasme, nota sint obsequia mea. Vale raptim.

F. M. Germanus. M. B. (3)

Doleo quod ad te non pervenerint postremæ litteræ meæ, mi Erasme, quibus ad affectuosissimas tuas utcumque respondebam. Neque enim facile est ex æquo respondere, nisi cor tuum et animus tuus præsto sint, ut cogitata affectusque tuis similes exprimere liceat. Et quidem cordis tui ex litteris tuis aliquo modo nos facis participes, sed verba illa accommoda quibus sensum tuum explicas, nobis desunt, nec facilè suppleri possunt vocibus latinis, quæ frigidiusculè nobis loquuntur, præ vestra Italica quà nihil tenerius excogitari potest. Finge itaque animo quidquid ingeniosum, amorisque plenum efformari a te potest, tibique a me dictum ne dubita. Cæterum, ut verè loquar vix ex animo meo unquam elabitur memoria tuî, nec unquam commissurus sum, ut minus te amem colamque, quam amare et colere cœpi. Idem abs te peto, oroque, ut secundum *Musei* nostri *Italici* tomum, quem credo jam ad te pervenisse, meo et Michaelis nostri nomine, benignè accipias, tuis

que nos Casinatibus, imo et nostris, commendes. Vale.

F. CL. STEPHANOTIUS. M. B.

(1) V. la lettre suivante note 1.

(2) Il s'agit de la première édition de la *Censura philosophiæ cartesianæ*, in-12, critique ingénieuse et amère du cartésianisme dont Huet s'était montré d'abord enthousiaste, mais que le développement sceptique de cette doctrine rendit suspect à sa foi. Il n'a point dissimulé, dans ses élégants mémoires, *Comment. de rebus ad eum pertinentibus,* l'accueil défavorable que Bossuet fit à son livre : « Jamdiu vero erat quum se cartesianis partibus addixerat Benignus Bossuetus...... Studium certe ille suum palam dissimulabat satis caute ; at privatim aliquando super nonnullis dogmatis hujus capitibus amicæ quidem, acres tamen habitæ fuerant inter nos concertationes. » Leibnitz s'y était intéressé : « Si M. d'Avranches, écrit-il à l'abbé Nicaise, fait réimprimer un jour sa Censure de la philosophie cartésienne, je pourrais lui communiquer quelques choses curieuses pour l'augmenter... » Il répliqua à la réponse de Régis à la *Censura*, et envoya cet écrit à Huet. V. les *Fragments philosophiques* de M. Cousin, *Correspondance de Leibnitz et de l'abbé Nicaise.*

(3) Cette lettre était transmise à Gattola par Estiennot, procureur-général de la congrégation de Saint-Maur à Rome ; il y a joint le gracieux post-scriptum qui suit.

---

Bibl. Magliabechiana de Florence.

## LETTRE CXCVII.

### Michel GERMAIN à MAGLIABECHI.

Ce 26 septembre 1689.

Je ne saurais vous expliquer la joie que vous m'avez donnée par votre dernière lettre qui contenait l'ouvrage de physique qui vous est

dédié. Je craignais pour votre santé et cette lettre m'a fait connaître qu'il plaît à Dieu de vous la conserver; de quoi je le remercie de tout mon cœur. Je ne manquerai pas de porter à M. le président Cousin cette excellente pièce pour en faire mention dans son *Journal des Savants* qu'il fait en la place de l'abbé de La Roque. Depuis que je n'ai eu l'honneur de vous écrire, Dom Jean Mabillon a donné un petit ouvrage français sur quelques endroits de la règle de N. B. P. S. Benoît que quelques critiques téméraires détournaient dans un sens moral, au préjudice de la tradition eucharistique (1). Ce petit livre ne serait pas indigne de votre curiosité, si l'on avait un moyen court de vous le faire tenir : mais les longueurs qu'on trouve en ces envois déplaisent fort. Car, par exemple, n'est-ce pas une chose désagréable qu'après que Boudot a retenu près de six mois le deuxième tome du *Museum Italicum* que nous lui avons confié pour vous et pour en présenter un exemplaire à S. A. S. le Grand-Duc, nous ayons été obligés de le retirer de ses mains, et de l'adresser par le moyen de M. Anisson à Rome, pour vous le faire tenir plus sûrement? Dom Jean Mabillon a reçu de messieurs les abbés Ferrier et Nicolas les paquets que vous avez eu la bonté de lui adresser par leur moyen. Nous vous en remercions. Nous avançons très fort notre *saint Bernard* auquel on pourra dire qu'on a mis la dernière main; car il ne manque rien à sa perfection. Les *Actes choisis et sincères des martyrs* paraîtront avant la Toussaint. Le livre *De Antiquis monachorum ritibus* est achevé. Je marquerai le reste une autre fois. Je n'ai présen-

tement le temps que de vous assurer des profonds respects de nos gens de lettres, aussi bien que de la troupe savante qui vint hier prendre l'air de notre jardin. J'oubliais à vous dire que la fable de la *Boussole* et celle du *Chien malade* du P. Commire ne paraissent pas au public ; on ne sait pourquoi il en a retiré les exemplaires (²). Si j'en puis attrapper un, ce sera pour vous l'envoyer. Cependant, je serai toujours, aussi bien que Dom Jean Mabillon, avec un très profond respect, votre etc.

(¹) Le *Traité où l'on réfute la nouvelle explication que quelques auteurs donnent aux mots de messe et de communion, qui se trouvent dans la règle de saint Benoît*, parut à Paris, in-12, sans nom d'auteur. « Il n'était presque plus nécessaire, dit de Boze, que Dom Mabillon se nommât. Les savants ne pouvaient s'y méprendre. »

(²) Quoique ces deux fables soient ce qu'on appelle des fables politiques, il est difficile de s'expliquer la suspension de leur publicité. La fable de la *Boussole* est dédiée a Louis Verjus comte de Crécy, ambassadeur près la Diète Germanique, frère du P. Verjus, l'intime ami du P. Lachaise ; celle de la *Chienne* et non le *Chien malade*, (*Catella œgrotans*), à Bontemps, premier valet de chambre de Louis XIV, gouverneur de Versailles et de Marly.

---

Bibl. Magliabechiana de Florence.

## LETTRE CXCVIII.

### MABILLON À MAGLIABECHI.

A Paris, ce 29 septembre 1689.

Je reçois tous les jours de nouvelles marques de

la bonté que vous avez pour nous. Nous en sommes extrêmement reconnaissants dans le cœur, Dom Michel et moi, mais nous n'avons pas de quoi correspondre à votre bienveillance. J'ai reçu les lettres pour M. Bigot et pour M. Ménage. Celui-ci a reçu avec bien du plaisir l'apologie de la Casa, dont il entreprend la défense. On imprime son ouvrage en Hollande, n'ayant pu obtenir de privilége à Paris (1). Je vous rends grâces du catalogue des manuscrits de *saint Athanase*. Je me servirai de l'expédient que vous me donnez, en cas que nous ayons besoin de quelqu'un de ces manuscrits. Vous m'avez fait plaisir de m'envoyer la bulle ou le décret contre Molinos; on en avait envoyé une copie de Rome à notre P. Général, mais j'ai fait un ami de la vôtre. Je souhaite que vous soyez content de notre *Museum Italicum*. Je vous prie de le lire avec un peu d'indulgence, en excusant les fautes que vous y trouverez, et de prier nos amis de Florence d'avoir la même indulgence. Il est bien mal aisé de parler d'un pays illustre que l'on ne voit qu'en courant, sans commettre quelques fautes. *Homo sum humani nihil a me alienum puto*. Nous pourrons bientôt recommencer l'impression d'un second volume, qui comprendra les Rites de l'Eglise romaine. Cependant nous disposerons les lettres d'Ambroise, etc. Je voudrais bien savoir si vous n'avez rien vu du *Cérémonial* de *Jacobi Gaetani*, que je trouve cité, et que je crois avoir, mais sans le nom de l'auteur; d'autant que je trouve dans une copie que nous avons toutes les citations de cet auteur. Je cherche l'ouvrage de Jean Diacre sur l'ordre romain. Que

ne suis-je auprès de vous pour profiter de vos lumières! Mais *non datur regressus a privatione ad habitum*. On avance l'impression de la réfutation de Burnet pour la défense de Sanderus. Je vous ai déjà mandé que M. Legrand est auteur de cette défense : mais je me suis trompé en vous disant qu'il était un des quatre qui doivent travailler au nouveau journal; M. le président Cousin et M. l'abbé de La Roque sont les deux principaux : je ne connais pas les deux autres. M. Valletta est furieusement en colère contre Burnet. Je n'ai plus de temps que pour vous assurer que je suis avec beaucoup de reconnaissance et de respect, aussi bien que Dom Michel, votre etc.

(1) V. la lettre de Michel Germain à Magliabechi; du 19 avril 1688, note 1.

---

Bibl. Magliabechiana de Florence.

## LETTRE CXCIX.

### Michel GERMAIN à MAGLIABECHI.

Ce 5 décembre 1689.

Vous m'avez fait un plaisir singulier, lorsque vous avez bien voulu me donner de vos chères nouvelles, après lesquelles je soupirais bien fort. Avant que d'y répondre, permettez-moi de me consoler avec vous de la perte incomparable que nous venons de faire du très savant M. Faure,

docteur en théologie, prévôt et chanoine de Reims, grand-vicaire de l'archevêque. La faculté de théologie n'avait pas une tête de sa force, ni qui possédât si à fond toute la science ecclésiastique, c'est-à-dire les conciles, les pères, la tradition, l'histoire, et la critique de l'Église, sans parler des autres connaissances. Il avait amassé une très riche et nombreuse bibliothèque, où sont des livres fort rares qu'on ne trouve point ailleurs. Il avait plus de deux cents volumes manuscrits, où étaient enfermées les pièces qu'une longue recherche lui a pu fournir des plus rares pour l'histoire de l'Église d'Afrique qu'il voulait donner au public, pour le *saint Cyprien* et pour l'*Optat de Milève*, qu'il prétendait aussi réimprimer avec des notes et des observations qui auraient effacé celles des Anglais, qui, dans l'édition d'Oxford, ont insulté très méchamment à l'Église romaine, sans que Rome se tourmente beaucoup pour s'en défendre [1]. Personne ne savait comme lui les justes limites des libertés de l'Église gallicane, dont il était l'honneur et l'appui en même temps qu'il établissait sur les véritables fondements l'autorité du Saint-Siège apostolique qu'il respectait non-seulement comme le centre de l'unité, mais aussi comme la source de tous les biens qui ont enrichi l'Église pendant tout le temps qu'on y a fait valoir la science, l'autorité et la pratique des sacrés canons. En un mot, la France est à plaindre d'avoir perdu en moins d'un an ou deux ce grand homme, M. Du Cange, M. Cotelier, M. d'Hérouval et tant d'autres.

Je manderai à notre Père Dom Claude Estiennot

de vous envoyer de Rome la dissertation française de Dom Jean Mabillon touchant la règle de saint Benoît, et la seconde pièce faite contre les chanoines réguliers de Bourgogne touchant la préséance. S'il manquait à vous le faire tenir, vous n'aurez qu'à me dire à qui vous voudrez que je les donne pour vous. M. Ménage m'a prié de vous assurer de nouveau qu'il a confié à M. Anisson pour vous son *Anti-Baillet*, et cela est très véritable. Notre compagnon Dom Thierry Ruinart vient de donner au public un gros volume in-4°, sous le nom d'*Acta martyrum sincera et selecta*. Je ne doute pas qu'il ne vous ait écrit pour vous en faire présent, mais s'il ne l'a pas fait, je ne puis m'empêcher de vous dire qu'à quelque prix que ce soit vous devez avoir au plus tôt cet excellent ouvrage, où vous trouverez plus de christianisme que dans aucun autre livre que vous aurez lu, excepté les saintes Écritures. La préface est de notre Père, où la dissertation de Dodwel, *Cyprianica de paucitate martyrum*, est réfutée très fortement et invinciblement, et ses notes et observations sont très savantes et fort goûtées du public. Avant que cette lettre soit chez vous, notre Dom Emond Martène donnera au public deux gros volumes in-4°, l'un sous le titre de *De Antiquis monachorum ritibus*, l'autre est un très beau commentaire latin sur la règle de saint Benoît, où tout ce qu'il y a de bon et de rare dans tous les anciens et nouveaux auteurs qui ont traité des affaires monastiques qui ont rapport à ces matières, est renfermé.

Je vous remercie des nouvelles de la littérature dont vous avez bien voulu me faire part. L'ana-

gramme du Pape est très belle. Voici quelques-unes de celles de France. Le P. Commire, jésuite, a fait imprimer un recueil de ses poésies latines, dont on parle avec estime. Je vous en ai envoyé quelques pièces détachées. Le P. Bouhours a aussi donné un recueil des endroits choisis de bons auteurs de l'antiquité où son éloquence et son bel esprit parait (*). Vous connaissez ce galant jésuite. On dit, et il est vrai, que M. Arnauld a donné trois petits volumes in-12 où il détruit géométriquement tout ce qu'un jésuite célèbre, le P. Le Tellier, avait avancé dans un livre français pour justifier leurs pères employés dans la mission des Indes, livre qui faisait impression sur les esprits et qui n'en fera plus à l'avantage de la très sainte société, si les livres de M. Arnauld sont tels que ceux qui les ont lus le publient. Je ne sais ce que c'est. M. l'archevêque de Reims a ordonné au P. de La Baume, jésuite, de réimprimer en trois ou quatre volumes in-fol. au Louvre et aux dépens du Roi, tous les opuscules ou ouvrages du P. Sirmond qui ne sont pas in-folio : plusieurs devenaient très rares et cette collection sera utile et bien autant agréable au public (*). Nos gens de lettres de ce.... (*) vont imprimer le *saint Athanase* duquel ils ont fait une version toute nouvelle sur plusieurs manuscrits. D'autres de nos confrères attendent que le sieur Muguet imprimeur, veuille commencer l'édition du *saint Hilaire*. Le deuxième tome de notre *saint Bernard* est, on sera cette semaine à la table, et il nous reste encore quatre-vingts feuilles du premier tome, que nous imprimons en même temps; après quoi vos bien-

faits, c'est-à-dire Ambroise de Camaldoli, etc., viendront sur les rangs environ le temps de Pâques.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année 1690 suivie de soixante autres encore meilleures. Tous nos savants vous souhaitent la même chose et par votre permission à tous nos illustres et révérendissimes amis que vous connaissez à Florence. Je suis aussi bien que Dom Jean Mabillon, avec un très grand respect et une entière reconnaissance, votre etc.

Oserions-nous bien assurer par votre moyen que nous prions Dieu assidûment pour la santé de S. A. S. et des princes ses enfants.

(1) Le chanoine Faure légua sa bibliothèque à l'intendant de l'archevêque de Reims. Ce prélat qui, pendant l'espèce de minorité de son neveu, l'abbé de Louvois, nommé bibliothécaire du Roi à l'âge de neuf ans, avait administré la bibliothèque, fit acheter pour elle, en 1701, les manuscrits de Faure, au nombre de deux cent soixante-et-quinze, presque tous modernes latins et français.

(2) Il s'agit des *Pensées ingénieuses des anciens et des modernes*, Paris, in-12. « Ces pensées, dit le *Journal des Savants* de la même date que la lettre de Michel Germain (ce journal paraissait alors le lundi de chaque semaine), avaient été recueillies avec soin par le P. Bouhours, pour être mises dans la *Manière de bien penser*; mais elles n'ont pu trouver de place dans les sujets qu'Eudoxe et Philante ont traités; ce qui fait qu'elles paraissent ici sans les ornements du dialogue, sans les liaisons du discours, et dans leur simplicité naturelle. » Boileau qui avait été oublié dans la *Manière de bien penser dans les ouvrages d'esprit*, est cité dans ce livre, mais parmi des auteurs italiens et des versificateurs qu'il estimait peu; aussi se plaignit-il sèchement à l'auteur de l'avoir mis en assez mauvaise compagnie.

(3) L'édition des œuvres du savant jésuite forma 5 vol. in-fol. et parut en 1696.

(4) Le cachet a enlevé ce mot qui n'était formé que de peu de lettres.

Bibl. de l'Université de Bologne.

# LETTRE CC.

## MABILLON au Cardinal D'AGUIRRE.

Paris, nonis decembris 1689.

Multæ me causæ hodie ad tibi scribendum impellunt, recuperatio tuæ valetudinis, causa Dei in conclavi per te tuique similes egregie procurata, secundus conclavis successus, de quo ut Eminentiæ tuæ gratuler officii mei esse existimo. Verum tantisper exspectavi, dum processu temporis intelligerem, quomodo in his pontificatus initiis se gereret novus Pontifex, a quo, ut multa præclara et tanto loco digna speraremus, multa suadebant. Et fateor mihi imprimis non vulgaris lætitiæ causam extitisse ejus electionem, quòd et me immeritum sua, dum Romæ versarer, benevolentia dignatus sit cardinalis, et virum ad res magnas gerendas idoneum, et ad pacem reipublicæ christianæ maturandam aptissimum judicarem. Quod ut feliciter tandem exsequatur, Deum Opt. Max. votis, quibus possum, interpellare non desino : an vero effectus votis responsurus sit, adhuc in ancipiti res pendet. Illud sane optassem, quod apud te, vir Eminentissime, deponere non verebor, ut ab Ecclesiæ negotiis gerendis, et splendido aliquo rectè facto, potius quam ab amplificatione familiæ suæ Pontificatum suum inchoasset.

Id enim et spem omnium quam optimam ubique de ipso conceperant, confirmasset, et alacres ad majora speranda effecisset. Verum quid modo a præmatura nepotis juvenis promotione, et ab illa turba nepotum in urbem confluentium exspectandum sit, sane non facile est conjicere. Parcat mihi Eminentia tua, quod tum non modo ingenue, sed audacter loquar. Honor summi Pontificis, quem summoperè veneror, amor Ecclesiæ Romanæ, immo Ecclesiæ universæ in causa est, nec apud quemvis alium ita pectus meum aperirem (1). Ut vero id candide facerem, suasit lectio epistolæ tuæ ad summum Pontificem tomo *Theologiæ* tuæ secundo præmittendæ, quæ Ill. Archiepiscopo Rhemensi magnoperè placuit, tum ob stilum, tum ob libertatem, quæ in ea elucet, tuæ dignitati convenientem (2). Utinam multi essent in sacro collegio tui similes, quales sunt Em. cardinales Barbaricus senior, et Colloredus, quales et fortassè alii nonnulli quos non satis novi. Ergo sic agere perge, Eminentissime Domine, auge decus Ecclesiæ et sacri collegii, et solus inter purpuratos sacri ordinis nostri columen esto. Quod ut fiat, vive diu incolumis, ut tempus et vires tibi suppetant ad opera tua perficienda et vulganda in lucem. Sed patere te exorari, Eminentissime Pater, ut imprimis de *Concil.orum* vestratum editione, cujus te vadem dedisti, quantocius cogites. De studiis nostris si quæris, ad Pascha proximum e prœlo emerget tomus ultimus *Augustini* (3). *Ambrosius* lentè procedit. *Hilarius* brevi typothetis committetur. Nuperin publicum prodiere *Acta selecta primorum martyrum*, quæ unus e sociis

meis D. Theodericus Ruinart feliciter absolvit. Exemplum quamprimùm a nostro Procuratore Generali accipies, idque Eminentiæ tuæ gratum esse rogat noster Theodericus, qui sua obsequia mecum et cum nostro Michaele Germano aliisque studiosis nostris, tibi significant ex animo. Sed ut de meis etiam studiis te faciam certiorem, intra quatuor aut quinque menses *Bernardum* habebis auctiorem, emendatiorem, et ut quidem spero illustriorem. Cæterùm Michael noster Germanus navat operam absolvendis historiis monasteriorum nostræ congregationis quæ duo vel tria volumina conficient (4). Sed de his satis. Id porrò unum spectamus et optamus, ut qualescumque labores nostri reipublicæ christianæ aliquid utilitatis afferant omnibusque bonis, tibique imprimis, Eminentissime Domine, placeant, cui nos nostraque omnia commendamus, fausta Eminentiæ tuæ Natalia ex corde adprecantes. Vale.

(1) Le cardinal Ottoboni, Alexandre VIII, avait été élu le 16 octobre, à l'âge de quatre-vingt-un ans. Mabillon signale avec franchise le népotisme, tache de ce pontife, qui fit dire à Pasquin « qu'il aurait mieux valu pour l'Église être sa nièce que sa fille. »

(2) La deuxième édition du *Sancti Anselmi Theologia* de d'Aguirre, parut à Rome, en 1690, 3 vol. in-fol. Il y corrige quelques-unes de ses premières opinions contre les disciples de saint Augustin.

(3) Le tome XI et dernier de cette mémorable édition de *saint Augustin* ne parut qu'en 1700. En tête est le portrait du saint gravé par Audran, d'après le tableau de Champagne. V. la lettre de Mabillon à Magliabechi, du 10 mai 1681, note 4.

(4) V. sur le *Monasticon Gallicanum* la lettre de Michel Germain à Gattola, de la Saint-Jean, 1687, note 4.

## LETTRE CCI.

### SERGARDI À MABILLON.

Romæ, VIII ibus decembris 1689.

Humanitatis ac sinceræ devotionis officia, quæ Sanctissimo Domino nostro litteris persolvisti, ejus generis apud me sunt, ut tibi Sanctitatis Suæ nomine respondere libenter impellant (¹). Equidem non sine patenti amoris amplexu excepit Sanctitas Sua constantem tuam caritatem, et filialem erga S. Sedem observantiam, quam in te vigere plurimum gaudet, ac ex animo gratulatur, magni quippe facit virtutem tuam, eximiamque doctrinam, quam tot in diem monumentis ævo tradis, assiduisque studiis posteritatis quoque tibi comparas testimonium. Cum vero Sanctitas Sua pro viribus curatura sit ut labore, studio, ac sollicitudine commissi sibi Catholicæ Ecclesiæ regiminis partes impleat, adesse quoque sibi desiderat apud Deum precibus tuis, ut qui dedit velle, det et perficere pro bona voluntate. Hæc Sanctitatis Suæ jussu litteris tuis rescribens meam etiam ad tua commoda paratam voluntatem ultra polliceor, cunctaque tibi fausta a Domino precor.

(¹) Le pape Alexandre VIII, ancien protecteur de Sergardi, l'avait chargé de sa correspondance littéraire, et lui conserva sa faveur pendant son pontificat qui ne fut que de seize mois.

# LETTRE CCII.

## SERGARDI À MABILLON.

Décembre 1689.

Pergratæ fuerunt Eminentissimo Domino multisque nominibus acceptæ litteræ Paternitatis Tuæ quibus propensam erga illum voluntatem tam effuse contestaris, promptamque operam pro instruenda recentibus libris bibliotheca ex animo polliceris.

Ego quidem, quod attinet ad clariorem mentis Eminentissimi Domini significationem, quæsitis tuis in primis respondeo, qualibet hebdomade me exspectaturum catalogum eorum, quæ in dies imprimuntur, ut interim seligi possit quidquid e re fore judicabitur.

Libri cujuscumque disciplinæ grati erunt acceptique, præcipuè ecclesiasticæ eruditionis, et modernæ, ut aiunt, philosophiæ; medicos quoque, siqui erunt magni nominis et peculiari nota digni tum novitate, tum doctrina, ne pigeat comparare.

Hos vero, aut singulis mensibus, aut longiori etiam intervallo, cum in fasciculum creverint, fas erit Romam mittere.

Tabellario, si quid erit exiguæ admodum molis, quodque maxime curiositatem pascat, imperare poteris : inscripto desuper Eminentissimi Patroni nomine: quo etiam munies quidquid eris Romam missurus.

Quod attinet ad auctores jam cusos, quique actu cuduntur, et præcipue ad politiorem litteraturam spectantes, uti sunt illi ad usum Serenissimi Delphini, multos jam accepit nostra bibliotheca: quare opus est ut illius indicem sedulo expendam, et quidquid defuerit Paternitati Tuæ commendem, ut copiam faciat.

Quem mihi Lugdunensem indicas bibliopolam, ultro accipio tanquam fidelem hominem et expertum, illique libros commendare poteris et litteras, uti ego in præsenti faciam.

Quo vero ad anglicos batavosque scriptores, si nunc propter bellorum incommoda non licet comparare, poterit Paternitas Tua, aliquantum subsidere, et impensis parcere, donec detumeat procellà ista: nec enim tanti sunt, ut ex Hollandiâ mutatis ad celeritatem equis Parisios mox Romam importentur. Forsan prius foret Amstelodami corresponsalem habere, qui libros Tridentum usque mitteret, ubi bibliopolam habeo Joannem Franciscum de Rubeis, cui jam ab initio pontificatus onus incumbit recentes ex Germaniâ libros emendi. Idem posset et Hollandicos Amstelodamo missos excipere, unaque cum Germanicis Romam transmittere. Tuum igitur erit (si hoc arridet et in commodum cedit) Amstelodami bibliopolam amicum super hâc re interpellare.

Interim non deero per litteras cambii alicui mercatori Parisiis credere pecuniam, qui tibi per me innotescet, poterisque illa uti, quoties occasio postulabit.

His me tibi aliqualiter satisfecisse puto. Cæterum

litteras Paternitatis Tuæ Sanctissimo Patri heri vespere perlegi, qui multum humanitatem tuam collaudat ob hanc susceptam provinciam, confiditque bibliothecam suam tanto viro creditam brevi quascumque habet Roma, si non mole, saltem novitate superaturam.

Eminentissimus quoque Dominus se tibi plurimum debere fatetur; et ubi illius opera in tuî commodum cedere poterit, certo scias tibi non defuturam.

Ego vero libentissimè sum complexus occasionem hanc te provocandi ad arctissimum amicitiæ vinculum; utque intelligas te a me adeo singulariter amari, quam qui maxime, jussa tua, Fratrisque Michaelis Germani, in diem exspectabo uti res magni pretii mihique carissimas; efficiamque profecto, ne accensæ meæ erga utrumque voluntatis documentum ullo tempore desiderare possitis.

Postremo orationem hanc pro electione Summi Pontificis coram purpuratis Patribus in ingressu conclavis a me dictam tibi mittere audeo, speroque ab humanitate tua, ut veniam daturus sis extemporaneæ propemodum elucubrationi, et gustui barbaris Curiæ vocabulis corrupto. Nec velim me redarguas vanitatis, ut qui famam apud virum eruditum aucupare studeam; sed hoc factum a me scias candido quodam animi impulsu, qui in eum Pontificem collimasse ingenue superbit, cujus ideam præscio stylo delineaverat. Interim litterariæ reipublicæ bono diu valeas precor, meque tibi enixè commendo.

Bibl. Magliabechiana de Florence.

## LETTRE CCIII.

### MABILLON et Michel GERMAIN à MAGLIABECHI.

A Paris, ce 2 janvier 1690.

Je ne serais pas digne de la continuation de votre amitié et de votre bienveillance, si je manquais à vous écrire au commencement de cette année pour vous la souhaiter heureuse. C'est de quoi je prie Notre Seigneur, et que cette année soit encore suivie de plusieurs autres toutes remplies de prospérité pour vous. Je ne sais si vous aurez appris la mort de M. Bigot, votre bon ami. Il est mort à Rouen d'apoplexie, il y a environ quinze jours. C'est une grande perte pour la république des lettres. Voilà un grand nombre de gens savants que nous perdons tout-à-coup : M. Cotelier, M. Du Cange, M. D'Hérouval et M. Faure, docteur de Sorbonne, qui était un très savant homme. Tâchez de vous conserver pour l'honneur des lettres et pour la consolation de vos amis. Vous aurez le plus tôt que nous pourrons le recueil qu'a fait un de nos compagnons d'études, des Actes choisis des premiers martyrs, *Acta selecta primorum martyrum*. Peut-être que Dom Michel vous en aura déjà écrit. Celui de nos confrères qui y a travaillé s'appelle Dom Thierry Ruinart. Je vous prie d'avoir aussi un peu de bonté pour lui.

M. Dupin vient de donner le quatrième tome de sa *Bibliothèque ecclésiastique*.

L'édition de notre *saint Bernard* s'avance, aussi bien que le dernier tome de *saint Augustin* et de *saint Ambroise*. Je vous prie d'être persuadé que je serai cette année et même toute ma vie de tout mon cœur, votre etc.

F. J. MABILLON. M. B.

Je n'ai le temps que de me dire aujourd'hui, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

F. M. GERMAIN M. B.

---

Ms de la Bibliot. royale.

## LETTRE CCIV.

### BACCHINI à MABILLON.

Parmæ, 26 januarii 1690.

Accepi tandem Lugduno missos libros, tum quos oraveram jamdiù ut mitteres, *Bibliothecam* videlicet domini Dupin, tum quos ex pura liberalitate te missurum spoponderas, exemplaria scilicet duo tomi II eruditissimi *Musei Italici*. De his in primis humillimas, quas possum gratias ago; indè, cum nil de pretio pro Bibliotheca Dupiniana solvenda scribas, oro ut moneas quam citissime quid solvere debeam, statim enim agam ut in manus dominorum Anissoniorum, pecunia transeat, quibus propterea in hanc ipsam rem scribo. Est deinde quod tibi cum maxima meî ægritudine vulnus refricans, scribam;

Reverendissimum videlicet Arcionium æstate præterita, post diuturnum, ac molestissimum morbum ad meliorem vitam transiisse. Non dubito te, ac humanissimum socium Germanum, dignissimi viri jacturam deploraturos, ac pro ejus animæ requie preces apud Deum fusuros.

Exemplar *Musei*, quod ipsi dandum jusseras, monasterii bibliothecæ dabitur, cui post mortem viri, cætera libraria suppellex cessit.

Anxius verò vehementer sum de *Antonini Itinerario* mihi humanitissime istàc commodato, quem cum jamdiu per dominum equitem nostrum de La Rosa transmiserim, nihil tamen unquam rescivi an receperis. Equitis optimè apud nos habiti opinio non sinit ut de ejus fide dubitem; ac proinde potius arbitror de libro reddito, vel te nil mihi scripsisse rerum multiplici cura impeditum, vel fortè, quod probabilius est, litteras tuas pessum iisse. Quidquid de ea re sit, rogo ut etiam de hac re aliquid monere me digneris; nollem enim vel debiti immemor, vel beneficio ingratus videri.

De me quid scribam non habeo. Rev. Arcionii jacturâ amisi quidquid otii litterarii sperandum erat; eo enim loco tandem res nostræ sunt, ut iis obedire debeamus, qui satius ducunt omnia ad rei familiaris curam dirigere. Oravi enixis precibus, ut mihi liceret studio ac libris vacare, demandatis alteri æconomicis curis; sed non obtinui; nam qui orabatur rejecit, mihi monasterio serviendum. Hinc in ea trahor, et distrahor invitus, quæ maximè a musis distant; et hæc ipsa ob meæ vitæ assumptæ rationem alacri, ac libenti animo, et obe-

dientiæ merito, perferenda sunt. Hæc procul dubio ex Dei nutu pendent, ac propterea, æquo animo, acquiesco. Vix paucas noctis horas studio impendere licet, cœteræ æconomicis curis impenduntur. Vale, vir clarissime, ac Patrem Dominum Michaelem, nec non Patrem Dominum Placidum summo obsequio meo nomine saluta, et si quid rescribere dignaberis mitte epistolam Lugdunum ad dominos Anissonios, qui Patri Gaudentio reddendam curabunt. Iterum vale, ac me ama, Rev. Pater, etc.

---

Bibl. Magliabechiana de Florence.

## LETTRE CCV.

### Michel GERMAIN à MAGLIABECHI.

Ce 30 janvier 1690.

Il y a assez longtemps que je n'ai eu l'honneur de vous renouveler mes respects, pour que vous me permettiez de vous écrire aujourd'hui, et vous dire de nouveau que nous sommes en peine par où nous vous ferons tenir les livres que nous vous destinons. Aidez-nous à cela, ou du moins marquez-nous ce que nous aurons à faire. L'abbé de La Roque, qui faisait le journal avant que le président Cousin s'en mêlât, vous envoie les incluses et vous prie de vouloir bien l'instruire de ce que vous aurez en main pour soutenir son dessein. Les Actes des Martyrs de Dom Thierry et les deux vol. de Dom Edmond *De antiquis mona-*

*chorum ritibus*, et son commentaire sur la règle de saint Benoît, sont des ouvrages considérés du public, comme des pièces excellentes et de bons originaux. Un troisième de nos Pères fait actuellement imprimer en français une dissertation, pour prouver contre les hérétiques et d'autres critiques la divinité du livre de Judith, et faire voir que les faits qui y sont rapportés s'accordent parfaitement bien avec ce que l'antiquité nous apprend de l'histoire des rois de Médie, de Perse, de ce temps-là (¹). Notre *saint Bernard* sera dédié au Pape, auquel nous avons envoyé l'épître dédicatoire, qui ne saurait déplaire à Sa Sainteté.

Vous vous souvenez bien que j'ai à vous les poésies du P. Commire, que ce Père vous a destinées par mon moyen. Du moment que l'édition du *saint Bernard* sera finie, nous songerons à celle d'Ambroise de Camaldule. Les derniers volumes des œuvres de saint Augustin et de saint Ambroise paraîtront vers la Pentecôte. L'édition de *saint Hilaire* roule de bonne grâce : on va commencer celle de *saint Athanase*, dont nos confrères ont fait une version nouvelle. Je ne dis rien des autres Pères, auxquels on travaille, parce qu'il faut encore du temps et la paix pour en commencer l'impression. Tous nos savants s'unissent pour vous assurer de leurs respects. Dom Jean Mabillon et moi le faisons encore plus qu'eux, et je serai toujours votre etc.

(¹) *La vérité de l'histoire de Judith*, premier ouvrage de Montfaucon, parut cette année, à Paris, in-12 ; il eut du succès et on en donna une deuxième édition en 1692. Voici en quels termes

Bossuet écrivit de Versailles, le 10 Avril, à l'auteur pour le remercier : « J'ai reçu et lu avec plaisir, mon révérend Père, votre Judith, et je suis ravi de voir que de si habiles gens travaillent à rendre la lecture de l'Écriture facile, en prenant soin d'aplanir les difficultés qui s'y rencontrent. Je sais les autres doctes travaux qui vous occupent ; et tout cela m'engage de plus en plus à vous assurer de l'estime très particulière que j'ai pour vous. » « Luther, Grotius et les autres protestants, dit Dom Tassin, n'ont trouvé dans le livre de Judith qu'une énigme, qu'une parabole ; et qu'un sujet de tragédie : Dom de Montfaucon les réfute solidement, et fait voir que c'est une histoire véritable, selon le sens littéral. »

---

## LETTRE CCVI.

### SERGARDI À MABILLON

Romæ, VII idus februarii 1690.

Accepi cum litteris humanissimè scriptis Diarium *des Savants*, quod mihi singulis hebdomadis mittere Paternitati Tuæ non sit molestum precor. Librorum fasciculo, quem paras Eminentiss. Domino, addere etiam poteris *les Nouvelles de la république des lettres* una cum universali historia eorum, quæ in hac litterariâ republicâ peraguntur, certus in hac aulâ non mediocrem gratiam a clementissimis dominis aucupandi.

Cœterum librorum notam, qui desiderantur in nostra bibliothecâ, Paternitati Tuæ remitto, ut comparare possit ; eandemque rogo, ut in posterum servet modum ; illam enim non modo Eminentissimo Domino, sed et Sanctissimo Patri perlegere consuevi, qui licet gravioribus curis detentus gau-

det authores alios seligere, alios respuere, eumdemque servat genium, quo juvenilibus annis in politiores litteras ferebatur.

Reliquis Paternitatis Tuæ quæsitis satis me fecisse puto in præteritis; unum restat, ut forsan tuis opportunitatibus pecuniam Parisiis numerem; quod nondum implevi causa ministrorum, quos adire semper difficile, sed hoc præcipuè bacchanalium tempore difficillimum. Faciam in proxima hebdomade.

Litteræ, quibus Paternitas Tua me dignatur, gratæ sunt cujusque sermonis, mihi tamen in Hetruria nato, et Romæ degenti acceptiores erunt, si latine scribas. Quamvis enim gallicum idioma multum leporis habeat, et nemo sit hodie mediocris litteraturæ, quem non pudeat gallica carere lingua, dabis veniam rudi ingenio, et sua plurimum amanti, si hanc tuo calamo legem inscribo.

Irasci brevibus amicorum epistolis magni amoris est, ut inquit ille, sed tuæ humanitatis erit non offendi longiusculis. Interim Deum precor, ut Paternitatis Tuæ longævam incolumitatem fortunet, et maneo ex animo.

---

## LETTRE CCVII.

### MABILLON à SERGARDI.

Parisiis, XI kal. martii 1690.

In posterum, quando id tibi commodius, scri-

bam latinè, et quidem non gravate. Tu vero utere tuo arbitrio. Nam sive latinè (quod facile et expedite facis) sive italice scribas, mihi perinde gratum fuerit. Tantum ne abrumpatur cursus litterarum tuarum, quæ quanto prolixiores, tanto mihi jucundiores erunt. Quod ita a te acceptum velim, non quo tempus tuum majoris momenti rebus impendendum longioribus ad me scribendis epistolis expendas, sed ut intelligas, quanti eas faciam. Sed de his hactenus.

Scripsi nudius tertius ad hollandicum bibliopolam, ut resciam, an possit institui librorum commercium ex Hollandia tridentum. Id si ita erit, novitates reipublicæ litterariæ, et historiam universalem librorum illa via poteris accipere. Sin minus ægrè in hac urbe ejusmodi libri recuperari poterunt, siquidem huc nonnisi per cursores afferuntur. De his proxima hebdomade, favente Deo, accipies certiora.

Mitto ad te quosdam versus gallicos festivè scriptos de *Peccato Philosophico* (1), quod anno 1686, in collegio Divionensi Patrum societatis Jesu propugnatum est, ac post duos annos Lovanii ut ex excerpto intelliges. Post theses Lovanienses celebris ille doctor Antonius Arnaldus scripsit libellum contra doctrinam *Peccati Philosophici*, et quidem tam luculenter, et validè ut nostrates Jesuitas pudeat tam absonæ, ne dicam, impiæ doctrinæ. Ideoque dedere in mandatis Patri Bouhours, auctori illi, qui tam eleganter gallicè scribit, ut probant varii ejus libri, quales sunt illi *De Modo rectè cogitandi*, et quos in tua schedula mittendos notas; huic, inquam,

dederunt in mandatis, ut retractationem, seu censuram conficiat illius pestilentissimæ doctrinæ, ne longius serpat ([1]). Nuper tamen de hoc *Peccato Philosophico* novæ factæ sunt apud Patres Lovanienses disputationes, in quibus concedunt damnari quidem homines ob *Peccatum Philosophicum*, sed nonnisi ad certum tempus, non in æternum posse. Hanc historiolam tibi, illustrissime vir, perscribi oportuit, ut horum versuum occasionem intelligas. Si ad vos non pervenerit libellus contra *Peccatum Philosophicum* editus, curabo quam primum ad te transmitti; et fortassè non exspectato responso tuo unum exemplar hac, vel proxima occasione curabo transmitti : nam rara fortè erunt apud vos exemplaria : et dignus est libellus, qui legatur. Non dubito, quin S. S. Dominus noster huic lectioni subcisiva quædam otii sui intervalla haud gravatè sit impensurus. Et fortassè non displicebit lectio versuum gallicorum, qui festivè exprimunt philosophicæ peccati doctrinæ malas consecutiones. Hæc non eo animo scribo, ut Patribus soc. quoquo modo officiam : sed, cum de re litteraria ad te scribere debeam, non licuit hanc historiolam silentio præterire. Cum primum prodibit Censura promissa, ejus exemplar ad te dirigam. Penè exciderat, illustrissimum archiepiscopum Remensem hujus promissæ censuræ promotorem esse. Sed his nimium immoror, quod alia me deficiant, quæ mihi ad te plura scribere cupienti sufficiant. Vale, et conatus meos æqui bonique consule.

Hìc addidi dissertationem de Numismate Galbæ,

(1) La doctrine du péché philosophique consistait à croire que ceux qui ne connaissent pas Dieu d'une manière invincible, ne peuvent l'offenser, même par les plus grands crimes et n'encourent point les peines éternelles. Le P. Lemoyne avait allégué l'exemple de Mérope tuant son fils par ignorance. Cette erreur réfutée par Bossuet, raillée par Pascal, attaquée par Arnauld, fut condamnée le 24 août 1690, par le pape Alexandre VIII. On est quelque peu surpris de rencontrer sous le grave latin de Mabillon, l'annonce et l'envoi des chansons bouffonnes contre le péché philosophique. Voici ce que raconte à ce sujet l'exact et partial P. d'Avrigny : « Pendant que M. Arnauld se battait en prose... quelques-uns de ses amis le faisaient en vers. Ce n'était pas à la vérité des pièces de longue haleine, elles auraient pu fatiguer, mais des chansons sur l'air du Noël : *Or nous dites, Marie*. Il fallait bien que la farce suivît la tragédie, pour délasser le parterre. Les laquais les chantaient dans les rues et contribuaient par là à leur manière au triomphe de M. Arnauld à qui, pour parler sérieusement, cette affaire ne fit pas honneur dans le monde. »

(2) La rétractation composée par le P. Bouhours a pour titre : *Sentiments des Jésuites touchant le péché philosophique*; elle répond à une brochure attribuée à Arnauld intitulée : *Nouvelle Hérésie dans la Morale dénoncée au Pape, aux Evêques, aux Princes et aux Magistrats*, Cologne, 1689, contre une thèse soutenue au collége des jésuites de Dijon par le P. Musnier, et sur laquelle, selon le P. d'Avrigny, il était lui-même revenu.

---

## LETTRE CCVIII.

### SERGARDI à MABILLON.

(Mars 1690.)

Gratissima mihi accidit narratio *Peccati Philosophici*, nec sine voluptate legi perlegique gallicos versus plenos vernaculi leporis, et eleganti sale conspersos, statimque illos transcribere cu-

ravi, et non nulla exemplaria amicis meis divisi, qui plurimum tibi debere fatentur.

Equidem captabo occasionem non modo Eminentissimo Domino hanc lepidissimam musam exponendi, sed et Sanctissimi Patris aures (si quid otii graviores curæ relinquent), hujusmodi lectione demulcebo. Propterea ne pigeat libellum contra *Peccatum Philosophicum* editum cito transmittere, ut magis magisque præcepta moralia jesuitarum quam longè a veritate aberrent, deprehendere possim. Pulchra sanè et inaudita doctrina! Ob *Peccatum Philosophicum* damnari quidem homines, sed ad certum tempus. Porro (quandoquidem humana conditio miserum habet peccandi privilegium) in posterum nonnisi philosophicè peccabo.

Dissertationem de Numismate Galbæ tradidi D. Raphaelo Fabretti viro omni antiquitate supra cœteros erudito, et tui studiosissimo; mihique suo nomine plurimam salutationem tibi dicere jussit.

Cæterum Sanctissimus Pontifex, quæ sui muneris partes sunt, omni cura incumbit, ut optata pace Principum animos deliniat. Res quidem ardua irritatis ad bella animis, et in mutuas clades intentis. Faxit Deus, ut commune populorum votum impleatur. Interim me ama et meæ certus observantiæ aliquid impera, quo possim ostendere te a me singulariter amari. Vale.

# LETTRE CCIX.

## MABILLON à SERGARDI.

Parisiis, IV kal. martii 1690.

Etsi incertus sim, quid ad tuas præsente hebdomade exspectatas, sed nondum redditas litteras responderi possit, non tamen visum est ulterius differendum, quin ad te scribam, ne subito cursoris discessu a scribendo impediar. Quam tibi superioribus meis litteris pollicitus eram, hanc ad te mitto retractatoriam *Peccati Philosophici Censuram*, quæ an lynceis Curiæ istius oculis factura sit satis, mihi sane ambiguum est. Certè non pauci e nostratibus viri docti plus mali indè timent, quam boni eventurum sperant, judicantque esse quamdam veluti scintillam, ex qua sopitum nuper discordiarum, et contentionum incendium denuo accendatur. Cœterum non emendari *Peccati Philosophici* nec rejici doctrinam, sed tantum consecutiones ex ea elicitas; neque censuræ auctorem omnino candidè agere, ut qui theses Lovanii semel, et iterum ad defensionem *Peccati Philosophici*, in Divionensi collegio nati, propugnatas dissimulet, quasi alto silentio sepultum fuerit post primas illas theses Divionenses, quæ tam infandum monstrum peperunt. Denique ex hac censura vident renasci contentiones de Jansenii doctrina, quas occasione censuræ in medium revocari non videbatur esse e re

christiana. Sed hæc, aliaque tu, vestratesque et acutius, et fortasse prudentius intelligetis : meum vero erat, quid hac de re apud nos sentiatur, tibi perscribere.

Exspecto in dies responsum ex Hollandia, ut sciam, an institui possit indè commercium usque Tridentum. Brevi aliquid spero ex Anglia, ubi recens prodiit nova Josephi Judæi editio typis Oxonianis, ex recensione viri docti Josephi Bernardi, Matheseon in illa academia professoris. Tantum optandum est, ut sit mare liberum ex Gallia in Italiam, quod, quandiu hæc bellorum procella sæviet, non facilè impetrabimus.

Modo accipio gratissimas litteras tuas 7 Februarii scriptas, ex quibus nonnihil doloris mihi accidit, quod ista hebdomade nullam a me epistolam ad te pervenisse significas. Scias tamen me non defuisse officio meo, nec unquam vel semel, Deo dante, quandiu Eminentissimo Domino meo acceptum erit, defuturum sive per me, sive per unum e sociis meis, nempè vel D. Michaelem Germanum, vel D. Theodoricum Ruinartum, qui *Acta selecta primorum martyrum* nuperrimè vulgavit. Fortassè illa epistola mea cum adjuncto Diario litteratorum serius ad te pervenerit. Sin minus, rogo te, ut id mihi quamprimum indicare non graveris, ut Diarii illius jacturam, altero transmittendo, sarcire possim.

Fasciculum litterarum tibi ex me directum domino Riccio Lugduni per unum ex amicis consignari curavi. Is vero negavit se hoc habere in mandatis. Accepit tamen promisitque se intra fasciculum apostolicum inclusurum. At quando ejus opera

in posterum, uti jubes, pro nostro commercio uti oportebit, non sit tibi grave, vir illustrissime, hanc provinciam ipsi significare, quominus id gravate ferat.

Fasciculus librorum, quos Eminentiæ Suæ destinaveram, adhuc Lugduni hæret, tum ob difficultatem commercii, tum ob fasciculi parvitatem. Neque enim tutum esse aiunt minores fasciculos in naves onerarias importare. Interim major librorum sarcina Croziero bibliopolæ romano paratur, in qua curavi includi fasciculum illum debite obsignatum sub nomine Eminentissimi Domini mei. Si quid hac in re peccatum a me est, dabo operam, ubi primum abs te admonitus fuero, erratum meum, si licebit, emendare, aut certe in posterum cavere, ne in aliquod simile erratum incidam. Deerunt in prædicto fasciculo libri nonnulli, quos in tua schedula superiori hebdomade transmissa designasti; sed in alio fasciculo, qui breve a te mittendus erit, aliis libris adjungentur. Hæc fere sunt, quæ tibi scribenda occurrunt in præsens. Vale, et nos tui studiosissimos amare perge.

Cum multa grati animi significatione noster D. Michael Germanus accepit testimonium benevolentiæ tuæ, quam ut sibi conserves, obnixe rogat.

Quantum conjicio ex penultimis litteris tuis, sufficiet fasciculos litterarum ad te mittendos nomine tuo inscribere absque inscriptione Eminentiæ Suæ, siquidem per dominum Riccium mittantur. Exspectabo tamen hac de re certum responsum.

## LETTRE CCX.

### SERGARDI À MABILLON.

Abbas Trevisanus nobilis venetus, et S. D. N. Cubicularius Parisios petit redditurus cardinali Bellovacensi collatæ nuper dignitatis insignia (¹). Ego vero in leges urbanitatis maxime peccare credidissem, si oblata hac occasione Paternitatis Tuæ benevolentiam hisce litteris meis non coluissem. Placeat itaque Paternitati Tuæ novum hoc amoris mei documentum, grato quo soles animo excipere certiorque sit nullibi habere, qui ardentiori studio affectet opportunitates magnorum virorum consuetudinem demerendi. Interim me Paternitati Tuæ enixe commendo, ac læta omnia a Deo auguror.

(¹) Le cardinal de Janson, évêque de Beauvais. V. la lettre de J. Durand à Ch. Bulteau, du 17 juillet 1685.

## LETTRE CCXI.

### MABILLON À SERGARDI.

Parisiis, non. mart. 1690.

Pene jam desperabam me recepturum hac hebdomade litteras tuas, cum mihi anxio redditæ

sunt, et duplici me gaudio cumularunt. Ex his quippe intellexi, ad te pervenisse epistolam illam meam, quam ante unum mensem accepisse debueras. Jam itaque ex omni parte salva res est, neque hactenus interruptum est commercii nostri filum; quo nihil jucundius mihi potest contingere.

Lætis animis omnes accepimus nuperam cardinalium promotionem, in qua elucet insignis Sanctissimi Domini nostri delectus. Cum vero illustrissimi episcopi Bellovacensis promotio multis placet, tum hoc potissimum nomine universis ecclesiasticæ concordiæ amatoribus grata est quod jam reformatæ, aut certe brevi reformandæ inter nos invicem pacis quasi quoddam pignus esse videatur. Quid vero minus a tanto Pontifice sperari, et exspectari potest?

Post superiorem epistolam meam nihil novi in republica litteraria accidit. Illud leviusculum quod in programmate ad compita affixo publicandam peccati philosophici censuram; non nemo privata manu clam subtexuit obviam esse ad hanc censuram responsionem in epistola 4 ad Provincialem. Cœterum quæ et quales sint illæ ad Provincialem epistolæ, tum 18 primum gallice editæ in laxioris moralis auctores, dein translatæ in varias linguas, res notior est, quam ut tibi viro erudito explicari debeat. Vereor, ut Arnaldus in tam brevi responsione conquiescat, homo ferventissimus ad scribendum de ejusmodi potissimum argumento. Ejus libellum contra peccatum philosophicum mittere supersedebo, dum abs te hac de re responsum acceperim.

Hoc momento accipio responsum a bibliopolo hollando Hadriano Motyens, homine accuratissimo, qui libentissime in se suscipiet provinciam mittendi librorum novorum sarcinas usque Tridentum : nec dubito, quin ambabus (ut aiunt) manibus excipiat curam transmittendi res novas, quæ in fasciculum litterarum facile includi poterunt, si modo resciat id Sanctissimo Domino nostro, aut Eminentissimo cardinali patrono acceptum fore. Nam alias mihi contestatur se ægre id pro quovis alio in se suscepturum, quod hæ minutiæ curam majorem exigant, quam compendia ferunt. In litteris, quas ad eum scripsi, nomine tacito significavi ipsum, si hoc faceret, cuidam potentissimæ personæ rem gratam facturum. Respondit ille id non posse a se statui, nisi personæ nomen resciat. Vide, quale ad hæc responsum dare debeam, ut commercium nostrum ordine procedat. Nimius sum fortasse in hisce minutiis persequendis : sed id mihi videntur exigere justæ commercii, et prudentiæ leges. Vale, et me tuarum epistolarum avidum lectorem, tuique in primis amantissimum, et observantissimum tuis litteris beare perge.

Mitto ad te ipsissimas litteras bibliopolæ Hollandi.

---

## LETTRE CCXII.

### SERGARDI à MABILLON.

Quanquam nullæ mihi hac hebdomade redditæ

sint litteræ tuæ, careamque jucundissima voluptate, quam animis locorum intervallo dissitis parire solent amicorum epistolæ; meæ tamen benevolentiæ, studiique putavi calamo non parcere, teque altioribus forsan curis detentum meis nugis interpellare. Curo pecuniam Parisiis persolvendam, totusque in hoc sum. Eminentissimus Dominus largus animi, aurique opportuna dedit mandata; exspecto, ut illa ministri exequantur.

Cæterum Sanctissimus Pater optime valet, vitæque (utinam longi Nestoris) usuram populorum saluti et incremento religionis impendit.

Ego vero, si mihi aliqua committere statues, perficiam mea in te voluntate, ut intelligas, quanti apud me sit auctoritas tua, quamque cupiam magnorum virorum necessitudines meis officiis demereri. Vale et Fratrem Michaelem Germanum meis verbis saluta.

---

## LETTRE CCXIII.

### MABILLON à SERGARDI.

Parisiis, IV id. mart. 1690.

Magna est in me Eminentissimi Principis indulgentia, qui qualibuscumque officiis meis tam benigne favet ut tute asseris. Verum hanc gratiam secundum Eminentiæ Suæ dignationem tribuo humanitati tuæ, ut qui tuis officiosissimis verbis cona-

tus meos relevare satagas. Cæterum ipse mihi conscius sum, quantum ea, quæ a me aguntur, sint Eminentissimi Domini meritis, ac dignitate inferiora, certe et votis meis. Sed quando non possis quod velis, ait ille, velis quod possis.

De re litteraria pauca admodum occurrunt, quæ hodie scribam. Prodit nunc primum liber gallicus unius e nostris ad probandam libri Judith divinam auctoritatem. Is quantocius Romam ad vos cum aliis perferetur.

Nondum vulgata est responsio ad retractationem Peccati Philosophici, cujus doctrina expressis terminis traditur a Patre Georgio de Rhodes, qui auctores ejusdem sententiæ laudat de Lugo Ponink, Lessium et Henriquez. Unde mirum est negari ab illo scriptore, qui retractationem condidit, hanc doctrinam ab ullo e Patribus propugnari. Satius esset, ut hæc pestilentissima doctrina apud quosvis auctores absolute damnaretur. Sed hæc ad vos. De cetero verbis exprimere non possum, quanti faciam et eruditionem, et benevolentiam in nos tuam, quam quibusvis officiis demereri ego, sociique mei, in primis D. Michael Germanus, cuperemus. Vale.

---

## LETTRE CCXIV.

### SERGARDI À MABILLON.

Persuasissimum est Eminentissimo Domino P. T. omni studio incumbere procurationi librorum, qui

in dies cuduntur, tuæque benevolentiæ et singularis humanitatis accepit argumenta quamplurima.

Quamobrem, si temporum difficultates sarcinam Lugdunum missam remorantur, quominus Massiliam, mox Romam importetur, hoc quidem nihil detrahit opinioni, quam Eminentia Sua constantissimam habet, amoris tui ac vigilantiæ. Spero tamen, fretus Domini nostri operosa senectute, brevi Europæ tumultus in tranquillam pacem cessuros, qua litteraria nostra commercia mirum in modum augebuntur.

Cæterum Sanctissimus Pater natus in commune bonum, optimi principis, et amantissimi pastoris officiis plenissime respondet, quamquam non desint blaterones, hominesque oris impudentissimi, qui tanquam nebulæ solis radiis, offundi conentur. Sed nullam habere potest candidiorem virtus laudem impiorum maledictis; sunt et qui pessima valetudine affectum, et comitiali morbo laborantem spargant in vulgus, cum tamen quotidie sui copiam faciat, et vilissimos quoscumque de plebe paterna caritate ad oscula pedum excipiat. Hæc ego audire non sine eorum miseratione possum, qui novis semper rebus student, et cum principe fortunam quoque mutandam esse sibi adulantur, ignari perditos mores faustis eventibus raro conjungi.

Abbati Trevisano qui redditurus cardinali Bellovacensi novæ dignitatis insignia ab hac aula nuper discessit, litteras dedi meæ erga te benevolentiæ testimoniis locupletissimas, rogavique illum etiam atque etiam, ut P. T. inviseret, omniaque humanitatis officia tecum meo nomine impleret.

Interim dum Eminentissimi Domini jussu te plurimum jubeo valere propensissima voluntate me profiteor.

---

# LETTRE CCXV.

## MABILLON à SERGARDI.

Parisiis, XIII kal. apr. 1690.

Quantum dolori meo levamen attulerit postrema, quam hodie accepi, epistola tua, non satis verbis possum exprimere. Quippe novi in dies hic circumferuntur rumores de adversa, et pene affecta valetudine Sanctissimi Domini nostri, quem sospitem, et prospera præditum senectute ex tuis litteris cum incredibili voluptate intellexi. Faxit Deus, ut tam felix nuntium confirmet in posterum diuturna tanti Pontificis incolumitas, cujus annos vitæ utinam ex meis augere possem. Si quid poterit ad hoc obtinendum precationum nostrarum sedulitas, nullus pontificum longiori dignitate perfruetur.

Cum multorum idem est votum, tum maxime id ad se pertinere, et e re sua esse certus est, ut quidem puto, illustrissimus archiepiscopus Parisiensis, qui a Rege Christianissimo nuperrime designatus est in futuram promotionem cardinalis. Quod vero ejus designatio Sanctissimo Domino nostro accepta fuisse fertur, inde certam habeo brevi secuturæ

concordiæ conjecturam. De hac designatione ita quidam gallicus poeta lusit haud ineleganter :

Vous voilà revêtu d'un éclat tout nouveau :
Le Roi vous a nommé, vous êtes par avance
Bien plus que Cardinal sans avoir le chapeau ;
    Jouissez sans impatience
D'un choix où tant d'honneur est joint.
Le choix du Roi vous donne une éminence
    Que la pourpre ne donne point.

Quanquam poetica licencia est in duobus ultimis versibus, quod ad rectum sensum facile ipse reduces, si ita judicabis (¹).

Habes hic versus latinos Santolii de Hortis Versaliensibus (²), quos utinam tecum lustrare liceret una cum illustrissimo abbate Trevisano, cujus adventum hic avide exspectamus. Ex eo intelliges, quanti te, tuamque benevolentiam, uti et eruditionem faciam. Vale.

(¹) Malgré l'intention de Louis XIV, sa faveur, ses talents, l'archevêque de Paris, de Harlay, qui ne mourut qu'en 1695, ne devint point cardinal. Il avait déjà échoué sous Innocent XI qui lui préféra l'austère Le Camus, évêque de Grenoble. Les mœurs décriées de Harlay expliquent et justifient l'exclusion de Rome.

(²) C'est la pièce intitulée : *Pomona in agro Versaliensi*. V. la lettre de Mabillon à Sergardi des calendes de mai 1690, note 1.

---

# LETTRE CCXVI.

## SERGARDI à MABILLON.

Redditæ mihi sunt litteræ, quas prœterita hebdo-

made desideraveram, una cum præsentibus, geminoque gaudio me cumularunt. Siquidem ex his intelligo; quanto cum ardore Paternitas Tua commissi sibi muneris partes impleat, ipsamque exspectationem humanissime præveniat. Librorum sarcinam, quam Lugdunum misisse significas, meæ curæ erit opportuno tempore inquirere; nec mihi grave accidit te nonnihil addidisse P. procuratori reddendum.

Critica Patris Pagi in *Annales* Baronii jam, ut audio, Romæ legitur; quapropter priusquam certiorem faciam P. T. super hac re, poterit adhuc immorari.

Quod attinet ad elucubrationes Domini Dupin, jam scripsi in elapsis postremum desiderari volumen.

Librum, quem nomine P. T. Eminentissimo Domino reddere jubeor, reddam utique omni officiorum genere comitatum.

Cæterum gratulor vestræ Galliæ insignem virum Bellovacensem episcopum heri mane purpura ornatum ab eo Pontifice, qui ut optimus nisi optima seligere nequit. Gratulor Romanæ Ecclesiæ, quæ hoc erga Gallias benevolentiæ pignore veterem carissimamque necessitudinem nescio quo fato divulsam arctiori vinculo renovabit.

Tu vero me ama, sciasque in hac aula plurimi fieri virtutes tuas. Vale.

# LETTRE CCXVII.

## SERGARDI à MABILLON.

Nova in diem accipio documenta propensæ tuæ voluntatis erga Eminentissimum Dominum, a quo mutuæ benevolentiæ studio amari pro certo habeas. Peccatum philosophicum jesuitarum diu est, quod Romæ per manus traditur, sicuti etiam illius censura ; nec satis mirari desinam impune doceri errores ab his Patribus, quorum moralis Theologia bonos mores pessimo veneno jamdiu corrupit.

Amicus quidam ecclesiasticæ eruditionis peritissimus rogavit me, ut Paternitatem Tuam consulerem super Patriarchatu Aquilejen. Graden. et Forojulien., ratus apud eam peregrinum aliquid supra communem vulgi notitiam inventurum (1). Ne pigeat ergo dare manum viro erudito, cui multum debeo cum propter liberalia studia, quibus incumbit, tum etiam ob singularem amorem, quo me prosequitur.

Cæterum Sanctissimus Pater prospera viridique utitur senectute, bonique omnes Nestoreos illi annos precamur. Tu interim vale, et Fratri Germano plurimam meo nomine salutem dicito.

(1) Le patriarcat d'Aquilée donna lieu à de vives et fréquentes contestations entre la maison d'Autriche et la république de Venise. Par une ancienne convention entre ces deux puissances, il avait été réglé qu'elles jouiraient alternativement du droit de nommer le patriarche, mais les Vénitiens parvenaient toujours à éluder le traité : les partriarches se donnaient successivement des coadjuteurs qui perpétuaient cette dignité dans leur nation. Le patriarcat d'Aquilée, supprimé par Benoît XIV en 1751, fut remplacé par les deux archevêchés d'Udine et de Goritz.

# LETTRE CCXVIII.

## MABILLON à SERGARDI.

Parisiis, VI kal. apr. 1690.

Ex singulis epistolis tuis magis magisque intelligo, quanti mihi facienda sit benevolentia et amicitia tua, quantumque honoris ex isto litterarum commercio, quod tam sedulo, et studiose prosequeris, ad me perveniat. Miror in tot, et tantis occupationibus suis Sanctissimum Dominum nostrum, in illa ætate, posse sufficere auscultandis novis rei litterariæ, nec satis admirari quæ Suæ Sanctitatis dignationem, ut ad mei etiam commemorationem descendere non infra se ducat. Ego vero te felicem, fortunatumque reputo, cui in tali schola mereri datum est. Cum enim animo repeto grata illa colloquia, quæ olim Romæ cum eo habuimus, satis conjicio voluptatem istam, quam ex quotidiana consuetudine percipis.

Utinam vero mihi liceret aliquid tibi suppeditare, quod Suæ Sanctitati aliquod gravissimarum curarum solatium, ac levamen afferre posset. At præterquam quod tenuissima est facultas mea, tute satis intelligere potes, quam non multa sint, quæ mihi in his angustiis posito litterarum discrimini committere liceat. Immo et quæ identidem scribo de rebus ad P. P. Soc. pertinentibus, non sine quadam formidine ad te defero. Nam etsi de tua et

prudentia et fide plene securus sim, scio tamen in aula vestra non deesse exploratorum greges, qui ex alienis detrimentis sua captant commoda. Quanquam nihil est, quod pro me verear, ut qui nihil mortale sperem : sed in ea congregatione vivo, cui aliquod incommodum facessere nec libet, nec licet. Hæc fusius persequor, quam par esset, ut rerum nostrarum, atque animi mei statum intelligas. Non deero tamen, quoad in me erit, officio, ut te de rebus ad litteras pertinentibus identidem commonefaciam, et quidem in utramque partem, ne quis me partibus studere, qui veritati, ac sinceritati unice addictus sum, forte suspicetur.

Quia vero Peccati Philosophici materia longum fortasse rixarum funem trahet, operæ pretium erit te de singulis etiam minutiis admonere, ut totam rei seriem intelligas. Tantum te non tædeat nostrarum ineptiarum. Unus e Patribus Lovaniensibus nomine Dreux, qui thesim illam de peccato philosophico in Belgio propugnaverat, edidit libellum adversus Arnaldum, quem impugnatorem, et adversarium agnovit, eumque gravibus, ut ferunt, conviciis proscindit. Arnaldus ad retractationem, nescio an etiam ad hunc libellum, responsionem vulgavit. Neutrum adhuc mihi videre licuit, quam primum recuperare potero, ad te missurus. Interim habes hic quamdam prolusoriam epistolam cujusdam, ut aiunt, equitis, qui sub nomine Arnaldi adversus retractationem stilum suum in promptu exercuit. Erit tibi hac hebdomade loco Diarii litteratorum, quod propter sacra festa incidentia vacat in hebdomadem sequentem. Hæc festa tibi felicissi-

ma auguror, et qui sortitus es ingenium nobile, et eximias animi dotes, precor Deum O. M. ut illas cumulet aliis donis, quæ te in albo illorum aulicorum adscribant, quorum una cogitatio de cœlestibus est, et qui terrena omnia, voluptates, census, et honores infra se ducunt. Hæc omnia sine dubio tibi non deerunt, nec patieris, quæ animi tui excelsitas christiana est, studia tua istis inhærere. Vide, quo me rapit immoderata licentia mea! Sed parce amico, vir illustrissime, tibi meliora et solidiora in illum diem auguranti.

Verum pene prætermiseram id, quod a me nuperis litteris tuis in amici cujusdam tui gratiam de Patriarchatu Aquilejensi postulaveras. De ejusmodi argumento nihil singulare habeo in adversariis meis, quod amici tui, ut quidem asseris, eruditi notitiam effugere possit. Trita sunt quæ apud Baronium ad annos 570, 602 et 605 hoc de argumento leguntur. Fuse de eo agit recentissimus scriptor Ludovicus Thomassinus, oratorii presbyter eruditus in libris *De Disciplina Ecclesiastica*, præsertim in parte 1, lib. 1, cap. XXI, XXIII et seqq. editionis latinæ. Reliqua loca indicatio ipsis capitibus præfixa suppeditabit. Romam sine dubio pervenit hæc editio latina quæ Gallicæ post aliquot annos successit ([1]). In editione etiam operis Petri de Marca *De Concordia Sacerdotii et Imperii*, in editione, inquam, anni 1669; quæ in bibliotheca Eminentissimi Domini cardinalis Casanatæ consuli poterit legenda additio Ballutiana pag. 20. Consulenda etiam ejusdem auctoris, scilicet Marcæ dissertatio singularis *De Primatu Lugdunensi*, et cæteris

Primatibus; quæ una est ex tribus editis Parisiis eodem anno 1669, in-8°; in libro Morini de *Primatuum ac Patriarchatuum origine* nihil hac de re invenio. Quæ hic moneo, vereor, ut ne supervacanea sint : sed hæc tibi saltem argumento erunt, quanti faciam ea, quæ ex te, vel ex amicis tuis a me postulantur.

Quod Michaelem nostrum in numero tuorum habeas gratiam habeo; sed si eo in numero nostrum etiam Theodoricum Ruinartum, unum e sociis meis, juvenem impense litteris addictum, et tuarum epistolarum admiratorem in multis, et præconem ponere non graveris, non levis beneficii loco id apud me erit. Is est, qui *Acta selecta primorum Martyrum* nuperrime protulit in lucem, cujus exemplar noster Procurator Generalis Sanctissimo Domino nostro ante has tres superiores hebdomades obtulit, per cursorem transmissum. Sed in plura hanc epistolam protraho, dum te litteris conveniendi, et alloquendi nunquam satietas datur. In fine patere, ut te moneam, ut Sanctissimi Domini nostri gravissimas curas jucundis tuis interpellationibus relevare ne cesses, ut eo Pontifice diu nobis, et Ecclesiæ frui liceat. Gratias habeo quam maximas Eminentissimo Domino meo, quod mei memoriam habere, et facere non dedignatur. Vale et stylo neglecto longioris et tædiosæ epistolæ pro tua humanitate parce. Iterum vale.

Modo rescio illustrissimum abbatem Trevisanum huc tandem prospere appulisse.

(1) Le P. Thomassin mit lui-même en latin son *Ancienne et nouvelle discipline de l'Église,* mais dans un ordre différent. L'édition parut à Paris, 1688, 3 vol. in-fol.

# LETTRE CCXIX.

## SERGARDI à MABILLON.

Vereor, ne postremæ, quas ad te scripsi, litteræ imprudentiæ nomen accipiant, ea parte præcipue, qua in discinctæ moralis authores acri calamo ferebar. Forsan et animum meum non mediocris angeret timor implacabiles hostes irritandi, nisi scirem eo mihi cum viro rem esse, apud quem peribit quidquid male caute a me scriptum est. Exigit hoc amicitiæ fœdus, quod tecum inviolabile pepigi, scribendique securam libertatem peculiari sibi titulo vindicant quicumque literariæ reipublicæ nomen dederunt.

Non est meum (et si in aula versor) seculi mores officiosis mendaciis palpare; quapropter si interdum epistolas scripserim parum prudentiæ legibus concinnatas, dabis hoc tuæ in me benevolentiæ, dabis libero genio, et veritatis amanti.

Ut mihi vices referam, meum foret certiorem te facere de iis, quæ a litteratis viris Romæ aguntur. Verum, quid scribam tua virtute, et eruditione dignum, non invenio. Pauci sunt, qui in hac aula operam dent inutilibus, ut aiunt, studiis. Nostrorum ingeniorum occupatio forum est, clientumque defensio; quique ab infelici pupillo plus auri corrodit, litteratior habetur ([1]). Solus fere Ciampinus (quem optime nosti) typis mandare aliquid luce dignum prosequitur. Novissime publici juris fecit

opus *De antiquis Musivis Imaginibus* multa eruditione refertum variisque iconibus affabre delineatis curiosum ; quod quidem tibi mittere ipsi auetori magni, ut puto, erit instar ausi.

Cæterum Sanctissimus Pater hoc Paschali tempore functionibus rite peractis non semel populo publice benedixit, spemque dat assiduis laboribus multam adhuc senectutem implendi.

Initio Pontificatûs scripsit Sanctitati Suæ Frater Natalis Alexander, cui respondere ego jussus. Acris fuit responsio, et gravis quædam veluti admonitio, ut a contemptu S. Sedis revocaret virum cæteroqui eruditissimum. Scire nunc a te vellem (si commodum cedit) an conquestus sit de epistola illa, an vero patienter tulerit Sanctissimi Patris zelum et amorem.

Finem scribendi faciam, tibique, ac fratri Germano me studiosissime commendo. Vale.

Ut vero ad tuas gratissimas deveniam, cupidissime exspecto responsionem ad retractationem Peccati Philosophici, cujus doctrinam coram nonnullis Eminentissimis P. P. hujus rei penitus insciis pluribus nudius tertius exprobravi. *Epistolas provinciales* multis commendavi, aliis domum misi, alios rogavi enixe, ut sedulo perlegerent. Forsan rei fœditate permoti id consilii capient, quod in Ecclesiæ utilitatem, et Jesuitarum moderationem cessurum esse judicabunt.

(1) Sergardi exprime, dans sa VII^e satire, si vivement dialoguée, la même idée sur le gain des avocats de Rome. Cratylus conseille à Petus de fuir les muses et de s'adonner exclusivement à l'étude des lois et à la carrière de la chicane :

. . . . *Quod si crescentibus annis*
*Te, Pete, romani captabit bractea luxus,*
*Heu fuge Castalidum fontes laurumque pudicam,*
*Clamosoque foro studiis curisque locatis*
*Civiles nugas et inania jurgia vende.*
*Sed cave ne verbum discas proferre latinum;*
*Et musas artesque bonas odisse memento,*
*Nil minus ac Scythæ, Maurusque, et decolor Indus.*
*Scilicet astutæ plus conferet una rubricæ*
*Regula, quam centum Flacci centumque Marones,*
*Et sacra Antoni transfixa a conjuge lingua.*

---

# LETTRE CCXX.

## MABILLON à SERGARDI.

Parisiis III non. apr. 1690.

Litteræ tuæ in dies mihi fiunt melle, et favo gratiores, earumque vel unus versus pro magno mearum fœnore est. Fortasse ingenii mei exilem pauperemque venam apud te supplebit aliarum rerum missitatio, quas gustui tuo injucundas non esse ex te intelligo. Habes hac vice fasciculum non modicum, sed minorem tamen, quam sperabam, deficiente etiam hodie Diario litteratorum, quod propterea geminum, ut quidem conjicio, proxima hebdomade accepturus es. Nunc vero mitto, quem postulasti, libellum contra Peccatum Philosophicum, cujus ad calcem extant versus illi gallici, quorum lectione te, amicosque tuos tantisper recreatos fuisse significas. Deerant hi versus in pri-

ma libelli editione, sed accesserunt in secunda, quæ furtim his in partibus facta est. Eidem libello antidotum alterum (nam primum jam sine dubio accepisti) opposuerunt RR. Patres. Utrumque libellum scilicet, atque antidotum, res tamen contrarias, facilius fuit in unum fasciculum, quam eorum auctores in unam eamdemque sententiam convenire. Posteriorem Arnaldi de eodem argumento libellum necdum impetrare mihi licuit certe, nec Patris Dreux Jesuitæ Lovaniensis adversus Arnaldum expostulationem. Curabo, ut quantocius fieri poterit ad te perferantur.

Interim tibi, vir eruditissime, non ingrata forsan erunt cum carmina, tum gratulatoria oratio pro designatione illustrissimi archiepiscopi Parisiensis in futuram cardinalium promotionem. Id saltem ex his intelliges, quanti apud nostrates fiat romana purpura.

Quod illustrissimo Fabretto, cujus in nos benevolentia, et beneficia animis nostris defixa hærent accepta fuerit illa de Numismate Galbæ dissertatio, mihi pro magna voluptate fuit, quod hæc sit occasio, renovandi in ejus memoria meî, nostrique Michaelis Germani recordationem, qui ipsum in primis colimus. Quanquam nos ambos ab ejus cogitatione non esse prorsus alienos certiores facti sumus ex relatu illustrissimi abbatis Trevisani, qui nos ejus nomine salutare, mihique litteras tuas gratissimas reddere non est gravatus. Heri profectus est Versalias, ut cardinatus insignia Emin. cardinali Forbino a Rege imponenda ministraret. De hoc alias plura. Vale, et quam nobis benevolentiam tam cor-

date offers integram, et illibatam servare ne graveris. Iterum vale.

Non abs re erit hic adjicere rumorem spargi ex urbe, cymbam illam, in qua deferebantur libri hinc ad vos transmittendi, captam esse ab Hispanicis piratis, ac Finalium deportatam. Incertum esse rumorem credo, sed tamen tuæ prudentiæ erit id certius rescire, et libros Eminen. cardinali Patrono inscriptos, si res ita sit, repetere. Inclusi sunt hi libri in sarcina Crozerii una cum duobus fasciculis directis ad Patrem nostrum Procuratorem, quorum in uno unum est exemplar *Actorum selectorum primorum Martyrum*, quod noster Theodericus Ruinartus Eminentissimo Domino offerendum curabat.

---

## MABILLON à SERGARDI.

Parisiis, IV id. april. 1690.

Frustratus sum hac primum vice solitis deliciis meis, lectione litterarum tuarum. Nullas quippe hac hebdomade ex te accepi. Hinc metus et anxietas, ne quid incommodi tibi acciderit. Tantum valeas, et pax erit.

Cum diariis superioris hebdomadæ, et præsentis mitto ad te primum carmina Commirii e Societate Jesu poetæ elegantissimi de archiepiscopi Parisiensis designatione ad cardinalatum (¹). Luserunt et

alii in idem argumentum. Sed non mihi visi sunt tanti, ut ad vos hæc perferrentur. Nam in poeticis mediocrem esse res frigidissima est. In istis Commirii versibus advertes, quid *De nova heresi* sentiat poeta, cui magis fidem adhiberem in pingendis versibus, quam in definiendis dogmatibus theologicis ([1]). Sperabam hac vice ad te mittere tertiam Patrum Jesuit. epistolam de Peccato Philosophico (sic in dies crescit, et sobolescit), sed in alteram hebdomadem differre cogor hanc missionem.

In diario hujus hebdomadis sit mentio de quodam tractatu super regulam S. Benedicti *De Missa, et Communione*, qui tractatus auctorem habet hominem tui in primis studiosissimum, et observantissimum. Exiguus est mole libellus, quem ad te mitterem lubens, si res tanti esset. Videbo, quid occasio paritura sit in posterum. Jam accepi suavissimas litteras tuas, quæ me mirifice recrearunt.

Illustrissimus abbas Trevisanus breve apostolicum archiepiscopo Parisiensi consignavit, atque honorificentissime, ut par erat, ab humanissimo atque eruditissimo præsule acceptus est, quod per alios melius rescies.

Prodiit tertia editio *Demonstrationis Evangelicæ*, auctore Petro Daniele Huetio episcopo Abrincensi designato, olim Serenissimi Delphini propræceptore viro cum primis erudito, qui de proximo humaniorum litterarum occasu vaticinatur in sua præfatione, *quæ*, inquit, *ita exaruerunt hac ætate, ut qui eas excolat, vix ullus sit, qui excolentibus honorem habeat, plane nullus*. Non te tangit prior illa querela, qui politiores musas, sic familiares habes. Nec

desunt etiam, qui ejusmodi musis honorem habeant ([3]). In fine, vale raptim.

([1]) L'Épitre de Commire à l'archevêque de Paris, de Harlay, sur sa désignation au cardinalat, est intitulée *Virtus et honor;* elle ne paraît pas des meilleures pièces de ce poète et le titre ne convient qu'à demi ( V. la lettre de Mabillon du XIII cal ; apr. 1690 ); mais on y sent, dès le début, comme dans les vers français de cette dernière lettre, l'impatience de la dignité qui fut refusée à Harlay :

Virtus Honorem nuper his incessere
Cœpit querelis : Quamdiu Harlæum meum
Ornare sacræ luce differs Purpuræ,
Quam Roma debet, Orbis illi destinat ?

([2]) Ce dédain de Mabillon pour la théologie du P. Commire pourrait bien être quelque peu injuste ; l'auteur de l'éloge mis en tête de ses *Carmina* ne manque pas de faire observer que s'il préféra les belles-lettres : « Tamen Theologiæ docendæ operam dedit per plures annos, non sine magna perspicacitatis commendatione. » Il a composé un chant intitulé : *Difficile iter ad theologiam.* Le malin Longuerue remarque qu'il confessait et était très sévère.

([3]) Cette décadence de la littérature dès la fin du XVII[e] siècle est signalée avec chagrin dans le premier article de l'*Huetiana* : « Quand je suis entré dans le pays des lettres, elles étaient encore florissantes, et plusieurs grands personnages en soutenaient la gloire. J'ai vu les lettres décliner et tomber enfin dans une décadence presque entière ; car je ne connais presque personne aujourd'hui que l'on puisse appeler véritablement savant. Ce qu'il y a de pis, c'est que non seulement le goût, l'amour et l'estime des lettres s'éteignent de jour en jour, et que l'ignorance reprend le dessus et étouffe les restes de l'érudition, comme les chardons et les ronces étouffent les bonnes herbes dans un champ mal cultivé ; mais que cela se fait à dessein, et qu'il se forme une cabale d'*Apédeutes*, de gens ignares et non lettrés qui, sentant leur incapacité, et ne pouvant se résoudre à une étude assidue de plusieurs années, parce qu'elle les obligerait à sortir de leur crasse, à quitter leur vie molle, les douceurs de leur fainéantise, le verbiage et les fadaises de leurs cafés, ont cherché un chemin plus court pour réparer leur défaut et se mettre au-dessus de ceux auxquels ils se reconnaissent si inférieurs, et dont la comparaison

les rendait méprisables. Ils ont entrepris de se faire un mérite de leur incapacité, de ridiculiser l'érudition et de traiter la science de pédanterie. Ils se sont constitués arbitres du génie, du bon goût et du véritable savoir. Pour décrier l'étude de l'antiquité, ils ont décrié le mérite des anciens qu'ils ne connaissent point, et lui ont préféré celui des modernes, c'est-à-dire le leur. Ainsi ne se contentant pas de jouir aujourd'hui tranquillement du fruit de l'étude de tant d'esprits supérieurs et de tant de siècles éclairés, de toutes ces belles connaissances et de toutes ces belles découvertes qui ont façonné, poli et enrichi la vie des hommes, ils veulent encore priver les auteurs de tant de biens, de l'honneur qui leur est dû, et de la reconnaissance que tous les siècles suivants jusqu'au nôtre leur avaient rendue. Mais quoiqu'il soit vrai que chaque siècle a son mérite, et qu'on ne disconvienne pas que le nôtre n'ait le sien, on ne convient pas pour cela qu'il soit renfermé dans les cabarets du Pont-Neuf, ni que l'ignorance, de laquelle font profession ceux dont l'Hippocrène est le café, soit un titre légitime pour bien connaître ce mérite et lui donner son juste prix. Je puis donc dire que j'ai vu fleurir et mourir les lettres, et que je leur ai survécu. »

---

## LETTRE CCXXII.

### SERGARDI A MABILLON.

Hac vice desunt mihi litteræ tuæ; nam tabellarius jussus pro mercibus, quas Romam importabat, solvere vectigal, ad fines Status Ecclesiastici commoratur cum sarcinis tenuens ulterius progredi. Inscius itaque, quid ad tuas respondeam, novorumque inops hanc amoris in me tui testem epistolam scribo, qua cum Summi Pontificis, tum Eminentissimi Domini optimæ valetudinis certiorem te reddo, rogoque ut in numero tuorum magis magisque in diem me reputes. Vale.

Exciderat tibi narrare ab italo quodam poeta versiculos de Peccato Philosophico (ut audio) non illepidos fuisse exaratos, quos illustrissimus Fabrettus statuit crastina die Summo Pontifici perlegere (1).

Hos curabo ad te mittere, si tanti poetæ ingenium visum fuerit. Iterum vale.

(1) Fabretti jouissait de la faveur d'Alexandre VIII qui lui avait donné la charge importante de secrétaire *de' Memoriali* ou des requêtes, et l'avait nommé chanoine de Sainte-Marie *Trans Tiberim* et ensuite de Saint-Pierre.

---

## LETTRE CCXXIII.

### MABILLON À SERGARDI.

Parisiis, xv cal. maii. 1690.

Dum tantisper Peccati Philosophici materia vacat, mitto ad te quartam illustrissimi episcopi Meldensis epistolam contra ministrum Juriosum, quem non immerito injuriosum dixeris, aut potius furiosum : tanta est ejus animi impotentia in rebus fidei, et controversiis tractandis (1). Puto ad te jam pervenisse, aut certe brevi perventuras tres priores ejusdem argumenti epistolas, quas in sarcinam Crozerianam includi curavi cum aliis libris, quorum indicem ad te præmisi. Nam qui ex urbe rumor huc manaverat, interceptam forte ab hispanicis piratis istam sarcinam, falsum esse puto, quippe qui nullis postea litteris confirmatus est. Harum episto-

larum auctor illustrissimus episcopus Meldensis, olim Serenissimi Delphini præceptor, quanti sit meriti, tibi obscurum esse non existimo. Ejus enim eximia scripta sic in publica luce micant, ut viro erudito, et litteratorum uti et litterarum studiosissimo esse obscuræ non possint. Opus illustrissimi auctoris præcipuum est de variationibus hæreticorum nostratium in rebus Fidei. Mirum est, quantum eos torserit hic liber, duplici volumine in-quarto, ut vocant, gallice scriptus. Hinc furiosi illi Juriosi ministri libelli, seu epistolæ, ut ille vocat, parænetica ad greges suos in Gallia relictos, dum is in Hollandia, nunc in Anglia securus degit cum principe Arausicano somniis suis, quæ propsetias appellat, seu Apocalypseos explicationes, miseros homines ludificans : quale est illud, quod eos restituendæ superiori anno Hugonoticæ in Gallia factionis expectatione adeo demulserat, ut id certo eventurum illi sperarent. Et certe cum ipse principis Arausicani consiliorum, et arcanorum esset particeps, et conscius, non male in speciem conjecerat; armata quippe in Galliam tota Europa, et quasi conjuratione omnium facta, ut illustrissima Catholicæ Ecclesiæ portio pessundaretur. Verum, Deo gratias, jam abiit annus ille 1689 clade Galliæ, ut ipsis videbatur, consecrandus, et restitutione perditæ religionis, quæ caput modo extollere non audet, ut antea solebat. Sed hæc pluribus, quam par erat ad virum majoribus rebus occupatum, cui gratiam habeo, quod tantillum temporis ad mihi scribendum suffurari non gravatur. Te loquor, Vir illustrissime, quem adeo non rogo, ut te

ab hac molestia eximas, ut contra ad eam in posterum sustinendam te hortari non dubitem: tanta est litterarum tuarum in me aviditas, tanta in me de tua humanitate confidentia. Vale, et me, si quis alius, tui studiosum amare perge.

P. S. Mox publicari cœpit tertia Patrum Epistola de Peccato Philosophico, quam ad te hodie mittere visum est ob novitatem.

(1) C'est le quatrième *Avertissement aux Protestants* dans lequel Bossuet établit admirablement la sainteté du mariage chrétien contre Jurieu qui l'avait représenté comme une pure institution humaine, n'existant que par les lois civiles.

---

# LETTRE CCXXIV.

## MABILLON à SERGARDI.

Parisiis, VIII kal. maii. 1690.

Nescio, quo afflatu eadem ambo eodem pene momento scribebamus, tu mihi, ego tibi, ut scilicet ab incauta litterarum nostrarum, ubi de Jesuitis agitur, pervulgatione caveremus. Nobis itaque licet esse securis, quando utrique eadem cautio, eademque sententia, quo nihil efficacius ad conciliandam, retinendamque mutuam amicorum benevolentiam. Sane quod de genio tuo parum aulicis tricis accommodato subdis, mire etiam consentit cum meo: ut non dubitem, si semel mutuus utrius-

que conspectus daretur, quin statim in mutuum amorem summopere exardesceremus. Quanquam jam id litteris tuis in me perfectum est.

Nondum in manus meas pervenit Arnaldi libellus alter, si tamen primus ejusdem est (quod non puto) auctoris, liber, inquam, ille secundus contra Peccatum Philosophicum, nec nisi duo, aut tria ejus exemplaria in hanc urbem furtim inferri potuerunt: adeo omnes aditus, omnesque, ut ita dicam, rimæ acclusæ sunt. Utinam tanta diligentia ad arcendum propulsandumque peccatum adhiberetur. Neque etiam tuta via per cursores, propterea quod etiam sigillatis epistolis parum tuta fides. Certo scias me quamprimum id fieri poterit, quidquid ad hanc rem pertinet ad te incunctanter missurum.

Brevi prodibit in publicum tomus primus *Historiæ Ecclesiasticæ Parisiensis*, auctore Patre Du Bois Cong. Oratorii theologo erudito: qui tomus ad tertiam tantum stirpem regum nostrorum, id est ad annum millesimum pertingit. An vero auctor inceptum opus ad finem usque persecuturus sit, dubitare licet ex affecta ejus valetudine. Primi illius tomi distributionem in proxima cleri gallicani comitia, quæ medio maio celebrabuntur, differt[1].

Pater Pagi modo in hac urbe versatur, atque editionem molitur secundi tomi sui in *Baronii Annales*. Sed non facile his temporibus bibliopolæ nostri imprimendis hujus modi operibus expensas suppeditant.

S. *Bernardi* editio nostra intra mensem maium, Deo dante, absolvenda erit: qua absoluta, ejus exemplum ad S. S. Dominum nostrum mittere fes-

tinabo. Mirifice me recreant litteræ tuæ, quæ de Suæ Sanctitatis valetudine certum me reddunt, quem anxium falsi de ejus interpolatione reddiderant. Sane haud scio, an sit quisquam, cui magis cordi sit tanti Pontificis salus, pro qua Deo O. M. vota facere non cessamus.

Gaudeo, quod illustrissimus Ciampinus opus suum *De Musivis* publici juris fecerit, quod reipublicæ litterariæ non potest non esse magnopere fructuosum. Nemo est, qui ejus dignitatem, et honorem pluris faciat, quam ego, qui continua ipsius benevolentia usus sum, dum Romæ versarer, uti et illustrissimi Fabretti, cujus memoria semper animo meo observatur.

Pater Natalis Alexander statim post acceptum responsum, quod jussu Sanctissimi Domini nostri sibi redditum est, ad nos venit, et me absente uni e sodalibus meis dixit, se accepisse breve Apostolicum, cujus initium quidem elogii, et suavitatis plenum erat, sed quod in cauda tantisper pungebat, monebatque, ut injustam in Sedem Apostolicam sententiam retractaret exemplo Augustini. Id vero in aurem : nam omnibus clam esse volebat. Nec plura ille hac de re. Jam charta deficiente restat, ut te rogem, ut valetudinem tuam cures, et mei memor esse pergas. Vale.

(1) La savante Histoire de l'Église de Paris avait été commandée au P. Dubois de l'Oratoire par l'archevêque de Paris, de Harlay; le premier volume, in fol., parut cette année; le deuxième en 1704, huit ans après sa mort; il avait laissé des Mémoires pour un troisième volume.

## LETTRE CCXXV.

SERGARDI à MABILLON.

Romæ, VIII. kal. maii 1690.

Quod epistolas meas laudibus extollere digna-ris, non minus diserte quam amanter mentiris. Ignosce verbo; nam si eas in me laudes agnoscerem, quas tu mihi tribuis, timeo ne arrogans; sin repudiem, atque rejiciam, vereor ne ingratus adversus te sim, cum de tuo judicio ipse detraham eo ipso, unde sim ornatus. Ut, ut res se habeat, certo scias me non minori voluptate litteras tuas perlegere, quam tu meas accipere humanissime significas. Illud tamen discrimen et quidem maximum inter utrumque nostrûm intercedit, quod tu nil nisi meras ineptias, et, quod proprium est aulicorum, plenum officiosis verbis circuitum in litteris meis attingis; ego vero tuis perlectis semper aliquid novi, ac peregrini de republica litteraria comperero, meliorque in dies evadam.

Quapropter gratissimus mihi accidit libellus contra Peccatum Philosophicum, cujus in calce dialogum inter pœnitentem, ac confessarium gallico lepore conspersum merito accessit. Alterum quoque RR. PP. antidotum accepi, quanquam non licuit adhuc perlegere, nam, litteris tuis coram Eminentissimo Domino apertis, eidem tradi eas oportuit.

Posteriorem Arnaldi de eodem argumento libellum, Patrisque Dreux expostulationem non mediocri desiderio exspecto.

Perlegi avidissime carmina in futuram Parisiensis Archiepiscopi promotionem concinnata. Stylum laudo, materiem scribendi non satis (1).

Illustrissimus Fabrettus totus in antiquis monumentis aliam inscriptionem tibi mittendam nudius tertius pollicitus est. Nondum copiam fecit, urgetque a tergo tabellarius.

Quod illustrissimus abbas Trevisanus litteras meas tibi reddiderit, rem quidem fecit mihi gratissimam ut qui occasiones cupio pronum erga te animum non uno argumento declarandi.

Romæ percrebuit rumor, imo certissimus allatus est nuntius ab hispanicis piratis captam cymbam Massiliensem, quæ Avenione solverat optimi vini cadis onerata; sit illa necne, quæ libros Eminentissimo Domino inscriptos ferebat, adhuc ignoro; hoc unum scio ex litteris per Finalis gubernatorem scriptis sarcinulam quandam cardinali patrono ex hoc naufragio fuisse reservatam.

Quoquo modo res se habeat bono animo sis, res enim tanto nomine munitæ positæ sunt extra fortunæ aleam.

Cæterum magna nos tenet exspectatio, cupimusque enixe tandem aliquando compositos animos intueri, romanamque aulam cum Galliis vestris pulchro, ac duraturo fœdere cunjunctam gratulari.

Invictus terra marique Ludovicus, et usque ad invidiam potens, ac felix hoc uno rerum gestarum famam augere poterit, si se ipsum vicerit, et si

Ecclesiam Matrem amantissimam tenerius velit amplecti, ac deosculari hoc præsertim tempore, quo illa manus porrigit, blanditiisque tantum filium invitat. Sed hæc supra familiarem epistolam sunt, nostræ sortis homines non tangunt, nisi ea parte, qua communis causa, Dei nempe honor et publica tranquillitas agitur.

Interim vale, et Ruinarto, Germanoque plurimam ex me salutationem dic.

(1) V. les lettres de Mabillon à Sergardi, des XIII kal. april. note I, et IV id. april. 1690.

---

## LETTRE CCXXVI.

### MABILLON à SERGARDI.

Parisiis kal. maji 1690.

Magnopere gaudeo, quod Santolii nostratis musa Eminentissimi Domini animum tantisper recrearit. Utinam mihi sæpe daretur occasio similes politioris litteraturæ elegantias submittendi. Sed has non fert quotidie tellus nostra borealis. Quanquam hodie, vel proxima hebdomade aderit fortasse supplex ad tuos pedes Santolius, veniam deprecans pro sua *Pomona*, profanis Diis, Deabusque valere jussis. Nempe ille ejuraverat falsa hæc numina, dum regiorum hortorum præfectus ab eo Pomonam extorsit. Jurisjurandi memoriam refricuit illustrissimus episcopus Meldensis. Ille fune ad collum alligato facinus piat. Habebis versus ejusmodi pœnitentiales, qui fortasse te ad risum commovebunt (1). Fas sit aliquando tecum nugari, ne rebus seriis nimis quam

immergaris. Quod secessum ames, probo modo ne amor iste prorumpat tam cito in actum. Officia abs te exigit Sanctissimus et Optimus Pater, et Clementissimus Dominus sibi ea item vindicat. Inter hæc reddes te tibi aliquando, ut Deo vaces. Hoc certo scio, nec me falsa de tui animi statu ludet, uti spero, conjectura. Parce, illustrissime vir, nimiæ amici (si sic loqui licet) libertati, qui vicissim abs te eumdem postulat candorem, qualem sane in te esse jam perspectum habeo. Plura dicere volentem intercipit brevis cursoris discessus. Diarii loco hodie habebis versus Santolii promissos quos ab auctore nunc primum recuperavi. Vale, et me, si potes, affectu et studio vince.

(1) Malgré les promesses que Santeul avait faites à Bossuet et à Pellisson de renoncer dans ses vers aux divinités de la fable, il ne laissait pas quelquefois d'y revenir. C'est ainsi qu'aux instances de l'illustre la Quintinie, directeur des jardins fruitiers et potagers des maisons royales (car jusqu'aux jardiniers de Louis XIV, Le Nôtre, la Quintinie, étaient de grands hommes), il composa la pièce de *Pomona in agro Versaliensi* dédiée à ce dernier et qui célèbre le potager de Versailles, monument isolé, peu remarqué, où n'éclate pas moins que dans le palais la grandeur du monarque et du siècle. Bossuet le lui ayant sévèrement reproché, il adressa au prélat, par l'entremise de Fleury, le *Poeta Christianus;* la vignette mise en tête représentait Bossuet revêtu de ses habits pontificaux et Santeul à genoux devant lui, sur les marches de la cathédrale de Meaux, la corde au cou, faisant amende honorable et jetant tous ses vers profanes dans un grand feu. Une lettre de Bossuet écrite le même mois que celle de Mabillon, félicite Santeul avec bonhomie de s'être humilié; elle l'informe qu'il vient d'empêcher la publication du *poëme vigoureux* dirigé contre la Pomone et le loue de l'hymne à saint Bruno adressée à Alexandre VIII, élu le jour de la fête de ce saint; « elle sera digne, lui dit-il, d'être approuvée par le Pape et d'être chantée dans ces déserts, dont il est écrit qu'ils se sont réjouis de la gloire de Dieu. »

La lettre de Fénelon écrite à Santeul, de Versailles, 18 avril, sur le même sujet est aimable et poétique : « Quoique je sois fort des amis de votre *Pomone*, je suis ravi, Monsieur, que vous en ayez fait une *Amende honorable;* car ce dernier ouvrage est très beau. Vous y parlez du Verbe divin avec magnificence : le poète est théologien ; c'est le véritable *Vates;* c'est un homme qui parle comme inspiré sur les choses divines. D'ailleurs, vous peignez parfaitement la poésie sublime de l'Écriture. Faites donc des *Pomones* tant qu'il vous plaira, pourvu que vous en fassiez ensuite autant d'amendes honorables ; ce sera double profit pour nous, la faute et la réparation.... » Le rigorisme théologique de Bossuet contre l'emploi de la mythologie qui paraît aujourd'hui un bon précepte littéraire était, alors très rare. Fénelon resté grec par le goût aimait la Pomone. Il écrivait à Santeul : « M. l'abbé Fleury, dont vous craignez *censoriam gravitatem*, vous passe sans scrupule vos naïades et vos sylviades. » On se rappelle les derniers vers de la piquante boutade du grand Corneille contre l'interdiction de la Fable :

Moi, si je peins jamais Saint-Germain et Versailles,
Les nymphes, malgré vous, danseront tout autour ;
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
Et si je fais ballet pour un de ces beaux lieux,
J'y ferai, malgré vous, trépigner tous les dieux.

Le genre ogival était alors fort peu goûté : Fénelon blâmait l'architecture de la cathédrale de Chartres : « Les ouvrages les plus hardis et les plus façonnés du gothique, dit-il dans son discours de réception à l'Académie, ne sont pas les meilleurs. » Fleury trouvait « digne d'aucun respect particulier l'architecture de nos anciennes églises. Cette architecture, que nous nommons *gothique*, et qui est effectivement arabesque, n'en est ni plus vénérable, ni plus sainte, pour avoir été appliquée à des usages saints, dans les temps où l'on n'en connaissait pas de meilleure. Ce serait une délicatesse ridicule de ne vouloir pas entrer dans les églises qui sont bâties de la sorte ; mais ce serait un aussi vain scrupule de n'oser en bâtir d'une meilleure architecture. »

# LETTRE CCXXVII.

## SERGARDI à MABILLON.

Romæ, VI non. maji 1690.

Accepi hac hebdomade una cum carminibus Commirii geminum diariorum pensum, quod me summopere delectavit ob tot, ac diversas opes, quibus in diem augetur litteraria respublica. Tractatus super Regulam S. Benedicti de Missâ et Communione gratissimus mihi erit, illiusque auctorem mei (ut asseris) studiosum noscere, et toto animo amplecti cupio, ut gratuitæ, qua me prosequitur, benevolentiæ aliqua saltem declaratione respondere queam.

Præfatio Serenissimi Delphini olim præceptoris super tertia demonstrationis evangelicæ editione nunquam satis de litterarum occasu mihi conquesta videbitur. Fausto Numini gratias ago, quod me in hanc lucem reservavit, qua, regnante Alexandro Octavo principe non minus pietate quam omni virtutum genere ornatissimo, reduces Musas Romæ vidimus, et disciplinas diu exules tandem ad priorem cultum redituras speramus. Equidem nescio, quo misero ac inaudito bonarum artium fato adeo superioribus annis passim litteræ negligebantur, ut pene criminosus esset ac Ædilem metueret quisquis politiori litteraturæ operam dabat. Quapropter

pauci licet, et in abdito serio dolebamus trans maria et alpes ingenium, cultum, et peregrinas artes migrasse, nobis barbariem, et audacem ignorantiam relictam esse. Nunc vero licebit, Deo dante, ad ingenuæ originis decora provocare, exterisque nationibus ostendere non adeo consenuisse Italorum ingenia, ut nemo sit, qui majorum vestigiis audeat inhærere, et avitum nomen extendere. Tantum fata non invideant nobis Summi Pontificis vitam, a qua pendet quidquid boni cadente, et effœto hoc seculo sperare licet. Et quidem tam prospera utitur senectute Sanctissimus Pater, ut nostra felicitas in multos annos duratura videatur. Nuper in die festo Divi Marci militibus ad transmarinam expeditionem collectis in atrio Quirinalis benedixit tam læta acclamatione, ut in communem christiani nominis hostem nemo non accenderetur.

Cæterum illustrissimum abbatem Trevisanum una cum cardinali Forbino in diem exspectamus, credimusque virum rerum agendarum scientiâ peritissimum brevi Regis animum Romanæ Ecclesiæ conciliaturum.

Tu interim, quem mihi virtus, et veritatis studium cognatione quadam animorum copulavit, rem facies amori meo gratissimam, siquid mihi imperare decreveris. Vale una cum Ruinarto Germanoque.

# LETTRE CCXXVIII.

## MABILLON à SERGARDI.

Parisiis, VIII id. maji 1690.

Insignem inscriptionem, quam illustrissimus Fabrettus per te mihi submittere non est gravatus, magni facio, cum ob perseverantem optimi, et cordati amici in me benevolentiam, et dignationem, tum ob veteris monumenti pretium et elegantiam. Obnixe te rogo ut eruditissimo viro ex me gratias referas, easque ipsius, qua polles, facundiæ verbis exornes, eidemque testatum facias, ejus recordationem semper in corde, frequenter et passim in ore meo, meique Germani, qui itidem ipsi plurimam mecum salutem dicit, magna cum voluptate versari. Quam a me exigis fidem in premendis illis rebus, quas libere ad me pro tua necessitudine scribis, jam tibi superioribus litteris meis pollicitus sum, nec unquam, Deo dante, committam, ut quidquam damni, aut periculi ex mea temeritate, aut imprudentia accipias. Non est, quod ea de re, quatenus ad me spectat, iterum te moneam.

Mitto ad te cum diariis litteratorum versus Commirii de promotione cardinalis Forbini, plura ad te missurus, si liberum esset litterarum commercium (1). Nunc vero intercepti sunt omnes aditus, ut Arnaldi secundum libellum adversus Peccatum Philosophicum necdum obtinere potuerim (2); nec

liberum est hac in urbe quidquam contra hanc pestem mussitare. Utinam nec peccare liberet, nec liceret. Solus inter episcopos nostrates in hoc monstrum acriter dimicat illustrissimus archiepiscopus Remensis, qui retractationem a duobus jesuitis ejusmodi doctrinæ professoribus exegit, ab eisque obtinuit, ut contrarias theses in suo Remensi collegio propugnarent. Utinam id ex animo, et ex corde faciant! Nam dici non potest, quantum hoc malum etiam in plebis animos serpat.

Non possum verbis exprimere gaudium, quod ex prospera valetudine S. S. Domini nostri percipio. Vivat beatissimus Pater nestoreos annos! Sane brevi in sinum Suæ Sanctitatis convolabit Bernardus noster, cujus solus index prior restat imprimendus. Tunc mortem lætus obibo cum hoc labore defunctus fuero. Vale.

(1) L'épitre de Commire au cardinal de Janson sur sa promotion offre cet éloge ingénieux et flatteur, adressé à un prélat diplomate :

Constantem, apertum, fallere et falli inscium.

(2) Depuis 1688 la France était en guerre avec l'Angleterre, la Hollande, l'Autriche, la plupart des États d'Allemagne, la Suède, l'Espagne, le duc de Savoie et plusieurs princes d'Italie.

## LETTRE CCXXIX.

### SERGARDI à MABILLON.

Romæ, VII id. maji 1690.

Nondum redditæ mihi sunt gratissimæ tuæ, et

quia otium superest, cogitavi tibi mittere versiculos quosdam nuper ad amicum scriptos. Pulchra est materies, sed musæ parum felici tuæ humanitatis erit parcere, et excusare ingenium longe diversis occupationibus addictum. Occasio scribendi hæc est. Adolescens quidam filius unicus matris suæ, fortunisque dives sub tutela P. P. societatis merebatur. Honesta facies, et liberalis indoles (quam boni Platonici tanquam virtutis consortem plurimum in Ephebis solent adamare) curam illis injecit blanditiis terrore mixtis puerum expiscandi. Scis, quam sit capi facilis tenera illa ætas, et sub ferula magistra pavida ac palpitans. Adolescens paulatim bracteolis delinitus, promissisque pellectus paternæ domui, matrique valedicit Societati nomen daturus. Jamque ex asse hæredes P. P. Pisas (unde ille ortus est) architectum miserant, qui ædes satis amplas commensuraret, prædiaque et pascua diligenter in redditibus describeret. Res tandem ad Patruum delata est, qui Romæ degit. Monitum jubet nepotem huc advolare, ut ab illius mente, si fieri posset, puerilem insaniam depelleret. Consilium mihi communicat. Jubeo bono animo esse amicum, statimque calamum arripio, et epistolam quam tibi mitto, raptim exaro.

Vere diceres divino spiritu agi poetas; etenim adolescens sæpius versiculos legens, et animo repetens, veritatem agnovit, gratias egit liberatori, et jam de conjuge, de magistratu, de tuenda augendaque republica viriliter cogitat, relictis nugis et religionis formidine, quibus illum a recto tramite urbani grassatores averterant. Habes non illepi-

dam historiolam, quæ tibi erit pro dimidio penso præsentis epistolæ.

Inter hæc redduntur mihi litteræ tuæ non uno nomine gratissimæ. Tertiam video P. P. epistolam de Peccato Philosophico cujus materies hodie passim Romæ in sermonibus est, et facta videtur malorum risus et spes, bonorum indignatio. Nec te celabo habitam super hac re cum Jesuita controversiam, qui tam audaci, tam impia fronte thesim Divionensem propugnabat, ut stupore victus siluerim. Poeta quidam super Peccato Philosophico italico sermone lusit, nec illepide ut audio. Statim ac ad manus meas venerint versiculi, tibi mittere festinabo, ut vices aliqua ratione rependam. Quarta Meldensis episcopi responsio ad ministrum Juriosum grata mihi fuit summopere, ut qui virum præ cæteris eruditum multum fama acceperam, quanquam illius scripta nondum perlegerim.

Reliquum est ut te Eminentissimi Domini benevolentiæ certiorem in dies reddam. Epistolas tuas ipse aperit etiam me absente, petita prius humanissime venia; tanta est enim illius curiositas, et studium in rebus vestris perlegendis, ut brevem non patiatur moram, qua interim vocatus accedo. Scriptis tamem fidem adhibet inviolabilem, tantumque e litteris tuis furatur typis demandata.

Interim vale, et meo quoque nomine ad litteras incumbe, a quibus longe distineor.

# LETTRE CCXXX.

## MABILLON à SERGARDI.

Parisiis, id. maj. 1690.

Paucis hodie ad te scribam deficiente materia, quæ digna sit, ut tibi significetur. Perinde ex hac urbe discedet cardinalis Forbinus Romam profecturus. Credo cum eo discessurum etiam illustrissimum abbatem Trevisanum, quem vix salutare mihi contigit. Arnaldi libellum alterum contra Peccatum Philosophicum necdum comparare licuit. Id quantocius fiet a me, siquidem fieri poterit. Difficultatis causas tibi alias explicavi.

Patris Dreux expostulationem habemus, sed manu descriptam. Impressam brevi me accepturum spero. Illustrissimus Meldorum episcopus quintum commonitorium edidit adversus Juriosum ministellum (1), sed mole majorem, quam ut exiguo fasciculo includi possit. Aderit brevi occasio alia via ad te transmittendi. Prodit tomus tertius gallice scriptus ab Arnaldo contra Patrem de Champs Jesuitam celebrem *De Traditione Ecclesiæ super doctrina Gratiæ Augustinianæ*. Vide, an habeatis duos priores tomos, qui Coloniæ apud Nicolaum Schuten typis vulgati sunt (2). In fine tomi secundi habetur brevis historia materiæ de *Auxiliis*, ex actis sub Clemente VIII confectis partim digesta (3). Rumor

est apud nos, compositas esse contentiones, seu potius dissensiones inter utramque curiam vestram scilicet ac nostram, atque episcopis a Rege designatis propediem pontificias bullas concessum iri; qua in re cardinem totius negotii versari existimant. Deum O. M. precor, ut æterno fœdere hæc concordia coalescat: id quod a paterna S. S. Domini nostri bonitate certo augurari licet, atque a Regis nostri in Romanam Ecclesiam veneratione. Vale et si me amas, animum tuum negotiis aulicis obrui ne sinas. Iterum vale.

(1) C'est le *Cinquième avertissement aux Protestants*. Bossuet y traite avec génie et raison la question ardue de la souveraineté du peuple. « Sans craindre qu'on les contraigne, dit-il, les rois habiles se donnent à eux-mêmes des bornes pour s'empêcher d'être surpris ou prévenus; ils s'astreignent à de certaines lois, parce que la puissance outrée se détruit d'elle-même. »

(2) Les *Lettres sur la Grâce*, avaient paru in-12 à Cologne, l'année précédente; elles sont au nombre de neuf, et adressées au prince de Conti, frère du grand Condé, l'élève, l'ami du P. de Champs. Le prince de Conti devenu depuis si janséniste est auteur du curieux *Traité de la comédie et des spectacles, selon la tradition de l'Eglise*; ses réponses piquantes, gaies, malgré la gravité du sujet, ont été jointes aux *Lettres sur la Grâce*. Le P. de Champs n'était pas moins aimé du grand Condé qui avait fait avec lui ses études au collége de Bourges et qui le prit pour confesseur les dernières années de sa vie. Bossuet le désigne par le *sage religieux* qu'il appela à ses derniers moments.

(3) Voyez la lettre de Montfaucon à Gattola, du 12 septembre 1699.

## LETTRE CCXXXI.

### SERGARDI à MABILLON.

Romæ, XVII kal. jun. 1690.

Epistola tua multis ad rem litterariam spectantibus referta animum meum summopere delectavit, doleoque nihil novi mihi in præsenti esse, quo studio, ac benevolentiæ tuæ vices quoquomodo rependam. Certior tamen sis ardentiori me voluntate, officiisque, ubi facta desunt, amicitiam tuam observaturum, qua nihil mihi accidere poterat jucundius, et optatius.

Ego quoque non mediocrem voluptatem cepi, ubi cognovi eodem pene momento utrumque nostrûm scripsisse de cavendo ab illo P. P. tædio; aperte enim intellexi divino interdum afflatu amicorum animos agi, et cognatione quadam inter se mutuo obligari. Quæ si vera sunt (ut res ipsa docet) dum hac sarcina mortalitatis induimur, et locorum intervallo tam longe distinemur, qualis erit voluntatum consensus, cum omni materia spoliati veritatem apertis oculis contemplabimur? Hæc mihi sæpius cogitanti tam alta rerum subit oblivio, et interdum indignatio, ut cupiam adhuc vita erroribus plena quam citissime dissolvi, et exuere larvam istam, quæ a vultu veri boni, et ultimi finis nos arcet.

Cæterum, quia gravibus premor occupationibus, brevis ero in scribendo, non tamen memoriæ parcam, quin in vos, et te præcipue longa cogitatione feratur, multumque non invideat erudito otio vestro, doctisque lucubrationibus, quibus a vulgi consortio, et aulæ fastidiis longe remoti nomini vestro, et posterorum utilitati consulitis. Vale, et precibus tuis perge apud Deum adesse valetudini Summi Pontificis, qui robustior in dies, vividiorque Ecclesiæ necessitatibus paterna sollicitudine occurrere unde quaque meditatur. Iterum vale.

---

## LETTRE CCXXXII.

### MABILLON À SERGARDI.

Parisiis, IV kal. jun. 1690.

Hac primum vice nullas abs te accepi litteras, nec admodum prolixas ex me hodie habebis. Nunc inter privatos prodire incipit alia denunciatio, ut vocant, contra thesim nuper Mussiponte propugnatam, videlicet *non obligare præceptum diligendi Dei ad ullum actum amoris in tota vita eliciendum*. Hujusce denunciationis exemplum mihi promissum est in hebdomadem sequentem (1). Interim ad te mitto Diarium litteratorum, dum meliora mihi suppetant. Hodie incipiunt comitia cleri gallicani ad conferendum quinquennale Regi subsidium, quod opportunum erit in præsentes belli necessitates.

# LETTRE CCXXXI.

## SERGARDI à MABILLON.

Romæ, XVII kal. jun. 1690.

Epistola tua multis ad rem litterariam spectantibus referta animum meum summopere delectavit, doleoque nihil novi mihi in præsenti esse, quo studio, ac benevolentiæ tuæ vices quoquomodo rependam. Certior tamen sis ardentiori me voluntate, officiisque, ubi facta desunt, amicitiam tuam observaturum, qua nihil mihi accidere poterat jucundius, et optatius.

Ego quoque non mediocrem voluptatem cepi, ubi cognovi eodem pene momento utrumque nostrûm scripsisse de cavendo ab illo P. P. tædio; aperte enim intellexi divino interdum afflatu amicorum animos agi, et cognatione quadam inter se mutuo obligari. Quæ si vera sunt (ut res ipsa docet) dum hac sarcina mortalitatis induimur, et locorum intervallo tam longe distinemur, qualis erit voluntatum consensus, cum omni materia spoliati veritatem apertis oculis contemplabimur? Hæc mihi sæpius cogitanti tam alta rerum subit oblivio, et interdum indignatio, ut cupiam adhuc vita erroribus plena quam citissime dissolvi, et exuere larvam istam, quæ a vultu veri boni, et ultimi finis nos arcet.

Cæterum, quia gravibus premor occupationibus, brevis ero in scribendo, non tamen memoriæ parcam, quin in vos, et te præcipue longa cogitatione feratur, multumque non invideat erudito otio vestro, doctisque lucubrationibus, quibus a vulgi consortio, et aulæ fastidiis longe remoti nomini vestro, et posterorum utilitati consulitis. Vale, et precibus tuis perge apud Deum adesse valetudini Summi Pontificis, qui robustior in dies, vividiorque Ecclesiæ necessitatibus paterna sollicitudine occurrere unde quaque meditatur. Iterum vale.

---

## LETTRE CCXXXII.

### MABILLON à SERGARDI.

Parisiis, IV kal. jun. 1690.

Hac primum vice nullas abs te accepi litteras, nec admodum prolixas ex me hodie habebis. Nunc inter privatos prodire incipit alia denunciatio, ut vocant, contra thesim nuper Mussiponte propugnatam, videlicet *non obligare præceptum diligendi Dei ad ullum actum amoris in tota vita eliciendum.* Hujusce denunciationis exemplum mihi promissum est in hebdomadem sequentem ([1]). Interim ad te mitto Diarium litteratorum, dum meliora mihi suppetant. Hodie incipiunt comitia cleri gallicani ad conferendum quinquennale Regi subsidium, quod opportunum erit in præsentes belli necessitates.

## LETTRE CCXXVIII.

### MABILLON à SERGARDI.

Parisiis, VIII id. maji 1690.

Insignem inscriptionem, quam illustrissimus Fabrettus per te mihi submittere non est gravatus, magni facio, cum ob perseverantem optimi, et cordati amici in me benevolentiam, et dignationem, tum ob veteris monumenti pretium et elegantiam. Obnixe te rogo ut eruditissimo viro ex me gratias referas, easque ipsius, qua polles, facundiæ verbis exornes, eidemque testatum facias, ejus recordationem semper in corde, frequenter et passim in ore meo, meique Germani, qui itidem ipsi plurimam mecum salutem dicit, magna cum voluptate versari. Quam a me exigis fidem in premendis illis rebus, quas libere ad me pro tua necessitudine scribis, jam tibi superioribus litteris meis pollicitus sum, nec unquam, Deo dante, committam, ut quidquam damni, aut periculi ex mea temeritate, aut imprudentia accipias. Non est, quod ea de re, quatenus ad me spectat, iterum te moneam.

Mitto ad te cum diariis litteratorum versus Commirii de promotione cardinalis Forbini, plura ad te missurus, si liberum esset litterarum commercium (1). Nunc vero intercepti sunt omnes aditus, ut Arnaldi secundum libellum adversus Peccatum Philosophicum necdum obtinere potuerim (2); nec

liberum est hac in urbe quidquam contra hanc pestem mussitare. Utinam nec peccare liberet, nec liceret. Solus inter episcopos nostrates in hoc monstrum acriter dimicat illustrissimus archiepiscopus Remensis, qui retractationem a duobus jesuitis ejusmodi doctrinæ professoribus exegit, ab eisque obtinuit, ut contrarias theses in suo Remensi collegio propugnarent. Utinam id ex animo, et ex corde faciant! Nam dici non potest, quantum hoc malum etiam in plebis animos serpat.

Non possum verbis exprimere gaudium, quod ex prospera valetudine S. S. Domini nostri percipio. Vivat beatissimus Pater nestoreos annos! Sane brevi in sinum Suæ Sanctitatis convolabit Bernardus noster, cujus solus index prior restat imprimendus. Tunc mortem lætus obibo cum hoc labore defunctus fuero. Vale.

(1) L'épitre de Commire au cardinal de Janson sur sa promotion offre cet éloge ingénieux et flatteur, adressé à un prélat diplomate :

Constantem, apertum, fallere et falli inscium.

(2) Depuis 1688 la France était en guerre avec l'Angleterre, la Hollande, l'Autriche, la plupart des États d'Allemagne, la Suède, l'Espagne, le duc de Savoie et plusieurs princes d'Italie.

---

## LETTRE CCXXIX.

### SERGARDI à MABILLON.

Romæ, VII id. maji 1690.

Nondum redditæ mihi sunt gratissimæ tuæ, et

quia otium superest, cogitavi tibi mittere versiculos quosdam nuper ad amicum scriptos. Pulchra est materies, sed musæ parum felici tuæ humanitatis erit parcere, et excusare ingenium longe diversis occupationibus addictum. Occasio scribendi hæc est. Adolescens quidam filius unicus matris suæ, fortunisque dives sub tutela P. P. societatis merebatur. Honesta facies, et liberalis indoles (quam boni Platonici tanquam virtutis consortem plurimum in Ephebis solent adamare) curam illis injecit blanditiis terrore mixtis puerum expiscandi. Scis, quam sit capi facilis tenera illa ætas, et sub ferula magistra pavida ac palpitans. Adolescens paulatim bracteolis delinitus, promissisque pellectus paternæ domui, matrique valedicit Societati nomen daturus. Jamque ex asse hæredes P. P. Pisas (unde ille ortus est) architectum miserant, qui ædes satis amplas commensuraret, prædiaque et pascua diligenter in redditibus describeret. Res tandem ad Patruum delata est, qui Romæ degit. Monitum jubet nepotem huc advolare, ut ab illius mente, si fieri posset, puerilem insaniam depelleret. Consilium mihi communicat. Jubeo bono animo esse amicum, statimque calamum arripio, et epistolam quam tibi mitto, raptim exaro.

Vere diceres divino spiritu agi poetas; etenim adolescens sæpius versiculos legens, et animo repetens, veritatem agnovit, gratias egit liberatori, et jam de conjuge, de magistratu, de tuenda augendaque republica viriliter cogitat, relictis nugis et religionis formidine, quibus illum a recto tramite urbani grassatores averterant. Habes non illepi-

## LETTRE CCXXXIV.

### SERGARDI à MABILLON.

Mirum sane mihi accidit, te litteras meas pro prima vice non accepisse, nunquam enim cessavi ab officiis, nisi elapsa proxima hebdomade, qua tabellarius in Sabaudia detentus tuas mihi reddere non potuit. Qua de re incertus, cui traderem epistolas tibi mittendas; animo tantum, ac propensissimæ voluntatis studio te tuosque salutavi. Vereor sane, ni tranquilla pax Italiæ nostræ quantocius reddatur, consuetudinem nostram brevi carituram mutuo litterarum solatio. Quod quantum cordi meo ægritudinis creet, metiri facile potes ab amore, quo te, tuasque virtutes prosequor.

Accepi Diarium litteratorum; exspectoque exemplum denunciationis in lucem editæ contra thesim Mussipontanam.

Illustrissimus Trevisanus tandem Romam rediit, plurimumve cum illo egi. Dici satis non potest, quibus laudibus efferat aulæ vestræ humanitatem, genium, mores; captusque præterea clementissimi Regis majestate loqui nescit sine maxima et efusissima tanti herois commendatione. Ego, qui vestra semper magni feci, et usque ab ineunte ætate lustrandi Gallias desiderio flagravi, hisce sermonibus mirifice delector, sæpiusque percontor reducem Abbatem de eisdem fere rebus, quas jam

# LETTRE CCXXX.

## MABILLON à SERGARDI.

Parisiis, id. maj. 1690.

Paucis hodie ad te scribam deficiente materia, quæ digna sit, ut tibi significetur. Perinde ex hac urbe discedet cardinalis Forbinus Romam profecturus. Credo cum eo discessurum etiam illustrissimum abbatem Trevisanum, quem vix salutare mihi contigit. Arnaldi libellum alterum contra Peccatum Philosophicum necdum comparare licuit. Id quantocius fiet a me, siquidem fieri poterit. Difficultatis causas tibi alias explicavi.

Patris Dreux expostulationem habemus, sed manu descriptam. Impressam brevi me accepturum spero. Illustrissimus Meldorum episcopus quintum commonitorium edidit adversus Juriosum ministellum (1), sed mole majorem, quam ut exiguo fasciculo includi possit. Aderit brevi occasio alia via ad te transmittendi. Prodit tomus tertius gallice scriptus ab Arnaldo contra Patrem de Champs Jesuitam celebrem *De Traditione Ecclesiæ super doctrina Gratiæ Augustinianæ*. Vide, an habeatis duos priores tomos, qui Coloniæ apud Nicolaum Schuten typis vulgati sunt (2). In fine tomi secundi habetur brevis historia materiæ de *Auxiliis*, ex actis sub Clemente VIII confectis partim digesta (3). Rumor

est apud nos, compositas esse contentiones, seu potius dissensiones inter utramque curiam vestram scilicet ac nostram, atque episcopis a Rege designatis propediem pontificias bullas concessum iri; qua in re cardinem totius negotii versari existimant. Deum O. M. precor, ut æterno fœdere hæc concordia coalescat: id quod a paterna S. S. Domini nostri bonitate certo augurari licet, atque a Regis nostri in Romanam Ecclesiam veneratione. Vale et si me amas, animum tuum negotiis aulicis obrui ne sinas. Iterum vale.

(1) C'est le *Cinquième avertissement aux Protestants.* Bossuet y traite avec génie et raison la question ardue de la souveraineté du peuple. « Sans craindre qu'on les contraigne, dit-il, les rois habiles se donnent à eux-mêmes des bornes pour s'empêcher d'être surpris ou prévenus; ils s'astreignent à de certaines lois, parce que la puissance outrée se détruit d'elle-même. »

(2) Les *Lettres sur la Grâce*, avaient paru in-12 à Cologne, l'année précédente; elles sont au nombre de neuf, et adressées au prince de Conti, frère du grand Condé, l'élève, l'ami du P. de Champs. Le prince de Conti devenu depuis si janséniste est auteur du curieux *Traité de la comédie et des spectacles, selon la tradition de l'Eglise;* ses réponses piquantes, gaies, malgré la gravité du sujet, ont été jointes aux *Lettres sur la Grâce.* Le P. de Champs n'était pas moins aimé du grand Condé qui avait fait avec lui ses études au collége de Bourges et qui le prit pour confesseur les dernières années de sa vie. Bossuet le désigne par le *sage religieux* qu'il appela à ses derniers moments.

(3) Voyez la lettre de Montfaucon à Gattola, du 12 septembre 1699.

## LETTRE CCXXXVI.

### MABILLON A SERGARDI.

Parisiis, III id. junii 1690.

Post triduum, quam a nobis discessit postremus nuntius, accepi jucundissimas istas litteras, quas vel omissas, vel intermissas nuperis meis litteris tantum non conquestus sum. Hæc scribebam ante dies octo, cum repente jussus sum adire templum S. Dionysii ad funus Serenissimæ Delphinæ, quæ in communi hoc regum nostrorum conditorio tumulata est. Id in causa fuit cur nullas ex me litteras ultima vice acceperis. His vero unis meis debeo respondere ad duas postremas epistolas tuas, quæ me summopere recrearunt. Legi etiam cum voluptate versus a te scriptos ad amicum, quibus currentem ad castra juvenem revocasti ad amplexus patrui cœterorumque parentum. Sed timeo, ne amicum ex injectis vinculis eripiendo, te ipse Patrum Societati adstrinxeris vel invitus. Quippe effatum est apud bonos illos morum dictatores, quisquis aliquem ab inito religionis proposito abstraxerit eum ejusdem professionis reum esse ad expiandam alterius desertionem. Vide itaque quo pacto te ex istis pedicis eximas. Id non aliter obtinere, me judice, poteris, quam bullæ pontificiæ auctoritate, quæ te majoris utilitatis causa in obsequio eminentissimi Domini securum remanere jubebit. Perge itaque

est apud nos, compositas esse contentiones, seu potius dissensiones inter utramque curiam vestram scilicet ac nostram, atque episcopis a Rege designatis propediem pontificias bullas concessum iri; qua in re cardinem totius negotii versari existimant. Deum O. M. precor, ut æterno fœdere hæc concordia coalescat: id quod a paterna S. S. Domini nostri bonitate certo augurari licet, atque a Regis nostri in Romanam Ecclesiam veneratione. Vale et si me amas, animum tuum negotiis aulicis obrui ne sinas. Iterum vale.

(1) C'est le *Cinquième avertissement aux Protestants.* Bossuet y traite avec génie et raison la question ardue de la souveraineté du peuple. « Sans craindre qu'on les contraigne, dit-il, les rois habiles se donnent à eux-mêmes des bornes pour s'empêcher d'être surpris ou prévenus; ils s'astreignent à de certaines lois, parce que la puissance outrée se détruit d'elle-même. »

(2) Les *Lettres sur la Grâce*, avaient paru in-12 à Cologne, l'année précédente; elles sont au nombre de neuf, et adressées au prince de Conti, frère du grand Condé, l'élève, l'ami du P. de Champs. Le prince de Conti devenu depuis si janséniste est auteur du curieux *Traité de la comédie et des spectacles, selon la tradition de l'Eglise;* ses réponses piquantes, gaies, malgré la gravité du sujet, ont été jointes aux *Lettres sur la Grâce*. Le P. de Champs n'était pas moins aimé du grand Condé qui avait fait avec lui ses études au collége de Bourges et qui le prit pour confesseur les dernières années de sa vie. Bossuet le désigne par le *sage religieux* qu'il appela à ses derniers moments.

(3) Voyez la lettre de Montfaucon à Gattola, du 12 septembre 1699.

scio hoc speratæ concordiæ minimum officere, dummodo quæ sunt Cæsaris Cæsari, quæ sunt Dei Deo reddantur.

Exemplum testamenti Serenissimæ Delphinæ gratum acceptumque fuit unà cum Diariis litteratorum.

Carmina vernacula adversus Peccatum Philosophicum, quæ tibi superioribus litteris meis denunciaveram, sub oculis meis tantum decreverunt, ut visa sint minus digna, quæ ad te transferantur.

Cœterum Summus Pontifex tam prospera utitur valetudine, ut heri vespere per urbem curru devectus sit, duasque ecclesias inviserit.

Vale, vir eruditissime, et Ruinarto Germanoque plurimam ex me salutem nuncia.

---

## LETTRE CCXXXVIII.

### MABILLON à SERGARDI.

Parisiis, XIV kal. jul. 1690.

Nondum cursor ex Italia huc advenit, interclusis viis ob novas cum principe Sabaudiæ simultates. Sic omnia terra marique commercii in dies commoda præciduntur, adeo ut nec fere litteris ullus reliclus sit locus. Has tamen fortunæ discrimini exponere cum Diario litteratorum malim, quam officio meo sub quolibet prætextu deesse. Decreveram hoc fasciculo includere eruditam responsionem ad duas Patrum epistolas de Peccato

Philosophico: sed visum est satius in aliud tempus id differre. Unum est, quod magnopere me angit, nempe quod, absoluta S. Bernardi operum editione, quam SS. et Optimo Pontifici dicatam esse non ignoras, ejus exemplar non possim quantocius in Urbem transmittere, Suæ Sanctitati a Procuratore nostro offerendum. Hoc exemplar proxima hebdomade cursori consignare statueram : sed nisi brevi componatur hæc tempestas, tentanda erit via maritima, tametsi longior, et morosior futura. Faxit Deus, ut quocumque modo in Urbem perveniat hoc exemplar, sospitem, et incolumem Suam Sanctitatem inveniat. Absoluta Bernardi editione secedam in aliquam fortasse solitudinem, ut quietius tantisper degam ab hisce turbis remotus. Id si fiet, dabo operam, ut per aliquem e sodalibus meis solitum litterarum inter nos commercium continuetur. De his certiora ad te scribam, cum primum hinc discedam. Cœterum quocumque me vertam, ubique me sequetur, et comitabitur memoria et recordatio tuî, tuarumque virtutum, quas, Deo dante, illustriores facient nova in dies experimenta. Certe nec occasiones, nec facultas tibi deerunt, utique nec voluntas. Huetius episcopus Abrincensis designatus, de quo tibi nuper scripsi exemplo Ciceronianarum quæstionum Tusculanarum edidit *Quœstiones Alnetanas*, quas fingit habitas in Alnetano Cisterciensium monasterio, cujus loci is est Abbas. Quæstionum argumentum est de concordia fidei cum ratione. Si non me fallit conjectura, auctor non pauca repetit ex sua *Demonstratione Evangelica*. Et sane difficile est eumdem

lapidem tot modis versare, qui non in eosdem tandem recidat (1). Sic quocumque me vertam, semper et ubique constanter leges me tibi esse addictissimum et obsequentissimum.

(1) Les *Quæstiones Alnetanæ de concordia rationis et fidei,* dont Huet a placé la scène dans son agréable abbaye d'Aulnay, parurent à Caen, in-4°. Ce faible traité a été encore moins ménagé par Arnauld et l'abbé de Longuerue que par Mabillon. La crainte que Huet avait de l'abbé était telle qu'il n'allait dîner chez le cardinal d'Estrées, qu'après s'être informé si l'abbé de Longuerue y était, auquel cas il se gardait bien d'y aller. Les Questions d'Aulnay sur l'accord de la raison et de la foi ont cependant un but élevé, utile, et justifient leur titre, puisqu'elles tendent à mener de l'une à l'autre; c'est le début du poëme de Louis Racine :

La raison dans mes vers conduit l'homme à la foi;

opinion qu'une théologie passionnée conteste et que professait hardiment le christianisme intelligent du siècle de Louis XIV.

---

Bibliot. de Parme.

## LETTRE CCXXXIX.

### MABILLON A BACCHINI.

Parisiis, XII kal. jul. 1690.

Litteras tuas 26 januarii scriptas ante paucos dies accepi, iisque lectis summopere indolui ob vulnus toti Ordini nostro, nedum congregationi vestræ, inflictum ex obitu Rev. et optimi P. Arcioni, quem ego, patris ac patroni loco habebam. Ejus animam Deo precibus nostris commendare curavimus, ego in primis, nosterque Michael Germanus, qui tibi multum ex amissione tam boni Patris condolemus. Non dubito, quin multum detrimenti ex ista jactura

acceptura sint studia tua, ex quibus multum spei conceperat respublica litteraria. Sed cave animum abjicias. Fortasse Deus alterum Arcionum tibi suscitabit.

Tria Piniana volumina incompacta duodecim francis constant. Jam tibi litteris meis significavi, mihi restitutum ex te fuisse Antonini Itinerarium, de qua non est, quod ulterius sollicitus sis. Multam salutem mecum tibi dicit noster Michael Germanus, qui ab aliquot diebus adversa utitur valetudine. Recte se habet Placidus noster, qui tibi se multum debere ob tuî recordationem profitetur. Vale, et nos tuî studiosissimos amare perge.

---

Bibl. Magliabechiana de Florence.

## LETTRE CCXL.

### MABILLON au P. NORIS.

Parisiis, 26 junii 1690.

Tandem accepi sarcinam librorum tuorum, sanam et incolumem, et quidem immunem a solutione vectigalium quæ Rigordus per amicos suos persolvi curaverat (1). Unum eximii operis tui exemplar quantocius misi ad Stephanum Baluzium, alia viris a te mihi designatis primo quoque die consignari curabo (2), scilicet, Nicasso, Toinardo, Francisco Dron, Vaillantio, Pezeroni, qui auctor est libri *De Antiquitate temporum*, idemque monachus Cisterciensis, et Morellio, siquidem penetrare licebit in arcem quam vocamus Bastiliam, ubi regiorum ministrorum jussu en jam secunda vice detinetur (3).

Aliud item exemplar pro illustrissimo archiepiscopo Parisiensi compactum tuo nomine quam primum offeram, cui egregium munus a tanto viro haud dubie acceptissimum erit. Aliud item, uti jubes, offeram illustrissimo Apamiarum episcopo, qui modo hac in urbe commoratur. Præter hæc restant exemplaria omnino quatuor præter illud, quod ex tua liberalitate habemus. Hæc pro tuo nutu distribuam quibus volueris: qua de re exspecto ut mihi voluntatem tuam significes. In fine iterum gratias ago quam maximas, quod mihi hanc provinciam præ cæteris concesseris, ut viris eruditis tam pretiosum munus dispensarem, nosque etiam doni tui participes esse volueris. Utinam simile quid possem rependere. Interim tibi persuadeas velim, eruditissime Pater, neminem esse qui te tuaque opera magis quam ego suspiciat, tuæque dignitati et incolumitati consultum velit. Vale, vir clarissime, meque unà cum meo Germano amare perge.

P. S. Nescio an tibi compertum sit, R. P. Pagi modo hac in urbe versari, intra quindecim dies Avenionem reversurus. Non dubito quin, si id præscire potuisses, curaturus fuissem, ut librum tuum itidem ei traderem. Sed memini audire a nescio quo, Rigordum penes se retinuisse exemplar, quod viro docto destinaveras. Iterum vale.

(1) Rigord, antiquaire de Marseille, y avait été nommé par le marquis de Seignelay, commissaire de la marine. Il est principalement connu par sa *Dissertation historique sur une médaille d'Hérode Antipas*, Paris, 1689, in-4c; médaille qui fut alors citée à l'appui de la chronologie de Josèphe, mais que Noris démontra être seulement moulée sur l'antique.

(2) L'ouvrage de Noris était l'*Annus et epochæ Syro-Macedonum in Syriæ nummis expositæ,* Florence, 1689, in-4°, composé sur les médailles du cabinet du Grand-Duc de Toscane, chef-d'œuvre de critique, principalement dirigé contre les paradoxes extravagants du P. Hardouin.

(3) L'antiquaire Morell que Rainssant, conservateur du cabinet du Roi, s'était adjoint pour l'arrangement et la classification des médailles, s'étant plaint avec vivacité de ce que la récompense promise se faisait trop attendre, fut mis à la Bastille par ordre de Louvois, en juillet 1688. Relâché à la prière de ses amis, et protégé de Louis XIV malgré la disgrâce qu'il avait encourue de son ministre, il ne tarda pas à être incarcéré de nouveau (1690), et ne dut sa liberté (16 nov. 1691) qu'à l'intervention du gouvernement de Berne, sa ville natale.

---

## LETTRE CCXLI.

### MABILLON à SERGARDI.

Binas tuas hac una vice accepi, ex quarum lectione superioris hebdomadis damnum abunde resartum est. Mitto ad te in præsens, quæ recuperare mihi licuit de argumento Peccati Philosophici. Prima ejus delatio, quam ad te ante unum, aut alterum mensem transmisi, auctorem habet Quesnelium, qui Leonis M. opera nuper recensuit, ac modo cum Arnaldo in Belgio versatur incognitus. Aliud scriptum hic inclusum, quod inscribitur, *les véritables sentiments des jésuites touchant le Péché Philosophique,* tribuitnr cuidam doctori Parisiensi, et quidem, ut alii existimant, dominicano (1). Alia duo scripta exspecto in vesperam, nempe secundam, et tertiam delationem, quæ utraque Arnaldo adscribitur (2).

De alia delatione, quæ thesim Mussipontanam spectat, videro, quid alia parturiet occasio. Venio ad alios libros, de quibus in postrema epistola tua mentionem facis, eos scilicet, qui de traditione, seu doctrina gratiæ divinæ anno superiori scripti sunt. Primus, ut jam alias monui, in fronte analysim habet *Epistolæ ad Romanos*, tum traditionem Ecclesiæ de gratia. Secundus refert historiam, et præcipua acta congregationis illius, quæ sub Clemente VIII, et Paulo V de gratia habita est (*). Tertius continet refutationem libelli Patris de Champs Jesuitæ de eodem argumento. Omnes hi libri, quos modo commemoravi, Quesnelio tribuuntur. Hos frustra quæsieris in bibliotheca Reginæ, siquidem ab uno duntaxat, aut altero anno priores duo conditi sunt, tertius ante paucos admodum menses. Quidquid de his libris, qui in-12, ut vocant, impressi sunt, mihi præceperis, incunctanter exequar. Nihil enim mihi optatius est, quam tuis studiis morem gerere.

Quid ex cardinalis Forbini romana profectione exspectandum sit, anxii hæremus. Ægre audio misceri in dies omnia, nec tam cito turbis nostris finem imponendum. In hac animorum, et bellorum confusione vix ullus sacris studiis relictus est locus, mihique longe satius est ingemiscere, quam litteris operam dare. Quanquam præcipua in his malis consolatio reposita est in libris. Pene exciderat, nunc primum prodire in lucem primum tomum historiæ Ecclesiæ Parisiensis, auctore Gerardo Du Bois Oratorii Presbytero, cujus epistola nuncupatoria illustrissimo Parisiensi archiepiscopo di-

recta 48 paginis constat. Hac editione nihil elegantius. Cætera in hebdomadem sequentem. Vale.

(1) Le Catalogue du *Journal des Savants* de l'année 1690, annonce l'ouvrage sous ce titre singulier : *Vrais sentiments touchant le Péché Philosophique. Par Jésuites,* in-12.

(2) *La Dénonciation seconde et troisième de la nouvelle hérésie du Péché Philosophique* parut cette année à Bruges, in-12.

(3) V. la lettre de Montfaucon à Gattola, du 12 septembre 1699.

---

## LETTRE CCXLII.

### SERGARDI à MABILLON.

Romæ, III kal. jul. 1690 (1).

Tribus redditis hac hebdomade epistolis tuis dilatæ voluptatis moram uberiori gaudio compensavit tabellarius, cui, gliscentibus in diem Italici belli malis, occlusoque viarum transitu, haud tutum est alicujus momenti res concredere.

Ut vero ad epistolas redeam, quæ mihi imaginem liberalis animi tui apprime depictam ob oculos ponunt, accepi cum Diariis litteratorum libellum inscriptum *Les véritables sentiments des jésuites touchant le Péché Philosophique*, alteramque Peccati Philosophici denunciationem. Quæ omnia acceptissima mihi fuere, pulchrumque videtur ab eruditis viris adiri, postularique, ut illis rei litterariæ nova communicem.

Absolutum Bernardi opus avide quamprimum exspecto, ut Sanctissimo Patri reddatur, cui qui-

dem in amoribus futurum minime dubito fretus eximia illa eruditione, ac doctrina, cujus præclara documenta non semel edidisti. Quam autem incolumem vegetamque Sanctitatem Suam labores tui reperiant, pro certo habeas precor, et jubeo, nulloque timore tenearis de ipsius salute; adeo enim validis, firmisque viribus utitur, ut seculum hoc, Deo dante, ætate impleturum facile polliceatur.

Jucundissimus mihi accidit nuntius profligati Valdecensis exercitus ab invictis semper Christianissimi Regis copiis, auditaque nuper maritimæ etiam Batavorum classis fuga, ac eversione, in spem adducor, ut Angliæ rex quamprimum pro amissæ coronæ decore non inultus induatur. Divinæ bonitati gratias ago, quod, recordata divitiarum misericordiæ suæ impotentis, tyranni minas fregerit, et ad causam judicandam fortiter insurrexerit.

Cæterum, quem ab urbe recessum meditaris, ut liberius litteris indulgeas, non modicam fateor invidiam mihi creat, atque utinam tecum jungere castra daretur. Porro sodalem haberes in omnibus tibi obsequentissimum, et qui imitatione tui melior in dies evaderet.

Interim, dum te verbis eminentissimi Domini plurimum valere jubeo, ut me amare pergas, etiam atque etiam rogo.

(1) La date de cette lettre ne doit pas être parfaitement exacte, puisqu'on y annonce la bataille de Fleurus gagnée par le maréchal de Luxembourg sur le prince de Waldeck, le 30 juin, et la défaite des Anglais et des Hollandais à Dieppe par Tourville, le 10 juillet. Elle semble pouvoir être placée après la lettre suivante de Mabillon, du 5 des Nones de Juillet, qui annonce la première victoire et fait pressentir la deuxième.

# LETTRE CCXLIII.

## MABILLON à SERGARDI.

Parisiis, v non. jul. 1690.

Hac primum vice fraudatus sum solitis deliciis meis, litteris tuis, quas nobis Pedemontani tumultus inviderunt, intercepto videlicet, aut retardato cursore. Vereor, ne quid simile huic fasciculo contingat, in quo inclusam reperies alteram quam vocant denunciationem Peccati Philosophici. Tertiam differo in sequentem hebdomadem.

Ante unum, aut alterum diem Bernardi exemplar, quod Sanctitati Suæ dicavi, aurigæ Lugdunensi commissum est Romam quantocius fieri poterit transferendum; quod utinam bonis avibus fiat. Hoc exemplar P. Procuratori nostro in curia romana commoranti dirigere conatus sum : alias tibi, vir clarissime, lubens directurus. Alia exemplaria tardius in Urbem advehentur.

Etsi moris mei non sit, nova bellica ad te perscribere, tamen temperare non possum, quin te certiorem faciam de strage exercitus comitis Valdecensis, quem dux Luxemburgensis, regiarum in Belgio copiarum dux, penitus profligavit, vasis bellicis etiam captis. Classis gallica Angliæ imminet, dum princeps Arausicanus in Hiberniam contendit. Utinam his motibus tandem finis imponatur! Cardinalis Camutus in gratiam rediit cum Rege Christia-

nissimo, quod omnibus bonis gratissimum erit [1]. Ejus neptis conjugio tandem Rex assensum dedit, quem antea negaverat. Nec de his plura; ad litteras quod attinet, ex diario intelliges, quid novi hic sit procusum. Ex vestratibus ad me pervenit egregium opus Henrici Norisii viri eruditissimi *De Epochis Syro-Macedonum*, multa eruditione refertum. Sed hæc satis hac vice. Vale, et nos dilige, ut soles.

[1] Le Camus avait été promu au cardinalat par Innocent XI, en 1686, de préférence à l'archevêque de Paris, Harlay de Champvallon, que désirait Louis XIV; au lieu de venir selon l'usage recevoir la barrette des mains du Roi, il l'avait prise du courrier qui passait par Grenoble pour aller à Paris porter celle du nonce Ranuzzi. V. la lettre de Mabillon à Magliabechi, du 18 novembre 1686.

---

## LETTRE CCXLIV.

### MABILLON à SERGARDI.

Parisiis, VI id jul. 1690.

Neque hac etiam vice quidquam litterarum ex te mihi provenit; tametsi cursor hebdomadis præteritæ fasciculos Roma huc attulit. Male sit hisce tumultibus bellicis, qui me tam jucundo, atque optabili commercio fraudant. Saltem vel serius ad me tuæ epistolæ perveniant. Dolerem sane quamplurimum meis ad te litteris tam malam fortunam accidere, non propter scriptiones meas, quibus

non ægre admodum carere velles, sed propter libellos de Peccato Philosophico, cujus tertiam denunciationem ad te mitto in præsens, cum secundam superiore hebdomade ad te submiserim. Addidi item huic fasciculo censuram universitatis Mussipontanæ, invitis, ut videbis, musis fabricatam contra male sanam de præcepto amoris Dei propositionem, quæ, etiam singulari libello confutata est, ad te (siquidem recuperari a me possit) brevi transmittenda. Neque tibi ingratum fore credidi scriptum quoddam causas exponens belli Duci Sabaudiæ illati, quo nihil funestius mutuæ nostræ necessitudini. Istud vero brevi conficiendum puto, quando Sua Sanctitas (uti audio) sarciendæ concordiæ sequestrum se præstare non dedignatur. Quid cum ad hoc negotium, tum ad alia nostra componenda collatura sit cardinalis Forbini industria, anxii exspectamus.

Apud nos magno plausu acceptus est liber eruditissimi P. Norisii *De Epochis Syro-Macedonum*, quo nihil hoc in genere limatius, et elaboratius: materia hæc novi belli, sed litterarii inter Norisium et Harduinum Societatis Jesu, qui in toto isto opere vapulat. Sed nova erit Norisio triumphi materies.

Intra biduum finis erit comitiis cleri gallicani, de quo plura ex aliis rescies. Superest, ut te rogem de curanda valetudine tua, quæ mihi in primis cordi est. Ego vero jam convalescere cœpi ex levi morbo, qui me per hos quindecim dies tantisper afflixit. Jam animum resumo ex falso rumore, qui apud nos de adversa Sanctissimi Domini valetudine

percrebuerat. Nihil optatius ex te rescire possum, quam Suam Sanctitatem una cum eminentissimo Domino meo recte valere.

---

## LETTRE CCXLV.

### SERGARDI à MABILLON.

Romæ, xv kal. aug. 1690.

Interruptus tabellariorum cursus, consuetusque ordo propter belli incendium in Italia exortum, in causa est, cur tuas litteras raro accipiam meæque ad te rarius forsan perveniant. Etsi enim nulla gravis materia in epistolis meis contineatur, merasque nugas scribere consueverim; attamen nisi certa datur occasio credendi nunciis epistolas, nolo illas committere incerto rerum eventui, patiorque libentius carere suavissima voluptate amorem meum tibi novis in diem documentis testandi.

Ex postremis epistolis tuis, quibuscum geminum diariorum pensum, effigiesque eminentissimi Furstembergii ad me delata est, monitus sum, in quas pedicas imprudens, insciusque inciderim ejus voti reus, quod in aliis solvere feliciter conatus sum. Porro non mediocrem tristitiam religioso animo meo intulisti, nec satis video, quo piaculo sanum caput a societatis jugo vindicem. Utinam Summus Pontifex pristina me libertate donet ea quidem ratione, quam pro tua singulari humanitate mihi augurari dignatus es!

Cæterum rumor per urbem circumfertur a congregatione rebus Sancti Officii præposita Peccatum Philosophicum nuperrime damnatum esse. Avide in diem exspectamus, ut tam bonus nuncius, reique christianæ salutaris palam exeat, et impudentium ora prorsus occludat.

Vale, eruditissime vir, et mandatis tuis periculum fac benevolentiæ meæ.

---

## LETTRE CCXLVI.

### MABILLON à SERGARDI.

Parisiis, XI kal. aug. 1690.

In hoc secessu, quem dudum cogitabam, et quo jam frui incipio, decreveram in alium transferre provinciam ad te scribendi quod procul ab urbe Lutetia positus, nihil fere de re litteraria, quod unicum nostri commercii argumentum esse solet, rescire possem. Verum ubique circumferens imaginem tui, temperare non possum, quin aliquid de hac, quam modo incolo, solitudine tibi significem. Locus est in suburbio Meldarum 25 ferme milliaribus à Parisiis distans, S. Faronis dictus, amænus certe, et a salutantium turbis totus secretus. Hic nostri ad triginta degunt, ea sane religione, quæ formandis novitiis congruit. Huc ab uno, aut altero die me recepi; quamdiù inibi moraturus, incertum (1).

Nam vereor, ne in urbem negotiola, citius me revocent. Scire cupis, cui rei dem operam? Ego certe nulli alii, nisi ut feriatus ab omnibus studiis vacem, et resarciendæ tantisper valetudini cessatione laboris me dedam. Forte per hæc otia mentem a Parisiensis frequentiæ strepitu tantisper relevabo, utinam sanctioribus studiis navaturus. Sic sum, dum tu gravioribus curis distineris. Faxit Deus, ut ambo per hæc diversa itinera ad ipsum contendamus.

Accipies cum hac epistola, et cum Diario eruditorum epistolam Regis Christianissimi de victoria navali in Anglos et Batavos simul conjuratos reportatam. Nos supplices ad Deum manus tendimus, ut parta pace vincere tandem cessemus. Vale, vir illustrissime, et epistolæ jejunæ indulge. Iterum vale.

(¹) La célèbre abbaye de Saint-Faron, à Meaux, devait son nom à l'évêque nommé vers 626, et selon le *Gallia christiana*, à la demande du peuple et du consentement du roi Clotaire II : *Chlotario II, rege annuente, populoque petente*. Cette calme abbaye, devenue propriété particulière, va être traversée par le chemin de fer; la ville a racheté de l'acquéreur une partie du parc; on y bâtissait en 1845, un hospice. Mabillon avait toujours eu un vif amour de la solitude. Consulté par un de ses amis, auteur d'un écrit sur ce sujet, dans lequel il rassemblait les passages de l'Ecriture et des Pères qui en parlent, voici quelques traits de sa réponse; ils rappellent, pour le sens et la piété, l'excellent traité de Hamon : « J'ai lu votre écrit de la solitude, et je l'ai trouvé bien fait : mais je souhaiterais aussi que l'on y donnât les moyens de s'entretenir avec soi-même, ce qui n'est pas une petite affaire, quelque inclination que l'on ait pour cela. Car enfin pour se plaire chez soi, c'est-à-dire dans la solitude, il faut se bien connaître soi-même, avoir bien réglé son intérieur, et y voir régner le bon ordre. Il faut de plus y trouver de la douceur et de l'onction, car on n'aime pas les conversations sèches, il faut de la compagnie. En un mot, il y

faut trouver Dieu et l'y pouvoir entretenir, qui est une grâce qui n'est pas accordée à tout le monde, au moins pour longtemps. Je ne sais même si Dieu appelle tous ceux qu'il veut être à lui à cet état; et si plusieurs personnes, qui ayant bien réglé leurs consciences, s'occupent avec recueillement aux emplois extérieurs, ne lui sont pas aussi agréables. Mais quoi qu'il en soit, il faut toujours faire de temps en temps des retours à cette solitude, même extérieure, comme à la source d'où l'on puise les grâces pour le recueillement et pour le bon usage des emplois extérieurs. Un travail occupé de Dieu, élevé à lui par des oraisons jaculatoires qui partent du cœur, nourri par l'oraison souvent réitérée, avec l'éloignement de la vue du monde, me tiendraient lieu de la plus grande solitude; et il n'y faudrait avoir recours que de temps en temps pour y reprendre de nouvelles forces. C'est dans ce sens, que Guillaume de S. Thierry, dans la lettre qu'il a écrite aux Frères du Mont-Dieu, regarde la cellule, c'est-à-dire la solitude, comme l'infirmerie de notre âme: *Valetudinarium tuum est cella tua.* »

---

Bibl. Magliabechiana de Florence.

## LETTRE CCXLVII.

### MABILLON à MAGLIABECHI.

Ce 27 juillet 1690.

Il m'ennuie d'être si longtemps sans avoir l'honneur de vous écrire. Mille petits embarras en ont été causes, principalement le *saint Bernard* qui est enfin achevé. J'en envoie un exemplaire pour vous à notre P. procureur-général en cour de Rome. Je vous prie de l'agréer comme une marque de mes respects et de mes reconnaissances aussi bien que de Dom Michel, qui vous fait ses compliments. Je crains que cet exemplaire ne vous soit rendu un peu tard à cause de la difficulté du commerce. Notre P. procureur vous en donnera avis.

La guerre est fort funeste aux lettres. Cependant on ne laisse pas d'imprimer ici quelques livres. M. Huet, sous-précepteur de Monseigneur et maintenant nommé évêque d'Avranches, nous vient de donner une troisième édition de sa *Démonstration*, et une nouvelle édition d'un autre livre sous le titre d'*Alnetanarum quæstionum de concordia fidei et rationis*, à l'imitation des Tusculanes de Cicéron. Le P. Du Bois de l'Oratoire a publié le premier tome de l'histoire de l'Eglise de Paris en latin avec un éloge de M. de Paris aussi long que le panégyrique de Trajan. M. de Tillemont a donné au public le premier tome de son histoire ecclésiastique en français. C'est un des plus exacts critiques qui soit à présent et un des plus saints ecclésiastiques que nous ayons (1). Ce premier tome contient les vies des empereurs jusqu'à Vespasien exclusivement. Je ne sais si vous aurez reçu l'exemplaire d'*Acta Selecta primorum Martyrum*, que notre confrère et compagnon d'études, Dom Thierry Ruinart, vous a destiné et envoyé par notre P. procureur. Je ne crois pas que le fardeau soit encore arrivé à Rome. Dom Thierry vous présente ses respects. Je suis de tout mon cœur, votre etc.

(1) Les *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique* de Tillemont, dénoncés à Rome, furent généreusement et avec succès défendus par Fontanini. Voici le commencement du beau mémoire qu'il adressa au pape Clément XI; il est difficile de discuter la théorie de la censure sacrée, avec plus de raison et de liberté : « Si è scoperto, che nel glorioso pontificato della Santità Vostra, per impegni privati, i quali tendono a porre in manifesta derisione i decreti della S. Sede, si procuri di recare un gran torto alle lettere, e un sommo disgusto ai letterati, col fare proibire le opere di diversi celebri autori, non con altro motivo, che di

essere opposte in cose disputabili e controverse alle particolari opinioni di chi vorrebbe, che il proprio sentimento fosse regola a tutti, non tanto in cose filosofiche, e che nulla importano alla religione, quanto in verità storiche e di fatto. Essendosi però divulgato, che si tratti non solo di far censurare molti libri di simili materie, già da molti anni approvati e ricevuti tra cattolici, ma anche le memorie della Storia Ecclesiastica e degl' Imperatori, già scritte dall' abate di Tillemont ottimo cattolico, piissimo ecclesiastico, cavalier francese, e uno de' più modesti e savii scrittori che abbiamo: le quali memorie per essere distese con maravigliosa esatezza e riverenza verso le cose sacre, apportano notabile utilità alla Chiesa; e quanto sono applaudite da 'cattolici, altrettanto fastidio danno agl' eretici... Perciò alcuni zelanti dell'onor pubblico di Roma e della verità stessa, essendo da se pienamente informati di quanto contengono le opere del medesimo Tillemont, per averle essi lette senza alcuno spirito di fazione, e di affettato interesse; riverentissimamente rappresentano alla Santità Vostra, come la proibizione di esse non porterebbe alcun decoro alla S. Sede, anzi sarebbe cagione di molta confusione e bisbiglio universale, perchè ciò fosse accaduto sotto un Pontefice così letterato, come è la Santità Vostra: tanto più, che il dare a riferire i libri, pare oggimai essere lo stesso, che proibirli infallibilmente, poichè oltre al non essere tutti i Censori profondamente versati in certe materie, benchè in altre possano essere dottissimi; non vi è alcuno, che prenda le parti dell'autore, che referisce, ma sempre si cerca di accusarlo e aggravarlo, essendo lor facilissimo il trovar cose da biasimare. Anzi si crede comunemente, che quando si commette a riferire un libro, sia uficio del Censore d'accusarlo, e non di difenderlo, e che questo sia il modo di farsene onore. »

---

## LETTRE CCXLVIII.

### MABILLON à SERGARDI.

E solitudine S. Faronis, triduo ante ferias augustas quas tibi prosperas fortunatasque ex animo apprecor.

Cum videam nullas ex urbe huc litteras perve-

nire, eamdem etiam nostris ad te litteris fortunam accidere non dubito. Quapropter epistolarum nostrarum commercium abrumpere potius quam interrumpere cogor; dum serenatis rebus, et reclusis viarum discriminibus, idem commercium rursus instaurare jubeas. Quæ sane magna mihi voluptas futura est, tantisper interim suspendenda. Neque vero id in longum tempus videtur differendum. Siquidem mortuo (ut fama est) principe Arausicano, discordiarum flabello, et antesignano, brevi concordiam inter principes christianos sartum iri non dubia spes est. Plura mihi in præsens non occurrunt, quæ tibi secure scribere possim, cum hanc epistolam in omnem aleam cum Diario litteratorum exponam. Et quidem per has ferias vindemiales solet intermitti ejusmodi Diarium usque ad festum S. Martini. Faxit Deus, ut ante illud tempus concordia in integrum publica, mutuumque nostrum commercium restituatur. Vale.

---



## LETTRE CCXLIX.

MABILLON au cardinal D'AGUIRRE.

Parisiis, xv kal. nov. 1690.

Sæpius queror de temporum iniquitate, quæ in causa est, cur tuarum litterarum compendio fruar, dum me a tibi scribendo revocant. Nam epistolas incerto cursorum et viarum discrimini committere, nisi causa subsit admodum necessaria,

non videtur sane opportunum. Neque tamen a scribendo deterrebor hac vice ne forte longioris temporis lapsu aliquid de tua in me, meosque sodales benevolentia deteratur. Quamquam de constante tua in nos propensione vel tantisper dubitare nos haud sinunt continua, quæ abs te accipimus, tuæ humanitatis testimonia. Hæc vidi expressa nuper in ista epistola, quam in gratiam nostri Stephanotii nuper scribere dignata est Eminentia Tua ad R. P. Superiorem nostrum Generalem, cujus epistolæ eo lubentius mentionem facis, quod causam hominis mihi dudum conjunctissimi et amicissimi adversus iniquos delatores defendendam suscepisti, qua de re tibi gratias ago pro virili (1). Forte ingrati animi testimonium Eminentiæ Tuæ jam obtulit idem P. Stephanotius exemplar novæ editionis S. Bernardi, quod tibi jam pridem destinavi, sed cujus transmissionem periculosa hæc tempora diutius quam vellem retardarunt. Habebis etiam propediem duos ultimos Augustini, et Ambrosii tomos quorum editio jam plane effecta est. Hilarius brevi succedet dum Hieronymus paratur, et Athanasius græce et latine procuditur. Vale Paris. xv die ante Dominica Natalitia, quæ Tuæ Eminentiæ fausta apprecor cum sociis meis Michaele Germano et Theodorico Ruinarto. Iterum vale.

(1) « Pendant que Dom Estiennot jouissait d'une estime toute particulière à Rome, rapporte Dom Tassin, des ennemis trop connus s'efforcèrent d'indisposer contre lui la cour de France, en faisant courir à Paris le bruit qu'il avait déféré au Saint-Siége la fameuse thèse du péché philosophique. Le cardinal d'Aguirre, en étant informé, prit sa défense dans une grande lettre qu'il écrivit au P. général, le 10 septembre 1690. Il l'exhortait à dé-

tromper les ministres et ajoutait que quand il serait vrai que le P. Estiennot aurait sollicité la condamnation de la thèse du péché philosophique, il mériterait plutôt d'être loué que blâmé ; et qu'ainsi, au lieu de savoir mauvais gré à ce Père d'une pareille démarche, s'il l'avait faite, on devrait lui avoir obligation d'avoir fait ce que chacun aurait dû faire en particulier. »

---



## LETTRE CCL.

### Michel GERMAIN et MABILLON à MAGLIABECHI.

Ce 20 octobre 1690.

Je ne vous écris guère que pour vous remercier des grâces et des bienfaits dont vous voulez bien nous accabler. Je suis encore aujourd'hui obligé de faire la même chose pour vous donner avis que j'ai reçu les exemplaires du dialogue de Benoît Accoltus d'Arezzo où tout me plaît: mais je me suis réjoui singulièrement de la justice que les savants poètes rendent à votre insigne mérite au commencement de cet ouvrage ([1]). L'endroit honorable qu'on a inséré dans l'épitre dédicatoire de Dom Jean Mabillon est un effet des bons offices que vous rendez continuellement à vos amis. Je vous en suis très obligé. Est-ce par surprise que le dialogue de Poggius ou de Léonard Aretin contre l'hypocrisie finit à une page sans chiffre, par ces mots : *In vitia autem aliena non curiosus sis sed in tua?* Je demande la même chose du poème d'*Ugolinus Verinus* qui finit à la page 36 à ces mots: *Referam tua gesta cothurno*. Néanmoins, je conçois

bien que ces deux ouvrages peuvent finir naturellement en ces endroits.

J'ai vu, au retour de Dom Jean Mabillon de Reims et de la frontière de Champagne, la belle lettre que vous lui écrivez sur les ouvrages nouveaux qu'on imprime dans vos quartiers. Pour réponse à celle que vous y avez jointe pour moi, je vous dirai que le P. Pagi était sorti de Paris, trois jours auparavant que je reçusse votre lettre; ainsi je n'ai pu m'acquitter de ma commission envers lui. Peut-être savez-vous déjà que M. Anisson a été appelé par M. l'archevêque de Reims, frère de M. de Louvois, pour avoir la direction de l'Imprimerie Royale. La première pièce considérable qu'il y imprimera sera la nouvelle version de tous les ouvrages de saint Athanase que deux de nos Pères ont faite avec l'estime de tous les habiles gens (1). Voilà donc ces messieurs ancrés à Paris, sans quitter pourtant Lyon. Je prie N. S. qu'il vous conserve en bonne santé et je serai toujours avec un profond respect, etc.

F. MICHEL GERMAIN, M. B.

Je commencerai tantôt à faire la distribution de vos Accolti aux savants qui viendront aujourd'hui à vêpres ici.

Permettez-moi s'il vous plaît, Monsieur, de joindre mes remerciments à ceux de Dom Michel pour le paquet que vous avez eu la bonté de m'adresser de *La Visiera Alzata* (2). C'est un surcroît d'obligations que je vous ai aussi bien que du dialogue de *Benedicti Accolti* dont je vous rends un

million de grâces. Nos confrères vont commencer l'édition grecque-latine de saint Athanase à l'imprimerie du Louvre, de laquelle on vient de donner le soin à M. Anisson l'aîné. Le dernier tome de saint Augustin et le second de saint Ambroise s'achèvent et on continue l'édition de saint Hilaire. Je suis avec toute la reconnaissance et toute l'estime que je dois, votre etc.

F. J. MABILLON M. B.

Je ne doute pas que ce ne soit à vous, Monsieur, et à notre bon ami Dom Benoît Bacchini que je suis redevable de l'honorable mention qu'il a faite de moi dans l'épitre éloquente qui vous est adressée à la tête de *Benedicti Accolti*. Qu'il me soit permis d'en remercier l'auteur par votre moyen.

(1) Le Dialogue du célèbre jurisconsulte, historien et chancelier de la république florentine, Benoît Accolti, a pour titre : *De præstantia virorum sui ævi*, et parut à Parme, 1689, in-12. Il y soutient que ses contemporains n'étaient point inférieurs aux hommes de l'antiquité et fait un éloge particulier de Côme de Médicis. L'éditeur anonyme était le P. Bacchini auquel Magliabechi avait communiqué un manuscrit de sa bibliothèque. Il lui dédia le livre et fit suivre la dédicace de diverses poésies latines et italiennes en son honneur. Cette partie qui, avec la vie d'Accolti par Bacchini, s'étend jusqu'à la page 36, est imprimée à Parme; le dialogue qui porte une autre pagination et est imprimé avec un autre caractère et sur un autre papier, fut exécuté à Lyon, parce qu'une approbation absolue n'avait pu s'obtenir en Italie.

(2) V. la lettre de Mabillon à Magliabechi, du 22 décembre 1687, et note 2.

(3) Ce petit, rare et curieux livre de bibliographie, dédié à Magliabechi, œuvre posthume du célèbre P. Ange Aprosio, caché sous le nom de Villani, est un dictionnaire d'auteurs anonymes et pseudonymes en cent cinquante articles, écrit d'un style burlesque. Il a pour titre : *La Visiera alzata, hecatosta di scrittori*, ec., c'est-à-dire *la visière levée, centaine d'écrivains, curieux*

*d'aller en masque hors du temps de carnaval et découverts par Jean-Pierre-Jacques Villani de Sienne, Passetemps caniculaire* Parme, 1689, in-12.

---

Bibl. Magliabechiana de Florence.

# LETTRE CCLI.

## RUINART à MAGLIABECHI.

De l'abbaye de St-Germain-des-Prés, le 23 oct. 1690.

Je croyais que c'était assez de liberté pour moi que de vous avoir présenté un exemplaire de nos *Actes des Martyrs*, mais puisque vous avez bien voulu me prévenir d'une manière si obligeante dans la lettre que vous avez pris la peine de m'écrire, j'ai cru que vous ne trouveriez pas mauvais que je vous écrivisse celle-ci pour vous en témoigner ma reconnaissance et vous remercier du présent que vous m'avez fait du dialogue de Benoît Accoltus. J'y ai vu avec plaisir les petites pièces qu'on y a mises à la tête, à votre honneur, où je me réjouis de voir qu'on y fasse justice à votre mérite. Je pourrai continuer à travailler sur les martyrs, si je trouve de quoi remplir ce dessein. Je ne doute pas que vous n'y puissiez beaucoup contribuer, c'est ce qui me fait prendre la liberté de vous prier, que si vous trouvez quelque chose d'utile à ce sujet, que vous ayez la bonté de m'en faire part. Il est vrai que je m'aperçois que je prends trop de liberté pour la première fois que j'ai l'honneur de vous écrire, et j'aurais sujet d'ap-

préhender de m'être trop avancé avec une personne de votre distinction, si je n'étais assuré de la bonté que vous avez pour tous ceux qui s'appliquent à l'étude de l'antiquité. J'y pourrais même ajouter les témoignages d'amitié que vous rendez dans toutes les occasions aux RR. PP. Dom Jean Mabillon et Dom Michel Germain, avec qui j'ai l'honneur d'être joint pour les études depuis plusieurs années, et qui, ce semble, me fournissent quelque sujet d'espérer en votre bonté; c'est ce qui fait que j'ai pris la liberté de joindre cette lettre avec la leur et de me dire avec un très profond respect, votre etc.

---

## LETTRE CCLII.

### MABILLON à SERGARDI.

Parisiis, III kal. nov. 1690.

Reversus ex Campania Remensi, quo patrem meum grandævum, et fere centenarium visurus perexeram ([1]), nihil mihi potius in curis fuit, quam instaurare solitum litterarum commercium, quod jam dudum inter nos tua quidem dignatione, sed maximo meo honore, sancitum est. Nam, fateor, tædet me diuturni illius justitii, ac silentii, quod Bellona partim, partim mea ex hac urbe absentia invexerunt. Redeamus ergo, si lubet, ad solita nostra commercia, nisi forte te piget nugis meis diu-

tius interpellari. Faciam tamen etiam hac vice periculum tuæ in me seu benevolentiæ, seu indulgentiæ, probaturus quis nostrum prior alteri libellum repudii daturus sit. Est aliquando etiam amoribus ipsis sua satietas, suumque fastidium, cui leve nonnunquam divortium mederi consuevit. Jam audio te mihi improperantem, quasi divortii nostri auctor ego fuerim. Sed cave ita interpreteris; immo totum hoc in Bellonam refunde. Tu vero, pacem, quantum in te est (nam et in hac non parum vales) procurare satage, ut nulla dies nostris litteris finem imponat. Sed hactenus nugæ; ad seria venio.

Decretum proscriptæ Philosophici Peccati doctrinæ ad nos tandem maximo bonorum plausu perlatum est, frementibus licet iis, quorum interrerat. Pax sit eminentissimis dominis, qui etiam amorem Dei in orbem retulerunt christianum. Prodit quarta in ipsum Peccatum Philosophicum denunciatio, quam non sum missurus, nisi tu ipse jusseris. Interim mitto geminum litteratorum Diarium, cætera per sequentes tabellarios directurus. Exspectamus suspensis animis Sanctissimi Domini responsum ad litteras, quas propria manu Rex Sanctitati Suæ super nostris controversiis perscripsit. Jam certi ac securi sumus de futura pace, quando hoc modo Rex Magnus cum Maximo Pontifice congreditur. Nihil non boni ex mutuo illo congressu sperandum.

An libri a me pro Eminentissimo Domino nostro transmissi pervenerint, hactenus anxius, et sollicitus sum. Certe, qui in eamdem sarcinam conjecti erant alii libri pro nostro procuratore generali, Ro-

mam pervenisse accepi. Rogo te, fac me de receptis libris quam primum certiorem. Hucusque Bernardus hæret in via, quem vellem Suæ Sanctitati quantocius oblatum. Eminentissimo Domino nostro, si non indignum judicas, mea obsequia significare ne graveris. Vale.

(1) Le grand-père de Mabillon avait vécu 116 ans et son père environ 108 : « J'ai vu ce dernier, raconte Ruinart, à l'âge de 105 ans, encore vigoureux, avec un jugement sain et entier. »

---

# LETTRE CCLIII.

## MABILLON à SERGARDI.

Parisiis, 9 non. nov. 1690.

Inopinato hodie rus profecturus ad octo dies, brevissimam nihilominus ad te, occupando tempus, scribo epistolam, ne a primo statim redintegrati commercii limine primam fidem videar violasse. En geminum diarium. Plura ad te scribam, cum rediero. Nec plura hodie. Habe me semper quæso in numero eorum, qui maxime te colunt. Vale.

---

# LETTRE CCLIV.

## MABILLON à SERGARDI.

Parisiis, id. nov. 1690.

Quando redibit tempus illud, quo solito littera-

rum tuarum commercio frui dabitur! Ecce jam pro anno uno mensem istum computo, qui mihi earum usuram subripuit. Sed vereor, ne etiamsi mutuo nos officio scriptionis recreare per singulas conemur hebdomades, vereor, inquam, ne tardior votis meis cursor accedat. Jam enim per duas vices nihil litterarum ex urbe huc adventum est. At saltem illud solabitur, quod cursor unus multorum tarditatem compensabit cum plures simul epistolas afferet: nam nulla, ut opinor, epistola ex tuis hactenus amissa est, etsi dilata quarundam receptio. Post breve epistolium, quod superiori hebdomade scripsi rus abiturus, reversus nihil fere scriptu dignum inveni præter mortem Segnelæi Regii administri, qui ante dies octo vita defunctus est in florenti fortuna, et ætate, quippe qui annos duntaxat octo et triginta attigerat. Is filius erat, ut scis, magni illius Colberti, cui tantum litteræ debent, hæresque fuerat locupletissimæ bibliothecæ, quam pater magno studio comparaverat, instigante in primis, et procurante Baluzio, qui ejus curam habebat ad litteratorum omnium usum. Nunc eo res devenit, ut distrahatur præclara illa bibliotheca, ni Regii Ministri regiam bibliothecam Colbertina hac amplificari satagant. De antiquis libris loquor, qui magno numero in hoc penu asservantur, ad sex millia videlicet, et forte amplius. Nam, quin librorum editorum direptio fiat, vix dubito. Sic feruntl res mortalium, quæ magno labore, ac studio partæ uno fere momento dispereunt. Non tam facile vitia, et errores, qui ubi semel animos imbuerint, vix evelli, ac ne vix quidem possunt (¹). Sic fere habet

doctrina perniciosa de Peccato Philosophico, cujus damnationem auctores æquo animo pati non possunt, adeo ut male apud patres audierit noster in urbe procurator generalis, quod liberius in hanc doctrinam invectus fuisse crederetur. Nec ego quidem impune ferrem, si quod ad te scribo, ab illis P. P. resciri contingeret. Verum de animi tui fide securus, quod inde sentio, libere proferre non dubito. Tantum valeat Sanctissimus Dominus noster, ut cætera ejusmodi monstra jugulare pergat. Et tu vale in multos annos.

(1) Le marquis de Seignelai était mort le 3 novembre. « Quelle jeunesse! quelle fortune! quels établissements! écrit madame de Sévigné, le 13, à Bussy, rien ne manquait à son bonheur : il nous semble que c'est la splendeur qui est morte. » Les livres de la bibliothèque de Colbert furent vendus à l'enchère, en 1728, par son petit-fils, le comte de Seignelai, qui céda, en 1732, moyennant trois cent mille livres, les manuscrits à la bibliothèque du Roi; ils en forment la partie la plus précieuse.

---

## LETTRE CCLV.

### MABILLON à SERGARDI.

Parisiis, XII kal. decemb. 1690.

Dum litteras tuas avidus exspecto, meum interim officium prosequor; tametsi pauca mihi occurrant, quæ scribere liceat. De libris novis non est, quod mentionem faciam, cum id suppleant diaria litteratorum, ex quibus duo postrema ad te mitto in præsens, et proxima ex ordine missurus, ni

nova rerum facies iterum nostra commercia interturbet, quod maxime vereor. Nam sinistri ad nos rumores his diebus pervenere actum esse de negotio concordiæ, quæ inter vestratem curiam et nostram tractabatur. Id vero ægre admodum ferimus omnes, quibus pars catholica cordi est. Sic longe facilius vulnera inferuntur, quam curantur. Inter hæc nescio, quid sinistrum etiam de valetudine Sanctissimi Domini nostri circumfertur, quod nos magnopere anxios et sollicitos reddit. Sed forsan hæc fuerunt inimicorum commenta, quod quidem ex animo optamus. Si liberior esset inter nos discursus, multa ad te transmitterem, quæ incertæ cursorum fortunæ committere vereor. Certe per tres hebdomades nihil litterarum ex urbe huc advectum est : adeo ut fere desperem commercium nostrum secure continuari posse. Quod tamen non abrumpam, nisi tu ipse jusseris.

Cardinalis Bullionius Lugduni tantisper hæsit ob quoddam incommodum, quo eum solutum esse puto evulsione dentis infesti. Hac hebdomade huc adventurus creditur magna sane animi sui, suorumque voluptate, quam ex diuturna relegatione metiri licet.

Pons-carterinus, ut scies, in locum de mortui Segnelæi successit, vir animo et ætate vegetus, natus annos XLV, ad res magnas agendas idoneus. Faxit Deus, ut omnium de eo exspectationi effectus respondeant. Hæc tantum hac vice. Vale.

## LETTRE CCLVI.

### MABILLON À SERGARDI.

Parisiis, v kal. decemb. 1690.

Etiam hac vice necdum cursor ex urbe litteras attulit. Eamdem remoram non dubito contingere litteris ad te meis. Pergam nihilominus experiri fortunam, ut si non cito, saltem vel sero litteras meas accipias, tuasque vicissim recipiam. Cardinalis Bullionius huc tandem appulit, votorum suorum, uti credo, maxime compos, lætior utique aura curiæ regiæ, quam soli Cluniacensis. (1) Jam tibi, si bene memini, significavi absolutam tandem S. Augustini editionem, immo et Ambrosii, pauculis foliis exceptis. Dabitur uterque in strenam anni sequentis. Utinam secundis ventis propere possent convolare in manus SS. Domini nostri. Imperet ventis bellorum contrariis, et faciat tranquillitatem: et hoc brevi fiet. Sed quid de Augustino, et Ambrosio sperandum, quando Bernardus nominis ejus favore delatus tandiu hæret in via? Sane tædet me tantæ moræ, per quam, fit ut Sanctissimi Domini nostri benedictione defrauder. Interim brevi inchoabitur per nostros editio Athanasii, dum paratur typis Hieronymus, atque Hilarius sudat sub prælo. Etiam has rosas, hos flores producunt spinæ bellorum nostrorum. Quid putas

fieret in pace? Quanquam multorum labores opprimit hæc tempestas, quæ, ni cito deferbuerit, magnam cladem litteris, immo et Religioni allatura est. Falsus sim vates, aut potius bella hæc extinguantur quam cito, ut litterarum tuarum saltem voluptate recreari identidem merear. Certe maturandæ paci, dicam, extinguendo bello hyems commodissima est. Tu interim pacis otio et tranquillitate fruere, et vale.

Audio vina Gallica Londini in plateas ex rabie infusa; sed vice-versa tibialia serica formæ anglicanæ Parisiis manu publici tortoris fuisse publice conjecta in flammas.

(1) Le cardinal de Bouillon, après ses deux premières disgrâces et un exil à son abbaye de Cluny, avait été envoyé au conclave de l'année précédente. Louis XIV venait de lui donner ordre de revenir afin de confier au cardinal de Janson la direction de toutes les affaires de Rome, et il le reçut le 25 novembre.

---



## LETTRE CCLVII.

### MABILLON au cardinal D'AGUIRRE.

Parisiis, 4 kal. decembris 1690.

Quousque tandem suspensos tenebis nos exspectatione restituendæ valetudinis tuæ? satis jam superque satis periculorum defunctus es: redde te Ecclesiæ, redde nobis lætitiam salutis tuæ, et exultabunt omnium corda ex tam diutino morbo contracta et humiliata. Sperabam ego in dies redi-

tum tuum in Hispaniam, uti pollicitus eras, jamque accinctus eram ad te visendum saltem in transcursu ut tuo adspectu simul et colloquio frui mihi liceret. At omnem spem meam devoravit infestus morbus sæpius repetitus, quam ut brevi voti mei compos esse possim. Ni brevi huc accedas ipse mihi vim faciam, ut assumptis alis maria transvolem, atque interpositas terras, ut ad te tandem perveniam. Sed ne forte Icari lapsum incurram, melius est ut quamprimum convalescas, et ad nostras ipse partes accedas, ut te videre, te alloqui, te frui nobis saltem obiter contingat. At penes te non stat, inquies, ut cito saneris. Immo vero facile est, modo ut te urgeas, ut hilarescas, ut te tibi ipsi reddas, et labori parcas. Sed hæc fortasse liberius loquor, Eminentissime Domine, tamensi cum debita observantia, sed cum intimo amoris si ita loqui licet, affectu. Spero tandem Deum Opt. Max. votis nostris facturum satis, et te Ecclesiæ, atque ordini nostro salvum et incolumem restituturum. Ego vero piissimum Dominum hac de re interpellare non cesso, idem in posterum facturus, dum te valere et sospitem esse intelligam. Hæc vota tibi nuncupo his sacris festis, quæ fausta prospera Em. Tuæ animitus apprecor. De cætero valet Mabillionus tuus scribendis Annalibus totus addictus, quoad hujus vitæ distractiones sinunt. Jam ad seculum tertium progressus sum. Restat quidem longum iter: sed non deest voluntas et animus ([1]). Pergit Athanasii editio et Hieronymi cura nostrorum. Actis nostris persequendis et continuendis Theodoricus tuus navat operam Ruinartus dico, Eminentiæ Tuæ addictissi-

mus. Cessent bella, et studia fervebunt : ac si arma obstrepere pergant, vereor ne cum hoc strepitu studia hebetentur. Faxit Deus, ut his tandem malis, quæ totam Europam devastant, finis brevi imponatur. Quidquid erit, non faciam finem te colendi, te desiderandi, et si ita loqui licet, te amandi, et ex intimo diligendi. Mirum, quantum te colat, ametque Em. Card. Bullionius, ut ex ipsius ore didici non semel, sed nimis verborum : cætera suppleat affectus. Vale, at vale melius novo anno, quam ante. Iterum Vale.

(1) Les *Annales ordinis S. Benedicti* dédiées à l'archevêque de Reims, Le Tellier, parurent de 1703 à 1739, 6 vol. in-fol. L'ouvrage commencé par Mabillon fut continué par Ruinart. Le cinquième volume est de Dom Massuet et le dernier, de Dom Martène.

---

## LETTRE CCLVIII.

### MABILLON à SERGARDI.

Parisiis, prid. non. decemb. 1690.

Jam mihi multi anni effluxisse videntur, ex quo epistolarum tuarum solatio destituor. Sperabam hac hebdomade impatientiæ meæ modum impositum iri. Sed tamen nihil dum tabellarius ex te attulit. In sequentes hebdomades remitto spem, et exspectationem meam. Interim nuntius apostolicus appulit in hanc urbem, quod boni ominis loco esse credimus. Faxit Deus, ut res nostras vel sero tandem componat, ut Sanctissimus Dominus noster pacem

universæ Europæ procurare possit, et finem imponere diutino illi, quo provinciæ nostræ dudum flagrant, bellorum incendio. Nihil dignius pontificatu Alexandri VIII. Cardinalis Bullionius optime acceptus fuit a Rege, a quo in secretam audientiam per horam admissus est. Ante unum, aut alterum diem legi novam, id est quintam pestilentissimæ doctrinæ delationem in unum e Societate, qui Brugis pro concione asseruit licere parentibus in liberos suos, si subversionis periculum per Turcas immineat, sævire, mortem corporalem inferendo, atque adeo mulieribus prostituti pudoris, si quando in morbo resipiscere videantur, mortem procurare, ne in vomitum redeant, si convalescant. Non dubito, quin omnium indignationem ac censuram provocet pessima doctrina in auctorem. Sed apage hæc nostri seculi monstra errorum. Utinam ad te meliora, et gratiora scribere liceret. Sed quæ ferunt tempora, nobis ferenda sunt. Vellem ex te rescire, si id citra tuum incommodum possit, cur libellus quidam e gallico idiomate in italicum versus, qui *Christianus interior* inscribitur, relatus sit in classem prohibitorum a sancti officii Patribus [1]. Vale.

[1] *Le chrétien intérieur ou la conformité intérieure que doivent avoir les Chrétiens avec J. C., par un solitaire*, composé d'après les manuscrits dictés par le pieux Jean de Bernières Louvigny, trésorier de France à Caen, que la faiblesse de sa vue empêchait d'écrire, parut in-12, à Paris, 1660, chez Cramoisy. Le compilateur était le P. François d'Argentan, capucin, qui publia un second volume en 1676. Cet innocent ouvrage fut mis à l'index, le 30 novembre 1689, comme quiétiste. Les *Œuvres spirituelles*, Paris, Cramoisy, 1670, in-8°, tirées des mêmes manuscrits par le P. Robert de Saint-Gilles, minime, eurent le même sort, le 19 mars 1692.

## LETTRE CCLIX.

### MABILLON à SERGARDI.

Parisiis, III id. decemb. 1690.

Hæreo semper avidus litterarum tuarum, quarum necdum ulla mihi a justitio isto reddita est. Felix interim, si vel litteræ ad te meæ perveniant. Tempus est, ut initi inter nos invicem commercii anniversaria encænia celebrem. Nam memini hoc fere tempore incœptum fuisse, quod utinam in longum tempus protrahatur. Sed et imminentium festorum recursus invitat, ut tibi prospera omnia in novum annum, et fausta Natalia apprecer. Vix me tempero, quin ad Eminentissimum Dominum scribam ad renovanda demissi et grati in eum animi mei testimonia. Sed vereor tantæ dignitatis interpellare virum maximis negotiis occupatum. Quanto minus id audeam erga Sanctissimum Dominum nostrum, pro cujus sospitate et salute quotidiana vota Deo offerre non cessamus. Quis mihi det, ut vota nostra impleat ille qui solus potest? Te vero, illustrissime vir, etiam atque etiam rogo, ut me sodalesque meos etiam hoc anno solita benevolentia tua prosequi pergas. Tantum hac vice : nisi quod cardinalis Bullionius male se habere dicitur. Alii alias afferunt causas, morales potius, quam naturales. Ego vero, qui ab aulicis speculationibus longe ab-

sum, conjectoris officio fungi nolo. Antequam te dimittam, rogo, ne gravate feras, si illustrissimo Fabretto, patrono quondam, et (si dicere licet), amico nostro obsequia mea, nostrique Michaelis Germani renoves, eique suggeras amplam illam, quam penes se habet, veterum inscriptionum collectionem magnopere ab ipso flagitari. Vale in multos annos.

---

## LETTRE CCLX.

### MABILLON à SERGARDI.

Parisiis, XVI kal. jan. 1691.

Ex silentio tuo facile conjicio, res nostras istic non bene procedere, nec ad te pervenire litteras meas, certus de tua humanitate, te responsum non tamdiu dilaturum. Tentabo fortunam adhuc semel. Si vero postea res ita pergat, a scriptione et missione litterarum omnino abstinebo, ne epistolæ meæ fiant ludibria ventis. Neque hac vice multis te alloquar, cum desit argumentum prolixioris discursus, et viarum certitudo. Ante hos tres dies cum superiore nostro generali Pontisaræ invisi cardinalem Bullionium, in nostro, immo et suo, S. Martini monasterio, cujus est Abbas, degentem : quem integra valetudine præditum invenimus, præter maciem oris. Ille nos solita sua comitate amplexus est quam dignantissime. Nuntius apostolicus incognitus hactenus versatur apud Patres Fulienses, clam a Rege

acceptus et auditus. Ex ejus prudentia speramus brevi res nostras compositum iri, quod etiam, atque etiam optant omnes rei catholicæ studiosi (¹). Vale, et, si has litteras accipies, fac, ut de tua salute certus fiam. Iterum vale.

(¹) Ce nouveau Nonce s'appelait Nicolini; il était de Florence. V. la lettre de Michel Germain à Magliabechi, du 12 mars.

---

## LETTRE CCLXI.

### SERGARDI à MABILLON.

Romæ, x kal. jan. 1691.

Diu est, quod litteras nec scripsi, nec accepi. Tu solitudinis amore detentus, ego aulæ fastidiis irretitus, ambo in amicitiæ dulcisque consuetudinis usuram peccavimus. Quæ mea fuerit orbitas hoc abrupto litterarum commercio, te ipsum percontari juberem, si minus modestiæ haberes. Attamen hoc unum scias, ut tui desiderium aliquo modo delinirem, hoc tempore non semel abdita campaniæ Remensis cogitatione perlustrasse, teque illic terrena despicientem insonti quadam invidia fuisse prosecutum. Tandem redditæ mihi sunt unica vice epistolæ tres, quæ sive aliam jacturam, sive silentium tuum uberiori gaudio compensarunt. Gratulor primo te reducem et incolumem e Remensi regione, tuaque fretus singulari humanitate confido in posterum te frequentiores litteras scripturum. Hoc utique fecissem et ego, sed partim timore, partim

assiduis curis, partim quoque incommoda valetudine detentus instituti mei rationes deserere coactus fui.

Utinam aliquando hæc flamma, quæ in vestibulo Italiæ ardere incœpit, opportuno præsentique remedio extingueretur!

Ego quidem, ut verum fatear, nullis licet partibus addictus, securis oculis hoc incendium aspicere non patior, vereorque summopere, ne vicina calamitas nos quoque contingat. Sanctissimus Pontifex, quæ sunt optimi pastoris, munia sedulo implet, et nihil habet prius, quam dissidentes principum animos stabili fœdere componere; sed tam cruda et acerba sunt christianæ reipublicæ vulnera, ut medentis manu contrectari reformident.

Sed ad nostra veniamus. Quarta Peccati Philosophici denunciatio in deliciis mihi erit, neque enim ferre possum hanc PP. contumaciam, vixque aliquando temperare mihi possum, quin in ipsorum mores libera ferar indignatione.

Quæ mihi refers de epistola ab invicto Galliarum Rege summo Pontifici scripta, summopere exopto, ut ex voto succedant, sed, ut audio, parum spei in hoc negotio, quod magnum est in Ecclesia Dei, hactenus affulget.

Sanctissimus Dominus noster viridi plane senectute utitur; color illi optimus, oculus vividus, memoria pollet maxima, rebusque agendis nunquam finem imponit. Denique, si annos non numeres, juvenem profecto dicas. Hodie per horam ipsum allocutus sum, nec prætermisi narrare, quod de insigni regii ministri Segnelæi bibliotheca mihi significasti,

ut, si fieri poterat, desiderium injicerem tam pretiosi thesauri comparandi. Sed cum habeat bibliothecam omni librorum genere instructissimam, peregrinas opes quærere hac præsertim temporum difficultate minime opportunum duxit. Quem mihi narras, librorum fasciculus nondum in Urbem advenit; Crozerium interrogari super hac re jussi, nec non Patrem procuratorem generalem; cumque aliquid certi invenire potero, tibi protinus nunciabo.

Interim ego veniam peto officiorum, si quæ omisi, proque tua (quæ mea est) incolumitate, in limine renascentis anni fervidissima vota nuncupo. Vale.

---

## LETTRE CCLXII.

### MABILLON A SERGARDI.

Parisiis, VIII kal. jan. 1691.

Distantia locorum nihil vetat, quominus in ipsis Natalibus festis hæc eadem tibi festa prospera et fortunata augurer. Liber quippe est animus, atque uno momento maria transvolat, omnesque obices facile superat, armorum ac latronum pericula nil moratus. Puta igitur, me hodie Romæ ad tuum conclave adesse, ut salvere te jubeam, atque his opibus quas nobis attulit Christus nascens, locupletem esse. Sic votis dives sum, qui modo nihil ad te mittendum habeo. Est præ manibus quoddam Menagii carmen, qui memoriæ suæ gratias agit, quod se fere octogenarium nondum deseruerit (1). Mihi vero pene reli-

gio fuerit hoc carmen ad te mittere, utpote quod penitus sit profanum. Mallem quippe Christum audire, quam divam Mnemosynen. Sed difficile est poetam simul esse, et christianum. Si sic est, malim a poetarum choro longe abesse, quam Christi expertem in eorum castris militare. Ergo scrupulus animo insederat, ne tibi profanum carmen mitterem. Sed tu ex ipsis sordibus paganorum aurum facile elicies. Cæterum, si quid in his judico, versus Parnasso haud indigni sunt, nec ita frigidi, ut ab homine fere octogenario conditi videantur. Sed tu longe melius de his judicium feres. In fine moneo, nihil dum litterarum me hac etiam vice abs te accepisse. Si nullum abs te responsum hebdomade proxima accipiam, a scribendo in posterum abstinebo. Vale, et me ama (2).

(1) L'hymne de Ménage à Mnémosyne, composé à soixante-douze ans, et faible centon des poètes de l'antiquité, sur la perte de sa mémoire, se termine par ces vers qui offrent une idée ingénieuse et touchante :

*Musarum veneranda parens, quam Jupiter ipse,*
*Ille pater Divum, magno dilexit amore,*
*Mnemosine, famæ merito pars maxima nostræ,*
*Respice me famulum: ne despice, Diva, clientem.*
. . . . . . . . . . . . . . . .
*Si tales tu, Diva, preces audire recusas,*
*Diva, precor, memorem omnem nobis eripe mentem.*
*Orbilius fiam, cunctarum oblivio rerum:*
*Nec meminisse queam, tot rerum non meminisse.*

(2) Cette lettre clot la correspondance de Mabillon et de Sergardi. Alexandre VIII, ce vénitien qui conserva, sur la chaire de saint Pierre, la grâce et la gaîté de sa nation, mourut le 1er février 1691. « Depuis Sixte V, disent les Mélanges de Vigneul Marville, nous n'avons point eu de pape qui ait dit tant de bons mots qu'Alexandre VIII. » Ces deux pontifes ont été surpassés en belle humeur par l'aimable, l'excellent et facétieux Lambertini.

## LETTRE CCLXIII.

Michel GERMAIN à MAGLIABECHI.

Ce 12 Mars 1691.

J'ai différé à répondre à la dernière que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, que j'eusse quelque chose digne de vous être mandé. Je commence par un million d'actions de grâces pour les nouvelles de la république des lettres dont vous avez bien voulu nous enrichir. Nos savants en sont extrêmement contents, et vous en remercient très humblement. Vous avez donné la puce à l'oreille de M. Léonard, libraire de Paris, qui imprime en plusieurs volumes la même chose que vous marquez qu'on fait en Allemagne, touchant les traités de paix, et d'autres semblables négociations. Nous verrons qui aura été le plus riche en bons mémoires : il y en a de très curieux sur ce sujet à la bibliothèque du Roi. Ce fameux endroit n'était pas placé dignement et quatre-vingt mille volumes, plus ou moins, étaient arrangés sur de simples tablettes, dans vingt ou vingt-cinq chambres [1]. M. de Louvois, qui fait faire une place magnifique où était l'hôtel de Vendôme, en donnera tout un côté pour y bâtir la bibliothèque du Roi. Rien n'égalera la magnificence de cet édifice. On y entrera par huit degrés. Vous prendrez sans doute part à cet auguste logement des muses qui font vos uniques délices [2].

Vous savez que nos Pères ont achevé le saint

Augustin et le saint Ambroise. Il y a environ dix feuilles de la nouvelle version du saint Athanase imprimées au Louvre sous la direction de M. Anisson, qui, sans quitter Lyon, s'établit à Paris et entreprend les ouvrages qu'on imprime chez le Roi. Le saint Hilaire avance. On commence aussi le saint Jérôme. Dom Jean Mabillon achève l'édition d'un volume français in-4 *Des Études Monastiques* (¹). Cette pièce servira autant aux ecclésiastiques et aux autres savants, qu'à nos confrères auxquels elle est particulièrement destinée. A la fin notre Père y a mis un catalogue des principales difficultés qui se rencontrent dans chaque siècle sur l'histoire et la tradition de l'Église, et ce serait bien de quoi faire exercer messieurs vos *virtuosi*, s'ils avaient le goût tourné à savoir à fond la religion, et la doctrine de l'Église, comme nous autres Français en faisons nos délices et le capital de nos applications. Vos grands génies rendraient un service incomparable à l'Église et se rendraient aussi vénérables à toute la terre, s'ils pouvaient se captiver depuis l'âge de quinze à seize ans jusqu'à soixante pour approfondir ces matières, dont les hérétiques, les libertins et les esprits forts abusent étrangement, lorsque vos Messieurs payés, la plupart pour cela, c'est-à-dire revêtus de bons bénéfices, songent à toute autre chose qu'à soutenir par ces armes fortes et solides, les intérêts de leur mère qui les a rendus si grands et si illustres. Mais cet avis porte avec soi de la peine, peu d'avantage temporel et la privation des plaisirs de cette vie, chose difficile à persuader à bien des gens. Ces deux pièces de poésies seront

peut-être mieux reçues. En voici l'histoire. M. Lenglet ancien professeur en éloquence et plusieurs fois recteur de l'Université de Paris, ne pouvant souffrir que M. de Santeuil, bon poète à la vérité, mais dont la vie est toute poétique, se rende ridicule en vantant d'un air présomptueux, ses ouvrages, a fait en général cette satire ingénieuse contre ceux qui font trop valoir leurs vers. Santeuil qui s'est senti piqué, sans qu'on le nommât, y répond avec enthousiasme. L'une et l'autre pièce est fine. M. Lenglet répondra à la réponse de Santeuil : difficilement Santeuil aura-t-il le dernier (¹)? Ainsi, Monsieur, vous aurez tout le divertissement de cette jolie querelle, si j'apprends que le port ne vous charge pas.

Monseigneur le Nonce, votre très illustre concitoyen, est amateur des bons livres. Je lui en ai acheté plusieurs et il augmentera sa bibliothèque. Ce prélat est plein de bonté, d'érudition et de sagesse. J'espère beaucoup de son savoir-faire pour terminer les niaiseries qui nous brouillent avec Rome. Tous nos savants vous présentent leurs respects. Je suis plus que personne, votre etc.

(¹) A l'avènement de Louis XIV, la bibliothèque du Roi n'était au plus que de cinq mille volumes ; elle peut être ainsi regardée comme une des créations de son règne.

(²) Une lettre de Mabillon à Magliabechi, sans date, et supprimée comme ne contenant point de faits nouveaux, s'exprime ainsi sur le superbe projet de cette translation que la mort subite de Louvois, le 16 juillet de cette année, empêcha de réaliser : « Quoique la guerre soit universelle contre la France, notre grand monarque ne laisse pas de faire travailler à une magnifique bibliothèque pour y mettre tous les livres de sa bibliothèque. Il y a actuellement cinq cents ouvriers qui travaillent à ce bâtiment qui sera digne de sa magnificence royale. Il faudrait que vous

fissiez la débauche de venir en France, pour voir cette bibliothèque lorsqu'elle sera achevée : ce qui sera dans un an, comme on nous le fait espérer. »

(1) Le *Traité des Etudes monastiques* opposé à la théologie scholastique et aux livres des Casuistes, parut cette année. Mabillon y joignit, l'année suivante, les *Réflexions sur la réponse de l'Abbé de la Trappe*. V. la lettre de Mabillon à Magliabechi, du 23 juin 1692, note 1. Dom Thuillier rappelant la querelle à laquelle donna lieu ce *Traité*, que le pape Alexandre VIII avait approuvé, s'exprime ainsi sur l'utilité à retirer des histoires de saints. On verra de quel français se servent quelquefois ces Bénédictins auxquels Montfaucon recommande modestement de « choisir la manière d'écrire la plus simple et de ne donner à leur style que l'attention nécessaire pour s'exprimer avec netteté. » Voici ce passage : « Les saints ne nous instruisent pas moins par leurs défauts que par leurs vertus. On profite autant à considérer les obstacles qu'ils ont eu à vaincre, que le terme où ils sont parvenus. Ne serait-ce pas une faute de leurs historiens de n'avoir que des merveilles et des louanges à nous débiter ? Pourquoi ne nous pas montrer aussi l'homme, pour nous apprendre comment l'homme était devenu saint ? Il semble qu'en écrivant ces sortes d'histoires, on devrait avoir principalement en vue de donner des règles de conduite. Combien, par exemple, ne nous en fournit pas la dispute de M. de la Trappe avec Dom Mabillon ? La véhémence avec laquelle l'illustre Abbé tâche de faire valoir des raisons, qui, à des esprits modérés, paraîtraient à peine dignes du nom de raisons, nous apprend combien les imaginations grandes et vives doivent se défier d'elles-mêmes ; combien elles doivent être en garde contre les préjugés, les rapports incertains, les jugements précipités : avec quel soin elles doivent distinguer entre zèle et indiscrétion, entre devoir réel et perfection imaginaire. » *Préface des Œuvres posthumes de Mabillon*, p. XXIII. Ce trait spirituel d'une lettre écrite par Huet de son abbaye d'Aulnay, le 13 août, à Mabillon, au moment où paraissait le *Traité des études monastiques*, est un des témoignages qui éclatent sans cesse dans cette correspondance, du christianisme éclairé du siècle de Louis XIV : « ... Je suis ravi que vous ayez entrepris de désabuser ceux à qui on a voulu persuader depuis quelques années, que l'ignorance est une qualité nécessaire à un bon religieux. Je suis dans un lieu où j'ai vu soutenir cette maxime, si favorable à la fainéantise des cloîtres, qui est la mère du relâchement. J'ai beau alléguer votre exemple et celui de tant

d'illustres confrères que vous avez, si dignes de l'habit et du titre qu'ils portent. Votre ouvrage les pourra désabuser, si je puis obtenir qu'ils le veuillent lire : mais quand on aime son mal on en fuit les remèdes. »

(1) Lenglet fit, au contraire, sa paix avec Santeuil, ainsi qu'on le voit par la pièce : *Sacrarum pater elegantiarum* qu'il lui adressa et qui est placée dans les œuvres poétiques de ce dernier à la suite des iambes, *à M. Gerbais, docteur de Sorbonne, touchant la remontrance de M. Lenglet, professeur royal, à l'auteur.*

---

*Archivio Mediceo de Florence.*

## LETTRE CCLXIV.

### MABILLON au Grand-Duc de Toscane, COME III.

Paris, 10 septembre 1691.

Je n'avais osé prendre la liberté d'écrire à V. A. S. que pour la prier d'agréer notre *Traité des Études Monastiques*. Mais Dom Pierre de Saint-Louis que j'ai prié de me servir de médiateur auprès d'Elle pour cet effet, m'ayant donné avis de la manière si honorable dont V. A. S. s'était expliquée en ma faveur, je me sens indispensablement obligé d'en témoigner à votre bonté nonpareille mes très humbles reconnaissances. C'est une grande grâce, Monseigneur, que vous veuilliez bien recevoir un présent de si peu de valeur, et j'avoue que c'est une espèce de témérité à moi d'avoir osé le faire présenter à V. A. S. C'est ce qui m'a obligé d'avoir recours à Dom Pierre de Saint-Louis, qui a l'honneur d'avoir part à vos bonnes grâces, pour le prier de suppléer par son crédit à ce qui manque à ce présent. Mais je crains

qu'il ne l'ait fait trop valoir et que V. A. S. ne soit étonnée lorsqu'elle le verra, que j'aie eu la hardiesse de lui présenter si peu de chose. J'espère néanmoins qu'elle me pardonnera cette liberté, et que, sans avoir égard au peu de mérite de l'ouvrage et de l'auteur même, elle agréera cette marque de ma reconnaissance, et la protestation que je fais d'être toute ma vie avec un très profond respect, etc.

---

Arch. du Mont-Cassin.

## LETTRE CCLXV.

### Michel GERMAIN A GATTOLA.

Lutetiæ Paris. in monasterio S. Germani a Pratis, XV kal. octobris 1694.

An oblivisci me putas, Erasme suavissime; tui arctissimis religionis vinculis, amore litterarum et quamdiu Casini egimus mihi vitæ socialis studiorum ac victus communitate conjunctissimi? Silui, fateor, at quis in tanto bellorum strepitu vellet obstrepere? Neque tamen ita litteris potui temperare, quin amori tuo qua licuit responderem, in virginis Faræ cultum apud Siculos inquirerem editorum a nobis librorum indiculos texerem. Et meum si Deo placet silentium increpabis? Cave tuam in perniciem garrulus fiam nimis. Quam primum liberos feret commeatus extinctæ contagionis opinio, fac, precor, ut Farenses nostræ sanctimoniales resciant quorsum evaserit Siculorum adversus patronam suam cultus et religio.

Optimi Rossanensis archiepiscopi mortem non sine lacrymis excipimus; quietem illi perpetuam Mabillonius egoque fusis ad Dominum precibus adprecabimur. Felicitati tuæ parum abest ut invideam, mi Erasme, qui patris amantissimi, illustrissimi Abbatis, præsidis amplissimi ducatum secutus, et ferves religione, et scientiis incubas totus, et sacri montis ædem reliquave monachorum habitacula gaudes pristino splendori reddita, locique religionem picturis, auro, argento, marmoreis iconibus et columnis adventantium oculis subjici lætus conspicis ([1]). Quam lætus ego, post exactam in officio diurnam stationem, post inita tecum vitæ sanctioris colloquia ante sanctissimi patriarchæ cineres ac tumbam excubarem! Alio vocat Deus. Sequor, quam lubens vel invitus, non est quod dicam.

Aliquo in pretio si tibi esset gallicanæ linguæ studium, auctor forem ut Mabillonii librum recens excusum hoc titulo: *Des Etudes monastiques*, tibique cum venerandis sodalibus tuis destinatum, ab optimo patre Stephanotio (gallice Estiennot) procuratore nostro generale peteres. In eo quippe multigenam eruditionem summæ pietati conjunctam, et antiqua majorum nostrorum exempla ineundorum studiorum optimo methodo sociata reperires. Quoquid ad mentem tuam profectumque fingi possit aptius non video. Animum itaque contendito, mi Erasme, dedisce non nihil patriæ linguæ lepores suavissimos ut Galliæ solutiorem, rotundiorem et humanis actibus (sic loqui fas sit) convenientiorem eloquendi formam idiotismosque perdiscas. Ris-

ticanam forsan barbaræ similem habebis primum; et ubi nativos exprimendi sensa modos tenueris, næ illam viro docto non indignam, sed ob libros eximios hoc idiomate conscriptos commendatione dignam es habiturus. Quidquod? Erasmo non injucundum esset. Si quando Lirinum vel Parisios daretur accedere, cum nostris gallicos miscere sermones et quæ in aula splendidissima sunt nullibique gentium aliarum reperienda facilius rimari. Sed quod religioso viro (qualem te moribus et studiis probas) dignius est, cuduntur ut dicebam in dies francica lingua doctissimi libri. Quibus non sine studiorum jactura caretis, ut mirum sit alio flecti vestratium maxima vastissimaque ingenia, quæ si caperet studiorum reconditiorum amor, ea nullus, non dicam æquare, sed nec longo intervallo subsequi posset, cum interim abjectis ejusmodi libris ad carmina vernacula totos se convertant. Unum ex illis excipio Benedictum Bacchinum, virum longe doctissimum, sed uti Magliabechus et Gaudentius Roberti carmelitæ datis litteris conqueruntur, ab Abbate Parmensi, post eximii patris Arcionii mortem, tam dure habitum, ut solum vertere et apud Mantuanum S. Benedicti Abbatem quietam quærere vitam sit coactus ([a]). Hoc profectò ut apud illustrissimi præsidis aures pervenerit, non ille feret procul dubio clarissimum ordinis nostri litterarium decus in studiorum, in quibus tantopere profecit, stadio domesticis incommodis retardari. Id doctis nostratibus visum est acerbissimum, quibus mirum in modum probatur religiosissimi viri patientia, qui datis ad nos litteris, dolorem

texit omnino nec ullum de concitatis in se motibus verbulum fecit. Hæc in sinu tuo fidenter deponi patiare, quo, cætera si paria sunt, nullam abjiciendi studia vir eruditissimus occasionem prætendat. Cæterum quod illustrissimo domino Abbati gratum animum contestari vel offerre non ausim obsequia, tu te ipse patronum age, ruboremque meum excusare velis. Religiosissimis patribus ac dominis plurimam salutem impertior. Vale, mi Erasme, Germanumque tuum solita benevolentia complectere.

(1) Tous ces ornements dus à l'Abbé André Diodato, n'étaient pas d'un goût très pur, et, malgré la richesse des matières, l'église du Mont-Cassin est restée d'une architecture médiocre. V. la lettre de Gattola à Montfaucon, du 30 octobre 1695, note 2.

(2) V. la lettre de Magliabechi, du 23 juin 1692, note 2.

---

Bibl. de l'Université de Bologne.

## LETTRE CCLXVI.

### MABILLON au Cardinal D'AGUIRRE.

Parisiis, 15 decembris 1691.

Male omnino de Eminentia Tua mererer si sacros hosce dies elabi sinerem absque debita iteratione votorum et obsequiorum meorum, tametsi ea jam dudum tibi probata esse non dubito. Quid enim amplius exoptem, quam ut diu incolumis vivas, ad ordinis nostri decus, et Ecclesiæ utilitatem. Idem vero in votis habent quam maxime quotquot in nostro sodalitio vivunt, sed imprimis ii, qui litte-

ras colunt. Hi siquidem te, veluti studiorum suorum ducem et antesignanum, immo etiam fautorem, et patronum venerantur. Fortasse opus habebunt imposterum tua auctoritate, tuoque exemplo, ut adversus novæ opinionis auctorem, piissimum scilicet Abbatem de Trappa Cisterciensem, qui monachis studia abrogare tentat, sese tueantur. Quantum hoc in argumento posuerim operam ex tractatu meo de Studiis Monasticis, ubi ad manus tuas pervenerit, facile intelliges. Adversus hunc tractatum responsionem parat illustriss. Abbas, cui repetito opere satisfacere, Deo dante, conabor. Hic sum, dum sodales nostri, alii absolvendo Hilario, alii continuandis tum Athanasio Magno, tum Hieronymo dant operam. Hæc studia pacem postulant, quæ nisi brevi afficerit, timendum est ne litteræ sensim deficiant. Sed dabit Deus his quoque bellis finem. Utinam et diutinam Eminentiæ Tuæ incolumitatem, quam tibi omnes sodales nostri sed imprimis D. D. Michael Germanus et Theodoricus Ruinartus socii mei ex animo tibi mecum apprecantur.

---

Bibl. Magliabechiana de Florence.

## LETTRE CCLXVII.

### MABILLON À MAGLIABECHI.

(Décembre 1691).

Je ne puis laisser passer ce commencement du nouvel an, sans vous le souhaiter heureux et rempli

des bénédictions du ciel, et sans vous renouveler en même temps mes respects et mes reconnaissances. Il me semble qu'il y a un siècle que je n'ai eu l'honneur de vous écrire, et je m'y vois obligé aujourd'hui pour plusieurs considérations, outre celles que je viens de marquer. J'ai reçu de votre part par M. le nouvel envoyé de S. A. S. la savante dissertation de M. Ramazzini, touchant les maladies de l'an 1690 ('), avec le *Rimprovero* du R. P. Abbé de Classe, dont je vous remercie de tout mon cœur. C'est encore à vos bontés et à vos soins que je dois la faveur que m'a faite M. Sanzoni en m'envoyant la vie du B. solitaire Terrello, qu'il a adressée à M. Sanson, géographe du Roi en cette ville, où il dit expressément qu'il l'a fait à votre sollicitation. Permettez-moi, Monsieur, de me servir aussi de votre canal pour remercier ce galant homme de son beau présent, aussi bien que de l'anagramme et de l'épigramme qu'il a mis à la tête sur mon nom. Je ne méritais pas tant d'honneur, et c'est à vous à qui je dois cette nouvelle connaissance. Je me persuade que vous aurez reçu à présent notre *Traité des Études Monastiques*. Je vous en aurais adressé les exemplaires que je voulais présenter à Florence au Grand-Duc et à nos amis, si je n'avais eu une occasion qui m'obligeait de me servir de la médiation du R. P. Dom Pierre de Saint-Louis qui s'en est bien voulu charger. Je n'aurais eu garde d'avoir recours à d'autre qu'à vous, Monsieur, pour me faire cette grâce, sans cette raison qui m'a engagé à en user autrement : ce que je vous prie de ne pas trouver mauvais. Car j'aimerais mieux que

tous ces exemplaires fussent perdus que de perdre tant soit peu de votre bienveillance et de votre amitié dont je fais toute l'estime que je dois. Je suis honteux de n'avoir pas encore imprimé les lettres d'Ambroise de Camaldule et de ne vous avoir pas renvoyé vos livres. Je prétends bien que ce sera la première impression que je ferai : mais nos libraires àprésent n'en veulent pas faire la dépense. Je suis résolu de vous renvoyer vos livres après en avoir copié ce dont j'ai besoin : mais j'attendrai vos ordres là-dessus. Je ne suis pas le seul qui ne trouve pas d'imprimeurs pour le latin ; le P. Pagi n'en trouve pas non plus pour la continuation de son ouvrage : et le huitième tome des Actes de nos saints demeure-là, faute de libraires qui veuillent faire la dépense de l'impression. Dieu veuille nous donner bientôt un meilleur temps. On pourra néanmoins réimprimer bientôt notre *Traité des Études*. Obligez-moi de m'envoyer vos mémoires pour l'augmentation de la bibliothèque. Je suis avec respect aussi bien que Dom Michel et Dom Thierry, etc.

(1) Cette dissertation est le premier modèle des Annuaires météorologiques si utilement publiés depuis ; elle mérita d'être insérée dans les Actes de l'académie des Curieux de la nature, le titre est : *De Constitutione anni 1690, ac de rurali Epidemia quæ Mutinensis agri, et vicinarum regionum colonos graviter afflixit, Dissertatio, ubi quoque rubiginis natura disquiritur, quæ fruges et fructus vitiando aliquam caritatem annonæ intulit.* Modène, 1690, in-4°.

Arch. du Mont Cassin.

# LETTRE CCLXVIII.

## Michel GERMAIN et MABILLON à GATTOLA.

Lutetiæ Parisiorum, in monasterio Sancti Germani a Pratis, non. januar. 1692.

Nec amoris tui fervorem enecant frigora brumæ, nives, mi Erasme, concedo. Perge qua cœpisti via brevi Casino Lutetia Parisiorum addetur. Nova petis semper editorum librorum incunabula. Quos, priusquam arriserint Augustinus, Ambrosius, Bernardus, per nos redivivi, meliores dicere liceat, optimo loco constitutos, ut probat Mabillonii de Monasticis Studiis doctissima tractatis. Siles ubi romani cardinales, viri omnium gentium amplissimi, plausus edunt. Fallor aut præsaga mente quid conceperis intelligo. Prorsus ita est. Rem cum eo litterariam habet Mabillonius, cui tacere non minus grave est, quam suis perpetuum imperare silentium facile. Monasticorum itaque Studiorum rationem impetit et quo pollet vigore nos ad aratra, ligones, cæmenta (si superis placet) est damnaturus.

Brevi typis committendum fertur Trappense opus. Si quid confutatione non indignum proferet, revincet in nova tractationis editione Mabillonius, humeros modo, brachia, dorsum rhumatico frigore impeditus. Impedior et ego, sed mitius, iisdem propemodum incommodis, et promovendo monastico gallicano iners efficior.

Hilarium, Hieronymum, Athanasium ante anni finem non impetrabis, etiamsi, quod in votis habere te significas, adesses coram. Majora de studiis ne prænunciem vetat bellorum acerbitas quæ Galliæ quidem viscera, quin immo finitimas oras necdum pertentarunt, at commercio, mutuisque cum exteris gentibus officiis cummeatui, necessitudinibus officiunt plurimum. Detrimentum inde capiunt Farenses nostræ virgines, quibus per te, vir humanissime, spes affulgebat minime dubia de Siculorum in patronam suam cultu certiores se futuras. Nunc Siculos adire per litteras vetant Hispani. Quæ jubes reverendissimo detuli obsequia. Plurimam inde salutem tibi refero. Fac, mi Erasme, resciat illustrissimus Abbas præsidens, sciant, et a te memorati patres omni veneratione digni, me semper eorum nomini devotum, obsequentem, adstrictumque futurum; fausta novi anni auspicia tibi quotquot bonis vacant litteris sodales nostri adprecantur. Sum ego præ cæteris ad omnia paratissimus. Vale.

F. M. Germain M. B.

Admodum Reverende Pater, diversam a Germani nostri epistola ac separatam, frustra a me requiras, mi Erasme, hominum cordatissime. Quid vis dividere ac separare quos longa consuetudo in unum conjunxit. Eadem amborum verba, iidem in te tuosque affectus, eadem in reverendum patrem Abbatem ac præsidentem obsequia ac vota: eademque quoque in optimos et amantissimos patres Ratchisium, Bernardum, aliosque quotquot sacrum Cassini montem incolunt grati

animi reciproca studia. Cæterum operam quam polliceris tuam tam gratanter accipio, quam prompto et expedito animo eam offers. Quid vero in præsens abs te petam, mi Erasme, modo certe non occurrit. Equidem cum Cava discessimus quamdam schedulam reliqui in manus Rev. Domini Abbatis, in qua quæ ab istis patribus requirebam exposita erant. Sed post discessum nostrum ne verbum quidem responsi impetrare potui, multis licet litteris Cavam et Neapolim scriptis. Nunc vero quid in ea schedula esset plane e memoria excidit. Erit forte aliquando occasio ut te interpellem. Interim Mabillonium tuum amare perge cujus animo perpetuo vigebit Erasmus, quem utinam adhuc semel daretur amplecti! Vale.

F. J. MABILLON. M. B.

---



# LETTRE CCLXIX.

## Michel GERMAIN à MAGLIABECHI.

Ce 14 janvier 1692.

J'ai honte de mon silence, mais je ne puis me résoudre à le rompre pour vous dire des bagatelles. Ne prenez donc pas, s'il vous plaît, pour un oubli, de ce que vous ne recevez pas de mes lettres : accusez-en plutôt la guerre qui rend les ouvrages de nos savants moins fréquents et par conséquent les matières des lettres plus stériles. Je ne puis néanmoins laisser passer toutes ces fêtes sans vous assurer de mes profonds respects, aussi bien que de

ceux de M. Ménage et de nos Pères qui composent. Vous devez avoir reçu à présent de notre Père procureur-général à Rome le *Traité des Études Monastiques*. On dit que l'Abbé de la Trappe y répond; son ouvrage est dit-on fini; mais il n'est pas encore certain qu'il l'imprimera, quoique cet auteur ait beaucoup de peine à retenir ce qu'il a une fois enfanté. Vous en jugerez s'il paraît. Cependant il ne reste presque plus d'exemplaires de l'ouvrage de Dom Jean Mabillon, qui sera obligé de le réimprimer bientôt avec des augmentations et quelques corrections considérables. Les étymologies françaises de M. Ménage étaient supprimées à l'imprimerie royale, mais on les y continuera; cet ouvrage contient beaucoup d'érudition (1). Vous avez vu sans doute ce que le Père Pezron a écrit contre notre Père Martianay en faveur de l'*Antiquité des temps* qu'il fait remonter douze cents ans au-dessus du texte de la Vulgate : notre Père y prépare une réponse courte et solide (2). Cependant il a soixante-cinq feuilles imprimées de son premier volume de saint Jérome qui contient des versions de l'Écriture par ce Père et sous le nom de *Codex hebraicæ veritatis* et qui n'ont jamais paru. M. l'évêque de Meaux, très habile théologien et le plus savant prélat de France, et peut-être de l'Église de Dieu, en était hier charmé (3). Le saint Athanase et le saint Hilaire vont du même pied. Mon *Monasticon Gallicanum* est fort avancé; mais il faut attendre un temps un peu plus favorable pour en commencer l'édition. M. le président Cousin vient de m'envoyer un paquet des journaux de l'année précédente

pour le P. Roberti de Parme : si vous lui écrivez vous m'obligerez de lui ordonner... ([4]) afin que je sache par où le lui faire tenir. Le bon P. Commire vous salue ; il me vient de donner cette poésie pour vous et est dans le dessein de vous écrire au premier jour. En voici encore une autre sur le même sujet, qui a son mérite. Conservez-moi et à Dom Jean Mabillon toujours l'honneur de vos bonnes grâces, et permettez-moi de me dire en tout respect, etc.

([1]) C'était la deuxième édition des *Origines de la langue française ;* elle ne parut qu'en 1694, in-fol. après la mort de Ménage et fut donnée par Simon de Valhébert.

([2]) La réplique de Dom Martianay imprimée à Paris, l'année suivante, in-12, a pour titre : *Continuation de la défense du texte hébreu et de la Vulgate, par la véritable tradition des Églises chrétiennes, et par toutes sortes d'anciens monuments hébreux, grecs et latins, et particulièrement par la Bible des premiers Pères de Cîteaux et les ordonnances de leur second Abbé Etienne ; contre Isaac Vossius protestant, et contre les livres du P. Pezron.* Ce religieux allait répondre, lorsqu'il fut appelé par l'archevêque de Paris, de Harlay, qui lui interdit d'écrire davantage sur cette matière, parce que, dit Dom Tassin : « le Prélat avait été averti que des libertins et des protestants se servaient des arguments de l'auteur de l'*Antiquité des temps rétablie*, pour attaquer des vérités essentielles à la foi catholique. »

([3]) Ce premier volume des œuvres de saint Jérôme, publié en 1693, et dédié au pape Innocent XII, contenait la *Bibliotheca divina*, monument précieux d'antiquité, dont la découverte était due à Dom Martianay. « C'était, rapporte Dom Tassin, le sentiment du grand Bossuet qui, étant venu plusieurs fois voir l'éditeur, le combla de louanges et voulut voir les manuscrits d'où il avait tiré les versions de saint Jérôme. » L'édition forma cinq volumes in-fol. qui parurent de 1693 à 1706. V. la lettre de Montfaucon à Gattola, du 12 septembre 1699.

([4]) Le cachet a enlevé ici un mot de peu de lettres.

## LETTRE CCLXX.

### MABILLON à MAGLIABECHI.

A Paris, ce 23 juin 1692.

J'ai mille remercîments à vous faire de toutes les bontés que vous avez témoignées à notre confrère qui a eu l'honneur de vous voir le mois passé à Florence. Il est tellement charmé de vos honnêtetés qu'il s'en est expliqué à moi, par la lettre qu'il m'a écrite, en des termes qui marquent bien qu'il en est entièrement pénétré. Il m'a prié de joindre mes remercîments aux siens, et de l'aider à vous témoigner ses reconnaissances de toutes les grâces qu'il a reçues de vous. Je m'y sens obligé en mon particulier d'autant que je sais que vous avez eu en cela quelque considération pour moi, et c'est ce qui m'engage à vous en rendre de très humbles actions de grâces : comme aussi du paquet que vous avez eu la bonté de m'envoyer par deux honnêtes Suédois qui me l'ont mis depuis peu entre les mains. C'est une continuation de vos libéralités à notre égard, que je ne mérite pas, et qui m'oblige d'en conserver éternellement le souvenir, n'ayant presque pas d'autres moyens de vous en marquer mes reconnaissances. Je crois avoir reçu aussi les autres paquets que vous avez eu la bonté de m'adresser, et je me persuade que vous aurez reçu à présent les lettres de remercîments que je vous en ai faits, et que

je vous réitère encore aujourd'hui de tout mon cœur.

Je voudrais bien vous renvoyer vos manuscrits d'Ambroise de Camaldule avec les lettres de Pierre Dauphin que vous m'avez fait la grâce de me prêter dans notre voyage. Je suis bien fâché que nos libraires ne veuillent pas se charger à présent de l'impression des lettres de ce grand homme. Tout est transcrit pour l'impression : on dit qu'il faut encore un peu attendre que le temps soit meilleur. Mais comme je ne sais quand cela arrivera, je vous prie de me marquer par quelle voie je vous renverrai vos livres, afin de ne pas abuser plus longtemps de votre bonté. J'attendrai vos ordres là-dessus. J'ai aussi un huitième volume des Actes de nos saints qui est disposé pour l'impression. Mais nos libraires en remettent l'impression au temps de la paix. Mais quand est-ce que nous l'aurons ?

Cependant j'achève la seconde édition de notre *Traité des Études Monastiques* en 2 vol. in-12, et j'y ajouterai un troisième volume pour réfuter la réponse que l'Abbé de la Trappe a faite à ce traité. Lorsque cette réfutation sera imprimée, vous en apprendrez des nouvelles (1).

Lorsque vous aurez occasion d'écrire à notre cher ami, le P. Bacchini, je vous prie de lui témoigner mes reconnaissances pour le livre qu'il m'a fait la grâce de m'envoyer dont je le remercie de tout mon cœur. Il est bien étrange que l'on persécute un si honnête homme : ou plutôt il serait bien étrange s'il n'était pas persécuté : car c'est le sort de presque tous les honnêtes gens. Je lui porte compassion et si j'étais aussi puissant que je suis pauvre,

je lui offrirais tout ce qui serait en moi pour son soulagement. Mais en cela et en toute autre chose je n'ai presque que la bonne volonté (²).

Enfin le P. Noris a donc accepté le soin de la bibliothèque Vaticane (³). Ce choix fait plaisir à tous les gens de lettres et à moi en particulier qui l'estime comme il mérite. Je lui écris aujourd'hui pour lui témoigner ma joie. Je suis de tout mon cœur aussi bien que Dom Michel et Dom Thierry, etc.

(¹) Cette réfutation, que Mabillon entreprit par ordre du chancelier Boucherat, qui la jugea importante et nécessaire, parut la même année, avec le titre modeste de *Réflexions sur la réponse de M. l'Abbé de la Trappe au Traité des études monastiques*; 1 vol. in-4°. Rancé s'était emporté jusqu'à reprocher à Mabillon d'avoir écrit *contre sa propre conviction*. Voici avec quelle véhémence le pieux bénédictin se justifie : « Je me sens fort éloigné d'écrire rien contre ma pensée. J'espère que Dieu ne m'abandonnera jamais jusqu'à ce point que la complaisance et la flatterie me portent à soutenir un sentiment contre ma propre conviction. Je puis tomber dans l'erreur, aussi bien que tous les autres hommes : je puis encore tomber dans des contradictions ; mais que j'écrive *contre ma propre conviction*, j'espère, avec la grâce du Seigneur, que cela ne m'arrivera jamais. » Rancé avait fait une réplique, mais le cardinal Le Camus et des amis communs empêchèrent qu'elle ne parût. La victoire resta à Mabillon qui obtint l'approbation de Huet, de l'abbé Fleury, d'Arnauld et de Nicole. Malgré les passions soulevées par ce débat, la paix se fit entre les deux adversaires, lors du voyage de Mabillon à la Trappe, l'année suivante, à son retour du Chapitre Général. Il raconte ainsi son séjour et cette réconciliation dans une lettre, à Estiennot du 15 juin 1693. « J'ai passé par la Trappe, où j'ai séjourné le jour du Saint-Sacrement avec le R. P. prieur de Compiègne. Nous y avons reçu toutes les marques possibles de cordialité et d'amitié du R. P. Abbé et de sa communauté, que l'on ne peut voir sans en être édifié. Nous assistâmes à Matines, qui durèrent quatre heures, et à tout l'office du jour. Les Complies durèrent une heure. Les pauses de cet Office durent pendant un *Ave* et un *Sancta* entier; aux autres heures de l'Office, les pauses sont moins longues que les nôtres,

et le chant assez rond, à la réserve du *Salve Regina* de Complies, qui dure un quart-d'heure. On ne peut rien entendre de mieux chanté. Il y a de très bonnes voix entre les quatre-vingts Religieux de chœur qui composent cette communauté, dont il y en a douze novices, Augustins, Cordeliers, Pères de l'Oratoire, Curés, enfin de plusieurs ordres, et ils gardent avec l'habit de novice la tonsure qu'ils portaient dans leur premier état. Je parlai quatre fois à M. l'Abbé, la première sans dire un seul mot de notre contestation. A la seconde, M. l'Abbé commença par dire qu'il ne savait pas si nous n'aurions pas été fâchés de ce qu'il avait écrit contre moi, à ces mots je l'embrassai, et lui moi, tous deux à genoux, et je répondis que son écrit n'avait donné aucune atteinte au respect et à la vénération que j'avais eus pour lui. Il m'ajouta que lorsqu'on était pénétré d'une certaine vérité, on disait quelquefois les choses d'une manière un peu vive, mais qu'il me priait d'être persuadé qu'il avait pour notre congrégation et pour moi en particulier, tous les sentiments d'estime et de cordialité qu'on pouvait avoir, et qu'il était bien aise de faire cette déclaration en présence du Père avec qui j'étais. Comme je lui répliquais, on nous vint interrompre, et il ne fut plus parlé de cela dans les deux autres entretiens que nous eûmes avec lui. Nous en dîmes davantage avec un des trois Religieux à qui nous parlâmes: et le tout se passa avec toute la modération et la cordialité possibles. Ce Religieux me dit que j'avais fait un plaisir indicible à leur communauté d'avoir fait cette démarche. » Rancé ne fut pas moins content de Mabillon, et il écrivait à l'abbé Nicaise le 4 juin : « Le P. Mabillon est venu ici depuis sept à huit jours seulement. L'entrevue s'est passée comme elle le devait; il est malaisé de trouver tout ensemble plus d'humilité et plus d'érudition que dans ce bon Père. »

(³) Bacchini était alors livré aux vexations du nouvel Abbé Dom Vitale Terrarossa, successeur de l'aimable P. Arcioni, le bienfaiteur, l'ami de Bacchini. Cet Abbé, par rancune de la critique que Bacchini avait faite précédemment d'un de ses ouvrages, dans le *Giornale de' Letterati*, le destitua brutalement de la charge d'économe du couvent de Saint-Alexandre, et sans égard pour sa réputation et sa faible santé, il lui enjoignit de se rendre sous trois jours au monastère de la Cervara. Le duc de Parme, Ranuccio II, qui lui avait fait refuser une chaire de droit-canon à Rome pour le vain titre de son théologien, ne le soutint point; indifférence attribuée à la manière dont il avait été parlé dans le même journal d'une ridicule généalogie de la maison Farnèse, en 4 vol. in-

fol., par l'abbé Damadene, prêtre flamand, qui la faisait remonter à Noé et sortir de l'arche.

(²) Malgré les préventions excitées contre lui à Rome, Noris venait d'être nommé premier gardien de la Vaticane. Il peint avec gaîté et triomphe à Magliabechi, son installation : « In tanto io ho preso il possesso, e 300 scudi di rigalo e il servizio d'una carrozza di palazzo, e spesso la faccio andare avanti il collegio de' PP. gesuiti, *ut videant et invideant.* » Son acceptation n'était point pourtant sans regret : « Io nulla più studio perchè consumo le più buone ore della mattina *eundo, stando, ambulando, redeundo* dal Vaticano. Nella sera vado a spasso nella mia carrozza, che con li cavalli mi costa 235 scudi, e la voglio frustare prima che la camera mi faccia lo spoglio. Questa vita però non fa per li miei studii, mentre io *inter tot librorum millia a meis libris exulo; mallem autem esse librorum scriptor quam custos.* » Let. des 24 mai et 28 juin 1692.

---



# LETTRE CCLXXI.

## MABILLON À MAGLIABECHI.

11 juillet 1692.

Je vous suis très obligé de l'honneur que vous m'avez fait en me procurant la connaissance de M. l'abbé Vanni. C'est un parfaitement honnête homme, d'une candeur et d'une bonté qui le font aimer d'abord de tous ceux qui le voient. Il m'a donné le paquet que vous m'avez fait la grâce de m'envoyer. C'est-à-dire que vous nous voulez accabler de vos bienfaits, dont je reçois si souvent de nouvelles preuves. Je voudrais bien être en état de vous en marquer mes reconnaissances : mais je n'ai que des paroles pour tant de bons effets de votre

libéralité. J'attends vos ordres pour la voie qu'il vous plaira de m'indiquer pour vous renvoyer les manuscrits des épîtres d'Ambroise Camaldule et celles de Pierre Dauphin. Car je vous ai dit qu'il fallait attendre la paix pour imprimer celles d'Ambroise, nos imprimeurs ne voulant pas à présent se charger de cette impression à cause du défaut de commerce. C'est pour la même raison que je ne puis imprimer notre sixième siècle. Vous ne me mandez rien du départ du P. Noris et de sa nouvelle charge de bibliothécaire. Je suis bien aise qu'un si habile homme occupe ce beau poste, et qu'il soit près du Pape, et d'un Pape aussi bien intentionné que celui que Dieu nous a donné. Il ne se peut que les avis du P. Noris ne soient avantageux à la république littéraire et à l'Église. J'ai su que bien des gens avaient formé des oppositions à ce choix: mais enfin le Pape l'a emporté comme il est bien juste. Je vous souhaiterais aussi dans la même fonction. Jamais la bibliothèque Vaticane n'aurait été en de si bonnes mains. Mais je crains que Rome n'ait jamais le bonheur de vous voir. Je suis en grand danger de ne vous revoir aussi jamais à moins que vous ne veniez ici en ambassade. Vous y auriez pour le moins autant de plaisir qu'à votre voyage de Prato (¹). Dom Michel vous prie d'agréer ses respects, aussi bien que moi, qui suis de tout mon cœur, etc.

(¹) V. sur ce voyage de Magliabechi à Prato, la *Notice*.

le président Cousin, auteur du Journal des savants, qui est fort brouillé avec les jésuites et surtout avec le P. Hardouin, a mis dans un de ses journaux un plaisant éloge de feu M. Ménage, où il n'a pas tu ses défauts. Le P. Commire et les jésuites, amis de M. Ménage, qui leur a laissé sa bibliothèque, vengent la mémoire du défunt, et se vengent de leur adversaire, que tout le monde n'a pas approuvé en cette rencontre (3).

J'ai reçu votre dernière, Monsieur, et suivant l'ordre que vous m'y donnez, j'attendrai l'occasion que vous me présenterez pour vous renvoyer vos livres. Je serai bien aise que les bons Pères de Camaldoli fassent imprimer eux-mêmes les lettres d'Ambroise : car on ne trouvera personne ici à présent qui les veuille imprimer à moins que les temps ne deviennent meilleurs. J'espère néanmoins en imprimer la meilleure partie avant eux. Je vous prie d'agréer notre dernier livre contre M. l'Abbé de la Trappe, dont j'ai donné un exemplaire à M. l'envoyé pour vous. Je suis avec respect votre très humble et très obéissant serviteur.

F. J. Mabillon. M. B.

(1) Les Thèses, que soutenait l'abbé de Louvois âgé de dix-sept ans, étaient un des spectacles que recherchait la société instruite du siècle de Louis XIV. Il brillait surtout dans la philosophie ! « Les Thèses qu'il en soutint, rapporte De Boze, épuisèrent les applaudissements de la cour et de la ville, c'est-à-dire des gens de goût et des maîtres de l'art et furent chantées dans plusieurs pièces de poésies grecques, latines et françaises. »

(2) V. la lettre de Mabillon à Magliabechi, du 10 décembre 1696 et note 3.

(3) La fable satirique de Commire, citée par Michel Germain, doit être : *Eruca et Laurus*, la Chenille et le Laurier.

Arch. du Mont Cassin.

# LETTRE CCLXXIII.

## Michel GERMAIN à GATTOLA.

Lutetiæ Paris. kal. sept. anno 1692, in monasterio S. Germani a Pratis.

Non sic comparatum habebis, mi Erasme, Germanum tuum ut tecum bene actum existimem quod in ipso juventutis flore debitis olim præludas honoribus, et amplissimæ dignitati jam nunc animum adaptes. Potius otio musisque timeo tuis; quas sane velim omni eruditionis genere prius comtas ac ditatas affatim quam ab illarum cultu suavique commercio divellaris. Casinatibus equidem populis gratulor ob susceptam a te vicariam in illos sollicitudinem. At quotus modo quantusque evaserit Erasmus, vereor ut tanto muneri non impar ejus insideat capiti sacrorum notitia. His autem doctrinis ac scientiis instructum cur jubeam Erasmum cætera si taceant; certe meus prædicabit amor, rei dignitas, observantia singularis, præconcepta spes et augurata pridem vota prædicabunt. Ut quando peracta videtur res et magnam ingresso provinciam tam cito referre pedem non licet, macte animis, vir egregie, monasticisque excultus disciplinis, ad ea nunc demum aggredere quibus et numinis honos, et animarum salus promoveantur. Forensibus te curis ne dedas integrum : suspice montis haud libenter deserti sacra culmina, quumque licebit

primum illuc reflecte et in dilectæ Rachelis pios amplexus rue, si qua vero te multiplicibus adeo negotiis distentum tangit adhuc studiorum nostrorum cura, eorum statum paucis accipe. Benedictinæ familiæ studiorum vindicias adversus Trappensis novatoris impetus et acerbissimam insectationem, auctore Mabillonio nostro submittente cordatissimo Stephanotio procuratore generali recepturus es ante kal. octobris. Dignus hic plane liber, uti et prævius de Monasticorum studiorum ratione quem ad italicorum hominum mentem ac genium latinitate dones, eo que vestitum cultu in omnes christiani orbis partes emittas. Hilarius novo cum anno prodibit novus integer et omnibus numeris absolutus. Athanasii quarta pars jam prælum subiit. Hieronymi primum volumen provectum. Fugitivæ pacis reducem vultum exspectat *Monastici* mei *gallicani* publicatio. Exspectant et *Acta Sanctorum* ordinis nostri, duobus, quæ parata Mabillonius tenet, voluminibus complenda. De exteris non est quod loquar, nisi si gallicas in Dupini *Bibliothecam ecclesiasticam* observationes, a patribus nostris Vitonensibus editas, legisti; nam alter earum tomus versatur sub prælo, non vulgari eruditione refertus (1). Summissos a te libros in rem meam accepit noster Stephanotius et prima data occasione ad nos transmittet. Ob præclari muneris gratiam memoris animi sensus in antecessum explico, pluribus gratiis acturus, ubi libris ipsis frui concedetur. Oppido te salutat præpositus noster generalis, et novis incrementis tuis fausta, cum Mabillonio cæterisque sodalibus apprecatur. Illis omnibus præire velim, illus-

trissimo Abbati, sanctissimis patribus, tibique, vir clarissime, ad omnia paratissimus. Vale.

(¹) V. la lettre de Mabillon à Magliabechi, du 10 décembre 1696 et note 3.

---



## LETTRE CCLXXIV.

### MABILLON au cardinal D'AGUIRRE.

Idibus decembris 1692.

Magnopere nos recrearunt Stephanotii nostri epistolæ, quibus significat Concilia Hispanica, quorum editionem jampridem moliebaris, modo versari sub prælo. Nostra proinde interest ut incolumis vivas, quoad tam præclarum opus numeris omnibus absolutum produxeris in lucem. Hinc fit ut vota nostra, precesque pro tua salute geminare debeamus, presertim his sacro sanctis festis, quæ Eminentiæ Tuæ fausta, prospera, et salutaria in multos annos cedere vehementer optamus. Sane hoc egregium opus non solum in Hispaniæ vestræ decus, sed etiam in Ecclesiæ universæ, immo et ordinis nostri cujus modo unicum ornamentum es, utilitatem cedat!

Dum hæc agis, continuandis sanctorum Patrum Athanasii, Hieronymi, et Hilarii additionibus sedulam navant operam sodales nostri, Michael Germanus noster Historiæ monasteriorum, Theodoricus Rui-

nartus Actis Martirum prosequendis. Hi omnes, aliique sua Eminentiæ Tuæ obsequia per me significari jubent. Propediem, ut spero, accipies librum observationum mearum in responsionem piissimi Abbatis de Trappa, quem librum Eminentiæ Tuæ acceptum esse percupio. Quid in posterum elucubraturus sim, nondum apud me constitutum. Hærent *Acta Sanctorum* nostrorum, et *Musæi Italici* continuatio ob interruptum librorum, maxime latiniorum commercium. Faxit Deus ut quamprimum concordia inter principes catholicos sarciatur. Vale, et me tui observantissimum fovere tua benevolentia perge.

---

Archives du Mont-Cassin.

## LETTRE CCLXXV.

### Michel GERMAIN à GATTOLA.

Lutetiæ Parisiorum, in monasterio S. Germani a Pratis V Id. Januar. Anni 1693.

Felicia Christi natalia quæ primus adprecaris et faustissima tibi esse, et longævos in annos florere te, decus amicorum, Erasme suavissime, totus eram ut comprecarer. Atque tua est animi sagacitas, vota prævenisti mea, priorque citatus amori, Germanum in ære tuo pendentem habes, nullus abnuo : fœnus a me quantumvis immensum exige, modo solvendo ne sim impar. Xenia vero petis viribus meis ampliora. Ecquis enim tot ac tantorum voluminum paratas semper haberet editiones novas, quæ singulis anni tempestatibus gustum esuriemque tuam exsa-

tiarent? Ergo ne jam Augustinum, Bernardum, Ambrosium, devorasti integros : ut Hilarius propemodum absolutus, Hieronymi volumen primum, denique post annum venturus cum toga nova novisque insignibus græcis et latinis Athanasius orexin provocent tibi sic intempestivam. Sed his pasci oculos, quam illa concinnare, concoquere, legentium gustui vario coaptare facilius. Moram itaque benignus dabis, Erasme, dabis et veniam, si votorum tuorum objectis repagulis, impetum retardamus.

Habes interim contestante procuratore nostro generali, vel saltem accipere debuisti, gallicum Mabillonii tractatum *Des Études Monastiques*. Habebis quam primum (tenere jam debes) studiorum monasticorum assertionem adversus petulantissimam Armandi Johannis Buticularii Trappensium Abbatis responsionem. Quos quidem libros, si studiose percurres, si latine docebis loqui, si præscripta in illis tuos in usus contuleris, dum id præstaturus es adamussim, critices industriæque tuæ, nec brevi elabetur annus. Quo nedum exacto memoratos patres Hilarium, Hieronymum et Athanasium tibi repræsento ne quid vero noceat otii torpor. Cætera si desint, Romam scribe quantocius; cujusdam anonymi gallici libellum seu quatuor epistolas ad dialogi formam exactas et Trappensem ad Abbatem perquire : ibi cernes hominem suis vere coloribus depictum, iisque formatum lineamentis quæ nec ipse pro genuinis non possit agnoscere. Qui latet epistolarum scriptor acutus, Trappensium elatos repressit animos, et vanissima consilia labefactavit. Nec indignus tralatione tua liber (¹).

Vidi ego quin etiam teneo præ manibus, anonymi dialogos tres. I. De constantia in adversis. II. De dignitate tuenda. III. De amore erga rempublicam; Mutinæ editos, Jacobi Cantelli studio et opera. Quo nomine vir summus Benedictus Bacchinus, vester ac noster calamitatum suarum texit historiam ([2]). Lipsia, saxonum aquilonarium urbe lutherana, venit ad me libellus hic, aurum inter ferrumque medius. In quo scriptoris doctrinam, pietatem ac religionem docti nostrates merito suspiciunt, meliora doctis ac studiosis vestratibus et congregationis vestræ honori animitus adprecantes.

Superest ut illustrissimo reverendissimoque Abbati, sanctis patribus ac tibi vicario generali salutem plurimam dicamus omnes. Dicam ego præ cæteris ad omnia tuus. Valete ergo, meque vestris precibus ad sanctiora provocate.

([1]) Ces *quatre lettres à M. de Rancé, Abbé de la Trappe, où l'on examine sa Réponse au Traité des Etudes Monastiques et quelques endroits de son Commentaire sur la Règle de S. Benoît,* parurent à Amsterdam ou plutôt à Tours, 1692, in-12. Elles étaient de Denis de Sainte-Marthe. Une cinquième lettre fut publiée en 1693 et réimprimée la même année dans le *Recueil de quelques pièces qui concernent les quatre lettres écrites à M. l'Abbé de la Trappe*, Cologne (Tours), in-12, sorte de pamphlet religieux dont l'édition entière a depuis été supprimée. Les quatre lettres de Sainte-Marthe le firent destituer de la charge de prieur de Saint-Julien de Tours. Thiers, qui était des amis de Rancé, le défendit et attaqua vivement les bénédictins et sainte Marthe. Il prétendit à tort que le *Traité des Etudes Monastiques et les Réflexions sur la réponse de l'Abbé de la Trappe* n'étaient pas de Mabillon seul, qu'il n'en avait été que l'entrepreneur et le principal architecte, et que plusieurs de ses confrères avaient travaillé sous lui : « Chacun, dit-il, dans son *Apologie de M. l'Abbé de la Trappe,* y a apporté quelque chose du sien, Lords et Milords, Grands et Petits, Moines et Moineaux,

se sont fait un mérite de donner un coup de bec à M. de la Trappe. »

(²) Cantelli, géographe du duc de Modène, dédia cette édition des trois touchants dialogues de Bacchini au grand anatomiste Malpighi, médecin d'Innocent XII; ils furent réimprimés à Parme, 1721, in-12. On cite pour l'élégance et la tendre commisération, la lettre écrite à Bacchini sur ces dialogues par Dom Pierre Canneti, Abbé des Camaldules, insérée par Armellini dans sa *Bibliotheca Benedictino-Casinensis*.

---



## LETTRE CCLXXVI.

### Michel GERMAIN à MAGLIABECHI.

Ce 13 février 1693.

C'est pour vous donner avis qu'un paquet confié sans doute par vous aux Pères de la *Pace*, il y a trois ans, et qui contient plusieurs exemplaires du livre de *La Visiera alzata*, ne m'a été rendu qu'avant-hier. Comme quatre des personnes à qui vous destiniez ce livre sont mortes, j'en ferai part à d'autres de vos amis, et déjà par avance, je vous en remercie de leur part avec de grands sentiments d'obligation et de reconnaissance. Je n'ai pu obtenir du P. Hardouin ni de qui que ce soit au monde l'*Eumenius Pacatus*, ni les pièces qui s'en sont ensuivies, parce qu'il n'y a point de libraire qui ose se vanter de les avoir imprimées. Si ces pièces tombent entre mes mains, je vous promets de vous les faire tenir le plus tôt que je pourrai. On a entièrement supprimé le *Prolusio* du P. Hardouin sur

les médailles des Hérodes. Il y avait mêlé une critique qu'on a cru ne s'accorder pas avec les secours qu'a la sainte Eglise pour soutenir sa tradition. Ainsi n'attendez pas de moi ce livre qui a fait très grand bruit et que les Hollandais n'ont pas manqué de réimprimer, à ce qu'on m'a dit.

J'ai reçu votre lettre du 18 décembre, avec les deux pièces de poésie qu'elle contenait. Rien de plus élevé et de plus charmant que ces poésies, rien qui soit plus agréable à ceux qui, comme moi, s'intéressent à la gloire de votre nom. J'ai fait vos honnêtetés au frère de madame Le Gouy : cet abbé se sent fort honoré de l'estime que vous marquez pour madame sa sœur. Il est vrai qu'elle a du mérite et de la piété. Mais elle en est bien récompensée par l'approbation que vous voulez bien lui donner. Je crois que l'on travaille ici aussi à la version et à l'impression de l'Alcoran, de sorte qu'on verra quelle sera la meilleure et la plus exacte des deux éditions, celle de Paris ou de Padoue (1). Je suis ravi d'apprendre que monseigneur Agnellini s'occupe si dignement en faveur du christianisme pour les pays occupés par les Turcs. M. l'abbé Malagonelli ne saurait dire tant de belles choses de notre Saint Père le Pape, que nous en concevons et admirons ici : que Dieu le conserve longtemps pour le bien de son Église, pour la réunion des princes chrétiens! On verra ici avec plaisir l'Histoire de la maison Spinola que vous dites que le P. Dezza va donner au public (2). Notre nouvelle édition de saint Hilaire est presque achevée ; elle paraîtra dans deux mois et sera

dédiée à M. le cardinal d'Estrées. Le premier volume du saint Jérôme, qui ne contiendra rien qui ait encore paru, a deux cents feuilles imprimées ; on le dédiera au Pape, et j'espère qu'il lui sera rendu pour la fête de l'Assomption de N. D. Pour mon *Monasticon gallicanum*, et la continuation des Actes de nos saints bénédictins, aussi bien que du *Museum Italicum*, il faut auparavant dire au Seigneur *da pacem*. Je vous la souhaite très heureuse, sainte et inaltérable, et je suis aussi bien que Dom J. Mabillon, et nos autres savants, etc.

(1) La belle édition de l'Alcoran, du P. Marracci, imprimée à Padoue avec les caractères arabes fournis par l'évêque, l'illustre cardinal Barbarigo, est encore regardée comme la meilleure traduction.

(2) L'Histoire de la maison Spinola, par le P. Dezza, parut en 1694, magnifiquement imprimée à Plaisance, in-folio; elle s'arrête au xvie siècle.

---

Bibl. Magliabechiana de Florence.

## LETTRE CCLXXVII.

### MABILLON à MAGLIABECHI.

(1693.)

Il me semble qu'il y a un siècle que je n'ai eu l'honneur de vous écrire, et de vous assurer de la continuation de mes respects et de mes reconnaissances. Cependant j'avais de grands sujets de vous rendre mille actions de grâces de plusieurs paquets

de petits livres que j'ai reçus de votre part, dont le dernier a été un écrit touchant l'homélie de saint Laurent de Novare. Je vous suis infiniment obligé de l'attention que vous avez à ce qui me regarde. Il faut laisser les gens juger de ce que nous donnons au public. Tout le monde a droit d'en juger : mais d'ordinaire le public fait justice à ceux qui ont raison. Comme je ne prétends pas être infaillible, je ne suis pas fâché que l'on soit d'un sentiment contraire au mien.

Vous aurez sans doute ouï parler de la mort de M. Pellisson, et peut-être qu'on aura dit à Florence ce que plusieurs ont débité hautement à Paris même, qu'il était mort protestant et huguenot, n'ayant pas voulu se confesser. Mais la vérité est qu'il était fort bon catholique et de la meilleure foi du monde. Nous en avons été témoins, puisqu'il fesait d'ordinaire ses dévotions en notre église, et qu'il y communia encore à Noël dernier, où il entendit les trois messes. Mais il est vrai qu'on n'a pu lui persuader qu'il fût si mal qu'il était en effet, et que comme il n'avait pas envie de mourir si tôt, il a cru aisément qu'il n'était pas pressé de se confesser. Il avait remis la chose au lendemain, mais il ne fut plus en état de le faire (¹). C'est ce qui arrive à une infinité d'autres catholiques. C'est assurément une perte pour l'Eglise et pour les lettres.

On achève l'examen des livres de M. Dupin, devant monseigneur de Paris, et surtout de sa *Bibliothèque*. On croit qu'il sera obligé de faire quelque espèce de rétractation.

Nos Pères achèvent l'impression de saint Hilaire, et celle de saint Athanase avance beaucoup plus que celle de saint Jérôme. Ce sont presque les seuls ouvrages que l'on imprime de considérables en cette ville, avec tous les ouvrages et recueils du P. Sirmond, en trois volumes que l'on imprime au Louvre. Dom Michel vous présente ses très humbles respects avec moi, qui suis de tout mon cœur, votre etc.

(1) Fénelon qui remplaça Pellisson à l'Académie française, s'exprime ainsi sur cette circonstance dans son élégant discours de réception : « Nous l'avons vu, malgré sa défaillance, se traîner encore au pied des autels jusqu'à la veille de sa mort, pour célébrer, disait-il, la fête et l'anniversaire de sa conversion... La mort, il est vrai, le surprit, venant sous l'apparence du sommeil; mais elle le trouva dans la préparation des vrais fidèles. »

---

Arch. du Mont-Cassin.

## LETTRE CCLXXVIII.

### Michel GERMAIN à GATTOLA.

Lutetiæ Parisiorum, in Monasterio S. Germani a Pratis, id. Aug. 1693.

Romam ergo venisti, religionis vir amantissime. Notum id si fuisset Germano tuo, certe vota tua precibus animo votis prævertisset. O si te Lutetiam usque Parisiorum suavior afflasset ventus, si præstantissimum Erasmum cernere, coram alloqui, fovere licuisset, quos in amplexus non dicam ego, non Mabillonius studiorum nostratium parens, sed tota litteratorum cohors ruere properasset! At vetabant concessi temporis angustiæ, ferre non visa

sunt bellorum incommoda : quanquam is est Gallorum in exteros, maxime vero sacerdotes ac religiosos, mitis facilisque animus ut omnem eis sævientibus etiam bellis humanitatem exhibeant. Fidem tuam, Erasme, non liberasti : tamdiu pendebis in ære meo, quamdiu bibliothecæ nostræ forulos non eris perscrutatus De regia quid dicam? De Victorina; de Sorbonica, de Mazarinæa, de prænobili Colbertina quid? Exspectant illæ sedulitatem, industriam, sagacitatemque tuam, latentes thesauros ultro tibi faciles aperturæ. Veni ergo quam primum feret rationum tuarum status; veni Cassinenses amænitates tuas Parisino sale temperaturus.

Hilarium numeris omnibus absolutum tibi tuisque paravit in antecessum unus e nostris, inde donatus non ita pridem. Parat et Hieronymi volumen primum alter, vasconico tibi cothurno forte non ignotus, qui de creati orbis annorum serie pugnavit semel et iterum et hostem confecisse sibi visus est acerrimo stylo, qualem Erasmus, qualem Erasmi sectator Germanus non infixisset (1). Monasticas res majore quam antea repetit animo versatque cum diurna, tum nocturna manu Mabillonius. Vandalicæ persecutionis recudit historiam Ruinartus noviSque monumentis, actibus et schollis illustrat (2). Segnis ego flaccidique pectoris tardatus ignavia sterto, non ausus ad solitum pensum redire, dum fortior ac vegetior redeat vigor quem velut hebetatum ingemisco. Meliores sunt Athanasii curatoribus animi, sub prælo sudant revocata ad incudem novaque latinitate donata sanctissimi confessoris opera : quæ tu si necdum perlegisti, suavius atque utilius tunc

data persolves. Exterorum lucubrationes ex doctorum ephemeride melius quam ex litteris meis intelliges. Illustrissimo Abbati, venerandisque Patribus salutem plurimam dico, quam licet maximam tibi adprecor. Vale.

(¹) La hauteur gasconne, *vasconico cothurno*, désigne la vive réplique de Dom Martianay, né à Saint-Sever-Cap, à l'*Antiquité des Temps* du P. Pezron. V. la lettre de Michel Germain à Magliabechi, du 14 janvier 1692, note 2.

(²) L'*Historia persecutionis Vandalicæ* de Ruinart, complément de ses *Acta primorum martyrum*, parut en 1694, in-8°. Cette Histoire, où l'on voit que les princes ariens des Vandales, quoique professant le christianisme, firent plus de martyrs que les empereurs païens, est dédiée au cardinal de Furstemberg, Abbé de Saint-Germain-des-Prés.

---



## LETTRE CCLXXIX.

### MABILLON à MAGLIABECHI.

A Paris, ce 16 novembre 1693.

Je ne puis différer plus longtemps à vous marquer la continuation de mes respects et de mes reconnaissances, et à vous demander à vous même des nouvelles de votre santé, qui m'est très chère. Pour moi je me porte fort bien, grâce à Dieu, et mieux qu'il n'y a longtemps. J'ai reçu au retour d'un petit voyage que j'ai fait à Reims, un petit paquet par les mains d'un Père Feuillant qui, ne m'ayant pas trouvé, l'a laissé chez nous. C'est le Synodal de Parme, que je ne puis m'imaginer me venir d'autre libéralité que de la vôtre, quoique

l'inscription du paquet ne soit pas de votre main. Je vous en remercie donc de tout mon cœur, comme aussi de plusieurs autres rouleaux que j'ai reçus en diverses autres occasions. Vous ne cessez de me combler de vos bienfaits : je ne sais quand je pourrai avoir ma revanche. J'espère vous envoyer bientôt un exemplaire de l'Histoire de la persécution des Vandales en Afrique, que Dom Thierry Ruinart, l'un de nos compagnons d'études, donne au public, et qui sera achevée vers la fin de l'année. Cette histoire comprend le *Victor Vitensis* revu et corrigé sur les manuscrits, la notice d'Afrique, l'un et l'autre avec des notes fort savantes, et à la fin un commentaire historique de toute cette longue et cruelle persécution. Ce sera un in-8° qui sera comme une suite des Actes des Martyrs, que ce même auteur nous a donnés et dont vous avez reçu un exemplaire. Dom Michel, qui vous présente ses respects, travaille toujours à l'histoire de nos monastères. Il est confus de n'avoir pu encore tirer raison de M. le duc de Chevreuse, au sujet des mémoires que M. le prieur de Sainte-Félicité de Florence a eu la bonté de lui envoyer touchant la maison des Alberti. Il fait ce qu'il peut pour en avoir raison : mais les grands seigneurs ont plus d'une affaire.

M. l'abbé Dupin, auteur de la *Bibliothèque ecclésiastique*, qui a été censurée si rudement, comme vous savez, ne perd point courage. Il n'a pas laissé de disposer le neuvième et le dixième siècle, et prétendait les donner au public : mais monseigneur de Paris s'y oppose, ne trouvant pas à propos que l'on fasse revivre un livre qu'il a censuré si solen-

nellement. Néanmoins M. le chancelier est assez porté à donner un privilége pour cette impression, en changeant le titre du livre. L'auteur s'offre de mettre celui d'*Histoire des auteurs du neuvième et dixième siècle*. Je ne sais si cela passera : car monseigneur de Paris y est toujours fort opposé. Vous aurez su qu'un de nos Religieux a donné depuis peu le saint Hilaire. Si j'en avais eu un exemplaire, je n'aurais pas manqué de vous l'envoyer. Mais comme on ne m'en a point donné, quoique l'auteur l'eût souhaité, je n'ai pu vous en faire présent, n'ayant pas de quoi l'acheter. On travaille toujours à l'impression de saint Athanase dont il y a déjà un tome d'imprimé, mais qui ne paraîtra qu'avec le second. Le premier tome de saint Jérôme va paraître sous le titre de *Bibliotheca divina*. C'est tout le travail de saint Jérôme sur le texte de la Sainte Écriture, dont on n'avait eu presque rien jusqu'à présent. Je ne sais point d'autres ouvrages considérables : car la misère est si grande que les libraires ne veulent presque plus rien imprimer que des petits livres français. Dieu nous veuille donner la paix et un meilleur temps. Je prie Dieu qu'il vous conserve et suis avec respect, votre etc.

---

Bibl. de l'Université de Bologne.

## LETTRE CCLXXX.

### MABILLON au cardinal D'AGUIRRE.

Paris. 5 décembre 1693.

Si locorum intervalla non vetarent, vellem sane

frequentissime scribere Eminentiæ Tuæ tum ad renovanda sæpius obsequia mea, tum ad proficiendum ex tua eruditione. Verum id rarius facere cogor, et fere in extremum anni id officii differre, quod singulis diebus fieri posse cuperem Et si vero scribo quam rarissime, nullus tamen nuntius fere ex urbe huc accedit, quin noster Stephanotius, qui te in primis colit, nos non faciat de tuis lucubrationibus, ac de tua incolumitate certiores. Nuper etiam, cum Remis adessem in palatio illustrissimi archiepiscopi Remensis, hic multam de Eminentia Tua mentionem honorificam fecit, ostenditque mihi præfationem tuam in novam editionem Conciliorum Hispanicorum in qua te imprimis laudat, quod contra laxiores *Probabilismi* fautores strenue insurrexeris. Quin etiam in ea adverti nomen ejus, cujus meminisse dignata est Eminentia Tua inter illustres illos athletas, qui hoc monstrum impugnavere. Utinam vero aliquis tandem expugnare valeat, quod qui facere possit, video neminem te aptiorem ! Omnes enim stylum, et sinceritatem tuam amant, quæ ne quidem tibi ipsi parcit, ut veritatem sartam, tectamque tueatur. Quapropter omnes optant, avideque exspectant novam editionem tuam, in qua multa reconditæ antiquatis et eruditionis monumenta nos habituros speramus. Hæc inter nescio an exhibiturus sis epistolam Tarræ monachi hispanici a Thoma Tamasio de Vargas indicatam in notis ad Paulum Diaconum Emeritensem, de sanctis Emeritensibus pag. 88, quam quovis pretio recuperare vellem. Meminit ejus *Morales*, uti et cujusdam commentarii antiquissimi in Apocalypsim, ni fallor, quem in bi-

bliotheca Toletana etiamnum delitescere ait in notis ad Eulogium.

Legebam nuper Josephi Perezii vestratis immo et nostratis, disertationes Eminentiæ Tuæ nuncupatas. Stylum ejus magnopere probo, dignumque censerem, salvo tuo judicio, qui alicui majoris momenti operi se daret. Pauci sunt sane ejus genii, nec æquum est pati ut ejusmodi ingenia torpescant.

Non dubito quin brevi ad te perveniat catalogus bibliothecæ Tellerianæ ex dono illustrissimi archiepiscopi Remensis, qui te ex animo colit, id est cordate, nam amicitiæ hic artifex subdolus aut simulator non est (1). Prodit modo opus Baluzianum continens vitas paparum Avenniopensium duob. vol. in-4°. cum fusissimis notis et multis vetustis instrumentis (2). Hieronymi tomus primus e prælo prodit Sanctissimo Domino Nostro nuncupatus. Brevi prodibit historia persecutionis Vandalicæ per nostrum Theodoricum Ruinart, qui tibi obsequia sua ex animo cum nostro Michaele Germain, aliisque offert. Vale.

(1) Ce catalogue rédigé par le laborieux bibliographe, Nicolas Clément, venait de paraître in-folio à l'imprimerie royale, sous le titre de *Bibliotheca Telleriana*. La bibliothèque comptait 50,000 volumes, et fut léguée par Le Tellier à l'abbaye de Sainte-Geneviève.

(2) *Les Vies des Papes d'Avignon* furent mises à l'index à cause de la préface qui accuse les Italiens d'avoir apporté en France les vices de la cour de Rome, et pour avoir réfuté la comparaison des soixante-douze années du séjour d'Avignon à la captivité de Babylone : mais le mérite du livre valut à Baluze une pension de Louis XIV.

## LETTRE CCLXXXI.

### Thierry RUINART et PORCHERON à MAGLIABECHI.

A Paris, de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, 8 février 1694.

Je suis bien fâché d'être obligé de vous écrire dans une si triste conjoncture à laquelle je ne doute pas que vous ne preniez beaucoup de part. C'est à l'occasion de la mort de Dom Michel Germain, que la mort nous a enlevé le vingt-troisième jour du mois de janvier. Comme vous lui faisiez l'honneur de l'aimer, nous avons cru que vous seriez bien aise qu'on vous en donnât avis. Dom Jean Mabillon n'a pas pu s'acquitter de ce devoir à cause d'une grande maladie dont il a été attaqué en même temps, et dont il est néanmoins au retour (¹). Je me sers de cette occasion pour vous prier d'agréer un petit livre que je viens de donner au public sous le titre d'*Historia persecutionis Vandalicæ*. Je l'enverrai à notre P. procureur-général à Rome, qui aura soin de vous le faire tenir, lorsqu'il l'aura reçu. Nous avions perdu quelque temps auparavant Dom Jacques Lopin, qui était un de ceux qui travaillaient à l'édition de saint Athanase. Les lettres sont mortes en ce pays-ci. Si nous avions la paix, peut-être que cela se réveillerait. Je vous prie de nous continuer toujours vos bontés et de croire que je suis avec un profond respect, votre etc.

F. J. Thierry Ruinart, M. B.

Je ne peux laisser cet espace vide sans vous dire, Monsieur, ce que nous pouvons avoir ici de nouvelles de littérature, cela pourra même vous consoler un peu de la perte d'un homme qui, outre l'estime et l'attachement qu'il avait pour votre personne, prenait le soin de vous mander aussi ce que nous savons être si fort de votre goût. M. Despréaux réimprime ses œuvres, et entr'autres sa version française du Longin *De sublimi dicendi genere*, où il fait de nouvelles notes dans lesquelles il pousse un peu vivement M. Perrault, sur le démêlé qu'ils ont ensemble touchant les anciens et les modernes (2). Il s'est servi d'un manuscrit de la bibliothèque du Roi pour rétablir quelques endroits défectueux. Ce manuscrit est plus ample que les imprimés, et un professeur du collége Mazarin, nommé Le Comte, va donner une nouvelle édition grecque et latine de cet auteur sur ce même manuscrit.

Un homme de lettres de Neufchâtel en Suisse, va donner les caquéts du Parnasse. Ce sont les histoires des démêlés qui naissent dans la république des lettres ; il a commencé par celui de MM. Despréaux et Perrault, et a imprimé plusieurs sonnets et madrigaux faits pour et contre. Un commissaire d'artillerie, nommé Vaultier, imprime un livre intitulé : Les Campements de l'armée du Roi, de celle du prince d'Orange en Flandres avec leurs mouvements pendant les années 1689, 90, 91, 92 et 93. On nous mande de Hollande qu'il y a déjà trente feuilles de tirées du Dictionnaire critique de M. Bayle, qui n'en contiendra qu'environ cent in-fol. Madame la comtesse d'Aulnoi va imprimer la

suite des mémoires d'Espagne qui ont été si fort estimés. Elle prépare aussi la vie du duc de Guise tué par Poltrot. *L'apparatus ad Bibliothecam maximam veterum Patrum*, in-8, par Dom Nicolas Nourry paraît. Je suis avec respect, votre etc.

F. PLACIDE PORCHERON, M. B.

(1) Michel Germain n'avait que quarante-neuf ans, quand il fut attaqué le 19 janvier, d'une fausse pleurésie qui l'enleva le 23. La maladie de Mabillon ne l'empêcha point, quand il sut l'extrémité où était Michel Germain, de se faire porter dans sa chambre où, raconte Dom Tassin, « ces deux respectables amis s'embrassèrent pour la dernière fois. »

(2) Il s'agit des piquantes *Réflexions critiques* mises exprès par Boileau en tête de sa traduction du *Traité du Sublime*, parce que, dit-il, « ces réflexions sont propres à être lues de tout le monde et même des femmes ; témoin plusieurs dames de mérite qui les ont lues avec un très-grand plaisir, ainsi qu'elles me l'ont assuré elles-mêmes. »

---

Bibl. Magliabechiana de Florence.

## LETTRE CCLXXXII.

### MABILLON à MAGLIABECHI.

A Paris, ce 12 avril 1694.

Me voici encore une fois revenu des portes de la mort, mais avec l'extrême chagrin d'y avoir laissé quatre ou cinq de nos confrères, entr'autres mon incomparable ami Dom Michel et Dom Placide Porcheron, notre bibliothécaire, regrettés tous deux également de tout le monde. J'avais prié Dom Thier-

ry Ruinart, notre compagnon d'études qui m'est resté presque seul à présent, de vous donner avis de la mort de Dom Michel, ne le pouvant faire moi-même à cause de ma maladie. Il l'a fait et vous a prié en même temps d'agréer un petit ouvrage qu'il vient de donner au public, qui est l'Histoire de la persécution des Vandales. Je ne sais si vous aurez reçu sa lettre, et je sais encore moins quand vous pourrez recevoir l'exemplaire qu'il vous a destiné. Vous savez que l'on ne trouve pas bien souvent de semblables occasions pour envoyer des livres. Il est surprenant de voir les difficultés que l'on a ici d'imprimer. Vous en pourrez juger par le premier tome que M. l'abbé Ferrier vient de donner, qui est un ouvrage posthume de M. Pellisson, son parent, touchant l'Eucharistie. Cet ouvrage ne consistait que dans deux petits volumes in-12. Cependant messieurs Anisson n'en ont jamais voulu imprimer que le premier, se réservant à imprimer le second s'ils voient que l'édition du premier volume leur réussisse. Si cela est des ouvrages français de si peu de frais, que pensez-vous que ce soit des ouvrages latins? Cependant on continue toujours au Louvre l'impression de saint Athanase, quoique l'un des deux de nos Pères qui y travaillait, ait été emporté par la mort, trois semaines avant Dom Michel. Il s'appelait Dom Jacques Lopin. Celui qui a eu la principale direction de saint Ambroise et qui travaillait à saint Grégoire de Nazianze, appelé Dom Jacques du Frische, était mort un peu auparavant. Nous avons perdu aussi M. Bulteau, l'auteur de l'Histoire monastique en français, commis de notre

congrégation [1]. Vous voyez que la mort est aux lettres chez nous. Nous avons néanmoins encore ici sept ou huit bons ouvriers, tant pour le grec que pour le latin; mais il faut prier Dieu qu'il nous donne enfin la paix tant désirée. M. Dupin imprime nonobstant le mauvais temps, la continuation de sa Bibliothèque ecclésiastique sous un autre titre, qui est celui des Observations sur les auteurs des IX[e] et X[e] siècles. J'ai traduit en latin tout son ouvrage auquel il donne une nouvelle forme. Je vous prie, Monsieur, de dire à M. l'abbé Benvenuti que j'ai reçu le dernier paquet qu'il a adressé à Dom Michel, et que je l'ai communiqué à M. le duc de Chevreuse, qui s'en est senti fort obligé. Je ferai tenir dans peu de temps à M. l'abbé Benvenuti ce qu'il souhaite touchant messieurs les Alberti de France. Cependant je le prie d'agréer mes très humbles respects aussi bien que vous, à qui je serai éternellement, etc.

Obligez-moi de me faire savoir par quelle voie je vous renverrai les manuscrits d'Ambroise Camaldule et les lettres de Pierre Dauphin. J'ai pris copie des lettres du premier.

(1) Dom Tassin rapporte ainsi la mort subite de Dom Bulteau : « Le 6 d'Avril de l'an 1693, étant sorti pour rendre visite à M. l'abbé de Sainte-Beuve, lorsqu'il fut arrivé chez lui, il sonna à la porte. L'abbé ayant mis la tête à la fenêtre, et ayant vu M. Bulteau, son ami, descendit lui-même pour le recevoir. Mais quelle fut sa surprise et son affliction, lorsqu'au lieu de trouver un ami vivant, il trouva un mort. »

Arch. du Mont-Cassin.

# LETTRE CCLXXXIII.

## MABILLON à GATTOLA.

Parisiis, die 20 junii 1694.

Ita est, mi Erasme, non poterat gravior mihi accidere dolor, quam qui ex obitu amantissimi sodalis mei D. Michaëlis Germani mihi accidit. Ab annis amplius viginti vixeramus unà simul, unà studentes, unà laborantes, unà diversa itinera peragentes. Erat illi firmissima, ut videbatur, valetudo, nec dubitabam, quin futurus esset baculus, et solatium senectutis meæ. Et ecce post plurimam sanguinis secunda hujus anni die jacturam, in gravem morbum una die incidimus ambo undevigesima die januarii: ille vero heu! intra quatuor dies violenta morte raptus est, me vixdum spirante, sed tandem ad luctum orbitatis meæ superstite relicto. Quid putas mihi animi esse, amisso illo socio, et adjutore studiorum! Sane vix ulla præterit dies, qua non cadant lacrymæ ab oculis meis ex tam inexspectata jactura. Nec ille solus nobis ereptus est, sed unus, et alter intra sexdecim septimanas homines docti, et amici mei, et in hoc monasterio contubernales, nobis substracti sunt, D. Jacobus Loppin, qui editioni græco-latinæ S. Athanasii operum strenuam navabat operam, D. Placidus Porcheron, bibliothecarius noster, quos paulo ante

D. Jacobus du Frische, et Ludovicus Bulteau, viri doctissimi et scriptis clarissimi præcesserant. Vides quantum rei nostræ litterariæ detrimenti mors attulerit intra brevissimum tempus: quam jacturam non facile, nec tam cito resarcire poterimus. Non tamen me prorsus desolatum reliquit benignissimus Dominus; sed mihi alterum socium ante præmiserat D. Theodoricum Ruinartum, cujus opera prodierunt nuper *Acta selecta Martyrum*, quæ forte in manus tuas pervenerunt; unum quidem exemplum Sacri Montis Ascetri, tibique in primis tradi per nostrum in Urbe procuratorem generalem curavit. Idem recens in lucem edidit eruditum commentarium in persecutionem Vandalicam, quorum itidem exemplar jam accepisses, nisi bellorum difficultatibus impedita itinera essent. Interim ego utcumque tandem ex illis infortuniis respirans, incumbo digerendis latinæ Historiæ nostræ Benedictinæ Annalibus, arduum sane opus homini jam ad mortem properanti: sed tamen tantumdem post longa mea in rebus nostris studia, quibus immori non pigebit, nec sane pudebit. Aderit forte Ruinartus ipse, vel alii, qui manum seni porrigant, vel mortui opus incœptum prosequantur. Id consilii mei nolui tibi, cordatissime Pater, et Amice Erasme, ignotum esse, quanquam illud nolui hactenus publicare.

Quod mones de edendo latine tractatu meo de *Studiis Monasticis*, certe perhonorificum mihi censeo, tibique quantum possum maximas gratias refero ob tam liberalem de me, studiisque meis opinionem. In manus tuas me, meaque omnia

libenter trado, et impendo : faxis quod e bono publico esse judicaveris. Tantum moneo, ut consulas secundam hujusce tractatus gallicam editionem in-12, in qua nonnulla mutavi, et auxi, ut mihi quidem videtur, in melius. Ejus editionis exemplum habet noster Stephanotius, qui te ex animo colit, libenterque illud suppeditabit. De cætero fac quod voles, modo ut me redames : nam quantum te amem non capies, quando ipse vix capio. Vale, mi Erasmie, cum Reverendissimis Patribus, et amantissimis Casinatibus tuis, quos ex animo veneror, et utinam adhuc semel conspicere liceret.

---

Bibl. de l'Université de Bologne.

## LETTRE CCLXXXIV.

### MABILLON au cardinal D'AGUIRRE.

Paris. III idus julii 1694.

Revixit spiritus meus, quando te salvum esse audio. Quid enim mihi animi, immo quid nobis omnibus fuisse putas, cum te subito morbo fere oppressum et vix extremos trahentem anhelitus accepimus. Sane non secus atque si inopinato fulmine tacti essemus, quale fuit terribile fulmen, hoc quod sub oculis nostris novissime refectorii nostri culmen perculit. At quam dispar duplicis fulminis conditio ! Quid enim si moles isthæc saxorum cecidisset ! Denuo quippe erigi collapsum ædificium facile potuisset. Ast, te cadente, ruebat totum

ordinis nostri columen, ac præcipuum, ne dicam, unicum ornamentum. Sed gratias Deo, qui non passus est ordinem sanctum Eminentiæ Tuæ præsidio ac splendore tam cito carere; speramusque novos addendos vitæ tuæ annos plurimos, modo ut valetudinem tuam sollicitius cures, si non tuî causa, saltem nostrî, ne orbitatem nostram lugeamus tam cito, et quidem sine ulla spe alterius recuperandi similis tuî. Erunt fortasse in posterum aliis ex ordine nostro Purpurati Patres: sed qui in purpura fratres suos agnoscant, seque unum ex illis semper existiment, haud scio an ullos habituri simus unquam similes tuî, utinam vel unum! Sed quando te denuo incolumem tenemus, vide ne nobis elabaris integra adhuc ætate. Sine me primum ex hoc mundo proficisci, ne te amissum dolere cum omnibus meis cogar. Parce, Eminentissime Domine, si familiarius tecum agam. Id enim mihi licere tantisper arbitror tum ex perspecta humanitate ac benignitate tua, tum ex incredibili lætitia, quam ex valetudinis tuæ restitutione concepi cum omnibus nostris, qui te diutius vivere ac valere animitus optamus.

---

Bibl. Magliabechiana de Florence.

## LETTRE CCLXXXV.

### MABILLON à MAGLIABECHI.

Ce 12 novembre 1694.

Je ne puis laisser retourner à Florence M. Pe-

santi sans vous remercier de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer par notre P. procureur-général à Rome, et sans vous prier de me continuer vos bonnes grâces, que j'estime plus que je ne vous puis dire. Je remercie Dieu de la santé qu'il vous a rendue, et je le prie de vous la continuer *ad multos annos* pour l'honneur de la république des lettres et pour la consolation de vos amis et de moi en particulier. J'ai été ravi d'apprendre de M. Pesanti les bontés que S. A. S. vous avait témoignées pendant votre maladie; si j'osais, je lui en écrirais volontiers pour lui en rendre de très humbles actions de grâces. Pour vous, Monsieur, ayez un peu plus soin de votre santé qui m'est si chère, et faites un peu réflexion que nous ne sommes plus des hommes de vingt ans pour vous négliger comme vous avez fait par le passé. Je voudrais être auprès de vous pour vous rendre les services dont je serais capable. Pour ce qui est de moi, je me porte bien, grâce à Dieu; en attendant la paix tant désirée de toute l'Europe, pour voir si l'on pourra ou si l'on voudra imprimer la continuation de nos recueils. Comme M. l'envoyé doit s'en retourner bientôt à Florence, je vous prie de me faire savoir si je mettrai dans ses ballots vos deux manuscrits des lettres d'Ambroise Camaldule avec les lettres imprimées de Pietro Delphino. Voilà deux mandements de monseigneur de Paris, dont l'un est contre les quiétistes, que je crois que vous ne serez pas fâché de voir. Je voudrais que Dom Thierry n'eût pas envoyé par Rome l'exemplaire qu'il vous a destiné de l'Histoire de la persécution

des Vandales. Il vous présente ses respects avec moi, qui suis de tout mon cœur, votre etc.

---

Mt. particulier.

## LETTRE CCLXXXVI.

### Claude ESTIENNOT à MABILLON.

*Pax Christi.*

A Rome, ce 18 janvier 1695.

Mon Révérend Père, j'ai reçu celle que V. R. m'a fait l'honneur de m'écrire du 19 du passé avec celle qui était pour monseigneur Ciampini, que je lui ai mise en main propre; il vous fera réponse; il est en traité pour acheter les manuscrits de feu monseigneur le cardinal Sluse, et je suis arbitre pour le marché. J'aurai de la joie qu'il les ait. Nous les trouverons quand nous en aurons besoin. S'il se conclut, il est dans la résolution de faire une bibliothèque séparée de manuscrits. Je me suis offert de l'aider, et de l'accommoder d'une partie des nôtres ou pour argent, ou pour échange d'autres livres. Il a déjà environ une centaine de manuscrits. Il en aura près de trois cents du cardinal. Je pourrai lui en donner une centaine; cela fera un commencement. Son deuxième tome *De operibus musivis*, est prêt à imprimer; il écrit à M. Anisson, de Lyon, et lui offre de lui envoyer quelques exemplaires du premier qui se vend en Allemagne, jusques à quatre pistoles. Il y en a envoyé et on lui a ren-

voyé des livres en échange ; entre autres : *Il teatro della Francia, di Gregorio Leti*, 3 vol. in-4°.

Sa Sainteté en me mettant de la congrégation *super disciplina regularium*, me fait un honneur que je ne méritais pas, et que je n'attendais pas. Si elle dure, car on en doute, elle me fera des envieux et des ennemis. Car, comme je suis un de ceux qui tient plus ferme sur la nécessité du rétablissement de la communauté, *li padri mastri* m'en voudront du mal, mais il faut faire ce qu'on doit, quand on est dans l'occasion et l'obligation de le faire (¹). Les saintes intentions du Pape auraient eu quelque succès si elles avaient été suivies et appuyées, mais cela n'étant pas, il est fort à craindre que la congrégation ne fasse plus de mal que de bien, et ne confirme les religieux dans la pensée où ils sont qu'ils peuvent *tuta conscientia* disposer de leurs vestiaires et de leurs pensions, quand ils verront que Sa Sainteté, ayant fait examiner cela, les laisse dans l'usage ou plutôt dans l'abus où ils sont. Il est si considérable qu'il y a tel religieux de la congrégation du Mont-Cassin, qui aura quarante et cinquante mille livres en bourse. On s'en sert pour s'avancer dans les charges et pour beaucoup d'autres choses qu'on n'ose pas marquer. Par les comptes arrêtés et rendus par les quatre derniers procureurs-généraux de la congrégation du Mont-Cassin, dont j'en ai connu trois, il y a pour trente-deux mille écus de régals, sans ce qu'on ne sait pas. Celui qui l'est présentement, depuis dix-huit mois, a dépensé en régals et autres frais près de dix mille écus. Il en est à peu près de même des autres

congrégations, et quand un général sort de charge, il y a pour camper le reste de ses jours, ou pour faire rebâtir quelque couvent. Le dernier des Augustins, qui était fort honnête homme, avait sept à huit mille écus romains d'argent clair et net. On a représenté tout cela et on a parlé fortement contre. Mais j'ai bien peur que cela ne serve de rien, et qu'on n'en fasse ni plus ni moins. Quand on a fait ce qu'on a dû faire, à la Providence le reste. La conscience est en repos.

Je crois que vous recevrez bientôt, par la voie de monseigneur l'archevêque de Rheims, le premier tome de *De operibus musivis*, de monseigneur Ciampini. J'ai envoyé à mon dit seigneur tous les ouvrages de monseigneur Ciampini. Je crois bien que quand vous recevrez celle-ci, S. M. aura nommé à l'archevêché de Cambrai ([1]). Il y a quinze jours que son Em. de Janson lui en a envoyé l'indult de Sa Sainteté. Il n'y a encore rien de réglé pour la réforme des habits. On dit que ce sera pour le carême. On a représenté au Pape que si elle se faisait auparavant, cela ruinerait une partie des marchands et particulièrement des marchands français. Je n'ai pas les *Fastes du Roi*, imprimés depuis peu. Vous me ferez plaisir de m'en envoyer un exemplaire par la voie de monseigneur l'archevêque de Reims, si vous le jugez à propos. On a voulu faire ici quelque chose contre ses mandements; mais jusques à présent on n'a rien fait, et on fera aussi ce qu'on devra pour l'empêcher.

Monseigneur Fabroni, secrétaire des mémoriaux de Sa Sainteté, me fit hier l'honneur de me venir

voir, et me rapporta le mémoire ci-joint. Il a ici trouvé ceux qui sont rayés dans son mémoire. Il vous prie seulement de lui vouloir faire avoir ceux qu'il marque, et que j'ai aussi marqués d'une croix, nous en mander le prix le plus juste que vous en pourrez tirer. Il les aimerait mieux en blanc que reliés. Il vous prie aussi de les faire examiner et voir si rien n'y manquera avant que de les envoyer. Ce seigneur vous a vu à Florence; il aime la congrégation, en parle souvent à Sa Sainteté, veut du bien à son procureur, et apparemment c'est lui qui a porté Sa Sainteté à le mettre dans la congrégation; par ces raisons et beaucoup d'autres, il mérite qu'on lui rende service et de bonne manière, comme je vous en prie. Il me fit, hier, l'honneur de me venir voir avec monseigneur Spada, neveu du cardinal. Quant à l'argent qu'il faudra, je vous prie de prier le R. P. Dom Jean Prou, mon bon ami, de vouloir en répondre, ou de l'avancer. Je lui en tiendrai compte. Monseigneur Fabroni est un homme fort exact pour le paiement. Il peut beaucoup sur l'esprit de Sa Sainteté, et bien des gens croient qu'il n'en demeurera pas où il en est. Il a bien du mérite, aime les lettres, et favorise ceux qu'il pense qui s'y appliquent. Si Sa Sainteté se pouvait promettre quatre ou cinq ans de vie, il entreprendrait la réforme du bréviaire. Mais il n'ose pas s'y engager; cela comme vous voyez devant faire bruit et éclat : *hæc inter nos* (¹). Tout à vous *ex corde*.

Voici un billet de monseigneur Fabroni; vous me

ferez plaisir de lui écrire ce que vous aurez fait pour lui. J'écris au R. P. Dom Jean Prou et le prie de le servir. Je crois le pauvre M. l'abbé Palagi mort; il a eu une gangrène au bras et il le lui a fallu couper; cela ne parut d'abord que comme une petite contusion qui ne lui faisait presque pas de mal. Son Em. d'Aguirre me chargea vendredi de saluer le R. P. Mabillon et le R. P. Dom Thierry, de sa part; nous n'avons pas ouï parler de son livre. Je ne sais par quelle voie il l'envoie. Son Em. a empressement de le voir et me le demande toujours.

(1) Dom Tassin cite ce passage dans sa vie d'Estiennot p. 179, mais il l'adoucit et substitue « les intéréssés » à *li padri mastri*.

(2) La nomination de Fénélon à l'archevêché de Cambrai est du 4 février.

(3) Ce projet d'une réforme du bréviaire romain de la part d'un prélat tel que Fabroni, confident d'un pape aussi éclairé et aussi pieux qu'Innocent XII, est remarquable. A la même époque, Bourdaloue écrivait à Santeul : « Plût à Dieu que toutes les hymnes du bréviaire romain fussent de votre façon ! Car il y en a qui ne sont pas soutenables, quoiqu'elles aient le mérite de l'antiquité. » Lettre du 20 janvier 1696.

---

Arch. du Mont-Cassin.

# LETTRE CCXXXVII.

## MABILLON à GATTOLA.

Paris. die 31 janvier 1695.

Accepi postremas litteras tuas melle ipso melliores, quæ gratam habent significationem continuæ benevolentiæ in me tuæ. Amplector amicam in his manum, pectus, animum : quæ omnia totum meum

Erasmum spirant, idest virum omnium cordatissimum, amantissimum, dulcissimum, denique, ut paucis omnia complectar, virum ambrosium. Vota pro me tua exosculor, quæ, si possem, lubentissime in meum Erasmum funderem, cui omnia prospera opto, sed præcipue totum, si fieri potest, communis Patris nostri Benedicti spiritum, cujus utinam vel portiunculam ex vestro Sacro Monte, ubi etiam nunc vivit, per te impetrare possim.

De libris *Studiorum Monasticorum* facies quod voles: horum penes te potestatem integram esse volo. Eminentissimus cardinalis d'Aguirre noster olim elegantissimam de hoc opere epistolam mihi scripsit, quam vellem latinæ versioni esse præfixam. Ejus copiam facile impetrare poteris ab Eminentissimo Domino meo per nostrum procuratorem generalem. Statueram olim, eamdem epistolam præmittere secundæ editioni tractatus de *Studiis Monasticis*, sed quædam me causæ ab eo consilio everterunt. Verum hac de re, ut de aliis omnibus, statue, ut voles.

Pergratum erit atque perutile habere copiam continuatæ per te historiæ Sacri Montis Casinatis. Hanc pro tua opportunitate submittere poteris nostro in Urbe procuratori, qui, data occasione, istam ad me transmitti curabit. Sensim procedunt nostri *Annales*, quos jam ad annum 632 produxi. Hos continue prosequar, si Deus otia, vires et annos suppeditabit. Totum opus tuis precibus commendo, atque Divinæ Providentiæ, uti et meipsum committo. Multum displicet nostro Theodorico Ruinarto qui studiorum meorum socius est, et *Acta benedic-*

*tina* prosequitur, quod serius accepturus sis Historiam ipsius de persecutione Vandalica, cujus exemplar Sacro Monti per te voluit consecratum. Credo ad vos dudum pervenisse *Acta Martyrum sincera* ab eo pridem vulgata. Is tibi plurimam salutem vovet, optatque locum aliquem habere in memoria, et pectore amantissimi mei Erasmi.

Neque certe ex animo recedit meo imago boni mei Michaelis Germani, cujus nunquam oblivisci me sinet constans, et perpetua in me ejus amicitia, et, si dicere liceat, obsequium. Deus Opt. Max. illi retribuat totam illam, quam erga me habuit, bonam voluntatem. Quanti te faceret, mi Erasme, quantum te amaret, solus ille poterat, si tamen poterat, explicare. Precemur Deum ambo, ut bene sit optimo Patri et amico. Colendissimos, amantissimos et sanctissimos tuos Casinates, immo et nostros ex me salvere et valere jubeas, velim. Vale.

---

Bibl. de l'Université de Bologne.

## LETTRE CCLXXXVIII.

### MABILLON au cardinal D'AGUIRRE.

Lutet. Paris. pridie kal. februarii 1695.

Munus quod mihi, vir colende, mittis,
Quovis carius est mihi metallo,
Quovis carius est mihi lapillo.
Non suspecta mihi manus ferentis;
Non cor, non animus, nec ipsa verba.
Novi pectus amans, sacrosque mores.

Non nix candidior, nec alba lana.
Tales o utinam forent Iberi!
Tales ô utinam meique Galli!
Optata ut cito pace gaudeamus.

Sed quid rumor ab Urbe musæ nostræ senescenti et frigescenti obstrepit? Heu! Quis carminibus locus, dum te, Eminentissime Domine, tuam, inquam, valetudinem tantopere nobis optatam, tantopere nobis utilem et honorificam, novo morbi impetu tentatam esse audio! Inter hæc quis canendis versibus locus? Musica in luctu certe, et carmina importuna narratio. Scis elegis hic locum esse. Verum nec dum eo in statu res tuas esse existimo ut cantus lugubres adhibere nobis liceat. Immo vero secundis nuntiis accepimus Eminentiam Tuam melius, gratias Deo, se habere, nec nisi levem esse veteris morbi tentationem, quam facile depellet medicorum opportuna cura, quanquam a Deo Opt. Max. id potius sperare malim. Vive itaque, Eminentissime Domine, et salvus esto, et incolumis, ut soteriam pro tua salute pangere possimus. Hæc satis pro tempore et pro isto valetudinis statu, sed non satis pro votis nostris. Omnes nostri quotquot sumus monachi Sancti Mauri, quotquot litteras colunt, salutem tuam quam maxime optant, et vim faciunt cœlo, ut spero, ut omnino tandem convalescas in ordinis nostri decus, et amicorum tuorum solatium. Vota, obsequia, officia sua mecum Eminentiæ Tuæ vovet noster Theodoricus Ruinartus, cui pro cæteris valetudo tua cordi est. Vale ergo, et vive Deo, Ecclesiæ et tuis Benedictinis. Iterum vale,

# LETTRE CCLXXXIX.

## MABILLON A MAGLIABECHI.

A Paris, ce 7 mars 1695.

J'ai reçu les deux dernières lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, l'une par la voie de Rome, l'autre par celle de M. Anisson, avec les vers de M. Fagiuoli sur le rétablissement de votre santé. Je les trouve très bien imaginés, et je les ai lus avec d'autant plus de plaisir que la vision de cet illustre poète se trouve vérifiée par le succès. La peinture qu'il fait de l'ignorance de notre siècle y est fort vive, et je craindrais beaucoup pour lui, s'il rencontre jamais en son chemin une troupe de ces bêtes, qui faisaient, dans sa vision, le cortége de Dame Ignorance. Je ne sais s'il ne serait pas obligé lui-même à implorer son secours, pour être délivré des insultes des bœufs et des bufalos; à moins que vous ne lui donniez vous-même un bon sauf-conduit de la reine Minerve, dont vous êtes le premier secrétaire. J'ai fait un régal de ces vers au P. Commire, qui vous honore infiniment. Il m'a promis qu'il m'enverrait pour vous quelques vers nouveaux qu'il a faits, avec une lettre qu'il veut avoir l'honneur de vous écrire. S'il me l'envoie aujourd'hui, je joindrai l'un et l'autre à cette lettre, sinon ce sera pour un autre ordinaire. Je me servirai de l'occasion favorable que me présente le

retour en bref de M. l'envoyé à Florence pour vous renvoyer les deux manuscrits des lettres d'Ambroise Camaldule, que vous m'avez fait la grâce de me prêter. J'y joindrai aussi le livre imprimé de Pietro Delphini, et je vous remercierai plus au long une autre fois, de cette double faveur que vous m'avez faite avec tant d'autres dont vous me comblez tous les jours. J'ai pris copie des lettres d'Ambroise ; mais je ne crois pas que nos libraires les voulussent jamais imprimer toutes sans exception. On pourrait en faire un triage : car il y a bien des minuties dans ces lettres. Lorsque vous me ferez l'honneur de m'écrire, je vous prie de me dire un peu de nouvelles de notre bon ami le R. P. Bacchini, que j'honore et estime infiniment. Si je croyais que vous pussiez facilement trouver à Florence un autre exemplaire des lettres de Pietro Delphini, je vous ferais volontiers tenir le prix qu'il aurait coûté, ou quelque autre livre que vous souhaiteriez. Mais en cas que vous n'en puissiez trouver, je vous renverrai assurément le vôtre, n'étant pas juste de vous en priver. Pardonnez-moi cette liberté, Monsieur, mais faites-moi la justice de vous en tenir aux termes de ma demande, qui n'est que conditionnelle. M. Dupin va donner un nouveau tome de sa Bibliothèque ecclésiastique, et M. de Tillemont, le troisième de ses Mémoires pour l'histoire ecclésiastique. Je suis avec respect et toute la reconnaissance possible, votre etc.

Arch. du Mont-Cassin.

# LETTRE CCXC.

## MONTFAUCON à GATTOLA [1].

Parigi, 28 marzo 1695.

Ringrazio Vostra Paternità delle sue copie [2], che io ho ricevuto questa mattina. Io la prego a continuare [3]. Io potrò mettere in un tomo d'*Analecta* il *Typicum* di san Bartolomeo [4], quando non fosse che per compiacere all' Em. cardinale Casanata [5], il quale riverisco e stimo infinitamente [6], ma come noi abbiamo nelle mani l'opera di S. Atanasio, il quale si va sempre continuando, bisogna, se vi compiace, copiare tutto ciò, che si trova di questo Padre prima d'ogni osa.

Si vede una lettera del sig. Arnauld al sig. Boileau, o sia Bevelacqua, laquale contiene una approbatione della satira fatta dall'ultimo contro le donne, contro la quale satira avevano scritto li signori Pradon e Perrault, ambidue dell' Accademia Francese. Più persone stimano, che la detta satira del sig. Boileau non sia da paragonarsi con le dieci, che fece trent'anni sono [7], e che vengono stimate per le piu limate di ciò fattosi in questo genere in nostra lingua. Il sig. della Croix, o sia della Croce, ha messo alle stampe un libro dello stato del cristianesimo in Turchia, con cui spiega brevemente li riti delle sette principali sette che si trovano sotto il dominio del Gran Sultano [8], ma di questo sono

meglio istruiti alla corte di Roma, che in Francia. Madama d'Aunoy, la quale per avanti ha scritto le memorie della corte di Spagna, ha dato alla luce quelle della corte anglicana (9). Ella mette con gran polizia in carta (10), ed i di lei libri sono molto ricercati. Mi pare però, che sappia un poco di romanzo.

La quistione circa la Pasqua non è per ancora terminata. V' è (11) qualche tempo, che il Padre l'Ami, o sia l'Amico, dell'Oratorio, compose una dissertazione per provare che Nostro Signore Giesù Cristo non havesse mangiato l'Agnello Pasquale, fondato sopra qualche passo (12) di S. Giovanni, che pajono dire, che gli Giudei in quell'anno lo mangiassero solamente il venerdì (13). I signori Pienuds e Tillemont scrissero contro, e pareva che la questione fosse finita (14); ma da pochi giorni il detto Pienuds ha cominciato da una lettera inserita nel Giornale il contrasto (15).

Intorno alle memorie (16) dell' Accademia Regia delle scienze, queste sono le mie notizie. Il sig. Cassini (17) scrive il più ordinariamente sopra le elevazioni, e la prima osservazione, che ne parve (18), fù sopra la città di Marsiglia e di Parigi, la quale è stata trattata con profondo sapere. Li sig. di Varignon e di la Hire vanno facendo le loro osservazioni sopra la geometria e matematiche, il sig. di Tournefort sopra la botanica, il sig. Mery sopra l'anatomia, dove ogni giorno va scoprendo nuove notizie.

Il famoso sig. Simon, per avanti della congregazione dell' Oratorio (19), va sempre stampando (20)

le sue opere ([21]) sopra la sacra scrittura. Egli voleva darle il titolo ([22]) di supplimento alle sue opere antecedenti, ma dagli dottori di Sorbona, deputati per esaminarle, non è stato approvato, che così s'intitolasse, per timore che venissero da loro approvati ([23]) i libri da lui anticipatamente ([24]) composti.

Un religioso francese, professo nell'abbadia di Monserrato in Catalogna ([25]) mi ha inviato da poco in quà un'istoria concernente la sudetta abbadia per farla stampare in Parigi, il che farò fra poco tempo con aggiungervi, con la sua licenza, alcune note critiche circa certe istorie della prefata abbadia troppo straordinarie, per meritare che vi si dia fede, e con levarne i miracoli poco avverati, riservando solamente quelli, che si ponno piamente credere. Egli dedica la sua opera al sig. maresciallo duca di Noailles, capitan-generale ([26]) in Catalogna. Il medesimo mi ha inviato ancora un opera in quattro volumi in foglio, composta da un religioso ([27]) benedettino spagnolo, il di cui titolo è; *Apis Virginea ex sanctis Patribus collecta*; l'opera non è meno dilettevole che il titolo, pregandomi d'emendarla, ma me ne sono scusato, con assicurarlo, che se io intraprendessi di farne l'emendatione da lui richiesta, sarei per ridurla a così poca cosa, che durarebbe fatica a riconoscerla. L'istesso monaco mi ha pregato di mandargli una lista de' migliori libri di Francia, e degli autori che trattano d'ogni sorta di materie in volgare per farne parte al suo Rev. Padre generale in Spagna, il quale si diletta, e legge i libri francesi, il che ho

fatto con prender nell'istesso tempo la libertà di accennargli, che sarebbe da desiderarsi, che i nostri Padri di Spagna s'applicassero a degli studi più sodi, attesa la vivacità e la solidità di spirito degli Spagnoli. Mi pare che la mia lettera sia stata molto gradita.

Il Padre Lubin, Agostiniano, noto a Roma, ultimamente morto, ha lasciato un'opera postuma sopra *Stephanus de Urbibus* (28). Io sono nel pensiero di dare a V. P. colle lettere susseguenti una lista degli uomini dotti (29) di Parigi circa ogni sorta di materie eruditi, e delle loro opere; credo che, queste notizie non saranno per dispiacerle. Io la prego d'informarsi dal R. P. Noris, il quale saluto, e riverisco humilmente, s'egli havesse trovato qualche Claudio primo Imperatore con il nome di Console, non havendone sinhora trovato veruno. Dopo la morte di Dom Placido Porcheron, io ho preso l'incombenza del gabinetto delle medaglie della nostra abbadia di S. Germano. Se V. P. ci potesse rincontrare alcune medaglie m'obbligarebbe molto di mandarmele; quelle che ci mancano sono le teste di Tiberio in bronzo grande, Ottone, Vitellio, Agrippina madre di Nerone. . . . . .

Dopo aver principiato di scriver la presente, io mi sono accorto di ciò ch'è al fine della sua copia greca; questo è un trattato di S. Atanasio contro Apollinare (30) senza nominarlo, conforme al suo consueto. Questa è una scoperta molto rara (31). Vada seguitando, se gli piace, e lei farà molto honore alla nostra edizione.

(1) J'ai retrouvé dans la correspondance du cardinal d'Aguirre, passée à la bibliothèque de l'Université de Bologne, la copie qu'il avait prise de cette lettre pendant son séjour au Mont-Cassin (Voyez la lettre de Mabillon à Gattola du XII kal. sept. et celle de Gattola à Montfaucon du 30 octobre). D'Aguirre y corrige les gallicismes de Montfaucon et complète quelque peu les compliments faits au cardinal Casanata, afin de lui montrer la lettre à Rome.

(2) La copie de d'Aguirre porte : *delle copie græce.*

(3) La copie ajoute : *le sue fatiche.*

(4) La copie : *Il Typicum sancti Bartholomei di Grotta ferrata.*

(5) La copie ajoute: *nostro padrone singolarissimo ed osservantissimo.*

(6) La copie ajoute : *con bacciarli la sacra porpora con profondo rispetto e divozione.*

(7) Il n'avait paru que neuf satires avant 1693; la satire sur les femmes n'est que la dixième. Bossuet différait de l'opinion d'Arnauld sur cette satire ; il l'a vivement attaquée dans le *Traité de la Concupiscence.* « Celui-là s'est mis dans l'esprit de blâmer les femmes; il ne se met point en peine s'il condamne le mariage, et s'il en éloigne ceux à qui il a été donné comme un remède ! Pourvu qu'avec de beaux vers il sacrifie la pudeur des femmes à son humeur satirique, et qu'il fasse de belles peintures d'actions bien souvent très laides, il est content. » Le pieux médecin Dodard écrivait à Arnauld, le 6 août 1694, que Bossuet lui avait dit à lui-même : « qu'il regardait la satire comme incompatible avec la religion chrétienne, et même la satire conçue sur l'idée qui résulte de celles de M. Despréaux. Il ne balança pas à dire que la xe satire était contraire aux bonnes mœurs, tendait à détourner du mariage, et à rendre toutes les femmes suspectes. »

(8) L'ouvrage de Lacroix a pour titre : *La Turchie chrétienne contenant l'état présent des nations et des Eglises grecque, arménienne et maronite dans l'empire ottoman,* Paris 1693, in-12. L'auteur avait été secrétaire d'ambassade à Constantinople, de 1670 à 1680.

(9) La copie porte : *la corte d'Inghilterra.*

(10) La copie : *Ella scrive politamente e con gran facilità.*

(11) La copie : *poichè ci è.*

([12]) La copie : *fondandosi sopra alcuni passi.*

([13]) L'ouvrage du fécond oratorien Lami a pour titre : *Harmonia sive concordia quatuor evangelistarum*, Paris 1689, in-12.

([14]) La copie porte : *pareva finita la disputa.* Piénud, régent de seconde au collége d'Harcourt, avait rendu compte dans le *Journal des Savants* de janvier 1695, du t. II des *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*, de Tillemont ; il appuyait sa critique de l'opinion du P. Lami concernant la pâque légale. Celui-ci répliqua le lundi suivant. Ainsi qu'on l'a vu par la correspondance de Mabillon et de Sergardi, le *Journal des Savants* était alors hebdomadaire. Piénud inséra, le 24 janvier, un article en défense de sa dissertation sur le même sujet, et le P. Lami repartit le 24 mars. Tous ces articles, solides, bien écrits, montrent le savoir et la piété des adversaires.

([15]) La copie ajoute : *ne di cui sapremmo il successo.*

([16]) La copie : *alle osservazioni erudite.*

([17]) La copie ajoute : *che si trova a Roma adesso.*

([18]) La copie : *fatta da lei.*

([19]) La copie : *Padre dell'Oratorio.*

([20]) La copie : *continuando.*

([21]) La copie ajoute : *critiche.*

([22]) La copie : *stampar una col titolo.*

([23]) La copie : *creduti approvati anchè i libri.*

([24]) La copie : *antecedentemente.*

([25]) La copie : *un monaco Beneditino professo nell' Abbadia di Monserrato in Catalogna, il qual è francese.*

([26]) La copie : *commandante generale.*

([27]) La copie : *un monaco.*

([28]) Le commentaire du P. Lubin sur Étienne de Byzance, grammairien du VI[e] siècle, est resté manuscrit. Pendant sa résidence à Rome, où il était assistant-général des Augustins, le P. Lubin entreprit une notice des abbayes d'Italie, à la persuasion

du cardinal Colloredo qui lui fournit une infinité d'anciens titres, et paya l'impression.

(29) La copie : *più eruditi.*

(30) La copie :... *presente, e leggendo il fine della sua copia greca, mi sono accorto che questa è un trattato vero di S. Atanasio contro Apollinare senza...*

(31) La copie ajoute : *è riguardevole.*

---

Arch. du Mont-Cassin.

# LETTRE CCXCI.

## MABILLON à GATTOLA.

Paris., die 6 aprilis 1695.

Jam sæculum videtur ex quo nullas ex te accepi litteras, litteras, inquam, istas amabiles, quibus animum amici recreare soles. Illud me interim solatur, quod te vivere, et valere audiam ex Patre amantissimo Stephanotio, qui mihi identidem de te scribit. Multum me delectat, quod *Chronici Casinensis* continuationem typis commiseris, optassem quidem, ut separatim, sed sufficit, quod istam tuo beneficio, et tuis curis habituri sumus. Utinam jam ad illud tempus processerint *Annales* nostri, ut tuo labore uti, ac frui mihi liceret. Verum longo intervallo ab eo tempore remotus sum, quippe qui annum 752 vix attigerim: At pedetentim procedendum est; atque exitus hujus operis Deo Opt. Max. commendandus. Si mors imperfectum opus abrumpat, erunt fortasse aliqui ex sodalibus meis,

qui prosequantur: interim satis prospera valetudine fruor, et ad laborandum non impiger. Si dentur mihi divinitus sex annorum induciæ, ac bonæ valetudinis usura, non longe erit opus a fine optato. Quamquam id tantum opto, quod divinæ voluntati placuerit.

Tu vero, mi Erasme, utere valetudine tua, utere otio tuo, ut soles, ad publicum commodum, sed maxime ad Ordinis, et Sacri Monasterii Casinatis utilitatem. Multum te distinent, ut scio, officii tui occupationes; sed recurrent subinde otia ad studiorum labores, quos merito cæteris præfers. Ex novissimis litteris Stephanotii nostri accipio Dominum Joamnem ejus sodalem brevi ad Sacrum Montem profecturum. Quam vellem ejus itineris esse comes. Certe libenter morerer in Sacro Monte, sed eo conscendere, ibique permanere non omnibus datum est. Sed quando ejus fortuna expers sum futurus, rogo te, amantissime Pater, ut curam nostri Joamnis agas, ut olim egisti tui Germani, tuique Johannis hujus, qui te amat, te colit, ut plurimum. Si quid erit quod studiis nostris in vestra bibliotheca prodesse prospexeris, aderis, uti certe confido, laboraturo Domino Johanni, uti olim nobis tanta humanitate adfuisti. Cæterum quidquid ei gratiæ impenderis, meis rationibus adscribo.

Jamdudum ex te rescire cupio, an vivat adhuc Ratchisius vester optimus, ac colendissimus mihi Pater; an cæteri Patres, quos in Sacro Monte me vidisse cum magna voluptate sæpius recolo. Hos, si vivant, ex me salutare, atque amplecti strictissimis

ulnis ne gravare, ut te brachiis fraternæ charitatis amplector. Vale. Salutat te plurimum Ruinartus noster.

---

Bibl. Magliabechiana de Florence.

## LETTRE CCXCII.

### MABILLON À MAGLIABECHI.

Ce 27 avril 1696.

Je ne veux pas laisser partir de Paris cet honnête gentilhomme sans vous donner de nouvelles marques de mes reconnaissances et de l'estime que j'ai pour vous. J'en ai beaucoup aussi pour celui qui vous rendra cette lettre. Il vous dira lui-même qui il est et pourquoi il va à Rome. Je vous prie de lui faire voir tout ce qu'il y a de curieux chez vous et dans votre ville : c'est une personne de lettres et de vertus. Je vous envoie de nouveaux vers que le P. Commire m'a adressés pour vous. Il m'avait promis qu'il vous écrirait, mais il ne m'a pas envoyé sa lettre. Il a toute l'estime qu'il doit pour vous, et celle que vous avez pour ses vers lui plaît beaucoup. J'y ai ajouté quelques vers d'un autre jeune jésuite, touchant l'épée de feu M. le maréchal de Luxembourg, qui ne vous seront pas peut-être désagréables (1). Nous n'avons rien de nouveau dans la république des lettres, que le livre de M. l'abbé de Villiers, autrefois jésuite, touchant la satire. C'est un petit in-12 en français, fort joliment

écrit, plutôt d'une façon morale que critique ([2]). Obligez-moi de me continuer toujours l'honneur de votre bienveillance et de me croire, etc.

([1]) Le P. Commire avait composé cette belle épitaphe du maréchal de Luxembourg :

Heroum soboles Heros Momorantius ipse
Unus et invictis æquiparandus Avis
Hìc situs est : dicent, si nescis, fortia facta
Teuto, Batavus, Iber, Anglus, et Auriacus.

Son oraison funèbre fut prononcée par le P. De Larue, le 21 avril, dans l'église de la maison professe des jésuites ; elle est une des plus éloquentes de cet orateur.

([2]) Le titre est : *Traité de la Satyre, où l'on examine comment on doit reprendre son prochain, et comment la Satyre peut servir à cet usage.*

---

Arch. du Mont-Cassin.

# LETTRE CCXCIII.

## MABILLON À GATTOLA.

Paris. XII kal. sept. 1695.

Vehementer optarem, mi Erasme, singulis hebdomadis, ne dicam diebus accipere ex te epistolas, quæ mihi imprimis jucundissimæ et gratissimæ sunt, et quovis melle, ut ita loquar, mellitiores. Verum longissima locorum intervalla hanc voluptatem continuam esse non sinunt, et forte nonnihil ipsa conferunt ad eam augendam, nam usitata ex assiduitate nonnunquam languescunt. Quamquam ita cordatæ sunt litteræ tuæ, et elegantes, ut novum in dies saporem mihi afferant. Sed his amissis, patere ut tantisper invideam Casinatibus meis, Patribus co-

lendissimis et amantissimis, invideam et tibi imprimis, quod Em. cardinalis nostri d'Aguirii præsentia; immo et paternis addam, et fraternis frui amplexibus vobis licuerit. Felicem me si vel unum mihi momentum suffurari potuissem : et quidem hoc beneficii mihi eventurum sperabam aliquando, dum Em. viri in Hispaniam reditus nobis in dubitatus credebatur; et ipse mihi hanc fortunam offerebat Eminentiam Suam in transcursu salutandi; vel Massilia, vel in qualibet alia hujus regni urbe, quæ ipsi pervia futura erat. Jam prorsus ad hoc iter comparatus eram cum socio meo Theodorico Ruinarto, qui te plurimum amat, et colit, doletque, quod nondum Historiam Vandalicam ex ipso acceperis. Sed jam video accisas esse penitus spes nostras, nuntio ad nos certissimo perlato, virum Eminentissimum Romæ permansurum deinceps, nec in patriam reversurum. Fruere igitur, carissime et amantissime Erasme, fruere, inquam, cum tuis tanto viro, dum interim nos auditis ejus factis, et lectis operibus recreamur. O si vel semel adhuc te videre, et amplecti carissimos Patres liceret! Quam libenter in Sacro illo Monte exigerem ultimos dies! Sed vide, quam me meus fallat affectus ! Volebam dicere : O si Italiam, et Casinates nostros adhuc semel revisere liceret, ut Eminentissimum, ausim dicere amantissimum Patronum nostrum, coram intueri, et paterna ejus benedictione muniri mihi liceret ! Sed hæc vota sunt, quæ vereor, ne in æternum effectu caritura. Rogo te plurimum, mi Erasme, ut si Eminentiæ Suæ aliquando scribes, certiorem efficias gratissimi mei ob ejus

de me memoriam animi, simulque verbis meis ipsi testeris, quanta veneratione tantum virum prosequar, eidem scripturus, quamplurimum cum Romam rediisse cognovero. Reverendissimos etiam Patres Casinates nostros ex me salvere jube, meque tui semper memorem futurum amare perge.

---

Ms. de la Bibliot. royale.

## LETTRE CCXCIV.

### GATTOLA à MONTFAUCON.

Monte-Casino, li 30 ottobre 1695.

Le maggiori allegrezze, che ho sentite nel tempo della mia vita, sono state quelle che ho provato quando ho letto le cordialissime lettere del mio amatissimo P. Mabillone, e questo ce l'accerto con ogni ingenuità, con la quale l'assicuro anco che quando vengo tormentato da' pensieri noiosi, leggo qualched'una delle sue suavissime lettere e subito svaniscono dalla mia mente li fastidiosi pensieri, e gioisco in tal forma, che pare mi sia arrivato una mitria, o un cappello di cardinale. La supplico dunque *in visceribus Jesu Christi* a scrivermi spesso acciò possa con la lettura delle sue amorosissime lettere alleviarmi dalli tedii, che portano il mio officio e le mie continue applicationi. L'ultima lettera che ricevei da V. P. R. mi causò più del solito il giubilo, ed il desiderio di goderla da vicino; di tutto cuore l'accerto, che se non fussero queste

guerre certo che vorrei venire a baciarli mille volte di persona li piedi. Ma giachè non m'è concesso con il corpo lo fo con il cuore. Mandai a vedere detta sua lettera al nostro Em. d'Aguirre, quale la gradì sommamente, e se ne fece cavare copia, e anco la legge a molti personnagi (1), e m'ha imposto a me di riverirla con tutta cordialità in suo nome come anco d'assicurarla, che nutrisce sommo desiderio di godere la sua nobilissima conversazione, e spera un giorno havere tale fortuna. P. Mabillone mio caro non si puote imaginare quanto detto Em. l'ami e stimi e con tutti fa sempre onoratissima e lodevolissima commemoratione di V. P. R. Detto Em. m'ha ordinato espressamente, che io gli mandi in Napoli la lettera che si degnerà scrivermi V. P. R. che però la prego quanto posso a dare risposta a questa mia per consolare il suddetto Em. e me, che tanto ambisco sentire nuova della sua salute, per la quale prego continuamente il Signore acciò che la conservi per lungo tempo per beneficio della republica litteraria, e splendore della nostra religione. Ho fatto venire per questo seminario della diocesi un sacerdote greco, quale è molto dotto, e intende benissimo la lingua greca. M'è riuscito havere detto sacerdote per mezzo del nostro Em. Sta in fine la traslatione del suo libro, e spero in breve darlo alle stampe, se non sarò impedito da qualche difficultà italiana. Il famosissimo coro tutto pieno di finissimi intagli anco sta in fine, e sarà una delle cose considerabili della nostra Italia. S'è fatto accommodare il celeberrimo quadro del nostro refettorio, opera delli nomatissimi Fran-

cesco e Leandro Bassano; nè cosa più degna è mai uscita dal felice pennello delli suddetti pittori ([2]).

Desidero sapere qualche nuova litteraria, specialmente l'opere che stampano li nostri eruditissimi Padri della sua santa congregazione e sopra tutto se V. P. R. ha stampato il sesto secolo benedittino. Nella nostra libraria habbiamo un codice di Filippo presbitero dell'espositione sopra Giob, quale è tutta diversa da quella stampata che va sotto il di lui nome; da Roma, mi viene cercata, ma non ce la darò senza aviso di V. P. R., quale prego a riverire di tutto cuore il mio carissimo P. Theodorico, suo degnissimo compagno; ancora non ho havuto il suo libro; con che unito con tutti questi monaci bacio mille volte le sacre mani a V. P. R.

([1]) V. la lettre de Montfaucon à Gattola, du 28 mars.

([2]) La régularité de ces sculptures en bois du chœur de l'église du Mont-Cassin, où figurent ridiculement des sujets mythologiques, pourrait les faire croire d'une autre époque que du XVII[e] siècle. La grande *Multiplication des pains* fut commencée par François Bassano; après son suicide par folie (à la manière napolitaine il s'était jeté par la fenêtre), Léandre, son frère, termina ce chef-d'œuvre échappé à Lanzi, qui n'est point assez connu et qui place ses auteurs à côté de leur père le Bassan, peut-être leur collaborateur, et des premiers maîtres de l'école vénitienne.

# LETTRE CCXCV.

**MABILLON au cardinal D'AGUIRRE.**

Paris. III kal. februarii 1696.

Eminentissime Domine, compellit me caritas, ut tuas litteras scribam Eminentiæ Tuæ pro fratre germano unius e sodalibus meis, et studiorum sociis, detento ab annis fere undecim in custodia Hispalensi, quam contractationis vocant. Huic nomen est Ludovicus Veyssière Lacroze, qui altera tibia mutilus est. Is in America ab Hispanis captus est, tempore pacis cum Francia, nulla alia ejus comprehendendi causa, nisi quod, bulla quadam Alexandri VI, Francis quodcumque commercium in America interdictum prætenditur. Tam diuturna fratris detentione et calamitate commotus Germanus hujusce monasterii cœnobita, vir doctissimus, qui Gregorio Nazianzeno emendando dat operam, spem non dubiam concipit prædictum Ludovicum brevi e custodia liberandum, si Eminentia Tua auctoritatem, hanc in rem, suam interponere dignetur, meque rogavit, ut hac de causa Eminentiæ Tuæ scriberem. Id vero facis perlibenter, atque humillime supplico, ut quanta auctoritate in Hispania polles, non tam Ludovico ipsi, quam mihi, eam gratiam procurare non graveris, quam rationibus meis lubens computabo. Peto etiam abs te ut me anxium de tua salute quam primum relevare tuis litteris velis. Opto te pro

meis votis valere idque vehementer optant mecum sodales nostri, imprimis Theodoricus Ruinartus meus.

---

Bibl. Magliabechiana de Florence.

## LETTRE CCXCVI.

### MABILLON et Thierry RUINART à MAGLIABECHI.

De Paris, ce 8 mars 1696.

Je ne puis refuser cette lettre de recommandation que M. Phelippeaux, docteur de Sorbonne et trésorier de Meaux, me demande auprès de vous, afin d'avoir par ce moyen l'occasion et l'honneur de vous voir et de profiter de votre conversation. Il s'en va à Rome avec M. l'abbé Bossuet, neveu de monseigneur l'évêque de Meaux, dont le mérite et les ouvrages ne vous sont pas inconnus. Il suffit, honnête et obligeant comme vous êtes, que vous sachiez qui ils sont, pour leur rendre tous les bons offices que vous rendez si agréablement aux personnes de lettres qui passent par Florence. Je vous aurai obligation de toutes les bontés que vous aurez pour eux. Le P. Commire m'a donné cette poésie pour vous l'envoyer et m'a ordonné de vous présenter ses respects. Je viens de recevoir votre lettre en date du 4 février, avec une incluse pour notre compagnon, D. Thierry Ruinart, à qui je laisse ce vide pour vous témoigner ses compliments. Je suis de tout mon cœur, etc.

F. J. MABILLON M. B.

Je vous remercie de rechef de la bonté que vous avez de me laisser encore pour quelque temps les lettres de Pietro Delfino. Dom Thierry et moi vous prions d'agréer ce recueil de poésies, faites au sujet d'une épigramme sur le cœur de M. Arnauld porté à Port-Royal; l'auteur de cette épigramme est M. Santeuil chanoine régulier. Vous verrez le sujet de cette scène dans la préface qu'un aventurier a faite sur ce recueil. Cela vous divertira comme je crois (*).

J'ai reçu la lettre que vous avez pris la peine de m'écrire du 4 de février, je ne mérite pas les remerciments dont vous l'avez remplie, j'ai plus sujet de vous prier de m'excuser de ce que vous n'avez pas plus tôt eu le livre de la persécution des Vandales, que vous, de m'en remercier. Il est vrai que ce n'est pas tout-à-fait ma faute qu'il ne vous a pas été rendu il y a plus de huit mois, puisque j'en avais envoyé un, à notre P. procureur à Rome, pour ce sujet, dès le commencement de l'année passée. Au reste, je souhaiterais que ce présent fût plus digne de vous; si le temps venait un peu bon je pourrais faire imprimer toute l'histoire de la persécution des Ariens que j'ai toute prête. J'en suis à présent à continuer les *Actes des saints* de notre ordre dont le R. P. Dom J. Mabillon a déjà donné cinq siècles; j'ai le sixième tout prêt, et nous commencerons à l'imprimer aussitôt que le temps sera un peu plus supportable pour la littérature. J'ai collationné, en chemin faisant, quelques anciens manuscrits de Grégoire de Tours, et si vous en aviez quelque chose dans vos quartiers, vous me feriez bien plaisir

de me le communiquer parce que je pourrais bien en faire une édition nouvelle si j'en ai l'occasion. Car quoique le temps ne soit guère propre, il ne faut pas laisser que de faire des projets.

Nous avons vu ici le premier tome du mois de juin des *Actes des saints* des Bollandistes, qui comprend les six premiersjours. Il y a, à la tête, une préface à l'occasion de différends qu'ils ont eus avec les Carmes ([2]), et à la fin plusieurs estampes et autres choses qui regardent l'abbaye de Saint-Michel d'Anvers, qui rendent ce volume fort cher. On est toujours en attente pour savoir quelle suite aura le décret de l'inquisition d'Espagne contre cet ouvrage ([3]). Nous avons eu depuis peu, imprimé ici l'*Histoire Évangélique* du P. Dom Paul Pezron de l'ordre de Cîteaux, où il fait comme des Annales de la vie de notre Seigneur et y mêle beaucoup de l'histoire profane. On a donné le premier volume de la vie des saints de l'ordre de Cîteaux par le supérieur de l'abbaye de la Trappe; ce tome comprend la vie des trois premiers Abbés, saint Robert, saint Albéric et saint Etienne. Il y en aura encore trois ou quatre volumes ([4]). On va distribuer trois volumes in-fol. qui contiennent tous les petits ouvrages que le P. Sirmond avait imprimés séparément, et un quatrième des ouvrages de Théodore Studite. Ce recueil sera bon; le P. de la Baume qui l'a fait, y a ajouté plusieurs lettres du P. Sirmond et des autres personnes de lettres, qui avaient été écrites à l'occasion de ces sortes d'ouvrages. On a réimprimé la question curieuse sur M. Arnauld avec quelques additions, et on lui a donné le titre de

vie de M. Arnauld (5). On a aussi réimprimé la réponse que les jésuites avaient faite et supprimée l'année passée aux Lettres au Provincial de Montalte (6). On continue ici l'impression des ouvrages de saint Jérôme et de saint Athanase. On vient d'achever celle des panégyriques de M. l'abbé Fléchier, aujourd'hui évêque de Nîmes (7). Monseigneur l'archevêque de Reims a reçu la réponse de monseigneur le cardinal Noris aux scrupules d'un docteur de Sorbonne contre son ouvrage de l'Histoire Pélagienne, mais nous ne l'avons pas encore vue, ce prélat étant à présent à Reims ; c'est un ouvrage que nous souhaitons voir, ne doutant pas qu'il ne soit digne de l'auteur et de la cause qu'il défend (8). Je voudrais bien avoir encore quelques autres nouvelles de littérature pour vous en faire part, et je vous prie de croire que je suis avec un très profond respect et une entière reconnaissance, etc.

F. T. Ruinart M. B.

(1) Cette brochure a pour titre : *Histoire du différend entre les Jésuites et M. de Santeul, au sujet de l'épigramme de ce poète pour M. Arnauld*, in-12, réimprimée à Liège en 1697. L'auteur était le scandaleux abbé Faydit, Zoïle du xviie siècle, qui fit la *Télémacomanie* et des épigrammes contre Bossuet.

(2) V. la lettre de Mabillon à Magliabechi, du 22 novembre 1680, note 2.

(3) L'inquisition d'Espagne a plus d'une fois condamné des livres approuvés à Rome ; elle rendit un décret contre le tome xi des Annales de Baronius, et le grand inquisiteur, François Pérez de Prado, évêque de Téruel, mit à l'index l'*Histoire pélagienne* de Noris ; il l'y maintint malgré les vives réclamations de Benoît xiv qui n'obtint la suppression de l'article de l'index que du grand inquisiteur suivant, Don Manuel Quintano Bonitas, archevêque de Pharsale. L'abbé de Longuerue prétend que Noris avait

profité de l'*Histoire pélagienne* de Gérard Vossius, si estimée de Jérome Bignon, et qu'il en a pris ce qu'il y a de bon dans la sienne.

(4) La *Relation de la vie et de la mort de quelques religieux de l'abbaye de la Trappe*, par Rancé, forma 4 vol. in-12.

(5) La *Question curieuse, si M. Arnauld est hérétique*, par le P. Quesnel, parut à Cologne 1690, in-8; l'*Histoire abrégée de la vie et des ouvrages d'Antoine Arnauld*, fut publiée à Liége, 1695; 2 vol. in-12.

(6) La tardive et sage réponse du P. Daniel aux *Provinciales*, intitulée *Entretiens de Cléanthe et d'Eudoxe*, parut à Cologne (Rouen), 1694, in-12. Dom Petit Didier y répliqua par l'*Apologie des Lettres provinciales contre les Entretiens de Cléanthe et d'Eudoxe*, publiée en dix-sept lettres, Delft (France), 1697 et 1698; 2 vol. in-12, que ce religieux disputeur et timide désavoua depuis.

(7) Les *Panégyriques des Saints* avaient paru, 1690, in-4. La nouvelle édition forme 2 vol. in-12.

(8) L'adversaire de Noris était le P. Hardouin qui l'avait attaqué sous le nom d'un *docteur de Sorbonne scrupuleux*. V. la lettre d'Estiennot à Mabillon, du 1er juillet 1698, note I.

---

Bibl. Magliabechiana de Florence.

## LETTRE CCXCVII.

### MABILLON à MAGLIABECHI.

A Paris, 29 avril 1696.

Je me sers avec plaisir de l'occasion que m'offre M. Crozier pour vous faire tenir quelques pièces que M. Martel, secrétaire de l'académie de Toulouse, m'a mises en main pour vous les faire tenir. Il vous prie en même temps d'avoir la bonté de mettre le dessus au paquet ici inclus qu'il a des-

tiné pour M. le secrétaire de l'académie de la Ricovrade à Padoue. Comme il n'en sait pas le nom, il prend la liberté de vous prier d'y mettre l'adresse et de le faire tenir à Padoue. M. Martel, qui est ici pour quelques jours seulement, espère de votre bonté cette courtoisie (1). Je ne sais rien de nouveau touchant la littérature, sinon que nous aurons au premier jour tous les ouvrages ou impressions du P. Sirmond, rédigés en quatre volumes in-folio, de l'impression du Louvre. Il y aura, dans le dernier tome, les lettres de Théodore Studite en grec, qui n'ont pas encore été données. Je suis avec beaucoup d'estime et de reconnaissance, votre etc.

Dom Thierry vous présente ses respects. Je vous prie d'agréer ces deux lettres, touchant la mort de madame de Blémur, religieuse de notre ordre d'un grand mérite (2).

Le P. Daniel, jésuite, vient de donner un premier volume in-4° de l'histoire de France qui comprend seulement la vie de Clovis I et de ses enfants.

(1) Martel fut nommé, en 1697, de l'académie des *Ricovrati*. Une lettre du président Antoine Camposampiero à Magliabechi, du 26 mai, parle d'élégants hexamètres sur cette élection, par un poète toulousain, ainsi que de l'envoi fait à Martel des *Epigrammi Italiani* d'un académicien, le comte Frigimelica, qui adresse le même recueil à une dame et à un gentilhomme de Toulouse, aussi nouvellement élus.

(2) Ces deux lettres sont : l'éloge de Bouette de Blémur, adresé par Mabillon au *Journal des Savants*, et la lettre circulaire qu'il composa au nom de la Mère Prieure du monastère du Saint-Sacrement sur la mort de cette religieuse, qui s'était mise au latin dès l'âge de sept ans, et avait une telle ardeur pour l'étude, qu'au sortir de matines, elle y employait le temps du sommeil.

Le principal de ses ouvrages, écrit avec une noble simplicité, est l'*Année bénédictine*, 7 vol. in-4. « Si la facilité qu'elle avait à écrire, rapporte Dom Tassin, était grande, son attachement à l'office divin était admirable. Lorsque la cloche l'appelait à l'église, elle quittait incontinent et la plume et ses pensées, que Dieu lui faisait ensuite retrouver avec usure, en lui redonnant de nouvelles lumières. »

---

Ms. de la Bibliot. royale.

## LETTRE CCXCVIII.

### MAGLIABECHI à MABILLON.

Firenze, li 23 giugno 1696.

Presenteranno a V. P. R. questa mia, due nobilissimi signori Svezzesi, che alla gran nobiltà della nascità, hanno congiunta l'erudizione ed una infinita cortesia. Con l'occasione dell'essersi trattenuti molti mesi in questa città, hanno più volte onorato con la loro presenza il mio povero Museo, ed assicuro V. P. R. che nel partirsi, portano seco il cuore di tutti coloro che hanno quà avuto l'onore di conoscergli.

Per mezzo di essi, mando a V. P. R. l'undecima scanzia, ricordandomi, che quando fù quà, procurò di avere le altre. La nona e la decima, non sono ancora state stampate, perchè quello alquale l'autore le mandò manoscritte, non le ha mai fatte imprimere, ma le darà in luce senza indugio (¹).

Con che supplicandola dell'onore de' suoi stimatissimi comandamenti, la riverisco, e mi riconfermo, ec.

Riverisco l'ottimo e dottissimo P. Ruinart, e tutti gli altri dottissimi Patri di codesto santuario.

(¹) V. la lettre de Mabillon à Magliabechi, du 27 mai 1686, note 2.

---



# LETTRE CCXCIX.

## MABILLON au cardinal D'AGUIRRE.

Paris., 25 junii 1696.

Eminentissime Domine, non possum non gratulari tibi de prospero tuo reditu in Urbem. Nunc redde te otio, quod unum potest integram sarcire valetudinem nimis laboribus tuis ante hac affectam. Modo tantisper repuerascendum, ut in virum, qualis primum eras, reflorescere valeas. Utinam daretur aliquando mihi te excitare ad jocandum, ad confabulandum! Quanquam nimium tetricus ac morosus fortasse collusor essem, qui vix aliquando aliis ridentibus arridere possum, sed vim facerem mihi, me excitarem, ut tantisper desiperem tui caussa. Vides, Eminentissime, ut verecundiæ e limitibus egredior, sepositis Eminentiæ, ac dignitatis tuæ nominibus, quæ in te suspicio. Sed in bonam partem accipies, ut soles, audaciam, ne dicam impudentiam meam, quæ sane pudore non caret. Ut magis serio agam, gratias quam maximas ago Eminentiæ Tuæ quod memineris identidem mei, maxime in Sacro Monte Casino, ut mihi cordatissimus noster Erasmus litteris suis significavit.

Deinde quod, Romam reversus, me bibliothecæ tuæ Hispanicæ munere honorare dignatus sis. Quod munus etsi nondum accepi, a me tamen promptissimam exigit gratiarum actionem, quam lubens et ex animo EminentiæTuæ persolvo. Denique habeo gratiam, quod per nostrum Stephanotium me salutare non sis dedignatus itidemque socium meum D. Theodoricum Ruinartum, qui Eminentiam Tuam plurimum veneratur. Ambo immo omnes nostri pro tua incolumitate, Deum precamur, cum, te incolumi, nos beatos reputemus. De studiis nostris nolim te interpellare. Procedit sensim, ut scias, historia nostra, jamque Annales nostri ad annum Christi 778 pervenerunt. Noster Ruinartus causam agit nostri Sancti Mauri cujus missionem, quidam hypercritici impugnare audent (¹). Sed de his satis. Valetudinem tuam cura diligenter, nosque ut soles, amare et fovere perge. Vale.

(¹) V. la lettre de Mabillon, à Gattola, du 10 juillet 1702, note 1.

---

Ms de la Bibliot. royale.

# LETTRE CCC.

## MAGLIABECHI à MABILLON.

Firenze, li 29 di giugno 1696.

Presenterà a V. P. R. questa mia, un degnissimo signore, nipote del sig. Giovanni Van Achelom che dorme in camera del Serenissimo Padrone, alquale è gratissimo, per la sua somma bontà. Per

mezzo di esso, trasmetto a V. P. R. l'ultimo libro del sig. cardinale Noris, presupponendomi che non le sia ancora capitato, e che però le sia per esser grato. Io scrivo rare volte a V. P. R., per non deviarla dalle sue santissime occupazioni e gravissimi ed utilissimi studi, ma può esser certa e sicura, che conserverò eternamente memoria del suo gran merito, e delle mie grandi obbligazzioni.

Con che supplicando V. P. R. dell'onore de' suoi stimatissimi comandamenti, e riverendola, mi confermo, ec.

Riverisco l'ottimo e dottissimo P. Ruinart, e tutti gli altri religiosissimi e dottissimi Padri di codesto santuario.

---

Bibl. de l'Université de Bologne.

## LETTRE CCCI.

### MABILLON au cardinal D'AGUIRRE.

Paris., kal. augusti 1696.

Redeo ex Pontisarentibus hortis Eminentissimi Domini cardinalis Bullionii, qui nos ad suas ædes suburbanas invitaverat(*). Mihi inde huc reversuro consignavit epistolam Eminentiæ Tuæ dirigendam, quam in præsens per nostrum Stephanotium tibi reddendam lubenter mitto. Hanc te insalutato mittere mihi haud quaquam integrum fuit. Utinam tam cile esset salutem mittere quam optare! Non vivam nisi salvus sis et incolumis. Angit me quamplurimum cum tua, tum Em. nostri Sfondrati adversa

valetudo. Adeo ne tam brevis, tam fluxa esse gaudia nostra de vestra utriusque promotione; sed redonabit Deus, ut speramus, precibus nostris patronos optatissimos, quales vix sperare poteramus. Nec dubia spes, si Deus vota notra exaudiet. Plurima obsequia Eminentiæ Vestræ significant omnes nostri, imprimis noster Theodoricus Ruinartus mecum ex asse tuus. Vale.

(1) Les jardins de l'abbaye de Saint-Martin à Pontoise, chef-d'œuvre de Le Nostre, avaient coûté au cardinal de Bouillon dix-huit cent mille livres. Plusieurs lettres de Coulanges à madame de Sévigné et à sa fille, montrent l'excellente compagnie qu'il y recevait et les agréments de ce séjour.

---



## LETTRE CCCII.

### MABILLON au cardinal D'AGUIRRE.

Paris., 3 non. decembris 1696.

Eminentissime Domine, accepi in Alsatico itinere novissimas litteras tuas quibus orbitatem nostram ex obitu piæ memoriæ Em. cardinalis Sfondrati mihi significabas. Doleo sane vicem tuam, qui optimum et longiori vita dignissimum collegam amisisti: sed imprimis doleo jacturam, quæ toti ordini benedictino ex luctuosa illa morte contigit. Saltem vivas incolumis, Eminentissime Domine, qui solus mœrorem nostrum lenire potes, et tanti ornamenti damnum supplere. Duo quædam luminaria majora ordinem nostrum illustrabant. Unum fere in ortu ipso exstinc-

tum est, quasi duos simul soles orbis noster sustinere non posset. Ordinem itaque sanctum tu solus illustrare perge, uti hactenus illustrasti doctissimis scriptis tuis, quæ non minus pietatem ac religionem, quam sacram eruditionem spirant. Ex his accepi ante hos paucissimos dies quatuor volumina Conciliorum Hispanicorum cum Bibliotheca itidem Hispanica, tuo munere ad me missa, at serius accepta, quam optassem ob commercii difficultatem. Ea vero quam primum licebit devorare ardet animus, sperans, multam mihi segetem ex fertili ista messe proventuram. Hactenus satis laborum : nunc te oportet dare operam curandæ valetudini, quam scriptis tuis, patere ut sic loquar, quantumvis gratis et acceptis præferimus. Etsi vero assidue pro te vota facio, sane ferventiora a me exigunt instantis Natalis Domini, et novi anni recursus, quem tibi in multos annos faustum et prosperum ex animo adprecor. Idem optat noster Ruinartus; idem nostri omnes, qui te imprimis colunt et observant. Vale.

---

Bibl. Magliabechiana de Florence.

## LETTRE CCCIII.

### MABILLON à MAGLIABECHI.

A Paris, ce 10 déc. 1696.

Au retour d'un voyage que j'ai fait en Lorraine et en Alsace avec Dom Thierry, notre compagnon (¹), j'ai trouvé ici avec vos lettres un paquet de votre part, contenant le dernier ouvrage de son Eminence

monseigneur le cardinal Noris, qui m'a été doublement précieux, et pour le mérite de l'auteur et de l'ouvrage, et pour la personne qui m'a fait l'honneur de me l'envoyer, que j'estime et honore plus que je ne puis dire. Il n'est pas extraordinaire en ce pays ici surtout, d'y voir estimer les ouvrages de son Eminence; mais on peut dire que ce dernier a tout-à-fait confirmé le public dans l'opinion qu'il avait de son savoir, de son érudition et de la force de son éloquence. C'est une grosse affaire que de s'attirer un tel adversaire sur les bras, puisqu'on doit être assuré de succomber à la force de ses raisons et de la vérité qu'il engage toujours dans son parti. Pour moi je serais fort fâché d'être mal avec un si grand homme; mais j'ai sujet de douter que je sois assez dans ses bonnes grâces (²), quoique je n'aie en ma vie, que je sache, donné à cette Eminence; aucun sujet de chagrin contre moi; au contraire, j'ai tâché dans toutes les occasions de rendre justice à son mérite. Mais cela soit dit en passant. Il faut maintenant vous remercier de votre beau et précieux présent, comme je le fais de tout mon cœur, le recevant de votre part comme une marque de la continuation de votre amitié, que j'estime infiniment. Je vous remercie aussi de l'avis que vous m'avez bien voulu donner de l'histoire que compose notre très cher ami le R. P. Bacchini. J'attends de sa bonté ou de la vôtre, comme vous me le faites espérer, un exemplaire de cet ouvrage, qui me sera fort utile pour notre histoire que je vais continuer assidument. Si vous lui écrivez, obligez-moi de lui faire bien mes compliments, et de l'as-

surer de la continuation de mon estime, et si je l'ose dire, de mon amitié. Je ne sais si vous savez et s'il sait lui-même que l'on imprime en Hollande le livre de M. Bergier, *Des grands chemins*, qu'il voulait donner au public en latin avec des cartes. Je doute si ce n'est pas son ouvrage même que l'on imprime. J'en serais bien aise; car il est habile, et cet ouvrage le ferait connaître au monde tel qu'il est. Le quatrième tome de M. de Tillemont, sur l'histoire ecclésiastique va paraître. Il sera bientôt suivi de deux autres : l'un, des empereurs, et l'autre, de l'histoire ecclésiastique, que l'on doit imprimer en même temps.

Le P. Petit-Didier, *bénédictin* de la congrégation de Saint-Vannes, vient aussi de publier son troisième tome contre M. Dupin, c'est-à-dire contre sa *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques* qu'il continue toujours ([3]). Il paraît un petit livre pour la défense du P. Alexandre, contre un livre anonyme qui avait attaqué sa *Théologie morale* recommandée par monseigneur l'archevêque de Rouen. Ce petit livre est fort bien fait et fait honneur au P. Alexandre ([4]).

Je vous remercie de rechef de toutes vos bontés et de tous vos précieux présents que je conserve chèrement. Dom Thierry Ruinart, notre compagnon, aussi bien que moi, vous fait ses compliments. Je suis de tout mon cœur, etc.

Il paraît aussi nouvellement un livre du P. Lamy, de notre congrégation, contre le nouvel athéisme de Spinosa ([5]).

(1) Thierry Ruinart a écrit son voyage littéraire en Alsace et en Lorraine, dans le goût des voyages de Mabillon en Allemagne et en Italie. Après sa mort, il a été inséré par Dom Thuillier, à la suite des œuvres posthumes de Mabillon.

(2) V. la lettre de Cl. Estiennot à Mabillon, du 16 juillet 1686 et note 4.

(3) Les deux premiers volumes des *Remarques sur les premiers tomes de la bibliothèque ecclésiastique*, parurent en 1691 et 1692. Dom Petit-Didier les composa avec ses élèves qui formaient cette académie bénédictine de Saint-Vannes, citée comme un modèle par Mabillon.

(4) L'archevêque de Rouen, Colbert, fils du ministre, prélat illustre, ami de Racine, de l'académie française et de celle des inscriptions, avait, par un mandement de cette année, recommandé parmi d'autres livres, la *Theologia dogmatica et moralis* de l'infatigable P. Alexandre, publiée à Paris, 1694, 10 vol. in-8. L'ouvrage fut aussitôt attaqué par l'écrit anonyme intitulé: *Difficultés proposées à M. l'Archevêque de Rouen, par un ecclésiastique de son diocèse, sur divers endroits des livres, dont il recommande la lecture à ses curés.* On osait y reprocher au P. Alexandre d'avoir avancé que lorsqu'on invoque les saints, il ne faut mettre son espoir et sa confiance qu'en Dieu seul: *Cum invocantur sancti, spes fiduciaque omnis in solo Deo collocanda est.* Sa défense a pour titre: *Eclaircissement des prétendues difficultés proposées à Monseigneur l'Archevêque de Rouen, sur plusieurs points importants de la morale de Jésus-Christ.*

(5) L'ouvrage de Dom Lami a pour titre: *Le nouvel athéisme renversé, ou Réfutation du système de Spinosa, tirée pour la plupart de la connaissance de la nature de l'homme;* in-12. On le réimprima à Bruxelles en 1711, avec la Réfutation par Fénelon et le comte de Boulainvilliers. L'illustre bénédictin qui, le premier, avait enseigné publiquement la philosophie de Descartes dans la congrégation de Saint-Maur; qui avait brillé et était regardé comme arbitre dans ces célèbres conférences tenues plusieurs fois la semaine, à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, entre les plus grands théologiens et les plus beaux esprits; dont Bossuet admirait la pénétration et la facilité à résoudre toutes sortes de questions, et qui, afin d'en jouir, exigeait qu'on le laissât prieur de Rebais, dans son diocèse, divise son ouvrage en deux parties. Dans la première, il réfute Spinosa selon la méthode commune,

par des raisons faciles à comprendre, et démontre que la raison seule découvre dans l'homme la source des mêmes devoirs que ceux de la morale chrétienne ; dans la seconde, il réfute Spinosa selon la méthode des géomètres. Le livre de Dom Lami, composé d'après les conseils et aux instances de Bossuet, se termine par un parallèle des principes de Spinosa avec ceux de Descartes, et par l'extrait de la lettre de Fénelon sur l'*Athéïsme renversé*. Le libre penseur hollandais a excité depuis l'engoûment de l'Allemagne moderne, et la religiosité de cette contrée s'en est même accommodée. M. Saisset, son récent traducteur, a, dans une impartiale introduction, su apprécier l'étendue de son esprit, tout en relevant les aberrations de son système.

FIN DU DEUXIÈME VOLUME.

Imprimerie d'E. DUVERGER, rue de Verneuil, n° 4.




3 2044 051 704 229





